

LA VIE HISTORIQUE
DE
N.-S. JÉSUS-CHRIST

II

EDMOND BAPST

AMBASSADEUR DE FRANCE

11-D-326/2

LA VIE HISTORIQUE

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

TOME SECOND

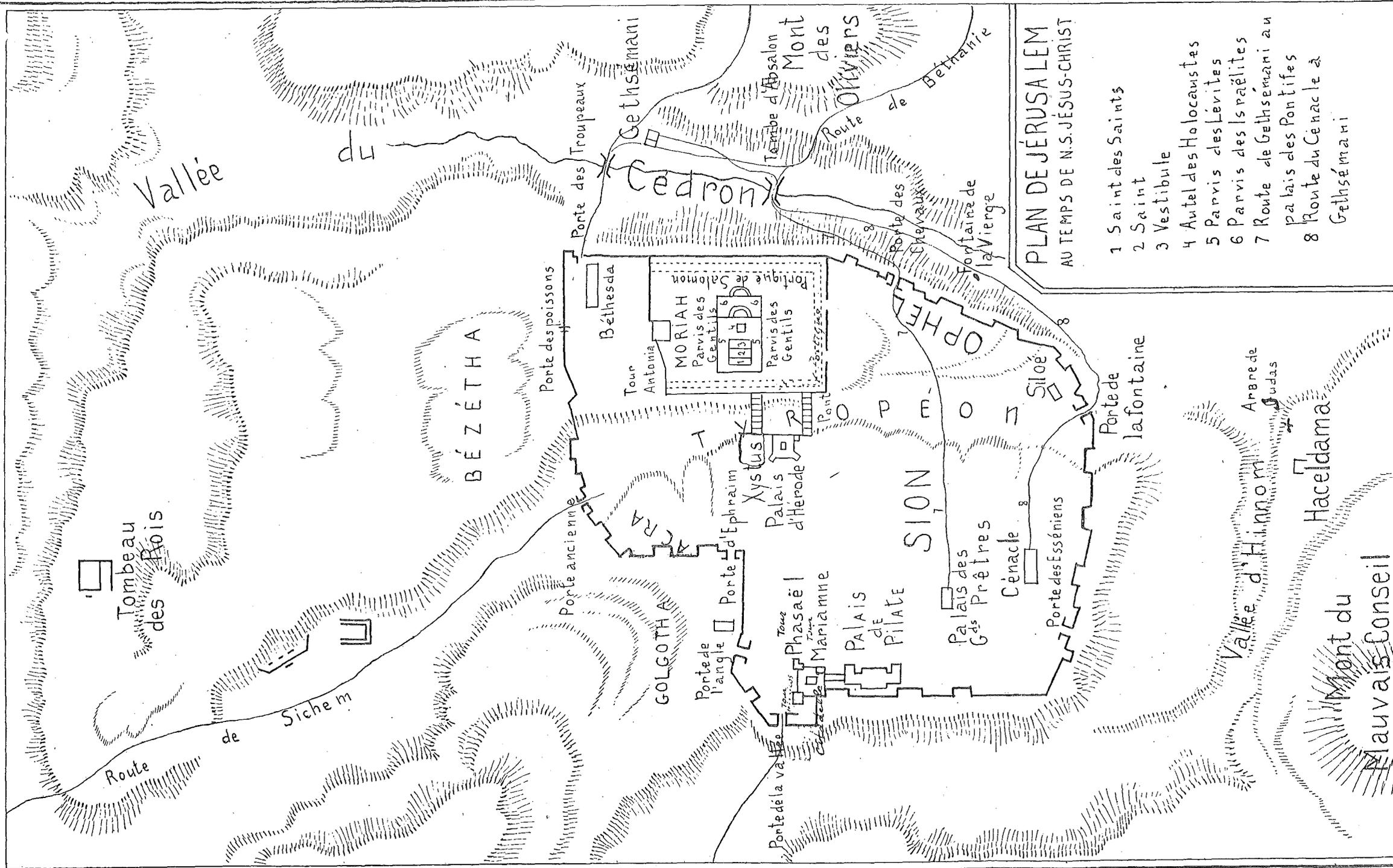


PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9

1924



PLAN DE JÉRUSALEM
AU TEMPS DE N.S. JÉSUS-CHRIST

- 1 Saint des Saints
- 2 Saint
- 3 Vestibule
- 4 Autel des Holocastes
- 5 Parvis des Lévites
- 6 Parvis des Israélites
- 7 Route de Gethsémani au palais des Pontifes
- 8 Route du Cénacle à Gethsémani

Vallée du Cedron

BÉZÉTHA

GOLGOTHA

SION

OPHELE

Vallée d'Hinnom

Haceldama

Mont du Mauvais Conseil

Tombeau des Poiss

Route de Siche m

Porte des poissons

Porte ancienne

Porte de l'angle

Porte d'Ephraïm

Porte de la vallée

Porte de Gethsémani

Porte des Chevaliers

Porte de la fontaine

Porte des Esséniens

Cedron

Mont des Oliviers

Palais de Pilate

Palais des Grands Prêtres

Cénacle

MORIAH
Parvis des Gentils
Parvis des Gentils

Palais d'Herode

Phasaël
Tour de Mariamme

Béthesda

Tour Antonia

Portique de Salomon

Xystus

Palais de Pilate

Fontaine de la Vierge

Siloé

Arbre de Soudas

Tombeau de Salomon

Tombeau de Mariamme

Tombeau de Salomon

Tombeau de Salomon

LA VIE HISTORIQUE

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE XLV

Le dernier jour de la Semaine des Tabernacles.

Si telle fut la prévision qui détourna les policiers d'agir contre Jésus, elle se trouva vite déçue. Car deux jours plus tard, c'est-à-dire le huitième et dernier jour de la fête, Jésus allait faire en plein Temple une manifestation plus bruyante que toutes celles par lesquelles il s'était déjà signalé.

Chaque jour, pendant la semaine des Tabernacles, un lévite, après le sacrifice du matin, descendait à la fontaine de Siloé pour puiser de l'eau dans une urne d'or, et il rapportait cette eau au Temple où elle était versée en libation par un prêtre sur l'autel des holocaustes. Mais le huitième jour, cette cérémonie prenait un caractère plus grandiose; quand le lévite porteur de l'urne d'or rentrait dans

l'enceinte du Temple, une procession solennelle se formait autour de lui; le peuple, qui s'était muni de rameaux, l'accompagnait en chantant des psaumes jusqu'à l'escalier d'accès à la cour réservée où se trouvait l'autel; et l'affluence de ceux qui prenaient part au cortège était énorme.

Jésus, quand il vit la procession se mettre en marche, s'avança vers elle et, lui faisant face comme s'il voulait l'arrêter¹, il cria de toutes ses forces : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive! » Puis sans doute, développant en des mots que l'Évangile n'a pas conservés la pensée qu'il avait énoncée naguère à Capharnaüm : *qui croit en moi n'aura jamais soif*², Jésus continua à crier au peuple : « De celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive, ainsi que l'a dit l'Écriture, couleront de son sein³ ».

Cet éclat inattendu produisit dans la foule une sensation énorme, d'autant que Jésus avait donné à ses paroles et à ses gestes une suprême majesté. Le cortège s'était arrêté, sous le coup de la surprise, et la plupart étaient frappés d'admiration à la vue de Jésus. « Il est vraiment le prophète dont a parlé Moïse », disaient les uns⁴.

¹ JEAN, VII, 37 : 'Εν δὲ τῇ ἑσχάτῃ ἡμέρᾳ τῇ μεγάλῃ τῆς ἑορτῆς εἰσπήκει ὁ Ἰησοῦς καὶ ἔκραξε, *dans le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus s'était dressé et il cria.*

² JEAN, VI, 35.

³ Cette citation n'est pas dans l'Ancien Testament tel que nous le possédons; elle fut prise par Jésus dans une partie aujourd'hui perdue. Saint Jean (VII, 39), à ces paroles, ajoute comme glose : « Jésus disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui; l'Esprit-Saint n'était pas encore venu, parce que Jésus n'avait pas été glorifié ». Allusion à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, qui n'eut lieu qu'après la Passion et l'Ascension.

⁴ Deutéronome, XVIII 15.

D'autres, allant plus loin, et bravant la menace d'excommunication, disaient : « Il est le Messie ». Mais les opposants répliquaient : « Est-ce donc de la Galilée que doit venir le Christ? l'Écriture ne dit-elle pas qu'il sera de la race de David et natif du village de Bethléem, patrie de ce roi? » A cette objection, quelques-uns, mieux instruits que le vulgaire de la parenté et de la naissance de Jésus, répondaient qu'il satisfaisait à ces deux conditions; et des discussions s'engageaient, la foule étant divisée en deux partis à son sujet¹.

Au milieu de cette excitation générale qui interrompait la cérémonie, quelques-uns voulaient que le mandat d'arrestation lancé contre Jésus fût exécuté², et ils sommaient la police du Temple de se saisir de lui. L'opération paraissait facile, car les policiers seuls avaient des armes; mais Jésus reprenant la parole eut des accents d'une telle puissance que personne n'osa mettre la main sur lui. Se sentant désarmés en face de Jésus, les policiers allèrent à l'endroit où ils savaient qu'étaient assemblés, en ce jour de repos sabbatique³, les princes des prêtres et les principaux pharisiens; ils voulaient expliquer pourquoi ils n'avaient pas exécuté leur mandat, bien que Jésus eût jeté le trouble dans la cérémonie du jour.

Quand ils les virent arriver, les mains vides, les princes des prêtres et les pharisiens très mécontents

¹ JEAN, VII, 43.

² JEAN, VII, 44.

³ Nombres, XXIX, 35 : « Au huitième jour qui est très solennel, vous ne ferez aucune œuvre servile ».

demandèrent tous à la fois : « Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ? » Et les scribes, pour réponse, ne surent dire que le mot célèbre : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme¹ ».

Cette excuse choqua fort les pharisiens ; ils ne pouvaient admettre que Jésus, un illettré, pût avoir plus de force persuasive qu'eux-mêmes les interprètes autorisés de la loi mosaïque. « Quoi ! » dirent-ils dans leur colère, « avez-vous été séduits, vous aussi ? y a-t-il quelqu'un parmi les magistrats de la nation² ou parmi les pharisiens qui ait cru en lui ? Cette foule qui ne connaît pas la loi et qui écoute Jésus, ce ne sont que des maudits ». Et là-dessus ils parlaient de rendre officiellement contre Jésus une sentence de mort.

Mais parmi eux s'éleva tout à coup un opposant ; c'était Nicodème, celui qui, à la Pâque de l'an 27, était allé de nuit trouver Jésus à Sion afin de s'éclairer auprès de lui sur la voie à suivre pour entrer dans le royaume de Dieu³. « Est-ce que notre loi », observait-il, « nous permet de condamner un homme sans qu'il ait été préalablement entendu et sans qu'on ait constaté ce qu'il a fait⁴ ? »

Cette simple remarque, inspirée par les préceptes du *Deutéronome*⁵, redoubla la fureur des pharisiens :

¹ JEAN, VII, 46.

² Saint Jean dit à la grecque : *les archontes*.

³ JEAN, III, 2.

⁴ JEAN, VII, 51.

⁵ *Deutéronome*, I, 16 et 17 : « Écoutez-les, et jugez selon ce qui est juste, qu'il s'agisse d'un national ou d'un étranger ». — *Deutéronome*, XVII, 2 et 4 : « Lorsqu'on aura trouvé parmi toi, au dedans d'une des villes que le Seigneur ton Dieu te donnera, un homme ou une femme qui fait le mal..., lorsque cela t'aura été annoncé et que, l'ayant

« Es-tu, toi aussi, un Galiléen ? » demandèrent-ils à Nicodème. « Cherche et tu verras que de Galilée il ne vient pas de prophète. » Dans leur fureur, ces pharisiens perdaient la mémoire ; car deux au moins des prophètes, Jonas et Nahum, avaient été des Galiléens.

Nicodème ne releva pas cette erreur ; très timoré, il n'osa pas intervenir davantage en faveur de Jésus. D'ailleurs le jour s'achevait et l'arrivée de la nuit mettait fin à la fête. Les princes des prêtres et les pharisiens ne prolongèrent pas leur conciliabule ; ils se séparèrent sans avoir pris de résolutions nouvelles, et chacun rentra dans sa maison particulière, puisque, avec la fin de la fête, cessait l'obligation d'habiter sous les tentes de feuillage¹.

Jésus, de son côté, ne passa pas à Jérusalem la nuit suivante. Après avoir fait devant la procession solennelle de clôture de la fête sa manifestation sur sa puissance vivifiante, Jésus quitta le Temple et gagna le Mont des Oliviers². Là, une petite maison de campagne située à mi-côte et nommée le *Pressoir aux olives* (Gethsémani) avait été mise à sa disposition, et nous verrons que pendant ses derniers jours terrestres il fit de fréquents arrêts dans cette maison³. Une opinion très plausible veut qu'elle ait appartenu aux parents du futur évangéliste Marc⁴.

appris, tu t'en seras enquis soigneusement et que tu l'auras trouvé vrai, tu amèneras aux portes de la ville l'homme ou la femme, etc. ».

¹ JEAN, VII, 53.

² JEAN, VIII, 1.

³ LUC, XXI, 37, et XXII, 39 ; JEAN, XVIII, 2.

⁴ Cette opinion s'appuie sur un passage de saint Marc (XIV, 51), où l'évangéliste paraît se présenter lui-même comme domicilié dans cette maison.

Au mois d'octobre, en Palestine, les nuits sont belles et douces. Aussi Jésus ne se renferma-t-il pas tout de suite dans la maison, mais il se dirigea vers le sommet du mont et, s'étant isolé des disciples qui l'avaient accompagné à sa sortie du Temple, il se mit en prières. La tradition dit que l'endroit où Jésus s'arrêta est celui où s'élève aujourd'hui la chapelle du Pater¹.

Quand Jésus eut terminé sa prière et eut rejoint ses disciples, un de ceux-ci qui avait été à l'école de Jean-Baptiste lui dit : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean-Baptiste l'a appris à ses disciples² ». Apparemment celui qui fit cette demande n'avait pas été présent sur le Mont des Béatitudes quand Jésus avait formulé l'oraison dominicale; Jésus aurait pu répondre qu'il avait déjà enseigné de quelle manière on doit prier et quelles grâces et faveurs il convient de demander à Dieu par la prière³; mais il ne trouva pas inopportun de renouveler son enseignement de l'année précédente : il répondit donc : « Quand vous voulez prier, dites⁴ :

¹ L'indication de lieu que nous donne saint Luc (XI, 1) est d'un vague désespérant : *Il arriva que, comme il était dans un certain lieu priant, quand il eut fini, quelqu'un de ses disciples lui dit.*

² Luc, XI, 1.

³ MATTHIEU, VI, 7 et suivants.

⁴ La *Vulgate* a sauté plusieurs passages de la prière. On discute beaucoup sur ce qu'était la teneur exacte de la prière rapportée par saint Luc. A cet égard il convient de remarquer qu'au iv^e siècle saint Grégoire de Nysse dans son traité sur l'Oraison Dominicale (Discours I), cite comme se trouvant dans le texte de saint Luc une phrase qui ne se trouve dans aucune des leçons que nous possédons aujourd'hui : Ἐλθέτω τὸ ἄγιον πνεῦμά σου ἐφ' ἡμᾶς καὶ καθαρῶς ἡμᾶς, *que ton saint esprit vienne sur nous et nous purifie!* Nous avons choisi le plus complet des textes existants.

Notre père qui es dans les cieus, que ton nom soit sanctifié, que ton règne arrive, que ta volonté se fasse sur la terre comme elle se fait au ciel; donne-nous chaque jour notre pain en suffisance, pardonne-nous nos péchés, selon que nous-mêmes pardonnons à quiconque nous offense; et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal¹. Car à toi sont la royauté et la puissance et la gloire pour tous les siècles ».

Jésus ajouta quelques mots pour prouver à ses disciples l'efficacité de la prière : « Si quelqu'un de vous a un ami et qu'il aille chez celui-ci au milieu de la nuit et lui dise : mon cher, prête-moi trois pains parce qu'un de mes amis arrivant de voyage est descendu chez moi, et je n'ai rien à lui servir. Et si ce voisin répond de l'intérieur de sa maison : Ne m'importune pas, ma porte est verrouillée et mes serviteurs sont comme moi couchés; je ne puis me lever et te donner quoi que ce soit. Je vous le dis, si néanmoins l'autre continue de frapper, le voisin se lèvera et lui donnera autant de pains qu'il désire, non par amitié, mais pour se libérer de son importunité². Et je vous dis aussi : Demandez, et il vous sera donné; cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, et qui cherche trouve; et à celui qui frappe, il sera ouvert³. Et parmi vous quel est le père⁴ qui,

¹ Luc, XI, 4 : ἀλλὰ βῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ, on peut aussi traduire ces mots par : *mais sauve-nous de l'être méchant* (de Satan).

² Luc, XI, 5 et suivants.

³ Luc, XI, 9 et 10. Ce passage se trouve textuellement dans le discours sur la Montagne, tel qu'il est rapporté par saint Matthieu (VII, 7 et 8).

⁴ Ce mot prouve que plusieurs des disciples étaient mariés et pères de famille. Cf. MATTHIEU, XIX, 27 et 29; Luc, XVIII, 28 et 29.

si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre? ou, si son fils lui demande un poisson, lui donnera un serpent au lieu de poisson? ou, s'il demande un œuf, lui donnera un scorpion? Si donc vous qui êtes pervers¹, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre père du haut du ciel donnera à ceux qui l'implorent (le meilleur de ses dons) un esprit de sainteté² ».

Ayant ainsi parlé à ses disciples, Jésus redescendit à Géthsémani où il passa la nuit.

¹ Luc, XI, 13 : Πονηροὶ ὑπάρχοντες. Dans le passage correspondant du discours sur la Montagne, tel que nous l'avons dans la traduction grecque de l'évangile de saint Matthieu (VII, 11), il y a la même épithète πονηροὶ ὄντες; mais là elle est plus facilement explicable, car la majorité des personnes à qui s'adressait Jésus entendaient son enseignement pour la première fois. Ici, appliquée à un très petit nombre d'hommes qui sont ses disciples, l'épithète employée par Jésus a lieu de surprendre. On a pensé qu'il y avait une allusion à quelque acte de lâcheté récemment commis par les disciples; par exemple, ils se seraient esquivés quand la police du Temple vint pour mettre Jésus en état d'arrestation. D'autres ont cherché un adoucissement à la dureté de l'épithète à l'aide du verbe ὑπάρχοντες qui a parfois le sens de *subsister, être depuis un certain temps*, et ils ont traduit : *vous qui avez été pervers*. On remarque, à cet égard, que le texte grec de saint Matthieu pour le discours sur la Montagne a le simple verbe auxiliaire *être, πονηροὶ ὄντες*.

² Cf. MATTHIEU, VII, 9-11.

CHAPITRE XLVI

La journée du 20 octobre 29.

Dès le point du jour, Jésus retourna au Temple; il voulait y aller sans ses disciples¹.

Comme la semaine de fête était terminée, beaucoup de pèlerins avaient déjà quitté Jérusalem; cependant la foule était encore nombreuse sur le Parvis des Gentils et quand elle vit arriver Jésus elle se pressa près de lui pour entendre de nouveau cette parole qui l'avait captivée la veille. Jésus donc s'assit près d'un pilier du grand portique et il commença à enseigner².

Les scribes et les pharisiens qui se trouvaient dans le Temple étaient profondément vexés du succès qu'obtenait la prédication de Jésus; la veille, par sa seule parole, il avait désarmé les bras des sbires envoyés pour l'arrêter, et maintenant tout le peuple allait à lui, préférant son enseignement à celui des docteurs officiels³. Comment briser cet enthousiasme populaire?

¹ Les disciples ne sont pas mentionnés une seule fois dans le chapitre VIII de saint Jean.

² JEAN, VIII, 2.

³ JEAN, VIII, 2 : πᾶς ὁ λαὸς ἤρχετο πρὸς αὐτόν, *tout le peuple allait vers lui*.

Des hommes à l'âme vigoureuse n'auraient pas été embarrassés. Ils se seraient mis à la tête de la police du Temple dont ils avaient la libre disposition, puis, à coups de bâtons et au besoin d'épées, ils auraient bousculé la foule sans défense qui entourait Jésus. Après quoi, ils se seraient attaqués à ce dernier.

Mais ces scribes et ces pharisiens étaient avant tout des ergoteurs. S'ils désiraient la mort de Jésus, ils désiraient bien plus remporter la gloire de l'avoir réduit à quia dans une discussion morale ou religieuse. Aussi, au lieu de brusquer par un coup de force le dénouement de la lutte engagée contre lui, ils préférèrent ce jour-là se servir de toutes les occasions qui se présenteraient d'arracher par surprise à Jésus quelque parole répréhensible ou hétérodoxe et de le faire déchoir ainsi dans l'opinion populaire.

Justement dans cette matinée survint au Temple une telle occasion.

Les banquets et les réjouissances diverses, qui d'après la loi mosaïque¹ étaient l'accompagnement normal de la fête des Tabernacles, avaient fréquemment pour conséquences de grands relâchements de la fidélité conjugale. Or justement dans la nuit qui venait de finir, un mari avait surpris sa femme en flagrant délit d'adultère; le complice avait pu s'évader; mais le mari outragé s'était saisi de la femme et l'avait amenée au Temple pour l'y faire juger par un prêtre, ainsi que le voulait la loi². Aux

¹ Deutéronome, XVI, 14.

² Nombres, V, 29-31 : « Si une femme s'est détournée de son mari et a été souillée, et si le mari, poussé par la jalousie, amène sa

termes de celle-ci⁴, la condamnation encourue était la mort par lapidation; mais ce châtiment était tombé en désuétude, surtout depuis que toute sentence capitale prononcée par la justice israélite devait être sanctionnée par l'autorité romaine; à la simple répudiation se bornait désormais le châtiment infligé à la femme adultère⁵.

Les scribes et les pharisiens, en voyant amener la coupable, eurent tout de suite l'idée d'obliger Jésus à se prononcer sur le cas de celle-ci; à cet effet, ils s'emparèrent d'elle et au lieu de la mener dans une des chambres attenantes à la cour des femmes, là où elle aurait pu être interrogée sans éclat, ils la traînèrent vers le grand portique à travers la foule des auditeurs de Jésus et la placèrent devant lui.

« Maître », dirent-ils alors, « cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la loi, Moïse nous ordonne de lapider de telles femmes. Toi, que dis-tu qu'il faille faire? »

La question était insidieuse. Si Jésus répondait qu'il convenait d'épargner les femmes adultères, il s'exposait à être taxé par ses ennemis de contempteur de la loi mosaïque, alors qu'il s'en proclamait un observateur scrupuleux³; et même, en raison de cette divergence avec Moïse, il pourrait être représenté comme un de ces faux prophètes dépeints par

femme en présence du Seigneur (au Temple) et que le prêtre accomplisse sur elle les rites prescrits, le mari sera hors de blâme et la femme subira les conséquences de son iniquité ».

⁴ Lévitique, XX, 10. Deutéronome, XXII, 22-24. Cf. ÉZÉCHIEL, XVI, 40.

² MATTHÉU, XIX, 9.

³ MATTHÉU, V, 17.

celui-ci, « prophète qui, corrompu par l'orgueil, dit, au nom du Seigneur, des choses que le Seigneur n'a pas ordonné de dire, et qui de ce chef mérite la mort¹ ». Au contraire, si Jésus prononçait qu'il faut suivre la loi, le public s'indignerait de l'entendre lui, si clément pour les publicains et les pécheurs², réclamer contre une femme la reprise d'un châtiement tombé en désuétude comme trop barbare; et qui sait? on aurait peut-être aussi le moyen de le compromettre auprès de l'autorité romaine pour avoir prononcé, en dehors d'elle, une condamnation capitale.

Mais Jésus ne se laissa pas prendre à ces ressorts dangereux. Sans se lever, silencieusement, il se courba vers le sol et, dans la poussière qui recouvrait les dalles du parvis, il se mit à tracer du doigt des caractères araméens³. Les scribes et les pharisiens crurent que ce mouvement de Jésus était une échappatoire; ne prenant donc pas la peine de lire ce qu'il écrivait, ils continuaient à le presser pour qu'il se prononçât sur la suite à donner à l'accusation d'adultère portée contre cette femme.

Devant leur insistance Jésus se redressa et il leur lança, sans pourtant se lever, ces simples paroles : « Que celui de vous qui n'a jamais péché, lui jette la première pierre ». Et, s'inclinant de nouveau en avant, il recommença à écrire dans la poussière.

¹ Deutéronome, XVIII, 20.

² MATTHIEU, XI, 19.

³ C'est le seul cas dans l'histoire évangélique où Jésus ait écrit. (JEAN, VIII, 6). Aucune authenticité ne peut être accordée à la lettre particulière (ἰδια ἐπιστολή) qu'Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*, livre I, chap. 13) rapporte comme ayant été écrite par Jésus à Abgar roi d'Edesse.

D'après une leçon, d'ailleurs unique, d'un manuscrit, on croit que ces caractères, destinés à être effacés au premier souffle de vent ou au premier mouvement des piétons, rappelaient sommairement, mais avec une clarté suffisante, les nombreux péchés d'adultère qu'avaient commis les insidieux personnages et qui étaient restés impunis.

Décontenancés par le mot de Jésus, les scribes et les pharisiens regardèrent alors ce qu'il écrivait; ils sentirent des remords de conscience¹, et l'un après l'autre ils s'éloignèrent et sortirent du Temple, les plus vieux partant les premiers, sans doute parce que leur conscience était plus lourdement chargée que celle des jeunes². Le mari outragé disparut lui-même, ainsi que tous ceux qui avant l'arrivée de la femme étaient venus en foule se grouper près de Jésus afin d'entendre sa parole. En quelques minutes, la solitude fut complète sous le grand portique.

Jésus alors se releva et constata qu'il n'y avait plus devant lui que la femme accusée d'adultère; celle-ci toute honteuse était demeurée immobile, tandis que s'esquivaient successivement ceux qui l'enserraient tout à l'heure : « Seule la femme reste ici », dit Jésus³. « Où sont ceux qui t'accusaient?

¹ JEAN, VIII, 9 : Οἱ δὲ ἀκούσαντες καὶ ὑπὸ τῆς συνειδήσεως ἐλεγχόμενοι, mais eux ayant entendu et étant blâmés par leur conscience.

² JEAN, VIII, 9 : ἐξήρχοντο εἰς καθ' εἰς, ἀρχόμενοι ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων ἕως τῶν ἐσχάτων, ils sortirent un à un ayant commencé par les plus âgés jusqu'aux derniers.

³ Tel nous paraît le vrai sens de la phrase singulière rapportée par saint Jean (VIII, 10) : Ἡ γυνή, ποῦ εἰσὶν ἕκείνοι οἱ κατήγοροί σου; la femme, où sont ceux-là, les accusateurs?

Personne ne t'a condamnée? » — « Non, Seigneur », répondit la femme, « personne. » — « Eh bien! moi, je ne te condamnerai pas non plus. Va et ne pèche plus. »

Ayant congédié la femme, Jésus n'avait plus de raison pour demeurer sous le portique où il n'avait plus d'auditeurs; il sortit donc du Temple et gagna l'intérieur de la ville. Mais il est assez difficile de reconstituer exactement ce qu'il fit dans cette journée du jeudi 20 octobre (23^e jour du mois de Tischri). Les évangiles de saint Luc et de saint Jean nous donnent, il est vrai, de nombreux détails sur celle-ci; malheureusement pour nous, chacun des deux évangélistes relate des faits différents, auxquels l'autre n'accorde même pas une allusion; ils ne se raccordent que pour cette constatation d'ordre général: les pharisiens et les docteurs de la loi, pendant cette journée du 20 octobre, « accablèrent Jésus d'une multitude de questions, lui tendant des pièges et cherchant à surprendre dans sa bouche quelque parole susceptible de servir de chef d'accusation contre lui¹ ». La difficulté d'établir un historique bien tenu en reliant les données diverses fournies par les deux évangélistes est encore augmentée par le fait que saint Jean a scindé son récit en mettant à part dans un chapitre final (nous l'avons déjà fait remarquer²) tout ce qui concerne l'aveugle de naissance guéri par Jésus; or, dans cette journée du 20 octobre, ce jeune homme fut de nouveau l'objet de la sollicitude de Jésus. Nous avons pourtant

¹ Luc, XI, 53 et 54, à rapprocher de JEAN, VIII, 13, 19, 25 et 33.

² Voir tome premier, page 481.

essayé de classer heure par heure tous les faits rapportés par les deux évangélistes, mais nous ne dissimulons pas que notre classement n'est fondé que sur des conjectures.

Quand il fut hors du Temple, Jésus alla à la recherche du jeune aveugle qu'il avait guéri cinq jours auparavant; il savait que dans l'intervalle ce jeune homme, pour l'avoir proclamé prophète et envoyé de Dieu, avait été mis hors la communauté juive par le Sanhédrin, et il désirait apporter réconfort à celui qui souffrait persécution à cause de lui⁴. Il le trouva vite errant, honni sans doute, affamé peut-être, dans une rue; allant à lui il lui dit: « Crois-tu au fils de Dieu³? »

Le jeune homme n'avait pas encore vu Jésus; mais il le reconnut à la voix et comme il avait toujours la conviction que son bienfaiteur était un prophète⁵, il répondit avec empressement: « Qui est-il, Seigneur? dis-le moi afin que je croie en lui ». — « Tu l'as devant les yeux », répondit Jésus: « c'est celui qui te parle⁴ ». Le mendiant à ces mots se prosterna aux pieds de Jésus en disant: « Je crois, Seigneur ».

Quelques pharisiens qui avaient vu Jésus sortir du Temple l'avaient suivi pour l'épier; ils observèrent toute la scène et probablement rirent entre eux de ce que Jésus se commettait avec un excommunié. A leur

¹ Cf. MATTHIEU, V, 10.

² JEAN, IX, 35. L'autre leçon: *Crois-tu au fils de l'homme?* ne peut pas être correcte; un enfant pauvre frappé de cécité n'avait certainement pas reçu une instruction suffisante pour connaître et comprendre la prophétie de Daniel sur le fils de l'homme (DANIEL, VII, 13).

³ JEAN, IX, 17.

⁴ JEAN, IX, 37. Καὶ ἑώρακας αὐτὸν, καὶ ὁ λαλῶν μετὰ σοῦ ἐκείνός ἐστιν, et tu l'as vu et celui qui parle avec toi est celui-là.

intention Jésus éleva la voix et dit : « C'est pour faire ce qui est juste que je suis venu dans ce monde¹, pour que ceux qui ne voient pas voient et que ceux qui se vantent de voir deviennent aveugles ». Les pharisiens se rendirent compte qu'ils étaient visés par ces paroles; ainsi, eux qui se considéraient comme les clairvoyants par excellence, ils étaient menacés par Jésus d'être plongés dans l'aveuglement, tandis que les ignorants et les naïfs étaient appelés à la lumière²!

« Est-ce que nous sommes aveugles, nous aussi? » demandèrent-ils ironiquement, en faisant entendre que dans ce cas Jésus devrait les guérir comme il avait guéri le mendiant. « Hélas! non », répondit Jésus, « vous n'êtes pas aveugles. Si vous l'étiez, vous n'auriez pas de péché. Mais vous vous vantez de voir; vous dites : nous voyons; aussi votre péché demeure en vous ».

Dans le voisinage du lieu où Jésus parlait ainsi à ce groupe de pharisiens³ vivait un homme dont un démon s'était emparé en le rendant muet. Apprenant que Jésus était à proximité et sachant qu'il libérait les possédés, les parents de cet homme le

¹ JEAN, IX, 39 : Εἰς κρίμα ἔγω εἰς τόν κόσμον τοῦτον ἦλθον, ἵνα οἱ μὴ βλέποντες βλέπωσι καὶ οἱ βλέποντες τυφλοὶ γένωνται, littéralement : *En vue du jugement je suis venu dans ce monde, pour que ceux qui ne voient pas voient et que ceux qui voient deviennent aveugles.* Bien traduite, cette phrase ne fait pas contradiction à la phrase dite par Jésus dans son entretien avec Nicodème : *Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour qu'il y condamne le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui* (JEAN, III, 17).

² JEAN, IX, 40 : *Et d'entre les pharisiens ceux qui étaient avec lui entendirent ces mots.*

³ Les mots par lesquels saint Luc introduit l'épisode qui suit ne donnent malheureusement aucune indication de temps ni de lieu : *Et*

lui amenèrent, et Jésus ayant exorcisé le démon, l'homme recouvra instantanément la parole⁴. C'était la première fois qu'à Jérusalem Jésus libérait un possédé; aussi tous les groupes populaires⁵ qui s'étaient formés pour être spectateurs de l'exorcisme furent-ils surpris de la promptitude de la guérison et de la simplicité avec laquelle elle avait été opérée : Jésus n'avait eu aucun recours aux pratiques étranges et compliquées des exorcistes de profession. Mais les pharisiens ne voulaient à aucun prix que cette guérison tournât à l'avantage de Jésus; il rééditèrent donc l'imputation qui avait naguère tant ému contre lui la population de Capharnaüm⁶ : « C'est par Beelzéboul, prince des démons, qu'il chasse les démons ». En même temps, d'autres, dans le but de le mettre dans l'embarras, demandaient à Jésus de faire jaillir du ciel un signe lumineux⁷; ceux-là savaient que dans l'imagination populaire la venue du Messie devait être accompagnée de prodiges astronomiques, et ils calculaient que si Jésus, comme ils en étaient sûrs d'avance, ne faisait éclater aucun prodige de cette nature, le peuple n'aurait plus de propension à voir en lui le Messie.

Jésus était en train de chasser un démon et celui-ci était muet (Luc, XI, 14).

¹ Plusieurs commentateurs pensent que la guérison rapportée ici par saint Luc se confond avec celle du démoniaque aveugle et muet rapportée par saint Matthieu en son chapitre xii (voir plus haut, tome premier, page 528). Mais la scène, dans saint Matthieu, se passe à Capharnaüm, et dans saint Luc à Jérusalem; il y a donc deux faits différents.

² Saint Luc dit : *les foules, οἱ ὄχλοι* (Luc, XI, 14).

³ Marc, III, 21 et 22. Voir plus haut, chap. xxviii, tome premier, page 530.

⁴ Luc, XI, 16.

Jésus percevait toutes ces trames hostiles¹. Prenant d'abord à partie ceux qui l'accusaient d'être un suppôt de Beelzéboul, il répéta les paroles par lesquelles il avait naguère à Capharnaüm réfuté une imputation semblable. « Tout royaume divisé contre lui-même est ruiné² et maison y tombe sur maison. Si donc Satan est divisé contre lui-même — vous dites, en effet, que c'est par Beelzéboul que je chasse les démons — comment subsistera son royaume? D'ailleurs », continua Jésus en faisant allusion aux nombreux Israélites qui pratiquaient les exorcismes, « si je chasse les démons par Beelzéboul, par qui vos fils les chassent-ils³? »

La réponse qui s'imposait aux pharisiens était : Nos fils chassent les démons par le doigt de Dieu. Mais, interloqués par cet argument inattendu, les pharisiens omirent de répondre. Alors Jésus, comme si la réponse voulue lui avait été explicitement donnée, formula cette conclusion : « C'est pourquoi les exorcistes, vos fils, seront eux-mêmes vos juges⁴ »; ce qui revenait à dire : Vos fils vous condamneront parce que chez moi vous attribuez à Beelzéboul le pouvoir que chez eux vous attribuez à Dieu.

Profitant de ce que les pharisiens gardaient toujours le silence, Jésus ajouta : « Mais si c'est par le doigt de Dieu que moi, de même que vos fils, je

¹ Luc, XI, 17.

² Littéralement : *est rendu désert*, ἐρημοῦται (Luc, XI, 17).

³ Cette question autorise à penser que parmi les parents de ces pharisiens il y avait des exorcistes. Luc, XI, 19. Cf. Marc, IX, 37, et *Actes des Apôtres*, XIX, 13.

⁴ Luc, XI, 19. Cf. *MATTHIEU*, XII, 27.

chasse les démons, c'est que le royaume de Dieu est venu à vous ». Jésus n'insista pas sur ce sujet de l'arrivée du royaume de Dieu; il préféra se retourner vers le démoniaque qu'il venait de guérir, et il lui fit la leçon suivante :

« Quand un homme fort et armé, tel qu'est Satan, garde sa demeure, ce qu'il possède est en sûreté. Mais si un plus fort que lui survient et le terrasse, il emporte l'armure dans laquelle le vaincu mettait sa confiance et il distribue les dépouilles de celui-ci. » Sans doute, Jésus dut ajouter que ceux qui sont gratifiés de ces dépouilles doivent, pour les garder contre un retour de Satan, rester attachés au vainqueur qui les leur a données. « Qui n'est pas avec moi est contre moi et qui n'amasse pas avec moi dissipe¹. »

Et Jésus, ce précepte posé, en fit l'application au démoniaque qu'il venait de libérer; il lui fit entrevoir, par un développement imagé, à quelle perdition il irait si, abandonnant la doctrine évangélique, il se laissait retomber dans les écarts qui l'avaient livré aux esprits infernaux. « Lorsque l'esprit impur est sorti de l'homme il erre dans des lieux arides, cherchant du repos; et, n'en trouvant pas, il dit : Je retournerai à la maison d'où je suis sorti. Et y étant allé il la trouve nettoyée et ornée. Alors il va

¹ Luc, XI, 23. Cf. *MATTHIEU*, XII, 30. On a souvent opposé cette parole de Jésus à une autre qu'il adressa à ses apôtres, l'année précédente, quand ceux-ci voulaient empêcher un étranger de faire des exorcismes au nom de Jésus (Marc, IX, 39 et Luc, IX, 50) : *Qui n'est pas contre nous est pour nous*. Mais ces deux paroles visent des situations très différentes; l'une est dite à propos d'une lutte ardente engagée par Jésus contre Satan, l'autre avait été prononcée au cours d'un voyage de propagande pacifique.

prendre sept autres esprits plus méchants que lui-même; et rentrant dans l'homme ils y demeurent; et le dernier état de celui-ci se trouve pire que le premier¹. Ainsi sera de cette génération perverse. »

En entendant ces mots, une femme du peuple, la mère probablement du démoniaque guéri, fit un retour sur les tourments que lui avait causés son fils; elle éleva la voix et, dans un élan de gratitude, elle dit : « Heureux le sein qui t'a porté et les mamelles que tu as sucées ». Mais Jésus la reprit vivement : « Heureux bien plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'observent! ».

L'imputation que Jésus n'était qu'un suppôt de Bêelzéboul n'avait pas produit d'effet sur la foule. Mais comme celle-ci augmentait considérablement², les pharisiens qui voulaient l'exciter contre Jésus insistaient auprès de lui pour qu'il fit apparaître quelque signe dans le ciel. S'il était vraiment le fils de Dieu, ainsi qu'il venait de le déclarer au mendiant guéri de sa cécité native, le meilleur moyen pour mettre hors de conteste cette filiation divine n'était-il pas de faire apparaître un prodige céleste?

Deux fois déjà, d'abord à Capharnaüm³, puis plus récemment dans le pays de Dalmanoutha⁴, Jésus avait été sollicité de faire ce miracle; il s'y était refusé. Il opposa un troisième refus aux pharisiens de Jérusalem et leur redit les mêmes paroles sévères qu'il avait adressées à leurs amis de Capharnaüm : « Cette

¹ Luc, XI, 24-26. Cf. MATTHIEU, XII, 43-45.

² Luc, XI, 29.

³ MATTHIEU, XII, 38 et suiv.

⁴ MARC, VIII, 11 et suiv.

génération est une génération mauvaise, elle réclame un signe¹, et aucun signe ne lui sera accordé si ce n'est le signe de Jonas. De même que Jonas (sorti du poisson) fut un signe pour les habitants de Ninive (et les mena à la pénitence²), de même le fils de l'homme sera un signe pour cette génération ». Mais, laissa entendre Jésus, cette génération, à la différence des Ninivites, ne se convertira pas; aussi au jour du jugement suprême elle sera condamnée : « La reine du Midi³ s'éveillera au jour du jugement avec les hommes de cette génération pour comparaître avec eux; et elle sera leur accusatrice : car elle est venue des extrémités de la terre⁴ afin d'écouter la sagesse de Salomon; or il y a ici au milieu de vous plus sage que Salomon (et vous ne l'écoutez pas). Les Ninivites au jour du jugement se relèveront aussi de leurs tombeaux en même temps que les hommes de cette génération, et ils les accuseront également, car ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; or il y a ici plus grand que Jonas⁵ ».

Et pour montrer qu'il avait le devoir de dire ces choses parce qu'elles étaient la vérité, Jésus répéta une sentence que nous l'avons entendu prononcer en plusieurs différentes occasions⁶ : « Personne, après

¹ Σημεῖον, dans le sens de *preuve, signe ou prodige probant*.

² Prophétie de Jonas, chap. i, ii et iii.

³ Troisième livre des Rois, chap. x, 1-10, et Deuxième livre des Paralipomènes, chap. ix, 1-12. La reine nommée par saint Luc reine du Midi est la reine de Saba.

⁴ Des extrémités de la terre (Luc, XI, 31), c'est-à-dire des extrémités de la terre alors connue. Le royaume de Saba était dans le sud de l'Arabie, là où est aujourd'hui l'Yémen.

⁵ Luc, XI, 29-32. Cf. MATTHIEU, XII, 39-42.

⁶ Cette sentence se trouve dans le discours sur la Montagne

avoir allumé une lampe, ne la met dans une cachette ou sous le boisseau, mais il la place sur le lampadaire afin que ceux qui entrent dans la pièce voient la lumière¹ ».

Comme sa rencontre avec le mendiant à qui il avait donné la vue avait été l'occasion du grand rassemblement d'hommes qui l'entourait, Jésus, en montrant probablement le mendiant qui était toujours là près de lui, fit alors sur la cécité et la claire vision une allégorie destinée à prouver que l'homme doit s'attacher à la lumière, c'est-à-dire à la vérité, et la garder avec soin : « La lampe du corps est l'œil. Si ton œil est clair, tout ton corps est lumineux; mais si ton œil ne vaut rien, ton corps est ténébreux². Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne devienne ténèbres. Si donc ton corps tout entier est lumineux, n'ayant aucune partie ténébreuse, alors autour de toi tout sera lumineux, comme lorsque la lampe t'illumine de sa lueur³ ».

Cependant l'heure normale du premier repas de la journée⁴ était arrivée. Un des pharisiens qui se trouvait là pria Jésus de prendre chez lui ce repas; l'invitation n'était pas inspirée par un sentiment gracieux; le pharisien ne voulait recevoir Jésus que pour lui tendre plus facilement des pièges et récolter des

(MATTHIEU, V, 15); puis au milieu de l'enseignement par paraboles, après celle du semeur (MARC, IV, 21 et LUC, VIII, 16).

¹ Luc, XI, 33.

² Les mots grecs employés ici par saint Luc sont à double sens; le mot ἀπλοῦς qui signifie *clair* signifie aussi *sincère*; et le mot πονηρός a le sens de *mauvais*, aussi bien au moral qu'au physique.

³ Luc, XI, 34-36. Le sens de la dernière phrase est controversé.

⁴ Le verbe ἀριστάω, dont se sert saint Luc correspond à notre verbe *déjeuner*.

griefs à faire valoir contre lui devant le Sanhédrin. Jésus percevait à jour les mauvaises intentions du pharisien; d'ailleurs, après les propos enflammés qui avaient été échangés dans la matinée, il était impossible qu'un intérieur pharisien fût pour Jésus un lieu d'hospitalité cordiale. Il accepta néanmoins l'invitation¹; car elle lui donnait l'occasion d'accentuer les leçons morales que depuis son arrivée à Jérusalem il donnait journallement aux cercles pharisiens et ecclésiastiques.

L'hôte de Jésus devait être un homme riche ayant une grande installation, car l'Évangile nous fait voir qu'il avait invité ce jour-là un grand nombre de convives, parmi lesquels il y avait plusieurs docteurs de la loi appartenant à la secte sadducéenne². Et comme Jésus n'avait été rejoint par aucun de ses disciples³, il allait être seul dans une assemblée d'ennemis.

Dès l'entrée dans la maison, il voulut montrer qu'il se mettait au-dessus des observances minutieuses que les pharisiens avaient ajoutées à la loi mosaïque. Tous les invités avaient pris soin de faire les ablutions d'usage avant de pénétrer dans la salle du repas; Jésus, intentionnellement, passa directement de la rue dans cette salle et, sans s'être même

¹ Jésus accepta plusieurs fois des invitations chez des pharisiens malintentionnés. Nous l'avons déjà vu chez Simon de Magdala (LUC, VII, 36 et suiv.); et nous le verrons, plus tard, en Pérée, « mangeant le pain » chez un autre pharisien (LUC, XIV, 1 et 12).

² Luc, XI, 45.

³ Aucune mention n'est faite des disciples dans les chap. viii et ix de saint Jean, ni dans la première partie du chap. x. Et dans saint Luc après l'instruction sur la prière (XI, 1-13), il n'est de nouveau question des disciples qu'au chap. xii, quand Jésus a quitté Jérusalem.

lavé les mains, il alla s'asseoir sur le lit où une place lui avait été réservée.

On se rappelle que, au printemps précédent, à Capharnaüm, Jésus avait pris la défense de certains de ses disciples qui ne s'étaient pas pliés à l'usage rituel du lavement des mains avant le repas¹. Cette fois, lui-même s'exemplait de cette obligation. Le maître de maison remarqua l'infraction, et il s'en étonnait²; car Jésus, qui venait de guérir un démoniaque et d'être serré dans une foule composée d'éléments fort mélangés, avait toutes chances d'avoir été souillé par un contact impur; or la règle pharisaïque était que tout homme revenant du marché ou de toute agglomération populaire devait se baigner avant de se mettre à table³.

Jésus lut dans la pensée de son hôte, et, s'adressant aux pharisiens qui prenaient part au repas, il leur dit :

« Vous autres, les pharisiens, vous nettoyez l'extérieur de la coupe et du plat; mais l'intérieur de vous-mêmes est rempli de rapine et de méchanceté. Insensés! celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans? Mais donnez en aumône le produit de vos rapines⁴ et alors chez vous tout sera pur, la vaisselle comme le cœur⁵. »

¹ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XV, 2 et suiv. Voir plus haut, tome premier, page 425.

² LUC, XI, 58.

³ ΜΑΡΚ, VII, 4 : Καὶ ἀπὸ ἀγορᾶς, ἐὰν μὴ βαπτίσωνται, οὐκ ἐσθλοῦσι, et revenant de l'agora (place publique, marché), s'ils ne se baignent pas, ils ne mangent pas.

⁴ Littéralement : les choses qui sont chez vous, τὰ ἐνὸντα (LUC, XI, 41).

⁵ Littéralement : Et voilà que toutes choses sont pures pour vous, καὶ ἰδοὺ πάντα καθαρὰ ὑμῖν ἐστίν (LUC, XI, 41).

Une autre exagération des pharisiens était d'étendre à toutes les herbes potagères la dîme dont la loi mosaïque frappait les grains et les fruits¹. Peut-être servait-on aux convives quelques-unes de ces herbes pour lesquelles le maître de maison avait payé la dîme; en tout cas, Jésus prit occasion de ces paiements que faisaient les pharisiens pour lancer contre eux une seconde invective : « Malheur à vous, les pharisiens, parce que si vous payez la dîme de la menthe, de la rue et de tous les légumes, vous négligez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait pratiquer ces vertus, tout en n'abandonnant pas ces pratiques accessoires, si vous tenez à elles ».

Puis Jésus reprocha aux pharisiens leur hypocrisie; par leur affectation de piété à laquelle ne correspond pas leur conduite privée, ils trompent les hommes sur la nature des devoirs à remplir et ils peuvent ainsi induire au mal les malavisés; aussi Jésus les compara-t-il à des tombeaux non apparents dont le contact imprime une souillure légale aux hommes qui marchent involontairement sur eux². « Malheur à vous, les pharisiens, parce que vous aimez les sièges en avant dans les synagogues et les salutations honorifiques sur les places publiques. Malheur à vous, scribes et pharisiens, gens hypocrites, parce que vous êtes comme les sépulcres qu'on ne voit pas et sur lesquels les hommes marchent sans le savoir. »

¹ Lévitique, XXVII, 50.

² Nombres, XIX, 16 : « Si quelqu'un dans un champ touche le cadavre d'un homme tué ou mort naturellement, ou bien un de ses ossements, ou son tombeau, il sera impur pendant sept jours ».

Jusqu'alors les sadducéens qui prenaient part au repas n'avaient pas trouvé mauvaises les invectives de Jésus; il ne leur déplaisait pas d'entendre censurer l'étroitesse d'idées des pharisiens leurs rivaux. Mais quand Jésus en arriva à tonner contre l'orgueil et la recherche des honneurs, ils comprirent qu'ils étaient visés eux aussi. Et l'un d'eux, docteur de la loi, prenant la parole, dit à Jésus : « Maître¹, en parlant ainsi, tu nous insultes aussi ».

Jésus ne le nia pas; loin de là; car il reprit : « Et à vous aussi, les docteurs de la loi, malheur! parce que vous imposez aux hommes des fardeaux qu'ils ne peuvent porter, tandis que vous-mêmes ne touchez pas à ces fardeaux d'un seul de vos doigts² ». Puis, faisant allusion à des décisions récemment prises par le Sanhédrin de construire ou de restaurer dans la vallée du Cédron plusieurs monuments funéraires dédiés à la mémoire de prophètes mis à mort par les Hébreux³, Jésus proféra une seconde malédiction contre les docteurs : « Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes tués par vos pères! Vous témoignez en agissant ainsi que vous approuvez les actes de vos

¹ Dans le sens de *maître enseignant*, διδάσκαλε (Luc, XI, 45).

² Luc, XI, 46.

³ L'hypothèse d'une telle décision rendue par le Sanhédrin ne s'appuie en somme que sur ce passage de saint Luc (XI, 47 et 48). On voit, par un passage de saint Matthieu (XXIII, 27), que les Hébreux recrépissaient en blanc les tombeaux détériorés. Nous savons aussi qu'Hérode le Grand, à la suite de la violation du tombeau de David, au sud de Jérusalem (Josèphe, *Antiquités hébraïques*, livre XVI, chap. vii, parag. 1), fit construire à grands frais à l'entrée du caveau un mausolée en pierre blanche; le Sanhédrin fut sans doute associé à la construction de ce mausolée. Cf. *Actes des Apôtres*, II, 29.

pères; eux ont tué les prophètes¹ et vous, en bâtissant des tombeaux à ceux-ci, vous perpétuez le souvenir de ces meurtres². C'est pourquoi la sagesse même de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et de ceux-ci ils en tueront et pourchasseront plusieurs³. Et ainsi il arrivera qu'à cette génération-ci il sera demandé compte du sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis le commencement du monde, à savoir depuis le sang d'Abel⁴ jusqu'au sang de Zacharie qui fut tué entre l'autel des sacrifices et le sanctuaire⁵ ». Et

¹ Le seul meurtre de prophète qui soit raconté dans l'Ancien Testament, tel que nous le possédons, est le meurtre d'urie, fils de Sémeï (JÉRÉMIE, XXVI, 20 et suiv.). Mais, d'après la tradition, Isaïe fut scié entre deux planches sur l'ordre de Manassé, roi de Juda; Jérémie fut lapidé en Égypte par des Juifs; Ézéchiël fut tué en Assyrie par un descendant des rois de Juda, à qui il reprochait d'être passé à l'idolâtrie.

² Le motif de ces constructions était l'hypocrisie ou la superstition. Josèphe (*loco citato*) dit que le monument élevé à David par Hérode était un monument propitiatoire aux mânes de David, qui auraient pu se venger de la profanation du tombeau: τοῦ θεοῦ ἱλαστήριον, pour conjurer la frayeur.

³ Cette citation ne se trouve ni dans le *Livre de la Sagesse*, ni dans aucun autre livre de l'Ancien Testament. Le passage qui s'en rapproche le plus est le suivant, dans JÉRÉMIE, chap. vii, 25 et 26 : « Je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, les envoyant pendant des jours et dès l'aurore; et ils ne m'ont pas écouté, leur oreille ne s'est pas appliquée à ma parole, mais ils ont levé leur cou plus hautainement que n'avaient fait leurs pères ». Cf. *Deuxième livre des Paralipomènes*, XXIII, 19.

⁴ On ne voit pas dans la *Genèse* pourquoi Abel est mis ici au rang des prophètes, à moins que ce ne soit à cause de cette phrase du Seigneur : *La voix du sang de ton frère Abel crie de la terre jusqu'à moi* (*Genèse*, IV, 10).

⁵ Littéralement : *entre l'autel des sacrifices et la maison* (sous-entendu *de Dieu*) (Luc, XI, 51). Saint Matthieu qui mentionne dans d'autres circonstances, le meurtre de ce Zacharie (MATTHIEU, XXIII, 35), dit qu'il fut tué entre l'autel des sacrifices et le sanctuaire (ναός). Voir plus loin chapitre LXIII, page 206. L'identité de ce Zacharie n'a pas été établie d'une manière certaine. Les uns soutiennent qu'il s'agit de

Jésus termina par une troisième malédiction : « Malheur à vous les docteurs de la loi parce que vous vous êtes approprié la clé de la science ; vous n'êtes pas entrés vous-mêmes dans l'édifice, mais vous en avez obstrué la porte devant ceux qui voulaient entrer ».

Après avoir couvert d'imprécations les deux catégories de convives, Jésus ne pouvait s'attarder dans la maison ; il se leva et prit le chemin du Temple, comme s'il voulait aller assister au sacrifice du soir.

Zacharie, fils de Joïada, que le roi Joas fit lapider dans le Parvis des prêtres (1^{er} livre des Paralipomènes, chap. xxiii, 20 et 21 ; JosÈPHE, *Antiquités hébraïques*, livre IX, chap. 2, par. 3) ; ce Zacharie, « ayant été rempli de l'esprit de Dieu », était prophète, fait-on valoir. Mais le mot de saint Matthieu : *vous l'avez assassiné*, ἐφονεύσατε, s'applique mal à une lapidation populaire, et, en outre saint Matthieu précise que ce Zacharie était *fils de Barachie*. Cette appellation fait songer à l'avant-dernier des petits prophètes qui se nommait en effet *Zacharie fils de Barachie* (ZACHARIE, I, 1 et 7) ; et c'est celui-là que d'autres exégètes disent être le personnage mentionné par saint Matthieu et saint Luc. Était prêtre (*Deuxième livre d'Esdras*, XII, 16), il aurait été tué dans le Parvis des prêtres, nous ne savons par qui, ni comment. Ce qui donne consistance à cette opinion, c'est que, d'après des paroles de Jésus lui-même (ΜΑΤΘΕΥ, XXIII, 37, et Luc, XII, 54) un grand nombre de prophètes furent tués dans Jérusalem ; or nous ne connaissons que deux cas de prophètes mis à mort dans Jérusalem, Isaïe et Urie (voir page précédente) et ces deux cas ne font pas un nombre suffisant pour justifier l'imprécation de Jésus contre Jérusalem « qui tue les prophètes » ; il faut donc chercher parmi les autres prophètes des victimes dont la mort put avoir eu lieu à Jérusalem. Enfin, il convient de rapporter une troisième solution donnée à la difficulté : elle est fournie par le *Protévangile de Jacques* (chap. 23 et 24) ; d'après cet écrit, le prêtre Zacharie, père de Jean-Baptiste, aurait été massacré sur l'ordre d'Hérode le Grand près des portes du sanctuaire εἰς τὰ πρόθυνα τοῦ ναοῦ τοῦ κυρίου, et ce meurtre tout récent opposé au meurtre d'Abel, le premier commis dans l'humanité, est mieux approprié que les meurtres déjà anciens des autres Zacharie, pour clore la série visée par Jésus et qui paraît embrasser toute l'histoire juive. Mais le *Protévangile de Jacques* n'est pas un document historique de valeur ; il serait hardi de fonder sur lui seul une affirmation positive.

CHAPITRE XLVII

La journée du 20 octobre 29 (suite).

Tous les convives, tant les pharisiens que les saducéens¹, sortirent de la maison à la suite de Jésus et l'entourèrent tandis qu'il marchait dans la direction du Temple² ; mais ce n'était pas, ainsi qu'on serait porté à le penser, pour se ruer sur lui et se venger des outrages sanglants qu'il venait de leur lancer ; ces hommes, si irrités qu'ils fussent, étaient avant tout, nous l'avons déjà dit, des dialecticiens pointilleux ; plutôt que d'attenter aux jours de Jésus ils cherchèrent encore à le mettre en défaut sur quelque question de doctrine. Ils le pressaient donc de demandes captieuses afin de surprendre dans ses

¹ Les scribes et les pharisiens, dit saint Luc (XI, 55) ; au verset 44 il a déjà employé les mêmes mots, γραμματεῖς καὶ φαρισαῖοι. Au verset 45, au lieu de *scribes*, il a dit *docteurs de la loi*, νομικοί ; mais chez lui ces deux noms se confondent.

² Nous suivons la leçon : Κάκειθεν ἐξεληύοντο αὐτοῦ, ἤρξαντο οἱ γραμματεῖς καὶ φαρισαῖοι θενῶς ἐνέχειν καὶ ἀποστοματίζειν αὐτὸν περὶ πλείονων, et quand il fut sorti de là, les scribes et les pharisiens se mirent à le presser terriblement et à le questionner sur beaucoup plus de choses (Luc, XI, 53). La Vulgate a préféré la leçon beaucoup moins bien appropriée à la situation : *Comme il disait ces choses, les scribes et les pharisiens, etc.*

réponses quelque chose qui pût servir à l'accuser devant le Sanhédrin¹.

Cette tactique sournoise ne pouvait avoir raison de Jésus. Il ne répondit pas directement aux questions qui lui étaient posées ; mais, s'inspirant de divers passages des prophètes, certainement bien connus des pharisiens et des docteurs², il voulut leur faire entendre que, en dépit de leurs prétentions à la science et à l'orthodoxie, ils n'étaient pas de dignes pasteurs du troupeau d'Israël ; lui seul l'était ; eux n'étaient que des intrus.

Comme ses interlocuteurs le serraient de tous côtés, Jésus lançait ses paroles tantôt à droite, tantôt à gauche, selon qu'il voulait atteindre celui-ci ou celui-là ; c'est pourquoi, dans le compte rendu que nous a laissé saint Jean de ces paroles en les groupant en enfilade avec une seule coupure, nous avons à constater des saccades et des répétitions.

« En vérité, en vérité », disait Jésus³, « qui n'entre

¹ Luc, XI, 54.

² JÉRÉMIE, XXIII, 1-4. ÉZÉCHIEL, XXXIV, 1-16; ZACHARIE, XI, 4, 5 et 7. Dans ces passages il est question des mauvais pasteurs qui, au lieu de faire paître les troupeaux du Seigneur, se repaissent eux-mêmes de la chair des brebis ; aussi le Seigneur leur enlève celles-ci, et les rassemble auprès de lui.

³ Saint Jean place ces paroles de Jésus au début du chapitre x de son évangile, sans liaison ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit ; et pour toute indication sur le moment et le lieu où elles furent prononcées, saint Jean nous dit qu'elles provoquèrent une discussion, évidemment en plein air, « parmi les Juifs », et que, dans cette discussion, on alléguait la guérison de l'aveugle de naissance (chap. x, 19-21). Ces points de repère sont suffisants pour permettre une détermination très probable des personnes à qui ces paroles furent adressées et du moment et du lieu où elles furent prononcées. Entre les conjectures faites au sujet de ce chapitre de saint Jean, nous avons choisi celle qui nous a paru répondre le mieux à la vraisemblance.

pas par la porte dans l'enclos des brebis, mais l'escalade par ailleurs, celui-là est voleur et brigand¹, mais celui qui entre par la porte est pasteur des brebis ; à lui le portier ouvre et les brebis écoutent sa voix ; il appelle ses brebis chacune par son nom et il les fait sortir (pour les mener paître). Quand il les a toutes fait sortir il marche devant elles, et les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivraient pas un étranger ; elles fuiraient loin de lui, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers² ».

Les pharisiens et les autres furent étonnés de cette réponse de Jésus ; où voulait-il en venir par cette opposition du vrai et des faux pasteurs ? Les pharisiens connaissaient certes la prophétie d'Ézéchiël sur les mauvais pasteurs d'Israël et sur le pasteur unique qui les remplacerait³ ; mais ils ne pouvaient admettre d'être classés parmi ces mauvais pasteurs et assimilés comme tels à des voleurs et des brigands. Ils feignirent donc de ne pas comprendre et dirent qu'ils ne voyaient pas de quoi Jésus voulait leur parler⁴.

¹ Allusion probable à ce passage de Zacharie (XI, 5) : « Ceux qui ont acquis les troupeaux les tuent impunément ; ceux qui les vendent disent : Gloire au Seigneur, nous sommes devenus riches ! Et les pasteurs des troupeaux n'épargnent pas ceux-ci ».

² JEAN, X, 1-5. Dans le texte de saint Jean ces paroles sont placées plus loin ; mais une opinion qui n'est pas sans valeur veut que saint Jean ait transposé à dessein les paroles de Jésus sur ses brebis pour en faire le préambule de son récit sur le séjour que fera Jésus à Jérusalem pour la fête de la Dédicace du Temple (chap. x). Jésus, en effet, au cours de cette fête, répétera les mêmes paroles sur ses brebis. *Ibidem*, 26-28. Saint Jean, par sentiment d'harmonie, aurait voulu rapprocher les deux discours.

³ ÉZÉCHIEL, XXXIV, 1-23,

⁴ JEAN, X, 6 : 'Ἐκείνοι δὲ οὐκ ἔγνωσαν τίνα ἦν ἃ ἐλάλει αὐτοῖς, mais

Sur cette observation il reprit : « En vérité, je vous dis que je suis la porte des brebis¹. Si par moi quelqu'un entre il sera sauvé; il ira et viendra et trouvera pâturage. Le voleur ne vient que pour voler, égorger et détruire. Moi je suis venu pour que les brebis aient la vie, et l'aient abondamment. Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour les brebis. Mais le mercenaire, comme il n'est pas pasteur et que les brebis ne sont pas son bien propre, abandonne les brebis quand il voit venir le loup, et s'enfuit; et le loup ravit les unes et met en déroute les autres. Or le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se soucie pas des brebis. Moi, je suis le bon pasteur; je connais mes brebis et je suis connu par elles, de même que le père me connaît et que je connais le père. Et je donne ma vie pour les brebis. J'ai aussi d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; et il me faut rassembler ici celles-là², et elles écouteront ma voix et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur³ ».

Tout en parlant Jésus avait peu à peu regagné l'enceinte du Temple. Les cours qu'il avait laissées

ceux-là ne reconnaissaient pas quelles étaient les choses dont il leur parlait.

¹ Ici (JEAN, X, 8) se trouve un verset dont les manuscrits grecs donnent des leçons différentes et dont le sens est controversé : *tous ceux qui sont venus avant moi sont voleurs et brigands; mais les brebis ne les ont pas écoutés. Il ne nous appartient pas de définir le sens de ces mots: Tous ceux qui sont venus avant moi.*

² ÉZÉCHIEL, XXXIV, 15 : « Je retirerai mes brebis d'entre les peuples, je les rassemblerai hors des contrées étrangères et les amènerai sur leur véritable terre; je les ferai paître sur les montagnes d'Israël ».

³ JEAN, X, 16. Cf. ÉZÉCHIEL, XXXIV, 25 : « Je susciterai pour mes brebis un pasteur unique, et il les paîtra ».

vides le matin après l'incident de la femme adultère, s'étaient de nouveau animées; et les visiteurs du Temple, en voyant arriver Jésus escorté de gens qui le harcelaient, eurent leur attention éveillée et vinrent se joindre au groupe. Jésus, traversant le parvis des Gentils, était monté au parvis des Israélites et s'y était arrêté dans cette partie qu'on nommait la Cour des femmes parce qu'elles y étaient admises; c'était en effet l'endroit où se trouvait le trésor¹, c'est-à-dire les treize trones dans lesquels se jetaient les offrandes destinées à l'entretien ou à l'embellissement du Temple, et les femmes étaient, comme les hommes, sollicitées de contribuer à ces œuvres pies².

Voyant grossir le nombre de ses auditeurs, Jésus, sans quitter le sujet qu'il avait choisi, lui donna un caractère plus général; et il s'éleva jusqu'à la prophétie : « Si le père m'aime c'est parce que je donne ma vie (pour mes brebis), mais en vue de la reprendre. Nul ne me l'ôte; je m'en dépouille de moi-même. Pouvoir j'ai de la déposer, et pouvoir j'ai de la reprendre. Tel est le commandement que j'ai reçu de mon père³ ».

Ces paroles mystérieuses donnèrent lieu à de nouvelles discussions dans la foule. Beaucoup, parmi lesquels ceux qu'il avait depuis le matin si vigoureusement semoncés, disaient aux autres : « Il a en lui un démon; il est fou. Pourquoi l'écoutez-vous? » Mais les autres répondaient : « Les propos qu'il tient ne

¹ JEAN, VIII, 20.

² MARC, XII, 41 et suiv.

³ JEAN, X, 17 et 18.

sont pas d'un démoniaque. D'ailleurs, est-ce qu'un démon peut ouvrir les yeux des aveugles¹ ? »

En entendant ces mots qui rappelaient le miracle accompli par lui sur le jeune mendiant, Jésus déclara² : « Je suis la lumière du monde. Qui me suit ne marchera pas dans l'obscurité, mais il aura la lumière de la vie ».

Les pharisiens qui continuaient à le harceler contestèrent aussitôt cette assertion : « Après tout, c'est toi qui rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas probant³ ? » Ces pharisiens se référaient à des paroles qu'à la Pâque précédente Jésus avait prononcées dans le Temple même : « Si c'est moi seul qui me rends témoignage, mon témoignage n'est pas probant⁴ » ; ils croyaient confondre Jésus en alléguant ses propres paroles. Mais il leur riposta vivement ; à la Pâque précédente, il s'était couvert du témoignage de Jean-Baptiste, puis du témoignage de son père céleste consigné dans les Écritures⁵. Aujourd'hui il reconnaît qu'il témoigne, en effet, pour lui-même et il proclame que ce témoignage, bien qu'il soit unique, est pleinement convaincant :

¹ JEAN, X, 19-21.

² Saint Jean place cette déclaration de Jésus immédiatement après l'épisode de la femme adultère (JEAN, VIII, 11 et 12), son texte étant : Πορεύσον καὶ μηκέτι ἀμάρτανε. Πάλιν οὖν ὁ Ἰησοῦς αὐτοῖς ἐλάλησεν ; ce qui est généralement traduit : *Va, et ne pêche plus. Jésus donc leur parla de nouveau.* Traduction erronée, πάλιν ne pouvant avoir ici le sens de *nouveau*, puisque Jésus ne parlait pas aux accusateurs de la femme adultère, mais à celle-ci seule. Le mot πάλιν a ici le sens *ailleurs, en un autre lieu* ; et la traduction correcte du passage est : *Or, Jésus leur parla en un autre endroit.*

³ JEAN, VIII, 13.

⁴ JEAN, V, 31. Voir plus haut, tome premier, page 429.

⁵ *Ibidem*, 33-37 et 39.

« Quoique, en effet, je témoigne pour moi-même, véridique est mon témoignage, car je sais d'où je viens et où je vais. Mais vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais¹. Vous, vous jugez selon la chair² ; moi, pour le moment, je ne juge personne (il n'avait pas voulu le matin même juger la femme adultère)³ ; mais si je jugeais, ma sentence serait juste, parce que je ne suis pas seul ; le père qui m'a envoyé est avec moi. Dans la loi, la vôtre, il est écrit que le témoignage de deux hommes est digne de foi⁴. Or je témoigne pour moi-même et le père qui m'a envoyé témoigne aussi pour moi. »

« Où est ton père ? » demandèrent en se raillant les malveillants qui entouraient Jésus.

Il leur répondit sèchement : « Vous ne connaissez ni moi, ni mon père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon père ». Sur ces paroles dédai-

¹ JEAN, VIII, 14. Cf. JEAN, VII, 28 : Καὶ μὲ οἴδατε καὶ οὐδατε πόθεν εἰμι, et vous me connaissez, et vous connaissez d'où je suis. Nous avons donné à ces paroles prononcées par Jésus trois jours auparavant le sens ironique : *Vous dites me connaître et savoir d'où je suis ?* (Voir tome premier, page 480). En traduisant, comme beaucoup, par la simple forme affirmative, on établit une contradiction entre les deux passages de saint Jean.

² Cinq jours avant, Jésus avait dit aux Juifs : « Ne jugez pas sur l'apparence, mais rendez un jugement équitable » (JEAN, VII, 24). Voir tome premier, page 479.

³ Ce mot de Jésus : *Je ne juge actuellement personne* est conforme à ce qu'il a dit précédemment : *Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui* (JEAN, III, 17) et à ce qu'il dira plus tard : « Je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde » (JEAN, XII, 47). La puissance de juger remise au fils par le père (JEAN, V, 22 et 27) ne s'exercera pas pendant la mission terrestre de celui-ci (JEAN, V, 28 et suiv.).

⁴ Deutéronome, XIX, 15 : « Il ne faut pas qu'un seul témoin se présente contre quelqu'un, quel que soit son péché ou son crime ; c'est sur la parole de deux ou trois témoins que tout sera avéré ».

gneuses, il quitta le parvis des Israélites pour redescendre au parvis des Gentils¹. On le laissa aller librement² ; pourtant il y avait auprès des tronc du trésor des hommes de la police du Temple et les ordres d'arrestation donnés par le Sanhédrin étaient formels. Mais dans l'aspect comme dans la voix de Jésus régnait tant de puissance et de majesté que cette fois encore les bras des policiers furent paralysés. Son heure n'était pas encore venue, nous répète saint Jean³.

En s'éloignant, Jésus redit les paroles mystérieuses qu'il avait prononcées cinq jours auparavant lors de la première tentative faite pour l'arrêter⁴ : « Je m'en vais, et plus tard vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Où je vais, vous ne pouvez venir⁵ ».

La première fois qu'ils avaient entendu cette parole, les Juifs avaient cru que Jésus parlait de quitter la Palestine pour aller vivre au loin parmi les Gentils ; aujourd'hui ils ont une autre idée. « Vaut-il se suicider ? il dit : où je vais, vous ne pouvez

¹ La formule employée par saint Jean montre bien que Jésus quitta l'endroit où il venait de discuter avec les pharisiens : « Il dit ces paroles, dans la trésorerie, enseignant dans le Temple, et personne ne le gêna, parce que son heure n'était pas encore venue » ; après quoi saint Jean ajoute : Ἐἶπεν οὖν πάλιν αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς. Ἐγὼ ὑπάγω, que nous pensons pouvoir traduire : Or, Jésus leur dit en un autre endroit : Je m'en vais. Mais nous convenons qu'ici le mot πάλιν peut signifier de nouveau ; car les paroles que dit Jésus sont une répétition de paroles prononcées cinq jours avant.

² Littéralement : personne ne le foula aux pieds, οὐδείς ἐπάσεν αὐτόν (JEAN, VIII, 20).

³ JEAN, *ibidem*.

⁴ JEAN, VII, 34. Voir tome premier, page 488.

⁵ JEAN, VIII, 21.

venir¹ ». Folle idée dont le seul motif concevable est la fatuité de ces hommes qui partout sur terre, ils s'en faisaient forts, sauraient bien atteindre Jésus ; la mort seule pouvait être un refuge pour lui.

Jésus ne releva pas leur supposition ridicule ; il développa sa pensée sur l'impossibilité où sont ses ennemis d'aller où il va : « Vous êtes d'en bas ; moi je suis d'en haut. Vous êtes du monde ; moi je ne suis pas du monde. Je vous ai donc dit que vous mourrez dans vos péchés ; oui, du moment que vous ne croyez pas que je suis, vous mourrez dans vos péchés² ». Ce mot expressif *Je suis* devait rappeler aux docteurs et à tous les Juifs instruits le mot par lequel le Seigneur avait sur le Mont Horeb notifié à Moïse la transcendance suprême de son être³ ; mais les auditeurs de Jésus ne se rendirent pas compte de cette intention et ils ne comprirent pas que Jésus par ces mots s'affirmait égal au père⁴.

Dans leur inintelligence ils demandèrent avec hauteur à Jésus : « Mais qui donc es-tu ? » — « Depuis le commencement, je ne fais que vous dire ce que je suis⁵ ». Et il ajouta : « J'aurais beaucoup à dire de

¹ JEAN, VIII, 22.

² JEAN, VIII, 23 et 24.

³ Exode, III, 14.

⁴ JEAN, VIII, 27. Οὐκ ἔγνωσαν ὅτι τὸν πατέρα αὐτοῖς ἔλεγεν, ils ne comprirent pas qu'il leur disait le père.

⁵ JEAN, VIII, 25 : Τὴν ἀρχὴν ὃ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν, dès le commencement, ce dont aussi je vous parle. Ces mots énigmatiques ont été interprétés de bien des manières. Nous avons adopté l'interprétation qui a gagné faveur dans ces derniers temps ; elle a l'avantage de bien répondre au contexte ; depuis son arrivée à Jérusalem, Jésus n'avait cessé de proclamer sa divinité ; il s'était nommé successivement *envoyé et fils de Dieu* (JEAN, VIII, 16 et IX, 35), source de l'Esprit-Saint (JEAN, VII, 38-39), lumière du monde (JEAN, VIII, 12), etc.

vous et à condamner en vous; mais celui qui m'a envoyé est véridique, et ce sont les choses que j'ai entendues de lui que je dis au monde. Quand vous aurez exhaussé de terre le fils de l'homme¹, alors vous saurez que je suis ce que je dis être, et que de moi-même je ne fais rien, mais que selon que mon père m'a enseigné, ainsi je parle. Le père qui m'a envoyé est avec moi; il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours les choses qui lui plaisent² ».

Cette réponse fut faite avec une telle autorité que plusieurs des auditeurs en furent émus et par une subite illumination crurent à la messianité de Jésus. Il lut dans leurs pensées et il adressa à ces nouveaux croyants cet encouragement : « Si vous demeurez en ma parole, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous fera libres³ » :

Ces mots n'étaient destinés qu'aux nouveaux croyants; mais les irréconciliables les prirent pour eux-mêmes; ils ne se doutaient pas qu'à côté d'eux plusieurs venaient de faire en silence adhésion à Jésus, et ils crurent que celui-ci, en parlant de la liberté qu'il procurerait à ses disciples, traitait d'esclaves ses adversaires, c'est-à-dire eux-mêmes. Blessés au vif, ils se mirent à crier : « Nous sommes la postérité d'Abraham; nous ne fûmes jamais esclaves de personne. Comment toi peux-tu dire: vous deviendrez libres⁴? »

Ces hommes oubliaient les jours de captivité en

¹ Allusion au crucifiement.

² JEAN, VIII, 28 et 29.

³ JEAN, VIII, 31 et 32.

⁴ JEAN, VIII, 33.

Égypte et à Babylone; d'ailleurs, la plus simple réflexion leur eût fait comprendre que Jésus avait parlé de liberté morale, et non de liberté civile. Mais ces furieux déraisonnaient. Jésus leur tint tête :

« En vérité, en vérité, je vous le dis; quiconque commet le péché est esclave du péché. Mais l'esclave ne reste pas dans la maison pour toujours, le fils y reste. Si le fils vous met en liberté, vous serez effectivement libres. Je sais bien que vous êtes la postérité d'Abraham; mais je sais aussi que vous cherchez à me tuer parce que ma parole n'a pas d'accès en vous. Ce que j'ai vu chez mon père, je le fais; et vous, ce que vous avez vu chez votre père, vous le faites¹ ».

Il semble que ces phrases hachées, quoique saint Jean les ait réunies en une seule tirade, aient été jetées de-ci de-là par Jésus en réponse à des cris partant de divers côtés. Mais le mot de Jésus sur le père, dont s'inspiraient ces hommes, intrigua ceux-ci. « Notre père est Abraham », dirent-ils.

Jésus venait de reconnaître à ces hommes au sens naturel la filiation d'Abraham, il la leur contesta maintenant au sens spirituel : « Si vous étiez enfants d'Abraham vous feriez les œuvres d'Abraham. Or vous cherchez à me faire mourir, moi² qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue près de Dieu; cela, Abraham ne l'eût pas fait. Vous faites les œuvres de votre père³ ».

Il n'y avait plus à s'y tromper; le père que Jésus

¹ JEAN, VIII, 34-38.

² Le texte de saint Jean porte ici le mot *homme* : ἄνθρωπον : Vous cherchez à me tuer, moi homme qui vous ai dit la vérité.

³ JEAN, VIII, 39-41.

attribuait à ces hommes était un personnage malfaisant : « Nous ne sommes pas nés de la prostitution », crièrent-ils, « pour unique père nous avons Dieu ».

Jésus leur répartit : « Si Dieu était votre père vous m'aimeriez ; car c'est de Dieu que je suis sorti pour venir ici. Je ne suis pas venu de moi-même ; c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? Parce que vous n'avez pas la force d'écouter ma voix ». Puis Jésus, dans une attaque impétueuse, dit à ses ennemis : « Vous avez pour père le diable et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il fut homicide dès le commencement du monde, et il ne s'est pas maintenu dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Quand il parle mensongèrement, c'est de son propre fonds qu'il parle, car il est menteur et même le père du mensonge. Mais moi, comme je dis la vérité, vous ne me croyez pas. Qui de vous me convaincra de péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Qui est de Dieu entend les paroles de Dieu. C'est pour cela que vous n'entendez pas mes paroles, parce que vous n'êtes pas de Dieu¹ ».

Pour des pharisiens qui se targuaient d'être les plus purs dans le peuple élu de Dieu, s'entendre traiter de fils du diable et d'être étrangers à Dieu était le plus sanglant des outrages. Ils voulurent rétorquer l'outrage : « N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain² et que tu as en toi un démon³ ? »

¹ JEAN, VIII, 44-47.

² Dans aucun autre passage des évangiles, on ne voit Jésus être traité de Samaritain ; c'est donc une injure accidentelle que lui lancent ici les pharisiens, sans beaucoup en peser la valeur.

³ JEAN, VIII, 48.

Si aux yeux des pharisiens, les Samaritains étaient des objets d'horreur, ils étaient, au contraire, pour Jésus, dignes de compassion et de bienveillance¹. Il laissa donc tomber ce mot qu'il ne considérait en aucune façon comme injurieux ; il releva au contraire l'accusation d'être un suppôt de Satan².

« Non, je n'ai pas de démon en moi. Par mes discours j'honore mon père ; et vous, par les vôtres, vous m'insultez. Moi, je ne recherche pas ma gloire ; il y a quelqu'un qui la cherche pour moi et qui jugera. En vérité, en vérité », ajouta alors Jésus à l'adresse de ceux qu'il avait convaincus ou ébranlés, « si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais la mort³ ».

Ce dernier mot excita chez les pharisiens et les docteurs une profonde dérision. Ainsi Jésus préten-

¹ LUC, IX, 52 et suiv. ; X, 53 et suivants ; XVII, 16 et suivants ; JEAN, IV, 7 et suiv. Les sentiments que nous attribuons à Jésus envers les Samaritains ne sont pas contredits par les recommandations qu'il fit à ses apôtres de ne pas entrer, au cours de leur tournée de prédication, dans les villes des Samaritains (MATTHIEU, X, 5 ; voir tome premier, page 537). Les apôtres n'avaient pas la même mansuétude que leur maître à l'égard des Samaritains : et s'ils étaient allés prêcher chez ceux-ci, leur prédication se serait ressentie de leur malveillance (LUC, IX, 54 ; JEAN, IV, 27).

² Le jour de l'arrivée de Jésus à Jérusalem, le menu peuple groupé dans le parvis des Gentils lui avait dit : *Tu as en toi un démon* (JEAN, VII, 20). Mais nous savons qu'à cette époque, le menu peuple de Palestine était porté à confondre les aliénés et les démoniaques ; et il est possible que ceux qui tinrent le propos à Jésus voulaient seulement lui dire : *tu extravagues, qui cherche à te tuer ?* Au surplus, Jésus n'avait pas répondu à ce propos. Les pharisiens et les docteurs, au contraire, lançaient une imputation raisonnée, et en disant : *Tu as en toi un démon*, ils ne voulaient pas seulement dire : *Tu es un possédé*, mais *tu es toi-même un démon*. Nous avons déjà entendu lancer cette imputation contre Jésus, en Galilée (MATTHIEU, XII, 24 ; MARG, III, 22. Voir tome I, page 318), puis à Jérusalem (LUC, XI, 15 ; voir plus haut, page 17).

³ JEAN, VIII, 49-51. Cf. JEAN, V, 24.

daît au pouvoir d'exempter les hommes de la mort. Ils lui répondirent donc¹ : « Maintenant nous voyons clairement que tu as en toi un démon. Abraham est mort ainsi que les prophètes et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais la mort ? Es-tu plus grand que notre père Abraham qui est mort ? Et que les prophètes, qui sont morts aussi ? Qui donc prétends-tu être ? »

« Si je me glorifiais moi-même de mon pouvoir », répondit Jésus, « ma gloire ne serait rien ; mais c'est mon père qui me glorifie, celui dont vous dites qu'il est votre Dieu. Pourtant vous ne le connaissez pas. Moi, je le connais ; si je disais que je ne le connais pas, je serais semblable à vous, un menteur. Mais je le connais et je garde sa parole. Abraham votre père exulta dans l'espérance de voir arriver mon jour, il l'a vu et s'en est réjoui³ ».

Les Juifs présents ne comprirent pas le sens symbolique des paroles de Jésus ; ils pensèrent que Jésus prétendait avoir conversé face à face avec Abraham, et ils éclatèrent en cris moqueurs : « Tu n'as pas encore cinquante ans⁴ et tu as vu Abraham⁵ ».

« En vérité, en vérité », répondit Jésus, « je vous dit qu'avant qu'Abraham existât, je suis. »

¹ Saint Jean, ici comme plus loin au verset 57, dit *les Juifs* pour désigner les interlocuteurs de Jésus.

² Littéralement : *Que te fais-tu toi-même ?* (JEAN, VIII, 53.)

³ JEAN, VIII, 56.

⁴ Quelques commentateurs ont voulu, de ces mots, tirer la conclusion que Jésus, en l'an 29, approchait de la cinquantaine. Cette conclusion n'est pas justifiée ; les Juifs ont simplement usé d'un chiffre rond pour montrer l'invraisemblance du fait qu'ils croyaient avoir été allégué par Jésus. D'après nous, celui-ci, en octobre 29, était sur le point d'achever sa trente-sixième année.

⁵ La mort d'Abraham remontait à environ deux mille ans.

Cette fois, ils comprirent exactement le langage de Jésus. En affirmant sa préexistence à Abraham et en s'appropriant la déclaration faite par Dieu à Moïse sur le Mont Horeb¹, Jésus se proclamait Dieu et éternel. Les pharisiens et les docteurs tenaient donc le blasphème que depuis le matin ils cherchaient à extorquer de sa bouche². Le *Lévitique* édictait la lapidation contre quiconque blasphémait le nom du Seigneur³. Vite ils firent courir parmi les assistants l'ordre d'exécuter la sentence portée par la loi. Beaucoup, eux-mêmes donnant l'exemple, coururent aux tas de pierres qui avaient été faits dans le parvis en vue des réparations ou des constructions accessoires qui étaient toujours en cours dans le Temple ; déjà, ayant ramassé des pierres, ils se disposaient à les lancer sur Jésus. Mais celui-ci se déroba à leurs coups en se rendant invisible ; il passa au milieu d'eux, sans qu'ils s'en aperçussent, et, quittant le Temple, il alla rejoindre ses disciples pour les emmener au plus vite hors de Judée⁴.

¹ *Exode*, III, 14 : Dieu dit à Moïse : *Je suis celui qui suis*.

² Cf. JEAN, X, 33.

³ *Lévitique*, XXIV, 15 et 16.

⁴ JEAN, VIII, 59 : Ἰησοῦς δε ἐκρύβη καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ ἱεροῦ διελθὼν διὰ μέσου αὐτῶν καὶ παρεῖγεν οὕτως, mais Jésus se cacha et sortit du Temple, ayant passé au milieu d'eux, et il s'éloignait ainsi.

CHAPITRE XLVIII

Premier séjour de Jésus en Pérée.

Quand Jésus, le soir du 20 octobre, rejoignit ses disciples probablement dans l'enclos de Gethsémani, vingt-quatre heures seulement séparaient de l'ouverture du sabbat, et comme Jésus ne voulait pas faire en Judée, où trop de dangers le menaçaient, la halte commandée par la loi du repos, il dut partir de nuit et voyager presque sans interruption de manière à passer le Jourdain et à atteindre Béthabara le lendemain vendredi avant le coucher du soleil¹.

La promptitude avec laquelle se fit ce trajet eut cette conséquence que Jésus et ses compagnons rattrapèrent en chemin une ou plusieurs des caravanes de pèlerins qui étaient parties de Jérusalem

¹ Que Jésus soit, après la fête des Tabernacles, parti pour Béthabara et la Pérée, cela résulte de ce que nous dit saint Jean pour clôturer le récit du séjour suivant que fit Jésus à Jérusalem pour la fête de la Dédicace (JEAN, X, 39 et 40) : « De nouveau, les Juifs cherchaient à tuer Jésus, mais il s'échappa de leurs mains et, de nouveau, il se retira au delà du Jourdain, à l'endroit où Jean avait commencé à baptiser ». Par ces mots l'évangéliste marque bien qu'il y eut, quand Jésus quitta Jérusalem, après la fête de la Dédicace, répétition de ce qui s'était passé, quand il quitta cette ville après la semaine des Tabernacles.

dans la matinée du 20 octobre ; et comme ces gens de province, Galiléens pour la plupart, connaissaient Jésus pour thaumaturge et étaient curieux de le voir de près, ils se mirent à faire route avec lui. Il est possible aussi que dans les localités que l'on traversa et dans lesquelles le nom et la personne de Jésus étaient connus, d'autres curieux se soient adjoints à la troupe. Bref, avant l'arrivée au Jourdain, celle-ci s'était accrue démesurément ; « des dizaines de milliers d'hommes », nous dit saint Luc, « s'étaient rassemblés à l'excès, au point de marcher les uns sur les autres¹ ».

L'hyperbole est audacieuse, mais il en ressort que la presse autour de Jésus fut énorme.

Probablement c'est après l'arrivée à Béthabara que Jésus, faisant allusion très clairement aux diverses péripéties de la journée qu'il venait de passer à Jérusalem seul au milieu d'ennemis, adressa à ses disciples les paroles suivantes ; il semble qu'il y ait en elles comme une nuance de reproche pour l'insouciance dans laquelle s'étaient maintenus les disciples à l'écart de leur maître, tandis qu'il était à la peine dans la ville :

« Gardez-vous d'abord du levain des pharisiens qui est l'hypocrisie² ». (A quoi bon l'hypocrisie ?) « Il n'y a rien de caché qui ne se révèle, rien de caché qui ne

¹ Ἐν οἷς ἐπισυναχθεῖσάν τῶν μυριάδων τοῦ ὄχλου ὥστε καταπατεῖν ἀλλήλους (Luc, XII, 1). *Sur quoi les myriades (dizaines de milliers) de la foule s'étant surassemblées au point de marcher les uns sur les autres, etc.*

² Jésus avait déjà donné ce conseil à ses apôtres quand il avait quitté précipitamment la région de Magdala pour gagner en bateau Bethsaïd Julias (MATTHEU, X, 26 ; MARC, VIII, 15). Voir tome premier, page 447.

se sache. Ainsi ce que vous avez dit dans les ténèbres sera entendu en pleine lumière, et les conversations que vous avez tenues à l'oreille dans les chambres closes seront publiées sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui après avoir tué le corps ne peuvent rien faire de plus contre vous. Mais je vous montrerai qui vous avez à craindre ; craignez celui qui après avoir tué a le pouvoir de jeter dans la géhenne¹ ; oui, je vous le dis, craignez celui-là. Cinq moineaux ne se vendent-ils pas pour deux petits as²? pourtant pas un d'eux n'est ignoré de Dieu. Quant à vous, les cheveux de vos têtes sont tous comptés. Ne craignez donc pas ; vous valez plus que des moineaux, si nombreux qu'ils soient. Je vous le dis, quiconque m'aura avoué devant les hommes, le fils de l'homme l'avouera devant les anges de Dieu ; mais celui qui m'aura renié devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu³ ».

Après cette allusion à l'inertie de ses disciples, Jésus en fit une autre à l'injure que lui avaient faite les pharisiens et les docteurs en le traitant de démon : « Quiconque parle contre le fils de l'homme, il lui

¹ Vallée de Hinnom, où l'on avait autrefois brûlé des victimes humaines, par extension *enfer*.

² Les petits peuples grecs avaient emprunté le module de *l'assarius* romain (ἀσάριον). Cette pièce de bronze valait environ sept de nos centimes. Sa circulation en Palestine, au temps de Jésus, devait être abondante.

³ Tous ces préceptes sont placés par saint Matthieu (X, 26 et suivants) dans les instructions que Jésus donna à ses apôtres quand il les envoya en mission ; mais, comme nous l'avons dit (voir tome premier, page 358), saint Matthieu voulant réunir en un tout complet les diverses instructions données aux apôtres pour leur prédication a pu faire une transposition. Nous suivons ici saint Luc (XII, 2-9).

sera remis : mais à celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pas remis¹ ».

Puis revenant à ses disciples, Jésus leur fit entrevoir les persécutions que pourrait leur attirer leur foi et leur traça la conduite qu'ils auraient alors à tenir : « Lorsqu'on vous traînera comme accusés dans les synagogues, ou devant les autorités et les puissances, ne vous inquiétez pas de quelle manière vous vous défendrez, ni de ce que vous direz ; car l'Esprit-Saint vous enseignera à l'heure même ce qu'il faut dire² ».

Ces paroles étaient destinées aux disciples³, mais la foule qui se pressait autour d'eux les entendait, et un homme qui avait noté le ton de commandement pris par Jésus se dit qu'il y avait pour lui une bonne occasion de faire tourner au profit de ses intérêts pécuniaires l'autorité de Jésus ; il se détacha de la foule et, s'étant approché de Jésus, il lui dit : « Toi qui enseignes, dis à mon frère de partager avec moi l'héritage de mon père ». La requête de cet homme pouvait être fondée en droit⁴, mais Jésus ne voulait

¹ Saint Matthieu (XII, 32) et saint Marc (III, 28) placent des paroles analogues dans la bouche de Jésus quand, à Capharnaüm, les scribes l'accusèrent de chasser les démons par la force de Beelzéboul (voir tome I, page 320). Nous croyons que ces paroles furent en effet dites deux fois, à Capharnaüm dans l'été de 28, et en Pérée dans l'automne de 29 (Luc, XII, 10.)

² Saint Marc place ces paroles plus tard, quand Jésus, sur le Mont des Oliviers, prédit à ses apôtres la ruine de Jérusalem et les persécutions contre les chrétiens (Marc XIII, 9 et suiv.). Saint Matthieu les a placées dans les instructions aux apôtres (X, 17).

³ Saint Luc (XII, 1) précise que la première partie du discours de Jésus s'adressait aux disciples.

⁴ Une opinion très reçue dit qu'il s'agissait d'un droit d'aînesse (*Deutéronome*, XXI, 17).

à aucun degré être juge dans des questions d'argent. Il répondit donc avec hauteur : « Homme, qui m'a constitué sur vous juge ou liquidateur? »

Probablement celui qui avait sollicité Jésus était un homme d'un naturel cupide, car Jésus, s'adressant à la foule¹, poursuivit : « Veillez à vous garder de toute cupidité : un homme a beau être dans l'abondance, sa vie ne dépend pas des biens qu'il possède ». Et pour illustrer cet axiome, Jésus présenta à la foule la parabole suivante :

« Il y avait un homme riche dont la terre avait beaucoup rapporté et il réfléchissait en lui-même, se demandant : Que ferai-je ? car je n'ai pas de place pour rentrer mes récoltes. Et il dit : Voici ce que je ferai. J'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai tous mes produits et tous mes biens, et je dirai à mon âme² : mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années, repose-toi, mange, bois, réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on te redemandera ta vie ; à qui ira ce que tu as ménagé pour toi ? Ainsi en va-t-il de celui qui thésaurise pour lui-même et qui n'est pas riche envers Dieu³ ».

Après avoir relaté cette parabole, saint Luc nous dit que Jésus en fit un commentaire pour ses seuls disciples⁴, ceux qu'il appela alors *le petit troupeau*⁵.

¹ Luc, XII, 15. Εἰπέ δὲ πρὸς αὐτούς : Mais il leur dit. L'évangéliste ne spécifie plus que les paroles sont adressées aux disciples.

² Ψυχῆ, âme (Luc, XII, 19) ; parler à son âme est un hébraïsme signifiant qu'on s'apostrophe soi-même.

³ Luc, XII, 16-21.

⁴ Luc, XII, 22.

⁵ Luc, XII, 52.

Serait-ce que la foule se dispersa après avoir entendu la parabole ? ou ne serait-ce pas plutôt que Jésus fit son commentaire le lendemain ou un des jours suivants, quand il fut seul avec ses disciples ? Aussi bien, quoique saint Luc nous rapporte en grand nombre les enseignements donnés par Jésus durant le séjour d'environ deux mois qu'il fit en Pérée, il ne mentionne aucun nom des lieux qu'y visita Jésus. Il se borne à nous dire que Jésus traversa un certain nombre de villes et de villages¹ et que les jours de sabbat il enseignait dans une des synagogues de la région². Par contre, l'évangéliste note assez soigneusement quelles paroles de Jésus furent adressées à ses seuls disciples, et quelles autres furent dites à la multitude³.

Jésus donc fit à ses disciples sur la parabole de l'homme riche emporté du milieu de ses biens par la mort le commentaire suivant où sont reproduits un certain nombre de passages du Discours sur la Montagne⁴ : « Ne vous inquiétez pas pour votre âme⁵ de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. L'âme est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. Considérez les corbeaux ; ils ne sèment, ni ne moissonnent ; ils n'ont ni celliers ni greniers, et Dieu les nourrit.

¹ Luc, XIII, 22. Διαπορεύετο κατὰ πόλεις καὶ κώμας, il cheminait à travers villes et villages.

² Luc, XIII, 10.

³ Luc, XII, 22, 54 ; XIII, 2, 14, 23.

⁴ MATTHIEU, VI, 25-33.

⁵ Luc, XII, 22. Μὴ μεριμνᾶτε τῇ ψυχῇ ὑμῶν, τί φάγητε, ne vous inquiétez pour votre âme de ce que vous mangerez. L'évangéliste emploie ici à dessein le mot âme pour relater plus étroitement ce commentaire à la parabole dans laquelle le riche apostrophe son âme.

Combien plus vous valez que ces oiseaux! Et qui d'entre vous peut, à force de travail de tête, allonger le cours de sa vie d'une seule coudée¹? Si donc vous êtes impuissants à faire même une très petite chose, pourquoi vous inquiéter des autres? Considérez les lis; ils ne filent ni ne lissent. Cependant, je vous le dis, Salomon lui-même dans toute sa magnificence n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Or si l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui demain sera jetée au four, Dieu la revêt ainsi, avec combien plus de soin Dieu vous vêtira-t-il, hommes de peu de foi! Ne demandez donc pas ce que vous aurez à manger et à boire; et ne vous laissez pas distraire par ces soucis. De toutes ces choses, les nations du monde se préoccupent: mais votre père sait que vous en avez besoin. Cherchez plutôt le royaume de Dieu et tout cela vous sera donné par surcroît. Ne crains pas, petit troupeau; car votre père s'est plu à vous donner le royaume².

«Vendez ce que vous avez et donnez-le en aumônes. On est plus heureux en donnant qu'en recevant³».

¹ Τίς δὲ ἐξ ὑμῶν περιμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πηχῶν ἕνα. Cette phrase se trouve textuellement dans la traduction grecque de l'évangile de saint Matthieu, au milieu du Discours sur la Montagne (voir tome premier, page 280). Nous avons dit alors que le sens qu'on lui donnait autrefois est contestable: *Qui peut ajouter à sa taille une seule coudée?* La nouvelle traduction que l'on donne de cette phrase trouve confirmation dans le verset suivant de saint Luc: Si l'homme est impuissant à changer sa destinée, même de très peu, εἰ οὐτε ἐλάχιστον δύνασθε; accroître sa taille d'une coudée ne peut être considéré comme un changement minime, ἐλάχιστον.

² Luc, XII, 32. Phrase propre à saint Luc.

³ Nous joignons ici, comme s'intercalant bien dans le texte, cette

Faites-vous des bourses qui ne s'épuisent pas avec le temps, un trésor perpétuel dans les cieus, là où le voleur n'approche pas, où le ver ne détruit pas. Car là où est votre trésor, là sera aussi votre cœur¹.

«Que vos reins soient ceints et que vos lampes soient allumées. Agissez comme des hommes attendant leur maître qui va revenir de fêtes nuptiales, ils veillent afin que, lorsqu'il arrivera et frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. Heureux les serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant! En vérité, je vous dis que ce maître se ceindra, et fera mettre ses serviteurs à table et que passant de l'un à l'autre ils les servira lui-même. Qu'il vienne pendant la seconde veille, qu'il vienne pendant la troisième veille² et qu'il les trouve ainsi veillant, heureux ces serviteurs! Sachez, d'ailleurs, que si le maître de maison savait à quelle heure le voleur vient, il veillerait et ne laisserait pas forcer sa maison. Vous aussi tenez-vous prêts parce que le fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas³».

parole de Jésus rapportée dans les *Actes des Apôtres* (XX, 35) sans indication de date et dont il n'y a pas trace dans les évangiles.

¹ Un passage analogue à ces deux dernières phrases se trouve dans le Discours de la Montagne, tel qu'il est reproduit par saint Matthieu (VI, 19-21).

² A la différence de saint Marc qui divise les heures de nuit selon la manière romaine, en quatre veilles (Marc, XIII, 35, ὀψέ, μεσονύκτιον, ἀλεκτοφονία, πρωί, sero, media nox, gallicinium, mane, termes usuels pour désigner les quatre veilles. Cf. MATTHIEU, XIV, 25, et MARC, VI, 48), saint Luc divise la nuit en trois veilles, selon la manière hébraïque; à la fin d'octobre, la seconde veille juive correspondait à peu près à l'espace de temps compris entre nos dix heures du soir et deux heures du matin; la troisième veille à l'espace compris entre deux heures du matin et le lever du jour.

³ Luc, XII, 39 et 40. Ces deux dernières phrases se trouvent dans

Probablement, pendant que Jésus parlait à ses disciples, des curieux en assez grand nombre étaient revenus auprès de lui, mais, comme s'il n'eût pas remarqué leur présence, il avait continué à donner son enseignement. Pierre paraît avoir été surpris de ce que Jésus eût, devant ces personnes étrangères, malveillantes peut-être, représenté un maître, c'est-à-dire se fût représenté lui-même comme disposé à récompenser des serviteurs vigilants en les faisant mettre à table et en les servant lui-même. « Seigneur », demanda donc Pierre, « est-ce à nous, le petit troupeau, que tu adresses cette parabole? ou est-ce à tout ce monde? »

Jésus ne voulut pas faire la distinction que désirait Pierre ; dans sa réponse il mit bien en relief le rôle privilégié départi aux douze apôtres et probablement aux soixante-douze disciples ; mais il fit ressortir que si ce rôle était infidèlement rempli, le châtement serait rigoureux tandis que ceux qui n'ont pas connu les volontés du maître seraient peu punis pour les actes répréhensibles qu'ils auraient commis : « Qui donc est l'intendant fidèle et sage que le maître préposera à sa domesticité pour qu'il donne à chacun en temps opportun sa mesure de pain? Heureux ce serviteur que le maître, quand il viendra, trouvera agissant selon ses ordres! Je vous dis en vérité qu'il le préposera à tous ses biens. Mais si ce serviteur se

l'évangile de saint Matthieu (XXIV, 43 et 44) vers la fin du discours que Jésus, trois jours avant sa mort, fit à ses apôtres, sur le Mont des Oliviers, pour leur annoncer la ruine de Jérusalem et la fin du monde.

¹ Luc, XII, 41.

dit en son cœur : Mon maître tarde à venir ; et s'il commence à battre les esclaves, hommes et femmes, à manger, à boire et s'enivrer, le maître de ce serviteur viendra au jour où celui-ci ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne connaît pas ; et le maître écharpera¹ ce préposé et il le réduira au sort des infidèles². Quant au serviteur inférieur³ qui a connu la volonté de son maître et qui n'a rien préparé ni rien fait pour satisfaire à cette volonté, il sera roué de coups de bâton ; et pour celui qui n'a pas connu cette volonté, s'il a fait des choses dignes de la bastonnade, il ne recevra que peu de coups. Car à celui qui beaucoup a été donné, il sera beaucoup redemandé ; à celui à qui beaucoup a été confié, davantage sera réclamé⁴ ».

Jésus venait d'indiquer par quelques traits que l'infidélité sévirait auprès de lui ; mais il veut que ses disciples sachent que d'autres calamités bien plus douloureuses et plus terribles viendront ; il annonce une nouvelle fois sa passion prochaine et il prédit les persécutions contre les chrétiens avec les divisions dont elles seront cause dans les familles : « Je suis venu jeter du feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il soit déjà allumé? Je dois être baptisé d'un nouveau baptême et combien je suis angoissé jusqu'à ce qu'il ait été accompli ! Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous dis, mais

¹ Luc, XII, 46. Διχοτομήσει, littéralement : coupera en deux.

² Καὶ τὸ μέρος αὐτοῦ μετὰ τῶν ἀπίστων θήσει, et il mettra sa part avec les infidèles.

³ Il y a ici opposition entre l'intendant οἰκονόμος et le serviteur ou esclave δοῦλος. Luc, XII, 42 et 47.

⁴ Luc, XII, 48.

la division. Car désormais s'il y a dans une maison cinq personnes, elles seront divisées, trois contre deux et deux contre trois. Le père sera contre le fils, et le fils contre le père; la mère contre la fille, et la fille contre la mère; la belle-mère contre sa bru et la bru contre sa belle-mère¹ ».

Probablement ces prédications susciterent dans la foule² qui les entendait quelques railleries. Car Jésus lui adressa l'admonestation suivante : « Quand vous voyez un nuage se lever au couchant, vous dites aussitôt : il va pleuvoir ; et il en est ainsi. Et quand vous constatez que Notos (le vent du Midi) souffle, vous dites : il fera chaud, et cela arrive.

« Hypocrites! vous savez interpréter l'aspect du ciel et de la terre, et vous ne savez pas des conjonctures présentes tirer des prévisions³ ! »

Quelque autre incident s'était produit dans la foule, probablement quelque dispute et Jésus avait été prié d'intervenir. Il conseilla aux adversaires de se concilier. « Comment », dit-il, « ne discernerez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste? Lorsque tu vas avec ton adversaire devant le magistrat municipal⁴, fais en sorte en chemin de te dégager de cet adversaire, de peur que celui-ci (après audience du magistrat) ne te traîne chez le juge, et que le juge ne

¹ Luc, XII, 49-53. Saint Matthieu a un passage analogue dans le compte rendu des instructions données par Jésus aux apôtres (X, 34 et 35).

² Saint Luc dit : *les foules* (XII, 54).

³ Luc, XII, 54-56. Jésus avait déjà adressé des paroles semblables aux pharisiens et sadducéens de Magdala qui lui demandaient de faire apparaître un prodige dans le ciel (MATTHIEU, XVI, 2-4). Voir tome premier, page 446.

⁴ Saint Luc dit *archonte*.

te livre au recors et que le recors ne te jette en prison¹. Je te le dis, tu ne sortiras pas de là, que tu n'aies payé jusqu'au dernier lepte² ».

¹ Luc, XII, 58. La phrase est fort obscure : Ὁς γὰρ ὑπάγεις μετὰ τοῦ ἀντιδικίου σου ἐπ' ἄρχοντα, ἐν τῇ ὁδῷ δὸς ἐργασίαν ἀπηλλάχθαι ἀπ' αὐτοῦ, μήποτε κατασύρῃ σε πρὸς τὸν κριτήν, lorsque tu vas avec ton adversaire devant l'archonte, fais effort sur le chemin pour te dégager de lui, afin qu'il ne l'entraîne pas chez le juge. Le juge se confond-il avec l'archonte? Ou est-ce l'archonte dont l'appelé doit se dégager par une entente avec son adversaire, afin de ne pas être envoyé de force par l'archonte chez le juge?

² Lepte, monnaie grecque, valant moins d'un centime.

CHAPITRE XLIX

Premier séjour de Jésus en Pérée (*suite*).

Tandis que Jésus faisait ainsi œuvre de prédication en Pérée, arrivèrent de Jérusalem quelques voyageurs porteurs d'une émouvante nouvelle; le procurateur romain Pontius Pilatus avait fait mettre à mort plusieurs Galiléens, dont il avait, disait-on, « mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices¹ ». Cet événement ne nous est connu que par la mention sommaire qu'en fait saint Luc, mais on peut, avec des chances de dire juste, le reconstituer de la manière suivante :

Quelques Galiléens, après la fête des Tabernacles, étaient restés à Jérusalem afin de s'y acquitter de sacrifices d'ordre privé prescrits par le *Lévitique* pour la purification de diverses souillures². Ces Galiléens devaient être des zélotes, et tandis qu'ils se rendaient au Temple en amenant avec eux des bœufs et brebis destinés à être sacrifiés, ils avaient fait dans les rues de Jérusalem une démonstration séditieuse contre l'autorité romaine. Pilate, venu

¹ Luc, XIII, 1.² *Lévitique*, chap. III et IV.

de Césarée à Jérusalem pour veiller de plus près au maintien du bon ordre dans cette ville pendant la fête des Tabernacles, était demeuré après la fin de cette fête, parce qu'il avait constaté dans la foule une fermentation inquiétante; peut-être avait-il, par exemple, été informé du tumulte survenu dans l'enceinte du Temple le 20 octobre et qui avait failli aboutir à la lapidation de Jésus. Toujours est-il qu'il donna à la cohorte romaine l'ordre de charger sans pitié les Galiléens séditieux, et ceux-ci furent massacrés en un monceau avec les bêtes qu'ils voulaient offrir en sacrifice¹.

Il semble que ceux qui apportèrent de Jérusalem la nouvelle de cet événement exprimèrent l'avis que cette mort n'était pas imméritée, et ils demandèrent à Jésus ce qu'il en pensait².

Jésus profita de cette question pour donner à la foule un nouvel avertissement sur la nécessité d'être toujours prêt à la mort, et de s'y préparer par la

¹ Dire que le massacre eut lieu devant l'autel des sacrifices, tandis que les prêtres immolaient les victimes, est une erreur évidente; seuls les prêtres et les lévites avaient accès à ce lieu sacré; et si, par un sacrilège, des soldats romains y avaient alors pénétré, ce sacrilège, comme celui de Pompée en l'an 64 avant notre ère, serait resté dans la mémoire de tous en Palestine, et aurait été noté par les historiens. Même un massacre exécuté dans les parties publiques du Temple n'aurait pas pu rester sans mention dans tous les écrits du temps parvenus jusqu'à nous. Au contraire, dans le cœur de la ville, les exécutions sommaires sous Hérode, Archélaüs et les procurateurs romains étaient choses si peu extraordinaires qu'on s'explique que celle des Galiléens mentionnée incidemment par saint Luc n'ait pas retenu l'attention des historiens.

² Plusieurs auteurs pensent que cette sédition était celle à laquelle prit part Barabbas et dans laquelle un meurtre (probablement d'un Romain) avait été commis (Marc, XV, 7; Luc, XXIII, 19). Cette opinion n'est pas dépourvue de vraisemblance. (Voir plus loin chapitre LXXII.)

pénitence : « Pensez-vous », répondit-il, « que ces Galiléens, parce qu'ils ont subi une telle mort, étaient particulièrement des pécheurs entre tous les Galiléens ? Non, je vous le dis ; mais vous, si vous ne faites pas pénitence, vous irez comme eux à la perdition¹ ».

Ayant parlé des Galiléens brusquement frappés par la mort, Jésus crut opportun de parler de Hiérosolymitains qui venaient d'être frappés par une mort aussi brusque : « Et ces dix-huit hommes sur lesquels tomba la tour de Siloé et qu'elle a tués, croyez-vous qu'ils fussent particulièrement en faute entre tous les habitants de Jérusalem² ? Non, je vous le dis, mais si vous ne faites pénitence, vous irez comme eux à la perdition ».

Et Jésus, à l'appui de ses paroles, présenta à ses auditeurs la parabole suivante : « Quelqu'un avait un figuier planté dans sa vigne, et il allait y chercher du fruit et n'en trouvait pas. Il dit donc à son vigneron : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier et que je n'en trouve pas. Coupe-le. Pourquoi lui permettre de rendre inutile un coin de terre ? Mais le vigneron répondit : Seigneur, laisse-

¹ Luc, XIII, 3 et 5 : πάντες ὡσαύτως ἀπολεισθε, *tous vous serez perdus de même*. Les traductions qui portent : *Vous périrez (ou mourrez) de même* commettent un contresens ; Jésus ne veut pas dire que les impénitents mourront d'accident ou sous le glaive des soldats, mais que, à l'arrivée de la mort, ils seront aussi peu préparés à la recevoir que l'étaient les Galiléens massacrés sur l'ordre de Pilate, ou les Hiérosolymitains écrasés par l'éboulement d'une tour.

² Nous ne connaissons cet accident que par saint Luc (XIII, 4) et nous ne savons si les dix-huit personnes écrasées étaient des passants ou des ouvriers faisant quelques travaux dans cette tour. On croit que celle-ci faisait partie des remparts de Jérusalem au coin sud-est très voisin de la piscine de Siloé.

le encore cette année ; je creuserai autour de lui et mettrai du fumier comme engrais. Peut-être portera-t-il des fruits ; s'il n'en produit pas, tu le feras couper alors¹ ». Jésus indiquait qu'il avait intercédé pour qu'un peu de répit fût encore accordé à Israël, afin de faire pénitence ; mais l'évangéliste ne nous dit pas si la parabole fut comprise.

Vint un jour de sabbat ; selon sa coutume Jésus se rendit dans une synagogue pour assister à l'office principal ; mais nous ne savons en quel endroit². Dans l'assistance se trouvait une femme qu'« un esprit d'infirmité³ » tenait courbée si bas en avant qu'elle ne pouvait aucunement relever sa tête ; depuis dix-huit ans elle était dans ce lamentable état. Peut-être avait-elle su que Jésus viendrait à cette synagogue et d'elle-même s'y était rendue avec l'espérance d'être guérie par lui ; car, bien que tombée sous le pouvoir d'un esprit infernal, elle était, nous dit saint Luc, restée « fille d'Abraham », c'est-à-dire qu'elle attendait avec foi la venue du Messie⁴.

Jésus la vit ; et aussitôt il l'appela à lui, et, lui imposant les mains sur la tête, il lui dit : « Femme tu es délivrée de ton infirmité ». A ces mots, la femme se redressa tout entière ; et, la tête haute, elle glorifiait Dieu dans la synagogue.

Le chef de la synagogue, pharisien à l'esprit étroit, était indigné de l'intervention de Jésus ; il n'admet-

¹ Luc, XIII, 6-9.

² D'après le verset (Luc, XIII, 15) où il est question de bœufs et d'ânes, ce devait être un centre agricole.

³ Luc, XIII, 11 : Πνεῦμα ἑχρονσα ἀσθενείας, *ayant un esprit d'infirmité* ; l'infirmité était le résultat de la possession diabolique.

⁴ Luc, XIII, 16.

tait pas qu'un jour de sabbat on pût soigner et guérir un malade. Mais il n'osa pas faire directement un reproche à Jésus ; il s'adressa à la femme guérie et à toute l'assistance, et il leur dit : « Il y a dans la semaine six jours pendant lesquels il faut travailler ; venez ces jours-là pour vous faire guérir, et non pas le jour du sabbat ». Mais Jésus releva vivement cette observation.

« Hypocrite ! Chacun de vous, le jour du sabbat ne détache-t-il pas de l'étable son bœuf ou son âne pour le mener boire ? Et cette fille d'Abraham que Satan tenait liée depuis dix-huit ans, il ne fallait pas la délivrer de ses liens le jour du sabbat ? »

Le chef de la synagogue et les autres pharisiens hostiles qui se trouvaient là furent confondus ; la masse de l'assistance, au contraire, était sympathique à Jésus et se réjouissait du bien qu'il faisait¹. Car la guérison de la femme pliée en avant n'était pas un fait unique ; pendant cette tournée dans les bourgs et villages de Pérée, Jésus chassa bien des démons et guérit bien des malades².

Les exhortations que dans les derniers jours Jésus avait adressées aux Péréens, pour qu'ils fissent pénitence, paraissent n'être pas restées sans résultat ; l'enthousiasme pour Jésus était, en tout cas, devenu général parmi eux³, et Jésus, en voyant leurs bons

¹ Certains manuscrits ont ce mot au pluriel. Ceux qui ont le singulier nous semblent plus dignes d'être suivis. Jésus dut avoir, tout d'abord, un mot de réponse à l'adresse propre du chef de la synagogue.

² Luc, XIII, 17.

³ Luc, XIII, 32.

⁴ Luc, XIII, 17 : *Et tout le peuple se réjouissait des choses glorieuses qui se faisaient par Jésus.*

sentiments, se trouva amené à répéter pour eux, touchant le royaume de Dieu, les comparaisons qu'il avait naguère faites à Bethsaïde pour les Galiléens¹ :

« A quoi est semblable le royaume de Dieu ? et à quoi le comparerai-je ? Il est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prit et jeta en terre dans son jardin ; ce grain s'accrut et se transforma en grand arbuste et les oiseaux du ciel s'abritèrent sous ses branches. » — « A quoi encore comparerai-je le royaume de Dieu ? Il est semblable à du levain qu'une femme prit et mêla à trois mesures² de farine, de telle façon que le tout fermentât. »

Jésus cependant avait décidé de retourner à Jérusalem au moment de la fête anniversaire de la Dédicace du Temple ; cette fête, qui commémorait la purification faite dans le Temple après les profanations d'Antiochus Epiphane, se célébrait le vingt-cinquième jour du mois de Kislev et durait huit jours³ ; en l'an 29 elle s'ouvrit le 19/20 décembre. Comme il restait encore à courir quelque temps avant l'arrivée de cette date, Jésus continuait à parcourir les villes et villages du sud-ouest de la Pérée et à y distribuer ses enseignements⁴.

Vers la fin du délai qu'il s'était fixé, Jésus se trouvait un jour dans une localité où il y avait des

¹ MATTHIEU, XIII, 31-35 ; MARC, IV, 30-32.

² Saint Luc dit *trois sata, σάτα τρία*. Le mot grec *σάτον* est un idiotisme palestinien reproduisant le mot hébreu *séah*, en araméen *saatha*, nom d'une mesure valant environ treize litres.

³ *Premier livre des Machabées*, IV, 56-59. — JOSÈPHE. *Antiquités hébraïques*, livre XII, chap. VIII, par. 7.

⁴ Luc, XIII, 22.

pharisiens¹; nous pouvons supposer que c'était un jour de sabbat (le samedi 17 décembre) et qu'il avait, selon son habitude, prononcé une homélie dans la synagogue. Probablement il avait répété l'avis qu'il avait autrefois donné au peuple sur le Mont des Béatitudes dans son grand discours : *Large est la porte et spacieuse est la voie qui conduit à la perdition, et nombreux sont ceux qui passent par elle. Combien étroite, au contraire, est la porte et combien resserrée la voie qui conduisent à la vie; et qu'il en est peu qui les trouvent*² ! Les auditeurs s'émurent de ces paroles, et l'un d'eux se faisant le porte-parole de tous³ demanda à Jésus : « Les hommes sauvés sont-ils donc peu nombreux⁴ ? »

En réponse à cette question, Jésus s'adressant à toute l'assistance dit : « Faites effort pour entrer par la porte étroite; car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer par elle et n'en auront pas la force. Après que le maître de maison se sera levé de son siège pour fermer la porte, vous commencerez, étant restés dehors, à frapper à celle-ci, et à dire : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous. Et il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. Alors vous vous

¹ Peut-être était-ce l'ancienne ville de Betharam (Βηθαρὰμαθος) qui est citée dans les *Nombres* (XXXII, 36) et dans le *Livre de Josué* (XIII, 27) et qu'Hérode Antipas avait reconstruite et nommée Livias en l'honneur de la femme de l'empereur Auguste. Antipas y avait un palais rebâti à la place du palais brûlé de son père, Hérode le Grand (JOSÈPHE, *Guerre juive*, livre II, chap. iv, par. 2).

² MATTHIEU, VII, 13 et 14.

³ La demande est faite par un seul, mais la réponse de Jésus est adressée à tous. Εἶπε δὲ τις αὐτῷ... ὁ δὲ εἶπε πρὸς αὐτούς. *Quelqu'un lui dit... mais il leur répondit.* †

⁴ LUC, XIII, 23 : Εἰ ὀλίγοι οἱ σωζόμενοι; *est-ce que peu sont les hommes sauvés?*

mettez à dire : Nous avons mangé et bu en ta présence, et tu enseignais sur nos places publiques. Mais il dira : Je vous répète, je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous ouvriers d'iniquité. Alors il y aura parmi vous le pleur et le grincement des dents, lorsque vous verrez Abraham, et Isaac, et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu et que vous vous verrez jetés dehors. Et il arrivera des hommes de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi¹, et ils prendront place au festin dans le royaume de Dieu. Et voilà qu'il y aura des derniers qui seront premiers et des premiers qui seront derniers²? »

Les pharisiens de la localité, qui comme tous ceux de leur secte se considéraient comme les premiers dans Israël, prirent pour eux cette annonce de la déchéance que subirait les *premiers*; et comme, d'autre part, ils étaient offusqués du succès qu'obtenait en Pérée la prédication de Jésus, ils se dirent qu'il fallait au plus vite lui faire quitter ce pays. Justement Hérode Antipas était revenu en Pérée où sans doute il avait pris pour sa résidence pendant son séjour la ville de Livias, reconstruite et fortifiée par lui; or cette ville, très voisine du Jourdain, était dans la région que parcourait Jésus. Les pharisiens savaient qu'Antipas avait pris naguère ombrage de Jésus, qu'il avait même tenté de s'emparer de sa personne afin de briser sa popularité³. Quelques-uns

¹ Il est curieux de noter que saint Luc, pour désigner le Nord et le Midi, prend les noms des vents, Borée et Notus : *Il arrivera de Borée et de Notus des hommes*, etc. (Luc, XIII, 29).

² Luc, XIII, 24-27.

³ Luc, IX, 9; Cf. XXIII, 8.

pensèrent qu'en rappelant à Jésus ces souvenirs, ils pourraient le décider à s'éloigner ; et le jour même où celui-ci avait tenu son discours¹, ils vinrent à lui et lui dirent : « Retire-toi de ce pays, car Hérode veut te faire mourir ».

Certainement ces pharisiens noircissaient beaucoup les intentions d'Antipas ; mais ils comptaient par là effrayer Jésus et hâter son départ. Or, sans s'émouvoir, Jésus leur répondit : « Allez et dites à ce renard que je suis ici aujourd'hui et demain chassant les démons et opérant des guérisons ; c'est seulement le troisième jour que j'aurai consommé mon œuvre. Mais il faut que je marche aujourd'hui et demain et le jour suivant, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem² ».

De ces paroles énigmatiques les pharisiens durent conclure que Jésus voulait rester encore deux jours en Pérée pour y faire des exorcismes et des guérisons ; le surlendemain seulement ayant accompli la tâche qu'il s'était donnée, il partirait pour Jérusalem. Dès lors il serait inutile à Hérode de chercher à donner la mort à Jésus ; car Jérusalem se chargerait de tuer en lui un prophète de plus.

Les pharisiens ne pouvaient comprendre la prédiction de Jésus³. Mais, en fait, il est vraisemblable

¹ Ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ, en ce jour même (Luc, XIII, 31). Un manuscrit a même ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ, en cette heure même.

² Nous avons déjà dit (voir plus haut, note de la page 28) qu'en somme l'Écriture mentionne peu de prophètes tués dans Jérusalem ; mais on peut supposer que beaucoup, dont nous ne savons où ils sont morts, furent tués dans cette ville.

³ On croit assez généralement que les trois jours de marche dont parle Jésus se rapportent aux trois voyages qu'il fit encore entre la Pérée et Jérusalem ; celui qui le mena à la fête de la Dédicace ; celui

que Jésus resta encore deux jours en Pérée, poursuivant son ministère bienfaisant ; ce n'est que le troisième jour qu'il se mit en route pour Jérusalem. Comme il n'avait pas l'intention d'assister à l'ouverture de la fête de la Dédicace, mais seulement de paraître au Temple une seule fois en un jour quelconque de la semaine de fête, il lui suffisait de partir de Béthabara le 20 décembre ; et même en voyageant à loisir il arrivait à Jérusalem en temps voulu pour accomplir son dessein¹.

qui le mena à Béthanie, près de Jérusalem, pour la résurrection de Lazare ; et enfin le voyage qui aboutit à la Passion.

¹ Ici se présente dans l'évangile de saint Luc une nouvelle lacune. Du voyage que Jésus va faire à Jérusalem, il ne rapportera rien, sauf la lamentation qu'il proférera sur elle quand il la quittera.

CHAPITRE L

Fête de la Dédicace.

La fête de la Dédicace était loin d'être aussi solennelle que les fêtes de la Pâque et des Tabernacles; aucune prescription n'invitait les hommes à monter à Jérusalem pour la célébrer. Elle consistait, d'ailleurs, beaucoup plus en réjouissances patriotiques qu'en cérémonies religieuses. Aussi les parvis du Temple n'étaient pas, durant cette fête, notablement plus animés que dans les jours ordinaires de l'année, et parmi les visiteurs il n'y avait guère que des habitants de Jérusalem.

Cette circonstance fit que Jésus, qui était beaucoup plus connu dans le monde des pèlerins que dans le petit peuple de Jérusalem, put pénétrer dans l'enceinte du Temple sans avoir de prime abord attiré l'attention. Du reste, comme il n'avait jusqu'alors jamais paru à Jérusalem pour cette fête, personne ne s'attendait à le voir; et comment aurait-on supposé que, après les risques de mort qu'il avait courus deux mois auparavant dans le Temple, il voudrait y revenir si vite?

Il vint seul à Jérusalem, quoique, probablement, il

fût parti de Pérée avec ses apôtres. Il avait dû passer avec eux la nuit sur le Mont des Oliviers; mais quand il en partit le matin, il leur ordonna de ne pas le suivre¹, ils l'attendraient tranquillement comme ils l'avaient déjà fait dans la tragique journée du 20 octobre.

Il faisait froid et le temps était mauvais; Jésus donc ne fit pas halte à ciel ouvert selon sa coutume, dans le parvis des gentils; mais il gagna le portique de Salomon où il était à couvert, et il s'y promenait d'un bout à l'autre². Si peu de monde qu'il pût y avoir sur le parvis, les allées et venues de ce promeneur furent vite remarquées, et quelqu'un reconnut Jésus. Aussitôt des chambres du Temple arrivèrent des docteurs et d'autres personnes hostiles à Jésus³, et venant à lui ils l'arrêtèrent dans sa marche en faisant cercle autour de sa personne⁴.

D'après la question qu'ils adressèrent à Jésus, il semble qu'ils n'étaient pas au courant des dernières déclarations faites par celui-ci sur sa filiation divine et sa préexistence à Abraham⁵. Mais, d'autre part, la

¹ Quelques commentateurs disent que saint Jean suivit Jésus au Temple; certains détails que, dans son évangile, il donne sur les événements survenus à son maître, dénotent, disent-ils, le témoin oculaire. Cette remarque n'est pas probante; saint Jean apprit ces détails de la bouche de Jésus. Son récit de la journée se tiendrait même très mal, si Jésus n'avait pas été laissé seul en face de ses ennemis. Comment, par exemple, les apôtres auraient-ils échappé à la lapidation commencée contre Jésus? Par un miracle? Mais dans ce cas, saint Jean n'aurait pas manqué de le dire, tandis que la conclusion de son récit: *Il s'échappa de leurs mains* ne vise que Jésus seul.

² JEAN, X, 22 et 23.

³ Saint Jean dit: *les Juifs, où Ἰουδαῖοι*, selon sa formule usuelle de dénigrement.

⁴ JEAN, X, 24. *Les Juifs donc l'encerclèrent.*

⁵ JEAN, VIII, 54 et 58.

réponse de Jésus montre qu'en ces gens il reconnut plusieurs de ceux à qui il s'était présenté comme le Bon Pasteur¹.

« Jusques à quand tiendras-tu notre esprit en suspens? » demandèrent avec aigreur ces gens. « Si tu es le Messie², dis-le nous clairement? »

Jésus était bien supérieur à ce qu'était le Messie dans la conception de ces hommes; il s'était révélé comme le vrai Messie à ses apôtres³ et à la Samaritaine dissolue de Sichar⁴, parce qu'ils étaient capables de s'élever au-dessus des idées de royauté terrestre qu'évoquait dans l'imagination juive la personne du Messie; mais il ne voulait pas assumer, devant des hommes qui en travestissaient le sens, ce nom de Messie. « Je vous ai dit qui je suis (le fils envoyé par le père pour dire la vérité au monde)⁵; mais vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon père rendent témoignage de moi⁶. Mais vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix; et je les connais; elles me suivent et je leur donne la vie éternelle. Elles n'iront jamais à la perdition; nul ne les ravira de ma main. Car mon père qui me les a données est plus puissant que tout; et personne ne

¹ La réponse de Jésus : *Vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis* (JEAN, X, 26) se raccorde évidemment à la déclaration faite deux mois avant : *Je suis le bon pasteur; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* (JEAN, X, 11).

² Saint Jean dit à la grecque : *le Christ* (X, 24).

³ MATTHIEU, XVI, 20.

⁴ JEAN, IV, 26.

⁵ JEAN, VIII, 26.

⁶ A la Pâque précédente, Jésus avait, de même, invoqué ses œuvres devant les Juifs pour prouver qu'il était envoyé par le Père (JEAN, V, 36).

peut rien ravir à la main de mon père¹. Or moi et le père nous sommes un ».

A ces mots, les *Juifs* furent outrés de colère. Ainsi Jésus s'identifiait à Dieu! C'était pour eux un intolérable blasphème. Aussi voulurent-ils renouveler la tentative de lapidation qui n'avait pu aboutir le 20 octobre. S'élançant donc hors du portique de Salomon, ils coururent prendre de grosses pierres dans les tas qui étaient érigés sur le parvis, et, les apportant, ils commençaient à en lancer contre Jésus²; mais lui avec calme leur dit : « J'ai fait à vos yeux beaucoup d'œuvres bonnes de par mon père; pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous? »

« Ce n'est pas à cause d'une bonne œuvre que nous te lapidons », ripostèrent les Juifs, « mais parce que tu blasphèmes et parce que étant homme tu te fais Dieu ».

Jésus à ce reproche répondit par l'ironie. Il opposa à ces hommes, toujours si glorieux de leur connaissance approfondie des Écritures, un passage du psaume LXXXI, où Iahvé, parlant à des juges prévaricateurs, les appelle *dieux* et *fils du très haut*³.

¹ JEAN, X, 29. Quelques manuscrits ont une autre leçon; au lieu de : *Ὁ πατήρ μου ὃς δέδωκε μοι μεζίων πάντων ἐστίν, mon père qui me les a données est plus grand que tout*, ils portent : *Ὁ πατήρ μου ὃ δέδωκε μοι μεζιον πάντων ἐστίν, quant à mon père, ce qu'il m'a donné est meilleur (pour moi) que tout*; idée qui se retrouvera dans la prière sacerdotale de Jésus (JEAN, XVII, 2 et 12). Voir pages 260 et 261.

² JEAN, X, 51. *Ἐβάστασαν ὄν πάλιν λίθους οἱ Ἰουδαῖοι ἵνα λιθάσωσιν αὐτόν, les Juifs apportèrent donc de nouveau des pierres pour le lapider.*

³ Psaume LXXXI : « Dieu se tient dans une assemblée des dieux, et il juge ces dieux : Jusques à quand jugerez-vous selon l'iniquité?...

« Moi, j'ai dit : Vous êtes des dieux et fils du Très-Haut, tous; mais vous mourrez comme les hommes ».

« N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit, vous êtes des dieux? Puisque la loi nomme *dieux* ceux à qui la parole de Dieu a été adressée¹ et puisque l'Écriture ne peut être abolie, comment pouvez-vous me dire à moi que le père a sanctifié et envoyé dans le monde : *tu blasphèmes*, parce que j'ai dit : *Je suis le fils de Dieu*? Si je ne fais pas les œuvres de mon père, ne croyez pas en moi; mais si je les fais, quand même vous ne croiriez pas en moi, croyez en mes œuvres, et ainsi vous pourrez apprendre et reconnaître qu'en moi est le Père et que je suis dans le Père ».

Contenus un moment dans leur fureur par les paroles de Jésus sur l'extension qu'avait donnée l'Écriture au sens du mot *dieu*, les Juifs eurent un redoublement de rage en l'entendant se proclamer consubstantiellement un avec Dieu le père. Aussi de nouveau ils essayèrent de l'écraser sous les pierres²; mais Jésus, comme au 20 octobre, s'échappa de leurs mains³, et ayant rejoint ses apôtres il repartit avec eux pour Béthabara.

¹ Il y a dans la Bible d'autres passages où le nom de *dieux* est donné à des hommes, en particulier à des magistrats parce que, selon saint Augustin (*In Johannem*, chap. XLVIII, 9), ils participent à la puissance divine du jugement (*Exode*, XXI, 6; XXII, 9 et 28).

² JEAN, X, 39 : Ἐζήτουν οὖν πάλιν αὐτόν πιάσαι, *ils cherchaient donc de nouveau à l'écraser*. Les traductions françaises qui disent : *ils cherchaient donc à le prendre* méconnaissent le sens du verbe πιάζω, *foiler aux pieds, accabler, pressurer*.

³ Ici saint Jean (X, 39) est moins expressif que pour l'évasion de Jésus le 20 octobre. Il se borne à dire : *Il sortit de leur main et partit*, ἐξήλθεν ἐκ τῆς χειρὸς αὐτῶν καὶ ἀπῆλθε; mais le mot πάλιν qu'il a placé au commencement de la phrase : *ils cherchaient de nouveau à l'écraser*, paraît signifier que l'agression faite contre Jésus à la fête de la Dédicace se termina exactement de la même manière que celle faite le 20 octobre : *Il se cacha et sortit du Temple ayant passé au milieu d'eux, et il s'éloignait ainsi*.

Avant de se remettre en route, tandis que vers la chute du jour il se trouvait sur le Mont des Oliviers, faisant face à Jérusalem, il lança vers elle une lamentation touchante, en même temps qu'une prédiction sur le dernier retour qu'il fera dans cette ville avant sa passion : « Jérusalem, Jérusalem qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes; et vous, Hiérosolymitains, n'avez pas voulu. Votre demeure va vous être abandonnée, à vous-mêmes sans secours. Je vous le dis, vous ne me verrez plus jusqu'à ce qu'arrive le jour où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur¹ ».

Jésus, en effet, ne rentrera plus à Jérusalem que dans le voyage suprême qui le mènera à la mort, et le peuple alors lui fera cortège en chantant un verset du psaume CXVII : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur².

¹ Saint Matthieu place cette lamentation plus tard, pendant la semaine qui précéda la Passion, le dernier jour où Jésus enseigna dans le Temple (MATTHIEU, XXIII, 37-39). Le sens prophétique qu'avait, la première fois qu'elle fut dite, la lamentation, se trouva alors changé en raison des événements survenus dans l'intervalle. La lamentation viserait chez saint Matthieu la future reconnaissance par les Juifs de Jésus comme Messie.

² Psaume CXVII, 26. Littéralement : *Béni soit celui qui vient en nom de Seigneur*, c'est-à-dire *en Seigneur*.

CHAPITRE LI

Deuxième séjour de Jésus en Pérée.

Étant revenu à Béthabara, Jésus ne parcourut pas en tout sens la région avoisinante, comme il avait fait avant la fête de la Dédicace ; sauf les excursions qu'il était obligé de faire pour aller assister aux offices du sabbat dans une synagogue, puisqu'il n'en existait pas à Béthabara, il resta à demeure dans cet endroit¹. Des environs beaucoup de monde vint l'y visiter, les uns pour l'entendre, les autres, probablement plus nombreux, pour chercher remède à leurs maux ; et l'action de Jésus était si bienfaisante que ceux qui avaient en cet endroit connu Jean-Baptiste faisaient entre lui et Jésus une comparaison qui exaltait ce dernier. « Jean », disaient-ils, « n'a fait aucun miracle, mais tout ce qu'il a annoncé sur celui-ci était vrai² ». Et, reconnaissant en Jésus, selon les formules de Jean, *l'agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde*³ et *celui qui baptise en l'Esprit-Saint*⁴, ces hommes

¹ JEAN, X, 40.² JEAN, X, 41.³ JEAN, I, 29 et 36.⁴ JEAN, I, 33.

crurent en la mission divine de Jésus et sans doute reçurent de ses apôtres son baptême¹.

Une veille de sabbat, vu l'absence de synagogue à Béthabara, Jésus avait été obligé, comme nous l'avons dit, de quitter ce lieu pour se rendre dans un centre plus peuplé où il pourrait assister le lendemain aux offices religieux. L'évangéliste ne nous dit pas le nom de ce centre, mais il devait être important, puisqu'il possédait plusieurs magistrats municipaux² et que dans sa population il y avait des pharisiens, même des docteurs de la loi³.

Au sortir de l'office, un des magistrats locaux qui appartenait à la secte des pharisiens⁴ invita Jésus à venir prendre chez lui le repas du jour⁵ et Jésus accepta l'invitation. Assistaient également au repas plusieurs docteurs de la loi et plusieurs pharisiens de la ville ; et tous ces gens observaient Jésus. Probablement ils avaient entendu dire qu'à Jérusalem, pendant la semaine des Tabernacles, Jésus, invité à

¹ JEAN, X, 41.² Saint Luc dit des *archontes* (Luc, XIV, 1).³ Luc, XIV, 3. On a supposé que cette ville était Livias ; mais si l'on adopte cette supposition, il faut lui en ajouter une autre, à savoir qu'Hérode Antipas serait parti de Livias. Jésus, qui désirait ne pas être vu par ce prince, ne serait pas retourné dans une ville où il le savait en résidence.⁴ Saint Luc (XIV, 1) dit : *τις τῶν ἀρχόντων τῶν φαρισαίων*, que l'on traduit d'ordinaire par *un des chefs (archontes) des pharisiens*. Mais cette traduction soulève des objections ; est-ce que les pharisiens pouvaient être assez nombreux dans une petite ville de Pérée pour y former une communauté particulière ayant plusieurs archontes ? On a donc proposé de considérer les mots *τῶν φαρισαίων* non pas comme un complément des mots *τῶν ἀρχόντων*, mais comme une apposition à ces mots ; et l'on traduit : *un des archontes qui était un des pharisiens* ; le style de saint Luc a de telles appositions.⁵ Littéralement : *à manger du pain* (Luc, XIV, 1) ; locution hébraïque.

un repas semblable, avait négligé de faire les ablutions d'usage avant de prendre place à table¹; et ils se demandaient comment il allait se comporter. De fait, il leur ménageait une surprise et une leçon.

Un homme atteint d'hydropisie était entré dans la salle et, tandis qu'on attendait le moment de s'étendre sur les divans pour prendre le repas, cet homme se posta debout devant Jésus. Il est douteux que ce fût un invité; c'était plutôt un homme qui, ayant appris la présence de Jésus, avait conçu l'espoir d'être guéri par lui et avait profité de la grande liberté laissée en pays d'Orient aux passants d'entrer dans un lieu de réunion.

Jésus remarqua cet homme et vit son désir d'être guéri²; le montrant donc aux docteurs de la loi et aux pharisiens, il leur demanda: « Est-il permis de donner des soins à un malade le jour du sabbat? » Peu de jours auparavant, nous avons raconté le fait, le chef d'une synagogue voisine s'était indigné de ce que Jésus eût un jour de sabbat redressé une femme pliée en deux³. Mais ici les pharisiens n'osèrent pas se montrer ouvertement aussi formalistes; ils gardèrent le silence. Comme si ce fût de leur part un acquiescement, Jésus, par des paroles impérieuses, ordonna à l'hydropisie de disparaître⁴, et, l'homme

¹ Voir tome premier, page 425.

² C'est ce qui ressort du texte de saint Luc (XIV, 5): Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ Ἰησοῦς εἶπε πρὸς τοὺς νομικοὺς καὶ φαρισαίους λέγων, et en réponse Jésus s'adressa aux docteurs et pharisiens en disant. Le malade ne paraît pas avoir présenté de requête verbale; c'est donc à son désir muet que répond Jésus.

³ Voir plus haut, page 59.

⁴ Luc, XIV, 4: Καὶ ἐπιλαβόμενος ἰάσατο αὐτόν, mots que l'on traduit généralement: et l'ayant pris par la main, il le guérit. Mais le verbe

ayant été dégagé, il le renvoya à sa demeure. C'était la septième cure faite par Jésus un jour de sabbat¹. Quoique toujours silencieux, les pharisiens étaient choqués de ce que venait de faire Jésus en contradiction aux règles pharisaïques sur le sabbat. Jésus lut dans leurs pensées et il leur dit: « Qui de vous, si son âne² ou son bœuf tombe dans un puits un jour de sabbat, ne l'en retire pas aussitôt? » Les pharisiens du lieu, qui, en vrais paysans, n'avaient plus cure du repos sabbatique dès qu'il s'agissait de ne pas perdre un animal domestique, ne pouvaient cependant dire tout haut que le salut d'un de ces animaux prime en importance le salut d'un homme; ils ne répondirent donc rien à Jésus³.

Le moment du repas était venu. Or, tous ces hommes, docteurs ou pharisiens, coururent à l'envi pour se disputer, sur les divans disposés près de la table, les places réputées honorifiques. Jésus, voyant cette compétition ridicule, prit la parole pour les rappeler à la modestie: « Lorsque tu seras invité à des noces, ne va pas prendre la place d'honneur, de peur que quelqu'un plus considérable que toi n'ait été aussi invité, et que votre hôte à tous deux ne

moyen ἐπιλαμβάνομαι n'a pas le sens de prendre par la main; il signifie au propre saisir avec violence, empoigner; au figuré, entre autres sens, il a celui de réprimander; on traduit donc avec beaucoup plus de chances d'exactitude: et par des réprimandes, il le guérit.

¹ Les six précédentes sont celles du démoniaque érotomane de Capharnaüm, de la belle-mère de Pierre, de l'ataxique de Béthesda, de l'homme à la main desséchée, de l'aveugle-né et de la femme courbée en deux.

² Plusieurs manuscrits, au lieu d'âne ὄνος, disent fils (υἱός). Mais cette seconde leçon ne va pas bien avec le contexte.

³ Luc, XIV, 6.

vienna te dire : Fais place à celui-ci ; et qu'alors toutes les places intermédiaires ayant été prises, tu ne sois obligé à ta confusion de descendre à la dernière place. Mais lorsque tu seras invité, va te mettre à la dernière place, afin que l'hôte, quand il viendra, te dise : Mon ami, monte plus haut. Alors ce sera un honneur pour toi devant les autres convives. Car quiconque s'exalte sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera exalté¹ ».

Le pharisien qui offrait le repas était un glorieux, très friand de satisfactions mondaines ; il voulait avoir chez lui, dans sa ville de province, des convives de distinction et comptait qu'en retour il recevrait de ceux-ci des invitations flatteuses. Jésus connaissait son état d'esprit ; il jugea bon, après l'avis général adressé aux invités, de lui en adresser un particulier pour le ramener à des vues plus saines :

« Lorsque tu donnes à dîner ou à souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, car ils pourraient t'inviter à leur tour et il y aurait échange de gracieusetés. Mais quand tu donnes une réception, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. Et sois heureux ! parce qu'ils n'ont pas le moyen de te rendre ; ta générosité te sera rétribuée à la résurrection des justes² ».

Sur cette prédiction que les repas de charité donnés aux pauvres auraient leur rétribution à la résurrection des justes, un des convives jeta une exclamation dont la portée n'est pas claire : « Heu-

¹ Luc, XIV, 8-11.

² Luc, XIV, 12-14.

reux », dit-il, « celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu ! » Était-ce un vœu sincère ? N'était-ce pas plutôt une moquerie sur la tardive rétribution qu'auraient les gracieusetés faites à des gens incapables de les rendre sur terre ? La réponse que fit Jésus à cet homme¹ tendrait à faire croire que la seconde hypothèse est la juste.

Jésus, en effet, exposa une parabole dont le sens était que, si les hautes classes hébraïques avaient eu le privilège d'être appelées les premières au festin dans le royaume de Dieu, elles en seraient finalement exclues par suite de leur mauvais vouloir à répondre à l'invitation divine, et elles seraient remplacées dans ce royaume par des humbles et des simples.

« Un homme fit un grand souper et il y convia beaucoup de monde. Et l'heure venue, il envoya son serviteur dire aux invités : Venez, car tout est prêt. Et ceux-ci comme de concert commencèrent tous à s'excuser. Le premier lui fit dire : J'ai acheté une terre et j'ai besoin de l'aller voir ; je te prie de me tenir pour excusé. Un deuxième dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les essayer ; je te prie de me tenir pour excusé. Et un autre dit : J'ai pris femme et ne puis venir. Et le serviteur étant revenu rapporta ces excuses à son maître. Alors, irrité, le maître de la maison dit à son serviteur : Va vite sur les places et dans les rues de la ville ; et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles

¹ Saint Luc précise (XIV, 16) que la réponse de Jésus fut particulièrement adressée à l'homme qui avait lancé l'exclamation : *Et Jésus lui dit.*

et les boiteux¹. Et le serviteur, étant allé, revint et dit : Seigneur il a été fait comme tu l'as ordonné; pourtant, il y a encore de la place dans ta salle. Le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies et force les gens à entrer, de façon que ma maison soit remplie. Mais je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été primitivement invités ne goûtera de mon souper². »

Le repas chez le pharisien était terminé et le soleil s'étant couché, le sabbat était clos. Jésus était donc libre de quitter la ville et de retourner à Béthabara. Est-ce durant le trajet de retour que se place l'anecdote racontée ensuite par saint Luc³? Ou faut-il la placer au cours d'une autre excursion faite par Jésus? Il nous est impossible de le déterminer, vu le peu d'éléments fournis à cet égard par l'évangéliste; il se borne à nous dire que Jésus faisait route à pied et que des foules nombreuses l'accompagnaient⁴.

La guérison de l'hydropique ou quelque autre événement de même nature avait enthousiasmé ces foules, et elles s'étaient attachées aux pas de Jésus, comme à ceux d'un thaumaturge puissant de la bienveillance de qui l'on pouvait profiter. Des motifs d'intérêt personnel, et non des sentiments d'attachement dévoué, animaient la plupart de ces gens. Jésus le savait et ne tenait pas à être ainsi suivi par des hommes qui, au premier déboire, n'hésiteraient

¹ Cette liste d'invités est la même que celle donnée par Jésus dans son avis à son hôte.

² Luc, XIV, 16-24.

³ Luc, XIV, 25 et suiv.

⁴ Luc, XIV, 25 : *Et des foules nombreuses marchaient avec lui.*

pas à l'abandonner. Faisant donc halte au milieu de sa route, il se retourna vers cette multitude et lui dit avec une rudesse intentionnellement poussée à l'extrême :

« Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père et sa mère et sa femme et ses enfants et ses frères et ses sœurs et même sa propre âme¹, il ne peut être mon disciple². Et qui ne porte pas sa croix en marchant derrière moi ne peut être mon disciple³. »

Par ces mots, il signifiait que ceux qui voulaient s'attacher à lui devaient s'attendre à des épreuves et des tribulations incessantes; ils auraient à porter leur croix⁴. Aussi, avant de s'attacher à lui, chacun avait le devoir de bien peser sa résolution et de mesurer s'il avait la vigueur et la constance voulues.

¹ Hébraïsme, le mot *âme* étant employé ici comme synonyme du mot *vie*.

² Il est bon de noter que dans les chap. xiv et xv de saint Luc, relatifs à la première partie de ce séjour de Jésus en Pérée, les apôtres ne paraissent pas une seule fois.

³ Saint Matthieu a inséré dans les instructions de Jésus aux apôtres (X, 37 et 38) un précepte analogue : « Qui aime père ou mère plus que moi n'est pas digne de moi; qui aime fils ou fille plus que moi n'est pas digne de moi; qui ne prend sa croix et ne me suit avec elle n'est pas digne de moi ». Mais, comme nous l'avons dit (voir tome premier, page 358), il est fort douteux que dans l'hiver de l'an 29 Jésus ait déjà annoncé à ses apôtres les persécutions et les supplices qui seraient le terme de leur mission. Saint Marc, plus vraisemblablement, fait dire des paroles analogues par Jésus en février ou mars de l'an 30, lorsqu'il est sur le point de quitter la Galilée pour la dernière fois : « Si quelqu'un veut marcher derrière moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et me suive ».

⁴ La croix n'était pas légalement un supplice juif. *Le Pentateuque* n'édicte comme supplices que la lapidation et la pendaison. Mais la domination étrangère introduisit le crucifiement; les Romains l'appliquèrent avec outrance dans la répression des révoltes. Les auditeurs de Jésus avaient donc eu l'occasion de voir des crucifiés, et sans doute aussi des condamnés portant leurs croix, quoique d'ordinaire ce fût l'autorité qui transportât les croix au lieu du supplice.

« Qui d'entre vous désirent bâtir une tour ne s'assied pas auparavant pour calculer la dépense, afin de savoir s'il a de quoi achever cette bâtisse. Car il est à craindre que si, après avoir posé les fondements, il ne peut achever son œuvre, tous ceux qui verront cela ne se mettent à se moquer de lui en disant : Cet homme a commencé de bâtir et il n'a pu achever. Ou encore, quel roi sur le point d'entrer en guerre avec un autre roi ne s'assied d'abord pour examiner s'il sera capable avec dix mille soldats de faire face à l'ennemi qui avec vingt mille s'avance contre lui? Et s'il voit qu'il ne peut pas le faire, il envoie une ambassade à cet ennemi pendant qu'il est encore loin, et demande à faire la paix¹ ».

Par ces exemples, Jésus invitait ceux qui avaient quelque velléité de devenir ses disciples à bien peser leur résolution; et, cela fait, il conclut : « Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut devenir mon disciple² ». Mieux vaut, d'ailleurs, ne pas être disciple du tout que d'en être un mauvais : « Le sel est bon; mais s'il s'affadit, avec quoi l'avivera-t-on? Il n'a plus de force ni pour stériliser la terre, ni pour renforcer le fumier, on le jette au rebut³. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende⁴ ! »

¹ Luc, XIV, 28-32.

² Luc, XIV, 33.

³ Luc, XIV, 34. D'après saint Matthieu (V, 13), Jésus avait déjà porté ce jugement dans le discours sur la montagne : *Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes.*

⁴ Luc, XIV, 35. Cette formule finale a déjà été employée plusieurs fois par Jésus, à Magdala, après l'éloge de Jean-Baptiste (MATTHIEU, XI, 15), après la parabole du semeur (MATTHIEU, XIII, 9, et MARC, IV, 9;

Saint Luc ne nous dit pas quel effet produisit sur la foule cette admonestation sévère de Jésus. Probablement beaucoup se détournèrent de lui, mais l'évangéliste n'en dit rien; sans transition et en sautant, nous semble-t-il, plusieurs jours, il fait apparaître devant nous une tout autre scène.

LUC, VIII, 8), après l'explication de la parabole de l'ivraie (MATTHIEU, II, 43).

CHAPITRE LII

Deuxième séjour de Jésus en Pérée (suite).

La localité où nous retrouvons Jésus était importante; car elle possédait, nous dit saint Luc, un assez grand nombre d'agents du fisc hérodien¹, comme aussi des pharisiens et des scribes; et peut-être fut-ce en raison de cette importance que Jésus s'arrêta là quelques jours pour prêcher.

Ses auditeurs étaient surtout les agents du fisc (*les publicains*, pour nous servir de l'expression consacrée) et des gens que saint Luc nomme *pêcheurs*, c'est-à-dire des gens qui ne suivaient pas régulièrement ou même qui négligeaient absolument les observances religieuses. Continuellement tous ces hommes approchaient Jésus²; et lui, avec affabilité, conversait avec eux, partageait même volontiers leurs repas.

Les pharisiens et les scribes du lieu eurent vite remarqué ce fait, et ils en murmuraient entre eux: « Il accueille avec bienveillance les pêcheurs »,

¹ Luc, XV, 1 et 2. — Peut-être était-ce Livias, d'où Hérode Antipas était parti.

² Ἦσαν δὲ ἐγγίζοντες αὐτῷ πάντες οἱ τελῶναι καὶ οἱ ἁμαρτωλοὶ ἀκούειν αὐτοῦ, *or*, étaient approchant de lui tous les publicains et les pêcheurs afin de l'entendre,

disaient-ils; « il mange même avec eux ». Jésus surprit leurs murmures; et à la première occasion où il les vit réunis (peut-être fut-ce à la synagogue et un jour de sabbat), il leur adressa plusieurs paraboles pour leur montrer quelle joie doit causer aux vrais justes le retour des pécheurs au bien.

Prenant la forme interrogative Jésus leur dit: « Quel homme parmi vous ayant cent brebis et en perdant une ne laisse pas les quatre-vingt-dix neuf autres dans la lande pour courir après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met avec joie sur ses épaules; et quand il est rentré à la maison, il convoque les amis et les voisins, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. De même, je vous le dis, il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence¹ ».

« Ou, quelle est la femme qui ayant dix drachmes et en perdant une n'allume aussitôt une lampe, balaie la maison et ne cherche soigneusement partout jusqu'à ce qu'elle retrouve cette drachme²? Et lorsqu'elle l'a retrouvée, elle appelle ses amies et voisines, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi, je vous le dis, il y a joie parmi les anges de Dieu pour un pécheur faisant pénitence³ ».

¹ Luc, XV, 1-7.

² La mention de la drachme grecque, de préférence au sicle hébreu (*ἀργύριον*), montre que dans le pays où se passe la parabole, la monnaie grecque était courante. Or, tel était bien le cas en Pérée.

³ Les êtres d'une maison pauvre de Palestine expliquent toutes les

Afin de dépeindre encore mieux l'allégresse que doit causer le retour du pécheur et les sentiments avec lesquels on doit l'accueillir, Jésus ajouta une troisième parabole, une des plus connues, celle de *l'Enfant prodigue* : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune des deux dit à son père : Père, donne-moi la part qui me revient de la fortune. Et le père leur partagea le bien. Peu de jours après, ayant ramassé tout son avoir, le plus jeune fils partit pour une région lointaine¹ et il y dissipa tout cet avoir en vivant dans la débauche. Quand il eut dépensé tout ce qu'il avait, survint une grande famine en ce pays, et il commença à être dans le besoin. Il alla donc se mettre en service² chez un des citoyens du pays, et celui-ci l'envoya dans ses champs pour y garder les pourceaux³. Le jeune homme avait un vif désir de se remplir l'estomac avec les caroubes que l'on donnait à manger à ces porcs, mais personne ne lui en donnait. Alors, étant rentré en lui-même, il disait : Combien de gens aux gages de mon père regorgent de pain ! et moi ici je meurs de faim. Je vais partir et aller vers mon père et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et devant toi ; je ne suis plus digne

particularités de cette parabole. Les maisons ayant très peu d'ouvertures extérieures sont fort obscures, d'où la nécessité d'allumer une lampe pour y faire une recherche ; et le sol de ces maisons étant en terre battue, une drachme s'y perdait facilement dans la poussière, d'où nécessité de balayer. Quant au festolement avec les amies et voisins, il n'a rien d'extraordinaire en Palestine où les villageois, vivant beaucoup sur le pas de leur porte, n'ont guère de secrets pour leurs voisins.

¹ On est d'accord pour voir en celle-ci l'Égypte.

² Ἐκκολήθη, littéralement : il se colla à un des citoyens (τῶν πολιτῶν).

³ Suprême épreuve pour un Juif, vu la loi juive sur les impuretés.

d'être appelé ton fils ; fais de moi comme tu fais de tes mercenaires. Et, étant parti, le jeune homme alla à son père. Il était encore loin, quand celui-ci l'aperçut et fut ému jusqu'aux entrailles ; et accourant il jeta ses bras autour du cou de son fils et il l'embrassait tendrement. Le fils alors lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et devant toi ; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

« Et le père commanda à ses serviteurs : Apportez la robe la plus belle et l'en revêtez, mettez un anneau à sa main et des brodequins à ses pieds. Amenez aussi le veau gras et tuez-le ; mangeons et réjouissons-nous. Car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé. Et tous commencèrent à faire réjouissance.

« Cependant le fils aîné était dans les champs. Et comme en rentrant il approchait de la maison, il entendit du chant et des danses ; il appela à lui un des serviteurs et demanda ce que cela voulait dire.

« Le serviteur répondit : Ton frère est revenu et ton père a tué le veau gras parce qu'il a recouvré sain et sauf ton frère. L'aîné s'indigna, et il ne voulait pas rentrer à la maison ; mais le père sortit et l'en pria. L'aîné répondit à son père : Voilà tant et tant d'années que je te sers, et je n'ai jamais durant ce temps transgressé aucun de tes commandements. Pourtant tu ne m'as jamais donné même un cheyreau pour que je fasse bonne chère avec mes amis. Mais parce que ce tien fils qui a mangé son bien avec des prostituées est revenu, tu as tué pour lui le veau gras. Et le père lui répondit : Mon enfant, tu es toujours avec moi et tout ce qui est à moi est à toi, mais il

fallait faire fête et se réjouir parce que ton frère était mort et il revit; il était perdu et il est retrouvé¹. »

Jésus avait répondu aux scribes et aux pharisiens d'une manière qui les réduisait momentanément au silence. Mais les scribes et les pharisiens n'étaient pas seuls à avoir trouvé mauvaise la familiarité témoignée par Jésus aux publicains de la petite ville. Les disciples s'en étaient également étonnés; ils savaient bien que Jésus ne partageait pas l'antipathie de la nation juive contre les collecteurs des impôts hérодиens ou romains²; n'avait-il pas fait entrer un de ceux-ci — en lui changeant son nom, il est vrai — dans le collège apostolique³? et auparavant n'avait-il pas accepté de prendre part à un banquet chez ce futur apôtre en compagnie de tous les publicains de Bethsaïde⁴? Mais, leur profession mise à part, on ne formulait pas de reproches graves contre Lévi et ses collègues locaux, tandis qu'ici les publicains avec qui se commettait Jésus étaient des hommes tout à fait tarés; de multiples accusations d'extorsions, vols et abus de confiance étaient élevées contre eux, et le langage même de Jésus à leur sujet prouve que ces imputations n'étaient pas dénuées de fondement.

¹ Luc, XV, 11-31.

² Il est à noter que Jésus, dans son langage, n'hésite pas à tenir compte de l'antipathie générale portée aux agents du fisc et qu'il emploie le terme *publicain* comme synonyme d'*homme vil et méprisable*: « Qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain » (MATTHIEU, XVIII, 17). « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les publicains ne le font-ils pas? » (MATTHIEU, V, 46).

³ MATTHIEU, X, 3.

⁴ MATTHIEU, IX, 10; Luc, V, 29.

Par des paraboles, Jésus avait exposé aux pharisiens et aux scribes que le pécheur repentant est accueilli avec joie dans le ciel; maintenant, par une autre parabole, il exposera à ses disciples que les plus grands méfaits peuvent être pardonnés si ceux qui s'en sont rendus coupables les rachètent par de bonnes œuvres¹.

« Il était un homme riche qui avait un régisseur, et celui-ci lui fut dénoncé comme dilapidant ses biens. L'ayant cité devant lui, il lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de toi? Rends-moi ton compte de gestion; car tu ne peux plus être mon régisseur. Que ferai-je? dit en lui-même le régisseur, puisque mon maître m'enlève la gestion de ses biens? travailler à la terre², je n'en ai pas la force; mendier, j'en ai honte. Je sais ce que je ferai afin qu'il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons, lorsque j'aurai été destitué de mon emploi. Là-dessus il fit venir l'un après l'autre les débiteurs de son maître: Que dois-tu à mon maître? dit-il au premier. — Cent baths d'huile³. — Et le régisseur lui dit: Reprends ton billet, assieds-toi et écris-en vite un de cinquante ». A un autre il dit ensuite: « Et toi, combien dois-tu? — Cent cors de froment⁴. — Reprends ton billet, et écris-en un autre avec

¹ Cette parabole a été longtemps une pierre d'achoppement pour les commentateurs, mais il nous semble qu'à présent on soit parvenu à une interprétation pleinement satisfaisante. En tout cas celle que nous donnons ici a l'avantage de bien se raccorder aux circonstances.

² Σκάπτειν οὐκ ἰσχύω, *bécher, je n'en ai pas la force* (Luc, XVI, 3).

³ Saint Luc emploie ici les mesures juives; il dit, en grec, ἑκατὸν βάτους. Le *bath* valait près de 39 de nos litres.

⁴ Le *cor* hébreu (κόρος, dit saint Luc en grec) valait trois hectolitres et quelques litres.

quatre-vingts ». Le maître (qui avait appris ces abus de confiance) célébra¹ le savoir-faire de cet homme; car les enfants de ce siècle sont à l'égard de leurs semblables plus avisés en affaires que les enfants de lumière. Et moi je vous dis », poursuivit Jésus, parlant maintenant plutôt aux pharisiens qu'à ses disciples, « faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité², afin que lorsque vous mourrez³, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels⁴ ».

Jésus recommandait aux possesseurs de biens mal acquis d'exercer la charité afin de compenser leurs crimes et de se ménager, dans les pauvres qu'ils secourraient, des introducteurs dans le ciel. Mais, pour qu'il n'y eût pas de méprise sur sa pensée, pour qu'il fût impossible de croire qu'il excusait les vols et les abus de confiance, Jésus ajouta les paroles suivantes : « Celui qui agit scrupuleusement dans les très petites choses est scrupuleux aussi dans les grandes; celui qui est malhonnête dans les petites est malhonnête aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été scrupuleux dans le maniement de la richesse malhonnête, qui vous confiera la véritable richesse? Et si vous n'avez pas été scrupuleux à l'égard du bien d'autrui, qui vous donnera celui qui

¹ Il ne convient pas d'exagérer le sens du verbe ἐπαίνεω.

² Saint Luc, pour dire *richesse*, ne se sert pas ici du mot usuel grec πλοῦτος, mais du mot araméen mamōna que la Vulgate a transcrit en latin *mammona*.

³ Littéralement : *lorsque vous ferez éclipse*, ὅταν ἐκλίπητε; les traductions françaises qui traduisent *lorsque l'argent vous fera défaut* commettent un contresens.

⁴ Luc, XVI, 1-13. D'après saint Luc (XI, 41), Jésus avait déjà à Jérusalem, durant la dernière fête des Tabernacles, exprimé une pensée

est à vous¹? » Et Jésus répéta le précepte qu'il avait énoncé autrefois sur le Mont des Béatitudes : « Nul ne peut servir deux maîtres; en effet, ou bien il haïra le premier et aimera le second; ou il s'attachera au premier et méprisera le second. Vous ne pouvez à la fois servir Dieu et l'argent² ».

Les pharisiens qui écoutaient Jésus étaient « amis de l'argent³ »; ils avaient donc peine à comprendre son dédain pour la richesse et l'opposition inconciliable qu'il élevait entre le service de Dieu et les soins donnés à l'accroissement d'une fortune. Et comme ils se considéraient comme de très fidèles et très zélés observateurs de la loi religieuse, ils se gaussaient des paroles de Jésus⁴.

Il perçut leurs rires; et il riposta, en exposant que paraître juste aux yeux des hommes ne suffit pas, qu'il faut surtout être juste aux yeux de Dieu. Les aumônes faites par ostentation devant les hommes n'ont pas de valeur; elles ne sont pas des actes de vraie charité : « C'est vous-mêmes qui vous justifiez devant les hommes; mais Dieu connaît le fond de vos cœurs. Or telle chose qui est élevée aux yeux des hommes est abominable devant Dieu⁵ ». Mais comment, dirent objecter les pharisiens, déterminer ce qui est abominable devant Dieu? la loi mosaïque que nous observons n'est-elle pas souveraine en ces questions?

semble : *Cependant, faites l'aumône de ce que vous avez, et voilà que toutes choses seront pures pour vous.* Voir plus haut, page 24.

¹ Luc, XVI, 10-12.

² MATTHIEU, VI, 24; Luc, XVI, 13.

³ Luc, XVI, 14.

⁴ Luc, XVI, 14 : Ἐξεμυκτήριζον, ils riaient par le nez.

⁵ Luc, XVI, 15.

« La loi et les prophètes », répondit Jésus, « ont été en vigueur jusqu'à Jean le baptiste ; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé et chacun fait effort pour y entrer. (Mais la prédication de l'Évangile n'abroge pas la loi) ; plus facilement le ciel et la terre disparaîtront que ne tombera de la loi un seul petit trait¹ ». Et comme exemple de ce que peut produire comme précepte moral la combinaison de l'ancienne loi avec l'Évangile, Jésus formula sur l'adultère un précepte qui était tout à fait de circonstance dans un pays où le souverain, ayant renvoyé sa femme légitime, affichait une union incestueuse avec l'épouse divorcée de son demi-frère.

« Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère ; et celui qui épouse une femme répudiée par son mari commet aussi un adultère². »

Nous pouvons croire que ces dernières paroles de Jésus firent cesser les railleries ; les pharisiens, après l'attaque directe contre Antipas leur souverain, étaient devenus sérieusement attentifs. Jésus profita de cette attention pour leur dire une dernière parabole où la vanité de la richesse égoïste et la nécessité de la charité étaient encore plus nettement exposées. C'est la célèbre parabole de l'homme riche et du mendiant Lazare.

¹ Luc, XVI, 17.

² Le Deutéronome (XXIV, 1-4) permettait la répudiation de la femme pour quelque défaut honteux. Mais ce qui devait être exceptionnel dans la pensée de Moïse était devenu d'un usage courant. Quelques semaines plus tard (voir plus loin, pages 127 et suiv.), Jésus détailla l'amélioration apportée par lui à la loi mosaïque en ce qui concerne la répudiation.

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin et qui chaque jour festoyait avec éclat. Et il y avait un pauvre nommé Lazare qui gisait près de la porte du riche et qui était tout couvert d'ulcères ; il désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais personne ne lui en donnait ; et les chiens errants venaient et léchaient ses plaies. Or il advint que le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et il eut de somptueuses funérailles. Et de l'Hadès où il était allé¹, ayant levé les yeux au milieu des tourments, il vit de loin Abraham et dans son sein Lazare. Alors, poussant un appel, il dit : « Abraham, mon père, aie pitié de moi ; dis à Lazare d'aller tremper le bout de son doigt dans l'eau et de venir me rafraîchir la langue ; car je suis torturé dans cette flamme ». »

Et Abraham répondit : « Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens durant ta vie, tandis que Lazare avait les maux ; maintenant, il est ici consolé, et toi tu es torturé. Et, outre cela, il y a entre nous et vous un grand abîme, si grand que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le pourraient, ni non plus ceux de là-bas venir chez nous ». Alors le riche reprit : « Je te prie donc, père, car j'ai cinq frères, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père afin qu'il les avertisse et qu'ils ne viennent pas eux aussi dans ce lieu du tourment ». Et Abraham

¹ Ce terme *Hadès*, synonyme d'*enfer*, est emprunté à la mythologie grecque ; saint Luc et le traducteur de saint Matthieu l'emploient couramment avec le mot *géhénne* (MATTHIEU, XI, 23, et XVI, 18 ; LUC, X, 15).

répondit : « Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent ». Le riche objecta : « Cela ne suffit pas, père Abraham ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence ». — Et Abraham répliqua : « S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, ils ne seront pas persuadés, quand même quelqu'un des morts ressusciterait ».

Par ces derniers mots de la parabole, Jésus, croient la plupart des commentateurs, annonçait qu'il allait incessamment opérer sur un autre Lazare une résurrection qui, en effet, ne convaincra de la réalité de sa divinité aucun des Juifs réfractaires. Malheureusement, saint Luc est tout à fait muet sur les faits qui pourraient mettre cette résurrection en connexion visible avec la parabole du riche et du mendiant Lazare.

Une fois de plus il brise abruptement son récit pour ne le reprendre que plusieurs semaines plus tard, après la résurrection de Lazare.

CHAPITRE LIII

Résurrection de Lazare.

Pendant que Jésus poursuivait en Pérée son œuvre d'évangélisation, son ami de Béthanie, Lazare, était tombé dangereusement malade ; et les deux sœurs de celui-ci, Marthe et Marie, devant la gravité du mal, avaient décidé de recourir à Jésus, comme au seul qui pût réussir à guérir leur frère.

A son dernier passage à Béthanie, alors qu'il revenait de Jérusalem après la fête de la Dédicace, Jésus avait dû voir au moins pendant quelques instants les deux sœurs et il leur avait fait part de son intention de ne pas beaucoup s'éloigner de Béthabara¹. Marthe et Marie savaient donc où trouver Jésus, et en grande hâte elles lui dépêchèrent un messenger porteur de ces paroles : Seigneur, voilà que celui que tu aimes est malade.

Quand il reçut ce message, Jésus était avec ses disciples, et il leur adressa ces paroles mystérieuses : « Cette maladie ne mène pas à la mort,

¹ JEAN, X, 40.

mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le fils de Dieu soit glorifié par elle ». Ces mots furent évidemment rapportés aux deux sœurs à Béthanie par le messager; sur le moment, elles durent en éprouver un bienfaisant réconfort, mais le lendemain leur frère était mort.

Jésus avait eu la prescience de cet événement; et cependant il était, depuis l'arrivée du messager, resté immobile deux jours pleins à l'endroit où il se trouvait. Quand ce délai fut passé, il dit à ses disciples : « Retournons en Judée ». Cette idée d'un retour en Judée épouvanta les apôtres : « Rabbi », dirent-ils, « il y a encore si peu de temps les Juifs voulaient te lapider; et tu veux retourner là-bas! » Jésus leur répondit : « Le jour ne luit-il pas douze heures¹? Si quelqu'un marche durant le jour, il ne trébuche pas, parce qu'il voit la lumière du soleil²; mais s'il marche pendant la nuit, il trébuche, parce qu'il n'a pas de lumière³ ». Par ce langage allégorique, Jésus signifiait que sa vie ne courrait aucun danger tant que ne serait pas écoulé le temps assigné à sa mission sur terre et figuré par les douze heures de jour; quand ce temps de clarté sera écoulé et que viendront la nuit⁴

¹ JEAN, XI, 9. Littéralement : *N'y a-t-il pas douze heures de jour?* On a voulu de cette phrase conclure que la résurrection se passa au moment de l'équinoxe de mars; mais il faut prendre cette parole comme une sorte de proverbe indiquant la moyenne journalière des heures claires pendant toute l'année. La résurrection de Lazare ne peut pas être placée plus tard que le commencement de février.

² Littéralement : *la lumière de ce monde.*

³ Littéralement : *parce que la lumière n'est pas en lui.*

⁴ JEAN, XIII, 30. *Il était nuit, fera remarquer saint Jean, quand Judas accomplira sa trahison.*

et la puissance des ténèbres¹, alors seulement le danger sera réel.

Les apôtres ne comprirent pas le sens de ces paroles qui auraient dû les rassurer; ils crurent que Jésus leur offrait seulement de rompre avec son habitude de faire des courses de nuit, particulièrement dangereuses dans les défilés alors infestés de bandits qui séparent Jéricho de Béthanie; mais ce n'étaient pas les attaques nocturnes des bandits que redoutaient les apôtres, c'étaient l'animosité et la rancune des Juifs hiérosolymitains acharnés contre leur maître; c'est pourquoi leurs répugnances contre le retour en Judée restaient aussi vives.

Jésus alors leur donna un motif qui devait couper court à toutes leurs objections : « Lazare, notre ami, s'est endormi, je vais pour le réveiller », c'est-à-dire Lazare est mort, je vais le ressusciter. De nouveau, les disciples se méprirent sur le sens des paroles de Jésus; ils crurent qu'il parlait d'un sommeil réparateur : « Seigneur », dirent-ils, « s'il dort il sera sauvé »; dès lors, pourquoi aller à Béthanie auprès d'un malade qui revenait naturellement à la santé²?

Jésus les tira de leur erreur : « Lazare est mort », leur dit-il nettement; « et à cause de vous pour que vous croyiez, je me réjouis de n'avoir pas été présent au moment de sa mort. Mais allons auprès de lui ». Sur ces mots, un des douze apôtres, Thomas,

¹ LUC, XXII, 53. Au moment de son arrestation, dans la villa de Gethsémani, Jésus dira à ses ennemis : *Voici votre heure et la puissance des ténèbres.*

² JEAN, XI, 12.

eut l'intuition que Jésus voulait rappeler Lazare à la vie, comme il avait rappelé le jeune homme de Naïn et la fille de Jaïr. Il y avait là une grande œuvre à faire devant laquelle toutes les craintes humaines devaient s'effacer. « Allons, nous aussi, en Judée¹ », dit Thomas à ses compagnons, « et mourons avec lui ». Tous dès lors furent prêts à suivre Jésus.

Ces pourparlers avaient pris du temps; en outre, Jésus fit assez lentement le trajet de Béthabara à Béthanie; bref, quand il arriva en vue de ce village, il y avait déjà quatre jours que le corps de Lazare était dans le tombeau².

Jésus envoya en avant un messenger, probablement un des apôtres, pour prévenir de son arrivée les deux sœurs. Celles-ci étaient dans leur maison, où elles avaient la visite d'un grand nombre d'amis ou de simples personnes de connaissance qui étaient venus de Jérusalem et des environs pour leur donner des témoignages de sympathie et des consolations³. Parmi ces visiteurs il y avait beaucoup de sanhédrites ou de Juifs hostiles à Jésus⁴. Au milieu de cette affluence, Marthe, en raison de son caractère positif,

¹ JEAN, XI, 16. De ce mot de Thomas et des craintes si vives qu'éprouvaient les apôtres, on a pu conclure que Jésus était allé sans eux en Judée pour la fête de la Dédicace. L'hypothèse est soutenable.

² JEAN, XI, 39

³ JEAN, XI, 19. Le texte grec a ici une précision singulière : Καὶ πολλοὶ ἐκ τῶν Ἰουδαίων ἐληλύθεισαν πρὸς τὰς περὶ Μάρθαν καὶ Μαρίαν, et beaucoup d'entre les Juifs étaient venus vers les femmes qui étaient autour de Marthe et de Marie. D'après ce texte, Marthe et Marie, retirées dans une pièce où n'étaient admises que les femmes, auraient, par l'intermédiaire de celles-ci, communiqué avec les sanhédrites et autres Juifs notables qui leur apportaient des condoléances.

⁴ Saint Jean dit : beaucoup d'entre les Juifs, πολλοὶ ἐκ τῶν Ἰουδαίων.

n'oubliait pas son rôle de maîtresse de maison et prêtait attention à chaque visiteur, tandis que Marie, abîmée dans sa douleur, ne remarquait guère ce qui se passait autour d'elle. Ce fut donc à Marthe que fut communiqué le message de Jésus.

A peine eut-elle appris que celui-ci était à l'entrée du village, elle quitta précipitamment la maison sans avertir même sa sœur et courut, guidée par l'apôtre, à l'endroit où se tenait Jésus. Dès qu'elle fut près de lui elle prit la parole pour lui dire : « Seigneur, si tu avais été présent, mon frère ne serait pas mort; mais même maintenant je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera ». En parlant ainsi, elle avait certainement l'espoir que Jésus pourrait d'une manière quelconque rappeler encore Lazare à la vie.

La réponse brève que lui fit Jésus la décontenança; car par sa forme elle contrastait avec le ton affectueux familier qu'il avait accoutumé de prendre avec elle et sa sœur : « Ton frère ressuscitera », lui dit Jésus. « Oui », répondit-elle avec désillusion. « Je sais qu'il ressuscitera dans la résurrection générale au dernier jour¹. » Elle devait avoir été instruite naguère par Jésus lui-même des conditions dans lesquelles, à la fin du monde, aurait lieu la résurrection universelle des hommes².

¹ JEAN, XI, 24. Marthe peut, par ces mots, avoir visé la prophétie de Daniel (XII, 2) : « Et en masse, ceux qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront; les uns pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre ». Mais il est plus probable que Jésus, dans ses entretiens avec Marthe, Marie et Lazare, leur avait fait sur la résurrection et le jugement dernier des révélations semblables à celles qu'il fera à ses apôtres trois jours avant sa mort (MATTHIEU, XXV, 31 et suiv.). Voir plus loin, pages 224 et 225.

² Le verset 40, où Jésus rappelle à Marthe une parole qu'il lui a

« Je suis la résurrection et la vie », reprit Jésus : « qui croit en moi, quand même il mourrait, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra pas de toute éternité. Crois-tu cela? » — « Oui, Seigneur », répondit Marthe, « je crois depuis longtemps¹ que tu es le Christ le fils de Dieu, celui qui vient dans le monde². »

Jésus invita alors Marthe à aller chercher Marie ; et Marthe retourna vite à la maison où sa sœur était restée assise et perdue dans une immobilité contemplative³. Elle révéilla celle-ci de sa torpeur⁴, et, la prenant à l'écart afin de ne pas trahir à des gens malintentionnés la présence de Jésus⁵, elle lui dit : « Le maître⁶ est là ; il t'appelle ».

A ces mots, Marie se reprit complètement et courut vite avec sa sœur à l'endroit où celle-ci avait laissé Jésus. Les visiteurs qui étaient dans la maison, cherchant à reconforter Marie, ne furent pas très surpris en la voyant faire un mouvement d'énergie et sortir rapidement : « Elle va au sépulcre pour

dite et qui n'est rapportée nulle part dans l'Évangile, montre qu'il y avait eu entre eux des entretiens dont nous ne connaissons ni les circonstances, ni les sujets : *Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu?* (JEAN, XI, 40.)

¹ Πενήστευκα, j'ai cru, dit Marthe, et non πιστεύω, je crois (JEAN, XI, 27).

² JEAN, XI, 27 : Ὁ εἰς τὸν κόσμον ἐρχόμενος, celui qui vient dans le monde. Ce titre, appliqué au Messie, est conforme à divers passages de l'Évangile de saint Jean (I, 10 et 11 ; III, 17 et 19 ; V, 43) ; Marthe devait l'avoir appris de la bouche même de Jésus.

³ JEAN, XI, 20.

⁴ C'est ce qu'indiquent le mot ἐφώνησε, elle interpella Marie, et le mot ἐγείρεται, Marie s'éveille (JEAN, XI, 28 et 29).

⁵ C'est ce que nous semble signifier le mot λάθρᾳ, en cachette ; mais beaucoup traduisent : à voix basse.

⁶ Ὁ διδάσκαλος, celui qui enseigne.

pleurer », dirent-ils, et ils la suivirent. Mais leur surprise fut, au contraire, très grande quand ils aperçurent Jésus ; cette rencontre était pour eux tout à fait imprévue, et ils se demandaient ce qui allait se passer.

Marie cependant était tombée aux pieds de Jésus et lui répétait la plainte de Marthe : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort¹ ». La douleur de Marie était si éloquente et ses lamentations si poignantes, que les Juifs qui l'avaient suivie furent saisis d'attendrissement et se mirent à se lamenter eux aussi sur la mort de Lazare. Quant aux sentiments qui agitérent alors Jésus, l'évangéliste les exprime par ces mots : « Il frémit en esprit et se troubla volontairement² ». Puis il demanda aux deux sœurs : « Où l'avez-vous mis? »

« Seigneur », répondirent-elles, « viens et vois ». Alors Jésus versa silencieusement des larmes³. Ce que voyant, les Juifs dirent : « Voyez comme il le chérissait ! » Mais quelques-uns d'entre eux ajoutèrent : « Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle⁴ ne pouvait-il pas faire en sorte que celui-ci ne mourût pas? »

¹ Les formules employées par les deux sœurs ne sont pas exactement pareilles dans le texte grec ; mais il est oiseux de chercher à tirer de différences aussi légères un sens particulier à chacune des deux phrases.

² JEAN, XI, 33 : Ἐνεθριμύσατο τῷ πνεύματι καὶ ἐτάραξεν ἑαυτόν. — Nous ne nous risquons pas à donner une interprétation à ces mots ; ils ont été très diversement expliqués ; la question touche à l'union hypostatique et est du domaine du dogme.

³ JEAN, XI, 35. Ἐδάκρυσεν ὁ Ἰησοῦς, Jésus eut des larmes. L'évangéliste fait une opposition entre les larmes silencieuses de Jésus et les pleurs bruyants de Marie et des Juifs, κλαίουσαν et κλαίοντας (XI, 35).

⁴ Il s'agit, c'est clair, de l'aveugle de naissance guéri à Jérusalem, à proximité de Béthanie.

De nouveau frémissant en lui-même¹, Jésus marcha vers le sépulcre. Celui-ci avait été ménagé dans une grotte naturelle, et une grande pierre en bloquait l'entrée. « Otez la pierre », commanda Jésus. Des hommes du village attirés par la curiosité s'étaient adjoints au petit groupe des parents et amis²; déjà ils commençaient à bouger la pierre³ quand Marthe intervint. Elle avait fait la réflexion que, sans doute par crainte de contagion, l'on avait enseveli très vite son frère et que les opérations d'embaumement avaient, par conséquent, été très réduites; elle s'avança donc et dit à Jésus : « Seigneur, il a déjà de l'odeur; car c'est le quatrième jour ».

Jésus la reprit vivement : « Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu? » Marthe ne fit plus d'opposition et la pierre fut déplacée. Alors Jésus levant les yeux vers le ciel fit une prière et dit : « Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé. Je savais bien que toujours tu m'exauces; mais à cause de cette foule qui est ici à l'entour, j'ai parlé⁴, afin qu'ils croient que tu m'as envoyé! » Puis se penchant dans l'orifice du sépulcre, Jésus, d'une voix forte, cria : « Viens ici, dehors! » Et l'on vit le mort se relever de sa couche funèbre et sortir lentement du caveau.

Il avait les pieds et les mains entourés de bande-

¹ Cette nouvelle émotion de Jésus était-elle causée par la remarque qui venait d'être faite sur son inaction à l'égard de Lazare?

² Jésus, un peu plus loin (XI, 42), va parler de la foule qui l'entoure, τὸν ὄχλον τὸν περιστάσας. Cf. JEAN, XII, 17.

³ On peut aussi supposer que Jésus donna l'ordre aux apôtres.

⁴ JEAN, XI, 42. La parole à laquelle Jésus fait allusion doit être la prière qu'il adressa au Père; mais saint Jean ne nous en a pas dit les termes.

lettes aromatisées, et son visage était couvert d'un suaire, de sorte que sa marche était fort gênée. « Déliez-le et laissez-le aller librement », ordonna Jésus. On enleva donc à Lazare ses bandelettes et il fut remis à ses sœurs.

Incidemment nous retrouverons un peu plus tard Lazare rentré dans le mouvement social¹; mais pour le moment, saint Jean, qui est le seul évangéliste à nous avoir raconté sa résurrection, ne nous dit rien de son retour chez ses sœurs, ni non plus de ce que fit Jésus après cet éclatant miracle; saint Jean note seulement deux des conséquences immédiates de cet événement. Beaucoup parmi les Juifs qui étaient venus de Jérusalem pour apporter des condoléances à Marthe et Marie, furent, à la suite de ce qu'ils avaient vu, pleinement convaincus de la messianité de Jésus². Les autres, au contraire, se refusant à cette conviction, allèrent à Jérusalem raconter à des pharisiens, membres du Grand Conseil, la résurrection qu'avait opérée Jésus, mais en la présentant comme une œuvre de magie noire. C'était la reproduction de l'ancienne imputation : Il est un suppôt de Béelzéboul.

Là-dessus ces pharisiens se mirent d'accord avec les princes des prêtres pour que le Grand Conseil fût immédiatement convoqué; et celui-ci, selon la tradition, se rassembla dans une maison de campagne que possédait le grand prêtre Caïphe sur une colline située au sud de Jérusalem, colline qui en suite de cette réunion a gardé jusqu'à nos jours le nom de Mont du Mauvais Conseil.

¹ JEAN, XII, 2.

² JEAN, XI, 45.

Personne, dans la réunion, ne paraît avoir contesté le fait de la résurrection; les témoins oculaires étaient trop nombreux, et leurs témoignages trop concordants. Mais ce pouvoir miraculeux que tous reconnaissaient en Jésus était pernicieux; il était donc urgent de l'anéantir. « Que faisons-nous? » disaient ces hommes, « depuis près d'un an nous cherchons à faire mourir Jésus¹ et nous n'avons pas encore réussi à nous assurer de sa personne! Et pendant ce temps il fait de nombreux prodiges. Si nous le laissons libre de continuer ainsi, tout le peuple croira en lui (et on le proclamera roi²). Alors les Romains viendront et ils ruineront notre ville³ et notre nation. »

Mais, s'ils prévoyaient le danger d'une intervention romaine, les sanhédrites n'étaient pas d'accord sur les moyens de la conjurer. Plusieurs, semblait-il, reculaient devant l'idée d'un meurtre brutal de Jésus et étaient d'avis de temporiser. La délibération menaçait donc de traîner en longueur pour n'aboutir finalement à aucune décision ferme, quand le grand-prêtre Caïphe, qui présidait la réunion, fit faire silence et du ton de l'autorité suprême prononça ces mots : « Vous n'y entendez rien. Vous ne

¹ JEAN, V, 18 : *Sur quoi les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir*, remarque faite par l'évangéliste à la Pâque de l'an 29.

² Selon la prophétie de Jérémie que les sanhédrites avaient certainement présente en leur mémoire : « Voilà que des jours viennent, dit le Seigneur, je susciterai à David un germe juste. Un roi régnera, il sera sage et il rendra le jugement et la justice sur la terre. En ces jours-là, Juda sera sauvé et Israël habitera en pleine assurance; et voici le nom dont ils appelleront le roi : le Seigneur, notre juste. » (JÉRÉMIE, XXIII, 5.)

³ Littéralement : *notre lieu* (JEAN, XI, 47).

réfléchissez pas qu'il vous importe qu'un seul homme meure pour le peuple et que toute la nation ne soit pas détruite ». Caïphe ne dit pas cela de lui-même, note ici saint Jean¹; mais étant grand-prêtre en cette année 30 et étant, selon les termes de l'*Exode*, dépositaire de la doctrine et de la vérité², il eut une inspiration céleste et il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation; « et non pas pour la nation juive seule, ajoute saint Jean, mais aussi pour tous les enfants de Dieu qui étaient dispersés et qu'il fallait réunir en un tout unique ».

L'avis du grand-prêtre fit loi; l'assassinat de Jésus fut décidé, et de ce jour les sanhédrites cherchaient à l'exécuter. Dans ce but ils rendirent un édit portant que si quelqu'un connaissait l'endroit où se trouvait Jésus, il en fit aussitôt la déclaration afin que celui-ci pût être saisi et mis immédiatement à mal³.

¹ JEAN, XI, 51 et 52.

² *Exode*, XXVIII, 30.

³ JEAN, XI, 57. Δεδώκεισαν δὲ καὶ οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ φαρισαῖοι ἐντολήν ἵνα ἕάν τις γνῶ πού ἔστι, μὴλύσῃ, ὅπως πιάσωσιν αὐτόν, *donc et les princes des prêtres et les pharisiens avaient donné un ordre pour que, si quelqu'un savait où il était, il le révélât, afin qu'on tombât sur lui.*

CHAPITRE LIV

Séjour de Jésus à Ephraïm et dernier retour
à Capharnaüm.

Jésus qui était resté à Béthanie eut très vite connaissance de la délibération du Grand Conseil. Dans ce village si rapproché de Jérusalem il était exposé à tout moment à une attaque meurtrière; il évitait, il est vrai, de se montrer là où il savait que se trouvaient des Juifs malveillants¹. Mais la prudence humaine lui conseillait de s'éloigner. Il quitta donc Béthanie et la famille amie chez laquelle il habitait; et accompagné de ses disciples il s'engagea dans les montagnes du désert de Judée pour gagner au nord-est de celui-ci une petite ville nommée Ephraïm².

Dans cette ville perdue à la lisière du désert aucun de ses ennemis ne pensa à aller le chercher; et comme son séjour y fut d'assez courte durée, sa retraite n'eut pas le temps d'être trahie.

¹ Littéralement : « Il ne marchait plus ouvertement parmi les Juifs » (JEAN, XI, 54).

² Ephraïm est mentionnée par Josèphe, *Guerre juive*, livre IV, chap. ix, par. 9) comme étant voisine de Béthel. Saint Jean la qualifie ville (XI, 54).

Saint Jean ne nous donne aucun détail sur ce que fut ce séjour; il se borne à dire : *Jésus, à Ephraïm, passa le temps avec ses disciples*¹; et de son côté saint Luc ne nous fournit pour notre information que des éléments bien incertains. Seul l'ordre chronologique qu'il assure avoir exactement suivi dans la rédaction de son évangile² nous autorise à placer à Ephraïm plusieurs enseignements qu'il nous dit avoir été donnés par Jésus entre sa parabole sur le mendiant Lazare et son dernier voyage en Galilée³; mais il ne nous circonscrit pas ces enseignements, et pour le faire nous sommes obligés de hasarder plusieurs conjectures.

A Ephraïm, Jésus avait toute liberté pour reprendre son œuvre d'éducateur; et nous pouvons penser qu'il avait dans cette petite ville quelques disciples gagnés naguère à sa doctrine au cours d'un de ses pèlerinages à Jérusalem⁴. Il était donc naturel qu'il entretînt par sa parole la foi de ces fidèles⁵.

Un incident que nous ne connaissons pas, mais

¹ JEAN, 54 : Κἀκεῖ διέτριβε μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ.

² LUC, I, 3.

³ LUC, XVII, 1-11. La parabole sur Lazare paraît être le préambule immédiat de l'épisode de la résurrection de l'autre Lazare; et quoique saint Luc ne raconte pas cette dernière, il convient de reporter après elle ce qui, dans son évangile, suit l'exposé de la parabole; saint Luc, d'ailleurs, fait une coupure, par l'ouverture d'un nouveau chapitre, entre la parabole et les enseignements qui la suivent. Quant à penser que ces enseignements purent être donnés à Béthanie, c'est une hypothèse insoutenable, puisque Jésus ne se produisit pas en public durant son court séjour dans ce village après la résurrection de Lazare, et que, manifestement, ces enseignements furent donnés en plein air, au moins le premier.

⁴ JEAN, II, 23; VII, 31, 40 et 41; VIII, 30.

⁵ Dans cette portion de son récit (XVII, 1-11), saint Luc différencie les disciples et les apôtres.

qui était de nature scandaleuse, s'était passé dans la ville devant des enfants. Quelques disciples durent attirer l'attention de Jésus sur le fait; et en réponse à leur démarche il leur dit : « Il est impossible qu'il n'arrive pas de scandale; mais malheur à celui par qui le scandale arrive. Plutôt que de scandaliser un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât autour du cou une de ces meules que font tourner les ânes et qu'ainsi chargé il fût jeté dans la mer¹ ».

Un autre incident dont nous ne connaissons pas davantage les circonstances donna à Jésus l'occasion de commenter le passage suivant du *Lévitique* : « Ne hais point ton frère en ton cœur, mais réprimande-le publiquement, afin que tu n'aies pas de péché à son sujet ». Probablement un disciple en avait offensé un autre assez grièvement et cet autre avait cherché à se venger, s'était vengé peut-être. Jésus se saisit de l'incident et dit à ses disciples : « Tenez-vous en garde contre vous-mêmes. Si ton frère a péché contre toi, fais-lui une réprimande; et, s'il se repent, pardonne-lui. Et si sept fois dans le jour il a péché contre toi et que sept fois dans le jour il revienne à toi en disant : *Je me repens*, pardonne-lui². »

¹ Saint Matthieu fait répéter par Jésus de semblables paroles deux ou trois semaines plus tard, quand il est en Galilée (MATTHIEU, XVIII, 6 et 7). Saint Marc a aussi une phrase analogue : *Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il serait meilleur pour lui qu'on lui attachât autour du cou une meule de pierre et qu'on le jetât à la mer*. Mais saint Marc place cette phrase, qui chez lui est isolée, dans la partie finale de son chapitre ix où les faits sont groupés d'une manière particulièrement décousue; il est impossible, au point de vue chronologique, de tirer parti de cette portion de l'évangile de saint Marc (IX, 37-49).

² LUC, XVII, 3 et 4. Cf. MATTHIEU, XVIII, 21.

Cette recommandation de pardonner sans se lasser paraît avoir causé chez les douze apôtres un fort étonnement. Nous entendrons Pierre un peu plus tard¹ adresser à Jésus une question pour se faire confirmer expressément cette recommandation. Pour le moment, les apôtres interloqués n'osèrent faire aucune remarque; mais sentant combien loin ils étaient de la haute générosité de leur maître, ils lui firent cette prière : « Augmente en nous la foi ».

Bien des fois déjà, Jésus avait fait constater à ses apôtres l'insuffisance de leur foi²; il croit devoir la constater devant eux une fois de plus : « Si vous aviez de la foi, ne fût-ce que pour la grosseur d'une graine de sénevé, vous diriez à ce mûrier : *Déracine-toi et transplante-toi dans la mer*; et il vous obéirait³ ». Mais Jésus n'a pas pour le moment l'intention d'aider ses apôtres dans leurs aspirations à une plus grande foi, en leur donnant l'esprit de vérité⁴. Ils ne sont pas encore mûrs pour le recevoir; ils ne sont pas en droit de prétendre aux récompenses qui sont accordées aux serviteurs vraiment méritants. C'est ce que Jésus fit sentir aux apôtres par la parabole suivante :

« Qui de vous, ayant un serviteur qui laboure ou fait paître les troupeaux⁵, dira à celui-ci quand il

¹ LUC, XVII, 5. Voir page 117.

² MATTHIEU, VIII, 26; XIV, 31; XVI, 8; XVII, 19.

³ L'année précédente, au pied du Thabor, Jésus avait tenu à ses apôtres un propos analogue : *Quand vous aurez de la foi pour la grosseur d'un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : Passe d'ici là, et elle y passera; et rien ne vous sera impossible* (MATTHIEU, XVII, 19).

⁴ JEAN, XIV, 17.

⁵ En raison de ce début, on a dit que cette parabole ne pouvait

revient des champs : Entre et mets-toi à table. Ne lui dira-t-il pas au contraire : Prépare-moi à souper; ceins-toi et sers-moi jusqu'à ce que j'aie fini de manger et de boire; après cela, tu mangeras et boiras toi-même. Le maître aura-t-il de l'obligation à ce serviteur d'avoir fait ce qui lui était commandé? Je ne le pense pas. De même vous, quand vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs sans mérite particulier; nous n'avons fait que ce que nous avons le devoir de faire¹ ».

L'hiver approchait de sa fin, et comme Jésus avait décidé de revoir encore une fois la Galilée avant d'aller célébrer à Jérusalem la Pâque suprême, il était temps de quitter Éphraïm. Accompagné de ses apôtres il se remit donc en route et traversa la Samarie du sud au nord². Ce trajet se fit sans encombres, Jésus devait voyager vite et éviter les endroits peuplés.

Jésus était arrivé sur le territoire galiléen et allait entrer dans un village³, quand dix lépreux vinrent à lui⁴. Ces malheureux, que la loi empêchait d'a-

voir été adressée aux apôtres qui n'avaient ni serviteurs, ni champs, ni troupeaux. La forme parabolique justifierait par elle seule ce début; mais on peut très bien admettre qu'en même temps qu'à ses apôtres, Jésus parlait à des habitants d'Éphraïm, maîtres de serviteurs et possesseurs de champs et de troupeaux.

¹ Luc, XVII, 7-10.

² Luc, XVII, 11 : *Καὶ ἐγένετο ἐν τῇ πορεύεσθαι αὐτὸν εἰς Ἱερουσαλήμ, καὶ αὐτὸς διήρχετο διὰ μέσον Σαμαρείας καὶ Γαλιλαίας, et ceci arriva tandis qu'il faisait route vers Jérusalem et qu'il passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée.*

³ Nous pouvons supposer que ce village était situé non loin de Jizréel.

⁴ Luc, XVII, 12.

biter dans les villages¹, avaient lié leurs infortunes pour vivre moins misérablement dans la campagne grâce à leur aide mutuelle. Furent-ils avisés du passage de Jésus? ou l'ayant déjà vu le reconnurent-ils de loin? l'évangéliste ne le précise pas. Il est clair seulement que tout de suite ils conçurent l'espoir d'obtenir leur guérison; mais ils n'osèrent pas, comme l'avait fait autrefois le lépreux de Chorozaïn², s'approcher tout près de Jésus, de peur de lui communiquer leur souillure légale. S'arrêtant à une certaine distance, ils criaient : « Jésus, maître³, aie pitié de nous ».

Jésus, tournant les yeux vers l'endroit d'où venaient ces cris, vit ces lépreux et, allant à eux, il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres ». Cette parole était une assurance implicite de guérison prochaine, puisque le motif pour se présenter aux prêtres était de faire constater la guérison de la lèpre et d'obtenir d'eux la purification des souillures légales et religieuses résultant de cette maladie. Les dix hommes comprirent ainsi la parole de Jésus; quoique se voyant toujours couverts de plaies, ils ne doutèrent pas que bientôt ils redeviendraient tout à fait sains; sur l'heure, ils se mirent donc en route pour aller remplir les devoirs de purification, neuf d'entre eux à Jérusalem au Temple, et le dixième, qui était Sama-

¹ Lévitique, XIII, 46. Nombres, V, 2-4.

² Voir tome premier, page 235 (Marc, I, 40 et suiv.).

³ Luc, XVII, 13. Ἐπιστάτα. Le mot ἐπιστάτης, qui est particulier à saint Luc (V, 5; VIII, 24; IX, 33), veut dire exactement *preposé*; on s'explique que saint Luc l'ait mis dans la bouche des apôtres parlant à Jésus; mais il est assez difficile de saisir l'idée qu'a eue saint Luc en le mettant dans la bouche de lépreux n'ayant eu jusqu'alors aucuns rapports avec Jésus.

ritain, au Mont Garizim sanctuaire de son culte.

Ils n'avaient pas fait encore beaucoup de chemin quand ils constatèrent que leurs chairs étaient redevenues saines. Ce que voyant, les neuf Juifs n'eurent qu'une pensée : poursuivre leur route vers Jérusalem afin de s'y faire libérer le plus tôt possible de toutes les déchéances qu'entraînait la lèpre ; le Samaritain, au contraire, différant sa purification, revint sur ses pas pour remercier Jésus. Ne se couvrant plus la tête de son manteau, ne criant plus aux passants qu'il croisait d'éviter son contact, il glorifiait Dieu à haute voix ; et quand il eut rejoint Jésus qui avait fait arrêt dans le village, il se prosterna devant lui la face contre terre et il lui rendait grâces. Jésus l'écouta, puis il dit : « Est-ce que les dix lépreux n'ont pas tous été assainis ? Les neuf autres, où sont-ils ? Ainsi, sauf cet étranger, il ne s'en est pas trouvé un qui revînt pour rendre gloire à Dieu ». Jésus alors dit au Samaritain qui restait prosterné à ses pieds : « Relève-toi, et va ; ta foi t'a sauvé ».

Le lendemain, ou le surlendemain au plus tard, Jésus atteignit Capharnaüm où il avait résolu de séjourner une dernière fois pendant quelques jours.

CHAPITRE LV

Dernier séjour de Jésus à Capharnaüm.

Les absences prolongées que Jésus avait faites loin de Capharnaüm avaient assoupi les passions soulevées contre lui dans cette petite ville ; il put donc y rentrer tranquillement et se réinstaller dans la grande maison qu'il avait à sa disposition¹.

On était au mois d'Adar², c'est-à-dire à l'époque où se percevait sur tous les Israélites mâles âgés de plus de vingt ans la contribution du demi-sicle³ destinée à subvenir au bon entretien du Temple. Les années précédentes, Jésus qui était installé à Capharnaüm avait régulièrement payé cette contribution. Mais cette année, probablement en raison de la sentence d'excommunication rendue contre lui par le Sanhédrin⁴, les collecteurs envoyés à Capharnaüm

¹ M^{ARC}, IX, 32 ; ἐν τῇ οἰκίᾳ γενόμενος, étant revenu dans la maison ; l'évangéliste montre par l'emploi de l'article défini qu'il parle de la maison déjà nommée et connue. Cf. M^{ATTHIEU}, XVII, 24.

² Mois hébreu qui chevauche sur nos mois de février et mars.

³ Le traducteur de saint Matthieu dit en grec τὰ διδραχμα, les didrachmes (M^{ATTHIEU}, XVII, 24), mais dans l'original araméen l'évangéliste avait dû écrire : les demi-sicles.

⁴ Voir tome premier, page 476. J^{EAN}, IX, 22.

par l'administration du Temple se demandaient s'il la payerait; exclu de la synagogue il avait toutes raisons de se récuser. Pour être fixés, les collecteurs s'adressèrent à Pierre qui, lui-même, n'avait pas encore payé sa dette. Comme il était sur le point d'entrer dans la maison, les collecteurs l'abordèrent et lui posèrent la question : « Votre maître ne paye-t-il pas le didrachme? »

« Il le paye », répondit Pierre. Et il voulait informer tout de suite Jésus de la démarche des collecteurs et de la réponse qu'il y avait faite. Mais Jésus le devança; il savait ce qui s'était passé. A peine Pierre était-il entré, Jésus lui demanda : « Que t'en semble, Simon? Sur qui les rois de la terre perçoivent-ils des impôts? ou un cens? Sur leurs fils? ou sur ceux qui ne sont pas de leur famille? »

« Sur ceux qui ne sont pas de leur famille », répondit Pierre.

« Les fils en sont donc exempts », conclut Jésus, indiquant par ces mots qu'il n'était pas tenu de payer une contribution pour le Temple de son père. « Néanmoins », ajouta-t-il, « afin de ne pas scandaliser ces hommes, va sur le lac avec une ligne (il était inutile de prendre un filet), jette un hameçon, et le premier poisson qui mordra, tire-le; dans sa bouche tu trouveras un sicle¹. Prends cette pièce et

¹ Le texte grec de saint Matthieu dit un *statère*. On s'est parfois étonné de ce qu'une pièce d'argent, analogue à nos pièces de deux francs, ait pu se trouver dans la bouche d'un poisson d'eau douce; mais il a été constaté que le *chromis* ou *poisson de saint Pierre* qui abonde dans le lac de Tibériade, a la bouche suffisamment grande pour renfermer une telle pièce.

donne-la aux collecteurs pour nous acquitter tous deux¹ ».

Lorsque Pierre fut parti pour exécuter cet ordre², les autres disciples s'approchèrent de Jésus et lui demandèrent : « Qui donc est supérieur dans le royaume des cieux? » Cette question inattendue paraît avoir été amenée par une discussion que venaient d'avoir les apôtres sur leurs supériorités respectives³, discussion qui s'élevait souvent entre eux.

Pour répondre à cette question, Jésus renouvela ce qu'il avait fait déjà une fois vis-à-vis de ses apôtres quand, au pied du Thabor, il les avait surpris supputant chacun dans leurs cœurs leurs titres à la préséance des uns sur les autres. Il appela de la rue un petit garçon, le plaça au milieu du cercle des apôtres et leur déclara : « En vérité, je vous le dis, si vous ne changez votre manière d'être⁴ et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Celui donc qui se fera petit comme cet enfant, celui-là sera le supérieur dans le

¹ MATTHIEU, XVII, 23-26.

² Le texte de saint Matthieu porte : *A cette heure même, en ἐξέρχων τῆ ὥρᾳ.*

³ Saint Marc (IX, 33 et 34) dit : *Il vint à Capharnaüm; et lorsqu'il fut dans la maison, il leur demanda : De quoi dissertiez-vous en chemin? Mais ils se taisaient; car en route ils avaient discuté, les uns contre les autres, qui était supérieur.* Saint Matthieu (XVIII, 1) présente, au contraire, les apôtres comme ayant engagé eux-mêmes la conversation avec Jésus sur ce sujet. Comme nous l'avons dit, saint Marc, à la fin de son chapitre ix, n'est pas un guide sûr pour une relation historique; il emmêle plusieurs faits qui se sont passés à des dates différentes. Ainsi, il paraît combiner ici la scène rapportée par saint Matthieu avec une autre scène rapportée par saint Luc (IX, 46-48) et qui avait eu lieu au pied du Thabor, tout de suite après la Transfiguration.

⁴ Littéralement : *si vous ne vous retournez.*

royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un petit enfant pareil à celui-ci me reçoit moi-même¹ ».

Ayant abordé le sujet des mérites inhérents à la simplicité naïve, Jésus répéta, en les développant, les enseignements qu'il avait quelques jours avant donnés à ses disciples à Éphraïm ; « A celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait qu'on lui suspendît au cou une de ces meules que font tourner les ânes, et qu'on le précipitât au fond de la mer. Malheureux le monde, à cause des scandales, car il est inéluctable qu'il s'en produise ! Mais malheur à cet homme par qui le scandale arrive ! Si donc ta main ou ton pied te scandalise, coupe-le et jette-le loin de toi ; il vaut mieux entrer dans la vie céleste privé d'une main ou d'un pied que d'être jeté, ayant deux mains et deux pieds, dans le feu éternel. Et si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer borgne dans la véritable vie que d'être, ayant deux yeux, jeté dans la géhenne du feu². Prenez donc garde à ne pas être inconsidérés devant ces petits ; car je vous dis, leurs anges dans les cieux voient constamment la face de mon père céleste³ ».

Jésus généralisa alors le précepte qu'il venait de donner sur la circonspection qu'il faut observer vis-

¹ ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 3-5.

² Ces deux versets ont été déjà placés par saint Matthieu dans le Discours sur la Montagne, à propos de la convoitise adultère (V, 29 et 30). Cf. Marc, IX, 43-46. Après les mots *la géhenne du feu*, saint Marc ajoute : *là où leur ver (lombric) ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas*.

³ ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 6-10.

à-vis des enfants : « Le fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était en perdition¹. Que vous en semble ? » demanda-t-il à ses apôtres, en s'interrompant dans son raisonnement ; car il constatait chez eux une certaine résistance à sa doctrine généreuse sur le pardon. Il se trouva ainsi amené à répéter brièvement la parabole de la brebis perdue : « Si quelqu'un a cent brebis et qu'une d'elles s'égaré, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf, et ne va-t-il pas dans les montagnes à la recherche de celle qui s'est égarée ? Et s'il lui arrive de la retrouver, je vous dis en vérité qu'il éprouve plus de joie pour l'avoir retrouvée que pour avoir conservé les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. De même que pour cette brebis, personne ne peut vouloir, en face de votre père qui est dans les cieux, qu'un seul de ces petits enfants se perde² ».

Jésus développa ensuite sa théorie du pardon, théorie qu'il avait déjà exposée à ses disciples à Éphraïm et qui avait alors tellement étonné les apôtres qu'ils avaient imploré de lui un accroissement de leur foi : « Si ton frère a péché contre toi, va le trouver et cherche à le convaincre de sa faute, seul face à face avec lui ; s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère ; s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que par la bouche

¹ Ce verset est absent de plusieurs manuscrits ; mais il nous semble essentiel pour l'enchaînement des idées.

² ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 14. Le texte grec est d'une rédaction fort embarrassée : Οὕτως οὐκ ἔστι θέλημα ἑμπροσθεν τοῦ πατρὸς ὑμῶν τοῦ ἐν οὐρανοῖς ἵνα ἀπόληται εἷς τῶν μικρῶν τούτων, ainsi il n'y a pas de volonté en présence de votre père qui est dans les cieux, pour que se perde un de ces petits.

de deux ou trois témoins toutes les paroles échangées soient avérées. S'il refuse encore d'écouter, dis le fait à l'assemblée des fidèles¹ et s'il n'écoute pas cette assemblée, qu'il soit pour toi un objet de mépris comme le païen et le publicain² ».

« Mais », fit remarquer Jésus, « il vaut mieux pour vous éviter les différends : Vivez en paix entre vous³ » ; et, pour faciliter le bon accord entre ses fidèles, Jésus conféra aux onze apôtres restés près de lui après le départ de Pierre pour la pêche les pouvoirs de pacification et de pardon qu'il avait conférés à celui-ci un an avant, lorsqu'ils étaient sur le chemin de Césarée de Philippe⁴ : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Et je vous dis en outre que si deux de vous sur la terre s'accordent pour demander quoi que ce soit, ce leur sera accordé de par mon père ; car là où deux ou trois sont réunis pour honorer mon nom, là je suis au milieu d'eux⁵ ».

¹ On croit que l'original araméen avait le mot *synagogue*, le traducteur grec étant chrétien a mis à la place : ἐκκλησία.

² Nous avons déjà dit que Jésus parle ici à la manière de ses apôtres et du commun des Juifs. Personnellement, il était plein de compassion aussi bien pour les païens que pour les publicains.

³ Marc, IX, 50. Littéralement : *Vivez en paix les uns au milieu des autres*. Εἰρηνεύετε ἐν ἀλλήλοις. Nous ne reproduisons de la partie finale du chapitre ix de saint Marc que cette seule phrase. On n'est pas encore parvenu à donner une liaison logique satisfaisante aux phrases qui la précèdent : *Tout homme sera salé au feu, et toute victime sera salée au sel. Le sel est bon ; mais s'il devient fade, dans quoi l'avivera-t-on ? Ayez du sel en vous et vivez en paix les uns au milieu des autres*.

⁴ ΜΑΤΘΗΥ, XVI, 19. (Voir tome premier, page 399.)

⁵ ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 19 et 20.

Pierre en ce moment intervint. Comme l'instruction de Jésus aux disciples avait duré une grande partie du jour, Pierre avait eu le temps de revenir de sa course au lac de Tibériade. Sur le lac, selon la prédiction faite par Jésus, il avait pris à l'hameçon un *chromis* ayant dans sa bouche un siele ; il avait alors remis sa barque, était allé porter aux collecteurs de la contribution culturelle la pièce de monnaie trouvée, et, revenu à la maison de Capharnaüm, avait entendu les dernières paroles de Jésus sur le pardon. Il se rappelait bien le précepte que leur avait, peu de jours avant, donné celui-ci de pardonner sept fois le jour à un frère coupable si ce dernier était repentant¹ ; mais Jésus ne venait-il pas d'alléger cette obligation en conférant aux apôtres le pouvoir de lier comme celui de délier ? Pierre voulut faire élucider ce point ; s'approchant donc de Jésus, il lui demanda : « Seigneur, combien de fois, mon frère ayant péché contre moi, devrai-je lui pardonner ? sept fois ? »

« Je ne te dis pas sept fois », lui répondit Jésus ; « mais jusqu'à soixante-dix fois sept² ». Et pour mieux montrer la nécessité où sont les hommes de pardonner, il exposa, au moyen d'une parabole, que, pour être pardonné par Dieu, l'homme doit pardonner à son prochain.

« A cause de cette nécessité³, le royaume des cieux a été comparé⁴ à un homme roi qui voulut que

¹ Luc, XVII, 3 et 4. (Voir plus haut, page 106.)

² ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 21 et 22.

³ Διὰ τοῦτο, à cause de cela (ΜΑΤΘΗΥ, XVIII, 23).

⁴ On n'a pas trace d'une comparaison de cette nature faite avant

ses serviteurs lui rendissent leurs comptes. Or comme il avait commencé le règlement, on lui signala un serviteur qui lui devait dix mille talents (somme énorme qu'on peut évaluer à au moins cinquante millions de francs¹). Et comme ce serviteur n'avait pas de quoi rendre cette somme, son maître ordonna qu'on le vendit comme esclave, ainsi que sa femme et ses enfants, et qu'on mit aussi en vente tout son avoir, afin que la dette fût payée. Mais le serviteur, se jetant aux pieds du roi, l'implorait en disant : *Aie patience avec moi² et je te rendrai tout*. Touché de compassion, le roi le laissa aller et lui remit même toute sa dette. Or cet homme, en sortant du palais, rencontra un de ses compagnons de service qui lui devait cent deniers (environ quatre-vingts francs, somme dérisoire à côté des dix mille talents); pourtant cet homme saisissant son débiteur le serrait à la gorge en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois. Le malheureux se jeta à ses pieds, et il le pria en ces termes : *Aie patience avec moi et je te rendrai tout³*. Mais le premier ne voulut rien entendre, et il fit mettre son compagnon en prison où celui-ci resta jusqu'à ce qu'il

cette parabole. C'est donc par une figure de mots que le passé est employé ici à la place du présent : *est comparable*.

¹ Il y avait, en Grèce, plusieurs espèces de talents; nous avons fait l'évaluation en prenant le talent athénien; mais le talent de Corinthe valait davantage, environ un tiers en plus. Du reste, dans son original araméen, saint Matthieu n'avait pas dû parler de talents, monnaie grecque.

² Μακροθύμησον, aie grand cœur.

³ C'est la phrase même qu'a adressée au roi le premier serviteur pour demander sa grâce : Μακροθύμησον ἐπ' ἐμοί; καὶ πάντα ἀποδώσω σοι (MATTHIEU, XVIII, 26 et 29).

eût payé toute sa dette. Ayant vu ce qui s'était passé, les autres serviteurs furent violemment affligés; et ils vinrent raconter les faits à leur maître. Alors le maître rappela le premier serviteur et lui dit : Serviteur pervers, je t'ai remis toute ta dette parce que tu m'avais imploré; ne devais-tu pas, de ton côté, avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu moi-même pitié de toi? Et le roi irrité le livra aux tortionnaires, aux mains de qui il resta jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette.

« C'est ainsi », conclut Jésus, « que vous traitera mon père céleste, si vous ne vous pardonnez pas l'un à l'autre du fond du cœur¹. »

Le mois de Nisan, c'est-à-dire le mois de la Pâque, approchait; et Jésus tenu par l'obligation de célébrer cette fête à Jérusalem ne pouvait s'attarder en Galilée. Mais avant de quitter définitivement ce pays il voulut encore une fois annoncer sa fin prochaine; et il fit cette annonce non seulement à ses apôtres², mais aux pieuses Galiléennes qui l'assistaient de leurs biens³. Peut-être cette prédiction eut-elle lieu à la

¹ MATTHIEU, XVIII, 23-25.

² MATTHIEU, XVII, 21 : Ἀναστρεφομένων δὲ αὐτῶν ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ εἶπεν αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς. Μέλλει ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου παραδίδοσθαι εἰς χεῖρας ἀνθρώπων, καὶ ἀποκτενοῦσιν αὐτόν, καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἐγερθήσεται. *Quand ils furent de retour en Galilée, Jésus leur dit : Il faut que le fils de l'homme soit livré en des mains d'hommes; et ils le tuent, et le troisième jour il ressuscitera.* Le mot ἀναστρεφομένων, étant de retour montre que cette prédiction, faite en Galilée, le fut après une longue absence.

³ LUC, XXIV, 6 et 7 : *Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit lorsqu'il était encore en Galilée : Il faut que le fils de l'homme soit livré en des mains d'hommes pécheurs, qu'il soit crucifié, et que le troisième jour il ressuscite.* Malgré quelques différences de mots, la prédiction faite en Galilée, aux pieuses femmes, se confond avec celle faite aux apôtres.

sortie de la synagogue un jour de sabbat (ce pourrait avoir été soit le samedi 11 mars, soit le samedi suivant).

Jésus aurait, dans son commentaire habituel des leçons du jour, parlé de l'arrivée du royaume de Dieu. Sur quoi les pharisiens du lieu, toujours désireux de le mettre dans l'embarras, lui demandèrent : « Quand vient le royaume de Dieu ? »

« Le royaume de Dieu », répondit Jésus, « ne vient pas d'une manière apparente. On ne pourra pas dire : Il est ici, ou il est là. Aussi bien, le royaume de Dieu est au milieu de vous². »

Jésus ne voulut pas en dire plus sur ce sujet aux pharisiens. Il avait indiqué qu'en lui-même se personnifiait alors sur la terre le royaume de Dieu; mais les pharisiens n'avaient pas compris, ni les disciples non plus d'ailleurs. Jésus à ces derniers adressa un léger reproche pour leur manque de sagacité : « Viendront des jours où vous désirerez revoir ne fût-ce qu'un seul des jours du fils de l'homme; et vous ne verrez pas ce jour. On vous dira : Voici que le fils de l'homme est ici; voici qu'il est là. Ne vous déplacez pas, ne cherchez pas à le voir³. » Et venant à parler d'une tout autre phase du royaume de Dieu, Jésus donna la raison pour laquelle après son ascension au ciel il sera inutile de le chercher sur terre

¹ Jésus, dans l'instruction qu'il fit à ses apôtres, dans l'intérieur de la maison de Capharnaüm, mentionna plusieurs fois le *royaume des cieux* (ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XVIII, 2, 4 et 25). Mais aucun pharisien n'était présent. Il est donc plus rationnel de placer dans la synagogue tout cet épisode.

² Luc, XVII, 20-21.

³ Luc, XVII, 25 : Μη ἀπέλωθετε μηδὲ διώξετε, ne sortez pas et ne vous mettez pas en chasse.

avant le jour suprême : « Car, de même que l'éclair éclatant à un bout du ciel l'illumine jusqu'à l'autre bout, ainsi fera le fils de l'homme en son jour. Mais auparavant, maintenant, il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération-ci¹. Il faut qu'il soit livré entre des mains d'hommes pécheurs, qu'il soit crucifié et que le troisième jour il ressuscite ».

Puis Jésus revint à parler de l'avènement final du fils de l'homme et, pour la première fois, fit aux disciples la description de cet événement : « Comme il est arrivé lors des jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours de la venue du fils de l'homme. On mangeait, on buvait, on prenait femme et on mariait ses filles, et cela jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche et où le déluge vint et les fit tous périr. Et de même il est aussi arrivé lors des jours de Lot, on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait, on bâtissait; et au jour où Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre qui les fit tous périr. Ainsi en sera-t-il le jour où le fils de l'homme sera révélé. En ce jour-là que celui qui est sur le toit, mais qui a ses effets dans la maison, ne descende pas à l'intérieur de celle-ci pour les emporter; que celui qui sera dans la campagne ne retourne pas chercher ce qu'il a laissé derrière lui.

¹ Luc, XVII, 25. A cette prédiction sommaire rapportée par saint Luc, nous croyons devoir ajouter (dans la phrase suivante) celle beaucoup plus détaillée que, d'après le même évangéliste (Luc, XXIV, 7), Jésus fit aux pieuses Galiléennes, et aussi celle rapportée par saint Matthieu (XVII, 21 et 22) comme ayant été faite aux apôtres en Galilée. Mais il est loisible à chacun de placer ces deux prédictions en d'autres circonstances.

Souvenez-vous de la femme de Lot¹. Quiconque cherchera à sauver les conditions matérielles de sa vie la perdra; quiconque au contraire sacrifiera ces conditions revivifiera celle-ci². Je vous le dis, en cette nuit-là, deux époux seront sur le même lit, l'un sera pris, l'autre sera laissé; deux femmes seront ensemble occupées à mouëdre du grain, l'une sera prise, l'autre sera laissée; deux hommes seront dans la campagne, l'un sera pris, l'autre sera laissé³ ».

Les disciples effrayés par ces prédictions mystérieuses auraient voulu que Jésus leur éclairât davantage cet avenir : « Où, Seigneur, se passeront ces choses? » demandèrent-ils; mais Jésus jugeait avoir assez parlé pour le moment; il se borna à répondre, en se servant d'un proverbe populaire, que ces choses se passeraient en tout lieu : « Où est le cadavre, là s'assembleront les vautours⁴ ».

¹ Exode, XIX, 26. La femme de Lot fut changée en statue de sel, parce que, curieuse de savoir ce que devenait sa maison de Sodome, elle s'arrêta, dans sa fuite, pour regarder l'incendie.

² Luc, XVII, 35. «Ὁς ἐὰν ζητήσῃ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ σώσει (ou d'après une autre leçon περιποιήσασθαι) ἀπολέσει αὐτήν, καὶ ὅς ἐὰν ἀπολέσῃ αὐτήν, ζωογονήσει αὐτήν, qui chercherait à sauver (ou à ravitailler) son âme, la perdra, et qui la laisserait se perdre, la revivifiera. Une sentence analogue se trouve dans plusieurs autres passages des évangiles; par exemple, dans les instructions aux apôtres, telles que les rapporte saint Matthieu (X, 39), on lit : *Qui aura trouvé ici-bas sa vie la perdra, et qui aura perdu sa vie ici-bas à cause de moi la trouvera*. Cf. Luc, IX, 24 : *Qui voudrait sauver son âme la perdra; qui perdrait son âme à cause de moi la sauvera*; et Jean, XII, 25 : *Qui aime son âme la perdra et qui hait son âme en ce monde la gardera pour la vie éternelle*. Dans le langage évangélique, le mot ψυχὴ âme est employé indifféremment dans le sens de vie matérielle et de vie spirituelle; le jeu sur les deux sens de ce mot est constant.

³ Luc, XVII, 31-35.

⁴ Luc, XVII, 37; le texte porte *aigles*; mais tous les commentateurs

Toutes ces prédictions de Jésus et la connaissance des périls mortels auxquels il avait échappé miraculeusement à Jérusalem causaient chez les personnes dévouées qui étaient alors près de lui à Capharnaüm une émotion et une inquiétude bien vives; elles se disaient que le séjour qu'il allait faire dans la ville sainte pour la célébration de la Pâque menaçait de se terminer par une catastrophe, et beaucoup parmi elles résolurent de l'accompagner. Sa mère notamment ne voulut pas le laisser partir sans elle; depuis la Pâque de l'année 28¹, elle s'était, par discrétion, abstenue de le suivre dans ses diverses tournées; aujourd'hui, la discrétion devait s'effacer devant l'amour maternel. De même, parmi les femmes galiléennes qui assistaient Jésus de leurs biens et qui l'avaient, les unes ou les autres, suivi dans ses courses en Galilée², la plupart décidèrent d'aller près de lui à Jérusalem; de ce nombre furent Marie la pécheresse convertie de Magdala³, Jeanne femme de Chusa l'intendant d'Hérode⁴, Marie femme de Cléopas (ou Alphée), mère des apôtres Jacques le mineur et Jude Thaddée⁵, et Salomé femme de Zébédée, mère des apôtres Jacques et Jean⁶.

sont d'accord pour dire que l'évangéliste a voulu désigner un oiseau se repaissant de cadavres humains.

¹ Jean, II, 12.

² Luc, VIII, 2.

³ Matthieu, XXVII, 55, 56 et 61; XXVIII, 1; Marc, XV, 45, 41 et 47; XVI, 1; Luc, XXIV, 10; Jean, XIX, 25, et XX, 1 et suiv.

⁴ Luc, XXIV, 10.

⁵ Matthieu, XXVII, 56 et 61, et XXVIII, 1; Marc, XV, 40 et 47, et XVI, 1; Luc, XXIV, 15; Jean, XIX, 25.

⁶ Matthieu, XX, 20, et XXVII, 58; Marc, XV, 50, et XVI, 1.

Beaucoup de Galiléens qui voulaient faire le pèlerinage pascal s'adjoignirent aussi à Jésus. Bref, quand il quitta Capharnaüm¹, il était, nous dit saint Matthieu, suivi de grandes foules².

¹ Saint Luc (XVIII, 1-14) place, sans indiquer de changement de lieu, à la suite des paroles de Jésus sur l'avènement du fils de l'homme, deux paraboles, celle de la veuve et du juge inique, et celle du pharisien et du publicain. Il n'est pas impossible que ces paraboles aient été dites par Jésus avant son départ de Capharnaüm; mais, comme elles forment le commencement d'un chapitre où saint Luc raconte des événements survenus en Pérée, nous croyons devoir les grouper avec ces événements, et, par conséquent, les situer comme eux en Pérée. — Voir plus loin, pages 126 et 129.

² ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XIX, 2.

CHAPITRE LVI

Jésus traverse la Pérée pour regagner Jérusalem.

En quittant Capharnaüm Jésus longea le lac de Tibériade jusqu'à la sortie du Jourdain, et franchissant ce fleuve, il entra dans la partie septentrionale de la Pérée¹. Avait-il précédemment paru en personne dans cette région? C'est douteux; mais nous savons que le bruit de son nom et de ses actes miraculeux s'y était répandu²; aussi la population accourut-elle en foule près de lui³; il lui accorda des guérisons et, selon *sa coutume*, nous dit saint Marc⁴, il l'instruisit.

Peut-être y avait-il parmi elle plus de curiosité que de zèle pour l'accomplissement du devoir et la

¹ Saint Marc (X, 1), pour désigner la Pérée, emploie une périphrase : ἔρχεται εἰς τὰ ὅρια τῆς Ἰουδαίας διὰ τοῦ πέραν τοῦ Ἰορδάνου, *il vient vers les frontières de la Judée à travers le pays au delà du Jourdain*. Cf. MATTHIEU (XIX, 1).

² MARC, V, 20; VII, 36 et 37.

³ MARC, X, 1 : *Et de nouveau, πάλιν*, ne s'applique pas, d'après nous, au lieu, c'est-à-dire à la Pérée septentrionale, mais au fait du grand rassemblement de curieux ou d'admirateurs.

⁴ L'habitude de Jésus était de donner son enseignement dans les synagogues le jour du sabbat (MATTHIEU, IV, 23, et IX, 35; MARC, I, 39; LUC, IV, 44). Mais comme il était pressé par le temps, il ne put se trouver en Pérée septentrionale qu'un seul jour de sabbat, le samedi 25 mars 30.

pratique de la vertu ; ces gens seraient venus à Jésus non pas pour entendre son enseignement, mais pour obtenir de lui des guérisons ou pour le voir faire des miracles. Cette circonstance mettrait bien à sa place en cet endroit de la vie de Jésus la parabole sur la veuve et le juge inique que saint Luc n'a ni localisée, ni datée, mais qu'il nous déclare avoir été dite pour montrer qu'il faut toujours prier sans se lasser, si l'on veut obtenir de Dieu des grâces¹.

« Dans une certaine petite ville il y avait un juge qui ne craignait pas Dieu et ne se souciait point des hommes. Et il y avait dans cette même ville une veuve qui venait à lui, disant : Fais-moi justice contre mon adversaire. Et le juge pendant longtemps ne voulut pas. Mais ensuite il se dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu et ne me soucie point des hommes, cependant, puisque cette veuve ne cesse de m'importuner, je lui ferai justice de peur qu'elle ne finisse par venir me pocher les yeux². » Et Jésus conclut : « Comprenez ce que dit le juge inique ! Dieu ne ferait pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit ? et il temporiserait ? Je vous dis qu'il leur fera promptement justice. Mais le fils de l'homme, quand il viendra³, trouvera-t-il la foi sur la terre⁴ ? »

Jésus, dans sa marche à travers la Pérée, était arrivé dans une assez grande ville, où vivaient un

¹ Luc, XVIII, 1.

² Ὑποπίπτει, me frappe le dessous des yeux.

³ Ce trait raccorde la parabole aux dernières paroles prononcées par Jésus à Capernaüm, et qui avaient trait à l'avènement du fils de l'homme. — Voir plus haut, page 121.

⁴ Luc, XVIII, 8.

certain nombre de pharisiens¹ ; et ceux-ci, dans les mêmes intentions que leurs confrères de Galilée, voulurent par des questions captieuses mettre Jésus dans l'embarras :

Comme on était dans les domaines d'Hérode Antipas, la question du divorce était une question brûlante, puisque, nous le savons, le tétrarque avait enlevé la femme de son demi-frère Philippe l'aîné, et l'avait épousée du vivant de ce dernier : en outre, lui-même était encore lié par un mariage avec la fille du roi des Nabatéens, quoique celle-ci, ulcérée de l'adultère de son mari, se fût enfuie pour retourner auprès de son père². Les pharisiens savaient que Jésus avait en diverses occasions condamné le divorce³. Ils espéraient qu'en l'amenant à renouveler ces condamnations, ils l'amèneraient également à faire une diatribe contre Antipas.

Ils abordèrent donc Jésus probablement le jour du sabbat, à la sortie de la synagogue, et ils lui posèrent cette question : « Est-il permis à un homme de répudier sa femme, pour quelque cause que ce soit⁴ ? »

¹ Il est vraisemblable que cette ville était Jabès ; la ville décapolitaine de Pella se prêterait mal, étant de civilisation grecque, aux scènes dépeintes par les évangiles.

² On ne sait pas exactement quand eut lieu le mariage d'Antipas avec Hérodiade ; l'historien Josèphe dit seulement (*Antiquités hébraïques*, livre XVIII, chap. v, par. 4) : *Hérodiade, qui était résolue à bouleverser les usages traditionnels, épousa Hérode (Antipas) frère consanguin de son mari, s'étant séparée de celui-ci encore vivant*. Le mariage dut avoir lieu après la fuite de la princesse nabatéenne.

³ Dans le Discours sur la Montagne (MATTHIEU, V, 32) et plus récemment dans son second séjour au sud de la Pérée (LUC, XVI, 8).

⁴ MATTHIEU, XIX, 3. Saint Marc (X, 2) n'a pas le complément circonstanciel pour quelque cause que ce soit.

« Que vous a prescrit Moïse ? » répondit Jésus, « n'avez-vous pas lu chez lui que celui qui au début créa l'homme et la femme les fit mâle et femelle ; et qu'il dit : A cause de cette différence, l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme et ils seront deux dans une même chair¹ ? Ainsi donc », prononça Jésus, « ils ne sont plus deux, mais une seule chair ; or ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point. »

Les pharisiens évidemment ne s'attendaient pas à cette citation de la *Genèse* ; mais, se reprenant vite, ils opposèrent à Jésus un verset du *Deutéronome* qu'ils avaient à la pensée quand ils posèrent leur question, et que, d'ailleurs, ils torturèrent². « Alors pourquoi », dirent-ils, « Moïse a-t-il permis³ au mari de donner à sa femme un acte de répudiation et de la congédier ? »

« C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a permis de renvoyer vos femmes. » Cette permission mosaïque était justifiée par l'état de barbarie où se trouvait le peuple hébreu au temps de Moïse ; un mari, contraint de garder une épouse prise en

¹ *Genèse*, I, 27, et II, 24.

² Le texte exact du *Deutéronome* (XXIV, 1) donne en traduction : « Si un homme a pris une femme et qu'elle n'a pas trouvé grâce à ses yeux à cause de quelque défaut honteux, il écrira un acte de répudiation, il le mettra dans la main de cette femme et la renverra de sa maison ».

³ Dans le texte de saint Matthieu (XIX, 7) il y a : *Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé...* (ἐνεταλάτω) etc. ; tandis que dans saint Marc, X, 4, il y a : *Moïse a permis* (ἐπέτρεψε). Si l'on ne veut pas admettre que le traducteur de saint Matthieu ait fait une faute de traduction, on peut dire que les pharisiens forcèrent intentionnellement la note en posant leur question et que saint Marc a négligé de marquer cette nuance.

aversion, l'aurait impitoyablement maltraitée. « Mais dans le principe cette permission n'existait pas », poursuivit Jésus, « c'est pourquoi je vous dis que quiconque répudie sa femme si ce n'est pour cause de prostitution¹, et en épouse ensuite une autre, commet un adultère, et celui qui épouse une femme répudiée commet aussi un adultère². »

Les pharisiens devaient être contents ; la sentence prononcée par Jésus s'appliquait à Antipas et fournissait un grief à exploiter auprès de lui. Mais Jésus, avant de les laisser s'éloigner, leur réservait une leçon piquante ; ils pouvaient se targuer de connaître à fond la loi mosaïque et de l'observer scrupuleusement ainsi que tous les préceptes culturels que lui avait adjoints la casuistique des docteurs ; mais ils ne méritaient pas pour cela le nom de *justes* et ils n'avaient pas le droit de mépriser comme impies ceux qui ne s'astreignaient pas à ces observances minutieuses. Jésus leur adressa donc la célèbre parabole suivante³.

« Deux hommes montèrent au Temple pour prier ; l'un était pharisien, l'autre était publicain. Le pharisien se tenant debout (près de l'escalier de Nicainor) priait en se disant à lui-même : O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont voleurs, injustes, adultères,

¹ Le mot *πορνεία*, employé par le traducteur de saint Matthieu, est beaucoup plus vigoureux que le mot *μοιχεία* qui, en grec, correspond exactement à notre mot *adultère*.

² MATTHIEU, XIX, 8 et 9.

³ LUC, XVIII, 9 : *Jésus dit aussi à certains, qui en eux-mêmes se figuraient être des justes et qui faisaient fi des autres, la parabole suivante*. Ce préambule paraît bien s'adapter aux pharisiens qui avaient interrogé Jésus touchant la faculté de divorcer.

ou même de ce que je ne suis pas comme ce publicain ; je jeûne deux fois la semaine, je paye la dîme de tout ce que je perçois. Au contraire, le publicain se tenant loin derrière n'osait même pas lever les yeux vers le ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : O Dieu, aie pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous le dis, ce publicain retourna justifié dans sa maison à la différence du pharisien¹ ».

Ces paroles dites, Jésus regagna la maison qui lui donnait l'hospitalité dans cette petite ville. Quand il y fut rentré, ses disciples qui avaient trouvé bien rigoureuse sa condamnation du divorce revinrent auprès de lui sur ce sujet et le questionnèrent². Mais il leur répéta la condamnation du divorce et dans une forme encore plus rigoureuse, car il ne faisait même plus d'exception pour le cas de prostitution de la femme : « Quiconque renverra sa femme et en épousera une autre sera adultère envers elle ; et si une femme se dégage de son mari et en épouse un autre, elle est adultère³ ».

¹ Luc, XVIII, 9-14.

² Marc, X, 10.

³ Cette phrase, sur la femme qui se dégage de son mari, a été fortement attaquée comme étant inconciliable avec la connaissance des mœurs juives, la femme n'ayant pas eu chez les Juifs, au temps de Jésus, la faculté de demander le divorce. Il est certain que si l'on traduit strictement les mots du texte de saint Marc, tel qu'il est généralement reçu, Ἐάν γυνή ἀπολύσῃ τὸν ἄνδρα αὐτῆς, si une femme congédie son mari (Marc, X, 12), on se trouve en présence d'une grosse difficulté ; mais saint Marc, qui n'est pas un puriste en langue grecque, a pu étendre le sens du verbe ἀπολύω ; une variante de son texte porte d'ailleurs : Ἐάν γυνή ἐξελεθῆ ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς καὶ ἄλλον γαμήσῃ, si une femme est partie de chez son mari et en a épousé un autre. Or, le cas des femmes s'enfuyant de chez leurs maris n'était pas très rare en Palestine ; on venait d'avoir récemment, en Pérée, le cas d'Hérodiade quittant son mari Philippe, et celui de la princesse nabatéenne quittant le tétrarque Antipas.

A cela, les disciples répondirent : « Si telle est la condition légale de l'homme vis-à-vis de la femme, il n'est pas avantageux à l'homme de se marier¹ ». Les disciples avaient voulu dire que bien pénible est le sort de l'homme forcé de conserver une épouse qui a cessé de lui plaire. Mais Jésus donna à leur réflexion une tout autre direction. Oui, il peut être avantageux à l'homme de rester dans le célibat, mais afin d'avoir plus de liberté pour se consacrer tout entier au service de Dieu.

« Tous les hommes ne sont pas capables de comprendre ce que vous venez de dire », répondit-il aux disciples ; « le peuvent seuls ceux à qui il a été donné d'avoir l'intelligence nécessaire ». Et Jésus développa sa pensée en ces termes : « Il y a des eunuques qui sont sortis tels du sein de leurs mères ; il y a des eunuques qui ont été faits tels par les hommes ; il y en a enfin qui se sont faits eux-mêmes eunuques en vue du royaume des cieux. Que celui qui est capable de comprendre comprenne². »

Dans la petite ville, cependant, un certain nombre de mères avaient eu la pensée d'aller présenter leurs enfants à Jésus ; s'il imposait les mains à ceux-ci et priaït sur eux, ce leur serait pour l'avenir une garantie contre les maladies et les accidents. Les mères vinrent donc à la maison où se trouvait Jésus, en amenant leurs enfants dont plusieurs n'étaient pas encore sevrés³. La maison était petite ; les mères et

¹ MATTHIEU, XIX, 10. Cf. *Ecclésiastique*, XXV, 23.

² MATTHIEU, XIX, 11 et 12.

³ Tandis que les évangiles de saint Matthieu (XIX, 13) et de saint Marc (X, 13) ont le mot *παιδιά* petits enfants, saint Luc (XVIII, 15) a le mot *βρέφη*, nourrissons.

les enfants étaient nombreux de sorte qu'il se produisit près de Jésus un encombrement que les disciples trouvèrent fâcheux. Ils voulaient chasser ce monde, et ils le rudoyaient. Jésus s'indigna¹ de cette rudesse, et faisant signe aux mères d'approcher davantage², il dit impérieusement aux disciples : « Laissez venir à moi les petits enfants ; ne les empêchez pas. Car c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu ». Et Jésus répéta aux disciples la leçon de naïveté qu'il leur avait, peu de jours avant, donnée à Capharnaüm³ : « Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas, comme la reçoit un petit enfant, l'annonce du royaume de Dieu, n'entrera pas dans celui-ci⁴ ».

Alors Jésus, prenant l'un après l'autre dans ses bras tous ces petits enfants, leur imposa la main droite et les bénit⁵.

Aussitôt après, le soir étant venu et la journée du sabbat terminée, Jésus se remit en route ; car il était pressé par le temps⁶. Et comme il allait sortir de la petite ville, accourut vers lui un jeune homme qui, malgré son âge, était déjà magistrat municipal de ce lieu⁷. Se jetant aux pieds de Jésus, ce jeune homme

lui dit : « Bon docteur¹, que ferai-je pour hériter² de la vie éternelle ? »

Jésus le reprit tout de suite : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon que Dieu seul. » Réponse qui équivalait à cette question : Crois-tu en ma divinité ? Mais Jésus n'insista pas : « Si tu veux entrer dans la vie éternelle », poursuivit-il, « garde les commandements. Tu connais les commandements : Tu ne seras pas adultère ; tu ne tueras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne porteras pas de faux témoignage ; honore ton père et ta mère ; tu aimeras ton prochain comme toi-même³ ».

« Maître », répondit le jeune homme ; tenant compte de l'observation de Jésus il ne répéta pas le mot *bon* ; « j'ai observé tous ces commandements depuis mon jeune âge. En quoi suis-je encore en défaut ? »

Jésus le regarda et s'attendrit sur lui⁴, puis il lui dit : « Tu es en retard sur un point⁵. Si tu veux être parfait, va vendre ce que tu possèdes et donnes-en le produit aux pauvres ; tu auras ainsi un trésor

¹ Διδάσκαλε ἀγαθέ, bon maître enseignant (MARC, X, 17 ; LUC, XVIII, 18).

² Κληρονομήσω, mot bien caractéristique ; le jeune homme voudrait acquérir la vie éternelle, comme un héritage, sans se donner beaucoup de peine (MARC, X, 17 ; LUC, XVIII, 18). Saint Matthieu (XIX, 16) donne un autre tour à la question du jeune homme : *Maître, que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle ?*

³ ΜΑΤΘΙΟΥ, XIX, 18. Saint Marc restreint le précepte de l'amour du prochain à ces mots : *Ne frustre pas, μη αποστέρησής* (MARC, X, 19).

⁴ ΜΑΡΚ, X, 21. Ἠγάπησεν αὐτόν, il l'aima. Il est malaisé de déterminer le sens exact qu'avait sous la plume de saint Marc le mot ἠγάπησεν. Le verbe ἀγαπάω embrasse, dans sa signification, toutes les nuances de l'affection humaine, depuis la plus banale jusqu'à la plus vive.

⁵ ΜΑΡΚ, X, 21. Littéralement : *En toi il y a du retard.*

¹ Ἠγωνάκησε, fut outré (MARC, X, 14). C'est, a-t-on remarqué, la seule fois dans les évangiles, où ce verbe soit employé, et ce fut contre ses disciples.

² LUC, XVIII, 16 : *Ayant appelé à lui ces enfants, Jésus dit.*

³ Voir plus haut, page 113.

⁴ ΜΑΡΚ, X, 15 ; LUC, XVIII, 17.

⁵ ΜΑΡΚ, X, 16.

⁶ ΜΑΤΘΙΟΥ, XIX, 15.

⁷ Saint Luc le nomme ἀρχων, archonte (XVIII, 18). Saint Matthieu est seul à le dire jeune ; son traducteur emploie même le mot νεανίσκος (XIX, 20 et 22) qui veut dire *homme très jeune*.

dans le ciel. Alors, debout, prends la croix et suis moi¹ ».

En entendant ces mots, le jeune homme fut tout déconcerté ; il s'éloigna sans rien dire, avec une profonde tristesse. Car il était puissamment riche et n'avait pas le courage de se séparer de ses biens.

Jésus le vit partir, et, ayant promené son regard sur ses disciples il leur dit : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume des cieux ». Les disciples, nous dit saint Marc, furent étonnés par cette parole ; peut-être considéraient-ils que la richesse était une aide pour observer fidèlement la plupart des commandements que Jésus venait de rappeler au jeune homme. Jésus, tout en marchant, et malgré l'obscurité qui devait être venue, remarqua leur étonnement ; et il reprit : « Enfants, combien il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume des cieux ! » Et empruntant une image au langage populaire, il ajouta : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu² ».

L'étonnement des disciples allait croissant, et ils se demandaient les uns aux autres : « Qui donc peut être sauvé ? » Jésus qui marchait en avant³ les entendit. Se retournant, il les regarda fixement et dit :

¹ Saint Marc est seul des évangélistes à dire ici : *prends la croix*. Réminiscence de ce que Jésus a dit aux apôtres à Césarée de Philippe : *Si quelqu'un veut aller derrière moi, qu'il prenne sa croix et me suive* (MATTHIEU, XVI, 24 ; MARC, VIII, 34).

² MATTHIEU, XIX, 24 ; MARC, X, 25 ; LUC, XVIII, 25.

³ MARC, X, 52.

« Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu¹ ».

Alors Pierre se détachant du groupe des disciples prit la parole ; si le jeune homme riche qui était tout à l'heure venu à Jésus n'avait pas eu assez de force morale pour renoncer à ses biens, lui Pierre et ses compagnons avaient abandonné leur gagne-pain et tous leurs intérêts de famille pour s'attacher à Jésus ; ce renoncement ne leur mériterait-il pas le salut ? « Voilà », dit Pierre, « que nous avons tout quitté pour te suivre. Que nous en reviendra-t-il² ? »

« En vérité », répondit Jésus, en visant spécialement les apôtres, « Je vous le dis ; lorsque au jour de la régénération finale³ le fils de l'homme se sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez assis, vous aussi, sur douze trônes et jugerez les douze tribus d'Israël⁴. Nul n'aura quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou champs à cause de moi et de l'Évangile, qui ne reçoive maintenant si c'est utile⁵ cent fois plus en maisons, frères, sœurs, mères, enfants, et champs, sans parler des persécutions — Jésus les mentionnait comme une faveur, — et plus

¹ MATTHIEU, XIX, 26 ; MARC, X, 27 ; LUC, XVIII, 27.

² MATTHIEU, XIX, 27.

³ Le mot employé par le traducteur de saint Matthieu est *palin-génésie*, *παλιγγενεσία* ; on ne sait pas quel est le mot araméen que pouvait avoir l'original ; mais on est d'accord pour déclarer que ce mot signifiait la rénovation générale qui aura lieu à la fin du monde.

⁴ MATTHIEU, XIX, 28. Il va de soi que cette promesse ne s'appliquait pas à Judas, mais à celui qui devait prendre sa place dans le collège apostolique.

⁵ *Ἐν τῷ καιρῷ, au moment favorable* (MARC, X, 30). Saint Luc dit *ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ, en ce moment favorable* (XVIII, 30) ; ce qui est moins clair.

tard dans le siècle à venir la vie éternelle¹. Mais beaucoup des premiers appelés seront les derniers, et beaucoup des derniers venus seront les premiers² ».

Jésus, pour compléter sa réponse, l'illustra par une parabole : « Le royaume des cieux est semblable à un maître de domaine qui sortit de grand matin afin d'engager des ouvriers pour sa vigne ; et étant convenu avec ces ouvriers d'un denier pour la journée, il les envoya à sa vigne. Sortant vers la troisième heure³, il vit d'autres journaliers qui se tenaient sur la place à ne rien faire et il leur dit : Allez vous aussi à ma vigne et ce qui sera juste comme salaire je vous le donnerai ; et ils y allèrent. Et sortant de nouveau vers la sixième et vers la neuvième heure, le maître de domaine agit de même. Et vers la onzième heure étant encore sorti, il en trouva d'autres qui se tenaient là oisifs et il leur demanda : Pourquoi restez-vous là toute la journée à ne rien faire ? Et ils répondirent : C'est que personne ne nous a engagés. Il leur dit : Allez, vous aussi à la vigne, et ce qui sera juste comme salaire vous le recevrez.

« Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers, et donne-leur le salaire, en commençant par les derniers pour finir par les premiers. Or, ceux de la onzième heure étant venus reçurent chacun un denier. Quand les

¹ MATTHIEU, XIX, 29; MARC, X, 29 et 30; LUC, XVIII, 29 et 30.

² MARC, X, 30.

³ Saint Matthieu compte les heures à la juive; la troisième heure au mois de septembre, époque présumée de la vendange, correspond à neuf heures du matin.

premiers engagés vinrent à leur tour, ils pensaient recevoir davantage ; mais eux aussi reçurent chacun seulement un denier. Et en le recevant ils murmuraient contre le maître du domaine : Ces derniers venus, disaient-ils, ont travaillé une heure et tu les as traités à l'égal de nous qui avons supporté le poids de tout le jour et la grande chaleur.

« Mais en réponse, le maître dit à l'un d'entre eux : « Compagnon, je ne te fais point d'injustice ; n'étais-tu pas convenu d'un denier avec moi ? Prends ton dû et va. Je veux donner à ce dernier venu autant qu'à toi ; n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux en mes affaires ? Ou bien es-tu envieux¹ parce que je suis bon ? »

Et la parabole achevée, Jésus répéta :

« Ainsi les derniers seront premiers et les premiers derniers². » Puis il ajouta une autre sentence qui se référerait sans doute au découragement du jeune riche⁴, mais qui pouvait viser aussi les défections survenues lors de la Pâque précédente dans son entourage⁵ :

« Beaucoup sont appelés, peu sont élus. »

¹ Littéralement : *ton œil est-il méchant parce que je suis bon ?*

² MATTHIEU, XX, 1-15.

³ Plusieurs croient que Jésus ne prononça cette sentence qu'une seule fois dans cette soirée. La phrase de saint Matthieu (XX, 17) se confondrait avec celle de saint Marc (X, 31) ; dans ce cas, la parabole du propriétaire de vignoble et des journaliers devrait être intercalée dans le récit de saint Marc entre la réponse faite par Jésus à Pierre sur la rémunération finale et la sentence en question.

⁴ Que la sentence : « Car beaucoup sont appelés, peu sont élus » (MATTHIEU, XX, 16) se rattache étroitement aux faits qui précèdent, est prouvé par la conjonction *car, γάρ*.

⁵ JEAN, VI, 6, 67. Cf. MATTHIEU, VIII, 19-22, et LUC, IX, 57-62.

CHAPITRE LVII

En route pour Jéricho.

La traversée de la Pérée s'était achevée et Jésus, accompagné de tous ceux qui avaient avec lui quitté la Galilée, avait franchi le Jourdain et marchait vers Jéricho¹. Cette rentrée en Judée causait chez les disciples une grande frayeur. Certes ils savaient bien, quand ils quittèrent Capharnaüm, que le but du voyage était Jérusalem ; mais c'est seulement quand ils furent arrivés à proximité de cette ville qu'ils envisagèrent pleinement les dangers auxquels leur maître et eux-mêmes allaient être exposés.

Résolument, Jésus marchait en avant ; les disciples suivaient, s'étonnant de son calme, eux que la frayeur dominait. Constatant leur état d'esprit, Jésus voulut tenter encore une fois de dissiper au moins chez les douze apôtres les illusions qui présentaient, sous les couleurs de splendeur terrestre, l'avènement du royaume de Dieu et la glorification du Messie. Trois

¹ Les expressions employées par saint Matthieu et saint Marc montrent bien que le Jourdain était franchi : *Comme il montait vers Jérusalem, Jésus, etc.* (MATTHIEU, XX, 47). — *Ils étaient sur le chemin, montant vers Jérusalem* (MARC, X, 32).

fois déjà Jésus avait prédit sa passion¹ ; il veut la prédire une quatrième fois à ses apôtres, en entourant cette nouvelle prédiction de détails plus circonstanciés.

Faisant donc halte dans sa marche, il appela à lui les douze apôtres et, les ayant écartés du reste du cortège², il leur dit : « Voici que nous montons à Jérusalem et que s'accomplira tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le fils de l'homme³. Il sera livré aux princes des prêtres et aux scribes qui le condamneront à mort et le remettront aux Gentils, et ceux-ci l'insulteront, cracheront sur lui, le flagelleront et le crucifieront⁴. Mais, le troisième jour, il ressuscitera⁵ ». »

Cette prédiction du supplice et de la résurrection était bien claire ; mais, par suite de leurs fausses idées, les apôtres ne concevaient pas comment les faits

¹ D'abord, à Césarée de Philippe, après la confession de Pierre (MATTHIEU, XI, 22 ; MARC, VIII, 31 ; LUC, IX, 22) ; puis, après la Transfiguration, quand il allait monter à Jérusalem pour y célébrer la Pâque de l'an 29 (MATTHIEU, XVII, 21 ; MARC, IX, 42 ; LUC, IX, 44) ; puis, à son dernier passage à Capharnaüm (MATTHIEU, XVII, 21 ; MARC, IX, 30 ; LUC, XVII, 25 et XXIV, 7 et 8). Jésus avait fait aussi, durant la dernière fête des Tabernacles, une allusion à sa mort et à sa résurrection (JEAN, X, 47 et 48).

² MATTHIEU, XX, 47. La phrase correspondante de saint Marc (X, 32) και παραλαβὸν πάλιν τοὺς δώδεκα, prête à difficulté ; on ne sait pas quel sens donner au mot πάλιν. La traduction la plus générale est : *Et ayant pris de nouveau les douze à part*. Le mot, de nouveau, serait une référence à des occasions antérieures où Jésus aurait pris ses apôtres à part de la foule pour leur donner des enseignements particuliers (MARC, IV, 33).

³ LUC, XVIII, 31.

⁴ Saint Matthieu est seul à avoir ici le mot *crucifier* σταυρώσαι. Saint Marc (X, 34) et saint Luc (XVIII, 33) disent : *Ils mettront à mort* ἀποκτενοῦσι. Le mot *crucifier* se trouvait dans la prédiction faite par Jésus aux pieuses Galiléennes (LUC, XXIV, 7).

⁵ MATTHIEU, XX, 48-49 ; MARC, X, 33 et 34 ; LUC, XVIII, 31 et 32.

annoncés par Jésus pouvaient se succéder¹ ; la résurrection primant tout pour eux, leurs craintes s'évanouirent ; ils ne voyaient plus qu'une manifestation imminente du royaume de Dieu sur la terre², et les épreuves qui précéderaient celle-ci n'atteindraient pas plus profondément la personne de Jésus que n'avaient fait les deux lapidations auxquelles il s'était soustrait par sa seule puissance au cours de ses deux dernières visites à Jérusalem.

Que telle fut bien la perspective qui, après la prédiction faite par Jésus, remplissait les yeux des apôtres, nous en avons la preuve dans la démarche que deux de ceux-ci se permirent alors auprès de leur maître. Jacques le majeur et Jean avaient gardé dans leur mémoire la réponse que Jésus avait, peu de jours avant, faite à Pierre touchant le sort réservé aux apôtres : « Lorsque à la rénovation finale (*palingénésie*) le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez, vous aussi, assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël³ ». Imaginant que cette rénovation et la résurrection coïncideraient, Jacques et Jean se mirent en tête de se faire dès maintenant attribuer les plus honorants de ces douze trônes, ceux qui seraient les plus rapprochés du trône de Jésus ; mais, comme ils n'osaient pas formuler eux-mêmes une requête à cet effet, ils mirent

¹ LUC, XVIII, 34 : Καὶ αὐτοὶ οὐδὲν τούτων συνήκων, et ils ne coordonnaient aucun de ces faits.

² LUC, XIX, 41 : διὰ τὸ δοκεῖν αὐτοῦς ὅτι παραχρῆμα μέλλει ἡ βασιλεία τοῦ Θεοῦ ἀναρχίνεσθαι, parce qu'ils estimaient que le royaume de Dieu va incontinent être manifesté. Ce mot est dit d'une manière générale de ceux qui, à Jéricho, écoutaient Jésus, mais, dans le nombre, sont évidemment compris les apôtres.

³ MATTHIEU, XIX, 28.

en avant leur mère Salomé ; ils allèrent la chercher à la fin de la caravane où elle se trouvait avec Marie et les autres femmes venues de Galilée ; et ils lui exposèrent leur désir.

Salomé condescendit à faire ce que voulaient ses deux fils, et avec eux elle se rendit auprès de Jésus. Arrivée en sa présence, elle se prosterna à ses pieds en lui disant qu'elle avait une requête à lui présenter¹. « Que veux-tu ? » lui demanda Jésus. « Ordonne », répondit-elle, « que mes deux fils soient assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, dans ton royaume² ».

Sur ces mots, Jésus, qui voyait clairement que Salomé n'était que le porte-parole de ses deux fils, se tourna vers ceux-ci et leur dit : « Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que j'ai à boire, et être baptisé du baptême dont j'ai à être baptisé³ ? » Pleins d'assurance et incapables, d'ailleurs, de mesurer par la pensée les épreuves dont parlait Jésus, ils répondirent : « Nous le pouvons ».

« Le calice que j'ai à boire, vous le boirez en effet », répondit Jésus, « et le baptême dont je dois être baptisé, vous le recevrez⁴, mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'ap-

¹ MATTHIEU, XX, 20. Saint Marc simplifie la scène en supprimant l'entremise de Salomé ; selon son évangile, les deux apôtres adressent personnellement leur requête à Jésus.

² Dans SAINT MARC (X, 37), Jacques et Jean disent à Jésus : *Accordons-nous d'être assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, quand tu seras dans ta gloire.*

³ MARC, X, 38. Cf. LUC, XII, 50.

⁴ Jacques fut décapité à Jérusalem, sur les ordres d'Hérode Agrippa I^{er}, probablement en l'an 44. Jean, condamné au martyre sous la persécution de Domitien, échappa miraculeusement.

partient pas de donner ces trônes, si ce n'est à ceux à qui ils ont été préparés par mon père¹ ».

Confus de cette réponse en laquelle ils ne purent voir qu'un refus, les deux frères se retirèrent. Mais les dix autres apôtres avaient été témoins de leur démarche et ils s'en indignaient². Quels titres avaient Jacques et Jean pour prétendre à une préséance sur eux? Ils faisaient donc querelle aux deux frères.

L'attention de Jésus fut vite attirée sur cette agitation. Deux fois déjà il avait eu à pacifier de semblables querelles entre ses apôtres, et il les avait rappelés à l'humilité en leur donnant comme modèle à suivre la naïveté d'un petit enfant³. Cette fois il leur fit entendre que, au rebours de ce qui se passe dans les hiérarchies politiques, leur qualité d'apôtres leur faisait un devoir de s'abaisser au-dessous de ceux qu'ils avaient à enseigner et à gouverner. Ayant donc enjoint aux douze apôtres de se grouper auprès de lui il leur adressa l'admonestation suivante : « Vous savez que ceux qui, dit-on, sont au haut des nations⁴ les maîtrisent et que les grands ont autorité sur elles. Qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous ! Mais que celui qui veut devenir grand chez vous soit votre serviteur ; et que celui qui veut devenir le premier de

¹ MATTHIEU, XX, 23, et MARC, X, 40 : οὐκ ἔστιν ἐμὸν δοῦναι, ἀλλ' οἷς ἡτοίμασται ὑπο τοῦ πατρὸς. Il n'est pas à moi de donner, sauf à ceux à qui cela fut préparé par mon père.

² MATTHIEU, XX, 24 ; MARC, X, 41.

³ Au pied du Thabor, après la Transfiguration (Luc, IX, 46) et à Capharnaüm, au moment de le quitter pour la dernière fois (MATTHIEU, XVIII, 1 et suiv., et MARC, IX, 33 et suivants).

⁴ SAINT MARC, X, 42. Ce trait, οἱ δοκούντες ἄρχειν τῶν ἐθνῶν, ceux qui paraissent être à la tête des nations ne se trouve pas dans saint Matthieu ; il dit (XX, 25) : les chefs des nations.

vous soit l'esclave de tous¹. C'est ainsi que le fils de l'homme n'est point venu sur la terre pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie comme rançon d'un grand nombre d'hommes² ».

Ces paroles firent cesser la querelle ; mais l'impression produite sur les apôtres était peu profonde ; nous les verrons dans quelques jours, aux heures solennelles de la cène, reprendre leur discussion sur la préséance, et il faudra que Jésus leur donne une dernière et décisive leçon d'humilité en s'abaissant devant eux jusqu'à leur laver les pieds.

¹ MARC, X, 43 et 44. Le précepte, chez saint Matthieu, ne parle pas de l'universalité des hommes : Que celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave (MATTHIEU, XX, 27).

² MATTHIEU, XX, 28 ; MARC, X, 45.

CHAPITRE LVIII

Jésus à Jéricho.

Jésus était arrivé tout près de Jéricho; il décida d'y passer la nuit. Car il se faisait tard et le sabbat allait commencer. Or, aux abords de la ville, un homme devenu aveugle était assis aux bords du chemin et demandait l'aumône. Il entendit un bruit de voix et comprit qu'il y avait là une troupe de gens assez nombreuse¹. Il interrogea donc les premiers qui furent à portée de sa voix et il lui fut répondu que Jésus de Nazareth allait passer.

L'ordre du cortège n'était plus, en effet, le même qu'à la sortie de Pérée. Les disciples ayant repris assurance n'avaient plus besoin de voir Jésus marcher devant eux pour les encourager; et quelques-uns allaient sans inquiétude en avant du maître qui les suivait à une certaine distance entouré d'autres disciples, ou peut-être des femmes galiléennes.

Le mendiant avait entendu parler de Jésus et de ses miracles; il avait même des notions sur les origines davidiques de Jésus. Il conçut l'espoir d'être

¹ Saint Luc dit une *foule* (XVIII, 36) : *Ayant entendu une foule qui passait, il s'enquit de ce que c'était.*

guéri par lui comme l'avaient été tant d'autres; et, pour attirer son attention, il cria : « Jésus, fils de David, aie pitié de moi ». Son cri était si perçant¹ qu'il offensa les disciples; et ceux-ci le rudoyaient pour le faire taire. Mais l'aveugle, en dépit d'eux, recommença à crier et sans interruption : « Fils de David, aie pitié de moi² ».

Jésus était maintenant arrivé en face de cet homme; à son appel, il s'arrêta et il ordonna à un des disciples de prendre par la main le mendiant et de l'amener près de lui. « Que veux-tu que je te fasse? » demanda-t-il à cet homme. — « Seigneur », répondit celui-ci, « fais que je recouvre la vue ». — « Vois de nouveau », lui dit Jésus, « ta foi t'a sauvé ». Et aussitôt l'aveugle recouvra la vue, et il se joignit au cortège de Jésus en glorifiant Dieu à haute voix.

Cette guérison faite aux portes d'une ville populeuse fut immédiatement connue à l'entour; aussi accourait-on en masse pour voir Jésus, et ce fut au milieu d'une foule compacte et adressant des louanges à Dieu³ qu'il entra dans Jéricho.

Parmi ceux qui étaient accourus pour voir Jésus se trouvait le chef des percepteurs d'impôts, un nommé Zachée; dans ses fonctions il s'était acquis une grosse fortune, et l'on peut supposer sans ris-

¹ Luc, XVIII, 38 : Et il poussa un cri retentissant, en disant : « Fils de David, aie pitié de moi ». Καὶ ἐβόησε λέγων Ἰησοῦ, υἱέ Δαβὶδ, ἐλέησόν με.

² Dans le verset précédent, saint Luc s'est servi du verbe βόω, *crier d'une manière retentissante*. Dans ce verset (XVIII, 39) il emploie le verbe κράζω, *pousser des cris répétés*.

³ Luc, XVIII, 43 : *Et tout le peuple ayant vu (la guérison) donnait louange à Dieu.*

quer de se tromper que ça n'avait pas été seulement par des moyens honnêtes¹. Il n'était probablement pas de race juive². En tout cas il était très déconsidéré dans l'opinion de toute la population juive de Jéricho. Sachant que Jésus avait en bien des occasions montré de la mansuétude pour les publicains, il était désireux de le voir et de se rendre compte de ce qu'il était³; mais comme lui-même était très petit de taille, et comme personne dans la foule ne voulait se déranger pour qu'il pût être au premier rang sur le passage de Jésus, il comprit que, à moins de recourir à quelque expédient, il ne parviendrait pas à voir celui-ci. Il courut donc en avant le long du parcours que devait suivre Jésus pour traverser la ville; et, avisant un figuier sycamore, il grimpa à cet arbre et attendit assis sur une branche le passage de Jésus.

Celui-ci au bout de quelques instants arriva devant l'arbre; il leva les yeux et vit Zachée. Alors se passa un événement tout à fait inattendu; Jésus interpella Zachée en lui disant : « Descends vite de cet arbre, car il faut qu'aujourd'hui je loge dans ta maison ».

Zachée se hâta de descendre de l'arbre et à travers

¹ Les habitants de Jéricho vont tout à l'heure le traiter de *coupable* (ἀμαρτωλός), et les mots par lesquels lui-même spécifiera sa donation laissent entendre qu'il avait commis des malversations (Luc, XIX, 8).

² Le nom de *Zachée*, Ζαχαρίας paraît, il est vrai, être une transcription grecque d'un mot araméen signifiant *pur*; mais la phrase que prononcera à son sujet Jésus s'applique mal à un homme de race juive : *Aujourd'hui, le salut a été dans cette maison, car cet homme est, lui aussi, fils d'Abraham.*

³ Luc, XIX, 3. Καὶ ἐζήτησε ἰδεῖν τὸν Ἰησοῦν, τις ἐστίν, et il cherchait à avoir vu Jésus et qui il est.

la foule qui, toute surprise, s'ouvrait devant lui, il vint à Jésus pour le conduire à sa maison. Il ne cachait pas sa joie¹, mais la foule murmurait en disant : « C'est chez un homme important, mais improbe, que Jésus est allé prendre logement² ».

Zachée entendit-il ces murmures? C'est probable, et ils lui donnèrent à réfléchir. Probablement aussi la personnalité de Jésus agit sur la conscience de Zachée et l'éclaira. Le fait est que le lendemain matin, se tenant debout devant Jésus comme un serviteur devant son seigneur³, Zachée déclara : « Voilà, Seigneur; je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fraudé quelque contribuable, je veux lui donner le quadruple⁴ ».

Cet acte de libérale réparation fut aussitôt apprécié généreusement par Jésus. « Aujourd'hui le salut est venu en cette maison, vu que cet homme est lui aussi fils d'Abraham⁵ ».

Puis, pour répondre aux murmures qu'avait excités dans la population sa bienveillance pour Zachée, Jésus — ce fut probablement dans la synagogue à l'issue de l'office sabbatique, après avoir, selon sa coutume, fait l'homélie — Jésus, disons-nous, justifia sa conduite par une explication qu'il avait déjà

¹ Luc, XIX, 6; *il le reçut chez lui avec joie.*

² L'emploi exceptionnel par saint Luc du mot *άνήρ* au lieu du mot *άνθρωπος* montre que l'homme en cause était important : "Οτι παρά ἀμαρτωλῶ άνδρϊ εισήλθε καταλύσαι, *il est entré chez un personnage coupable pour loger* (Luc, XIX, 7).

³ Luc, XIX, 8 : σταθεὶς δὲ Ζαχαρίας εἶπε πρὸς τὸν κύριον, *s'étant placé debout, Zachée dit au Seigneur.*

⁴ Pour racheter le vol d'un bœuf, l'Exode stipulait la restitution de quatre brebis (Exode, XXII, 1).

⁵ Luc, XIX, 9.

donnée un jour en Galilée : « Le fils de l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui était perdu¹ ».

Beaucoup de monde était présent quand Jésus prononça cette parole; et ces gens déduisirent de celle-ci que, puisque Jésus allait à Jérusalem, c'était pour y *sauver ce qui était perdu*, c'est-à-dire pour faire apparaître sans plus de retard le royaume de Dieu². Nous savons que les apôtres avaient les mêmes pensées; et peut-être étaient-ils pour quelque chose dans l'illusion qui s'empara de la foule. Pour combattre ces fausses prévisions, Jésus, avant de se retirer, jugea bon d'ajouter une parabole³; celle-ci montrerait qu'il ne fallait pas prévoir à si brève date l'avènement triomphal du royaume de Dieu, mais qu'il fallait avant tout faire un travail fécond, si l'on voulait, au jour de l'avènement de ce royaume, avoir une belle récompense; quant aux ennemis du Roi-Messie, ils seraient durement châtiés.

« Un homme de haute naissance allait partir pour un pays lointain, afin d'y recevoir l'investiture de la dignité royale et revenir ensuite⁴. Et appelant dix de ses serviteurs il leur donna à chacun une mine⁵ en leur

¹ Luc, XIX, 10. Cf. MATTHIEU, XVIII, 11.

² Luc, XIX, 11.

³ Luc, *ibidem* : *Comme ils écoutaient ces choses, il dit par complétement une parabole.*

⁴ Les princes hérodiens avaient été obligés d'aller à Rome se faire confirmer par l'empereur Auguste comme souverains des domaines qu'ils avaient hérités.

⁵ La mine hébraïque valait environ 140 francs. On comprend qu'à son retour le roi ait qualifié de très petite chose, *ελάχιστον* (Luc, XIX, 17) une somme de 140 francs.

disant : Faites-la valoir jusqu'à ce que je revienne. Or cet homme était haï par les habitants de sa ville, et ceux-ci derrière lui envoyèrent une ambassade au suzerain pour lui dire : Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous. Mais il arriva que, quand il revint ayant obtenu l'investiture de la royauté, il fit appeler près de lui ces serviteurs à qui il avait confié l'argent, pour savoir comment chacun l'avait fait profiter. Le premier vint et dit : Seigneur, ta mine a rapporté dix autres mines. — Et le roi lui dit : Ah ! bon serviteur, puisque tu as été zélé en une très petite chose, tu auras autorité en dix villes. Et le deuxième vint et dit : Seigneur, ta mine a produit cinq mines. — Et le roi lui dit : Toi, sois préposé à cinq villes. Un autre vint et dit : Seigneur, voici ta mine que j'ai gardée enveloppée dans un linge; car j'avais peur de toi, parce que tu es un homme sévère; tu emportes ce que tu n'as pas mis en dépôt, tu moissonnes ce que tu n'as pas semé. — Et le roi lui dit : C'est par ta propre bouche que je te juge, mauvais serviteur. Tu savais que je suis un homme sévère, emportant ce que je n'ai pas mis en dépôt et moissonnant ce que je n'ai pas semé. Pourquoi n'as-tu pas mis mon argent dans une banque? en revenant je l'aurais retiré avec des intérêts. — Et le roi dit à ceux qui l'entouraient : Prenez-lui la mine et donnez-la à celui qui en a dix. — Seigneur, objecta l'entourage, celui-ci a déjà dix mines. — Je vous dis, répliqua le roi, qu'à quiconque a déjà il sera donné; et qu'à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a. Et quant à mes ennemis qui ne voulaient pas que

je régnaise sur eux, amenez-les ici et massacrez-les devant moi¹. »

Saint Luc qui nous a rapporté cette parabole ne nous dit pas quel effet elle produisit sur la foule. Il est probable que lorsqu'il fut seul avec ses apôtres, Jésus, selon sa coutume, leur expliqua le sens de la parabole²; mais la masse des auditeurs ne dut pas comprendre quel rapport il y avait entre elle et l'avènement du royaume de Dieu.

Le lendemain matin, en tout cas, quand Jésus, le sabbat étant passé, se mit en route pour Jérusalem avec ses disciples, la foule qui se joignit à eux était nombreuse; la parabole n'avait détourné de Jésus que peu d'admirateurs³.

Deux autres aveugles de Jéricho avaient appris la guérison que leur confrère en infortune avait obtenue de Jésus à son arrivée dans la ville; et ils avaient conçu l'espoir qu'ils pourraient de même, s'ils se mettaient sur son passage, profiter de sa puissance miraculeuse quand il partirait de Jéricho⁴. Ils s'étaient donc postés sur le bord du chemin; et quand au bruit ils comprirent que Jésus allait passer ils se mirent à crier, comme avait fait leur confrère :

¹ Luc, XIX, 12-27.

² Marc, IV, 34.

³ Il convient, néanmoins, de noter la différence des termes employés par les évangélistes dans les récits de l'entrée de Jésus à Jéricho et dans celui de son départ. Saint Luc (XVIII, 45) nous dit que le vendredi soir *tout le peuple*, πᾶς ὁ λαός, ayant vu le miracle fait par Jésus, donnait des louanges à Dieu. Saint Matthieu nous dit que le dimanche matin, *une foule nombreuse*, ὄχλος πολλός suivait Jésus (XX, 29); saint Marc dit seulement *une foule suffisante*, ὄχλος ἱκανός (X, 46).

⁴ En Palestine, où les parents laissent les mouches infester les yeux des enfants, les maladies d'yeux amenant la cécité sont excessivement fréquentes, elles devaient l'être encore plus au temps de Jésus.

« Jésus, fils de David, aie pitié de nous¹ ». Ennuyés de ce que ces mendiants qu'ils connaissaient comme des importuns se permirent d'invoquer encore la bonté de Jésus, plusieurs dans la foule voulaient les faire taire. Mais les deux aveugles redoublaient de cris, l'un surtout qu'on nommait le fils de Timée².

Jésus, en entendant ces cris, s'arrêta et ordonna qu'on appelât à lui les deux aveugles, le fils de Timée d'abord. Sur cet ordre, ceux qui voulaient faire taire l'aveugle changèrent de ton et lui dirent : « Aie confiance, debout! il t'appelle ». Et le fils de Timée, se débarrassant de son manteau, se leva et, guidé par le son de la voix, vint à Jésus : « Que veux-tu que je te fasse? » demanda celui-ci. — « Noble maître (Rabboni)³, que je revoie ». — « Va », lui dit Jésus, « ta foi t'a sauvé ». Ce disant, Jésus lui toucha du doigt les deux yeux et aussitôt l'aveugle recouvra la vue.

Une scène analogue se passa pour le second aveugle; il vint à son tour auprès de Jésus qui lui toucha du doigt les deux yeux; et lui aussi recouvra la vue⁴. Puis les deux hommes ainsi guéris se joi-

¹ Ni saint Marc, ni le traducteur de saint Matthieu ne marquent de différence dans les cris de ces deux aveugles; ils n'emploient que le verbe κράζω pour désigner ces cris, tandis que saint Luc, pour nuancer les cris du premier aveugle guéri, avait employé deux verbes βοάω et κράζω.

² Timée, Τιμαίος est un nom grec; mais il n'y a pas de conséquence à tirer de ce fait.

³ On ne sait pourquoi saint Marc a mis ici ce mot araméen; peut-être voulait-il montrer que, malgré son nom grec, le fils de Timée (Bar-Timaï) était Juif. Rabboni est le titre dont la Madeleine saluera Jésus après sa résurrection (JEAN, XX, 16). Peut-être aussi saint Marc voulait-il indiquer que les gens de langue grecque devaient, pour converser directement avec Jésus, se servir de l'araméen.

⁴ Dans le récit de saint Matthieu (XX, 33), les deux aveugles

gnirent au cortège pour gagner Jérusalem; ils pouvaient désormais faire sans difficulté le pèlerinage de la Pâque.

demandent à Jésus que leurs yeux s'ouvrent, *ἵνα ἀνοιχθῶσιν ἡμῶν οἱ ὀφθαλμοί*. Quelques-uns ont voulu, de ces mots, conclure que les deux aveugles l'étaient de naissance; et ils disent que le verbe *ἀναβλέπω*, *revoir*, employé par les deux évangélistes, ne fait pas obstacle à cette interprétation, car ce verbe signifierait ici *regarder en l'air* ou *regarder avec admiration*. Mais on peut répondre que le verbe *ἀνοίγωμαι* ne signifie pas exclusivement *s'ouvrir*, mais aussi *se dévoiler, s'éclaircir*.

CHAPITRE LIX

Jésus à Béthanie.

La distance de Jéricho à Béthanie se parcourt aisément en six heures; et comme Jésus avait pris la tête du cortège et le pressait sans doute¹, lui et ses compagnons purent arriver à Béthanie vers midi.

Une indication très précise de saint Jean nous dit que Jésus fit cette traite de Jéricho à Béthanie le sixième jour avant la Pâque²; mais au sujet de la date exacte de la Pâque en l'an 50 il y a désaccord entre saint Jean et les trois autres évangélistes. Ces derniers nous disent que la fête s'ouvrit le soir du jeudi 6 avril après le coucher du soleil et que Jésus mangea ce soir-là l'agneau pascal en se conformant aux prescriptions mosaïques³; d'après saint Jean,

¹ LUC, XIX, 28.

² JEAN, XII, 1 : 'Ο οὖν Ἰησοῦς πρὸ ἕξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα ἦλθεν εἰς Βηθανίαν, donc Jésus, en avance de six jours sur la Pâque, vint dans Béthanie.

³ MATTHIEU, XXVI, 17; MARC, XIV, 12 : τῇ δὲ πρώτῃ (ἡμέρῃ) τῶν ἀζύμων, ὅτε τὸ πάσχα ἔθυσον, le jour antérieur aux azymes, lorsqu'on immolait la Pâque. Saint Luc est moins clair : ἦλθε δὲ ἡ ἡμέρα τῶν ἀζύμων ἐν ᾗ ἔδει θύεσθαι τὸ πάσχα (XXII, 7), vint le jour des azymes dans lequel il fallait immoler la Pâque, il est certain que saint Luc veut indiquer le quatorzième jour de Nisan, au cours duquel les Israé-

au contraire, Jésus devança de vingt-quatre heures la date officielle, la fête n'ayant commencé pour les autorités ecclésiastiques juives que le soir du vendredi 7 avril¹.

Pour faire disparaître ce désaccord on a eu recours à toutes sortes de subtilités ; on a torturé les textes, donné aux mots des interprétations audacieuses ; mais tous ces efforts n'ont mené à rien de bon. Mieux vaut reconnaître franchement le désaccord et chercher à l'expliquer. C'est ce que plusieurs exégètes chrétiens ont fait dans ces dernières années, et ils sont parvenus, tel est du moins notre sentiment, à donner une explication pleinement satisfaisante.

Les fêtes de la Pâque juive commencent, d'après la règle posée dans le *Lévitique*², le soir du quatorzième jour du mois de Nisan aussitôt après le coucher du soleil, et elles se prolongent pendant sept jours ; c'est la semaine des azymes, dont le premier jour est très solennel et très saint ; il doit être observé comme un sabbat, c'est-à-dire vide de tout travail manuel. Le second jour, au contraire, est ouvrable, et la loi mosaïque avait même prévu pour ce jour-là une œuvre déterminée, il fallait que des envoyés du

lites devaient faire immoler dans le Temple l'agneau pascal, de manière à pouvoir le manger à la tombée de la nuit (*Exode*, XII, 8 ; *Lévitique*, XXIII, 5). Mais, en fait, la semaine des azymes ne commençait qu'avec le quinzième jour de Nisan (*Lévitique*, XXIII, 6). Si saint Luc anticipe d'un jour, c'est peut-être parce qu'avant la fin de la journée du 14 Nisan, les Israélites devaient commencer à manger le pain azyme. *Au premier mois de l'année (Nisan), le quatorzième jour vers le soir, vous mangerez des azymes, et vous continuerez jusqu'au vingtième jour vers le soir (Exode, XII, 18).*

¹ JEAN, XIII, 1 ; XVIII, 28 ; XIX, 14 et 31.

² *Lévitique*, XXIII, 3

Temple se rendissent dans la campagne et y coupèrent un nombre suffisant de tiges de blé nouveau pour faire une gerbe ; et cette gerbe était ensuite apportée au Temple pour être consacrée à Dieu comme prémices de la moisson prochaine¹. Or le deuxième jour de la semaine des azymes pouvait tomber un jour de sabbat, coïncidence dont les autorités ecclésiastiques juives n'avaient pas tenu compte pendant des siècles ; la gerbe de blé avait été coupée et portée au Temple chaque année le deuxième jour des azymes, sans que personne pensât qu'il y eût violation du repos sabbatique si la gerbe avait été coupée et portée au Temple un jour de sabbat.

Mais au temps de Jésus, les pharisiens n'avaient plus aucune largeur d'idées ; eux qui jugeaient coupable la cueillette de quelques épis un jour de sabbat² jugeaient à bien plus forte raison que couper toute une gerbe en un tel jour était une inadmissible infraction au précepte de l'*Exode* : « Pendant six jours tu travailleras ; au septième jour tu cesseras de labourer et de moissonner³ ». Il fallait donc, pour éviter le sacrilège, empêcher que le deuxième jour des azymes, c'est-à-dire le seizième jour de Nisan, tombât un jour de sabbat. Avec le système des mois lunaires tel que le pratiquaient les Hébreux, empêcher cette coïncidence n'était pas difficile ; un nouveau mois commençait pour eux lorsque du Temple on proclamait que « le fil du croissant de la lune » avait été vu après le coucher du soleil ; il suffisait donc, quand

¹ *Lévitique*, XXIII, 10 et 11.

² МАТТІЕУ, XII, 2 ; МАРС, II, 24 ; ЛУС, VI, 2. Voir tome premier, page 252.

³ *Exode*, XXXIV, 21.

arrivait le mois de Nisan, de s'abstenir de signaler la présence de la nouvelle lune, si c'était un jeudi soir qu'elle se montrait visible après le coucher du soleil, et de reporter au lendemain vendredi la sonnerie de trompette qui annonçait au peuple la *néoménie*; le mois d'Adar comptait un jour de plus et le seizième de Nisan ne tombait plus un jour de sabbat, mais le lendemain de ce jour.

Ce retard qui se pratique encore aujourd'hui dans le culte israélite ne fut, il est vrai, légalement édicté que longtemps après la mort de Jésus; mais l'avis général est que cette promulgation, quand elle fut faite, ne fut que la consécration d'une règle entrée depuis longtemps en pratique, et nous sommes en droit de dire qu'à la fin du premier siècle, lorsque saint Jean écrivit son évangile, cette règle était universellement admise chez les Juifs alors dispersés et qu'il calcula d'après elle la date de la mort de Jésus.

En l'an 30, on était loin de cette unanimité. Or, justement, cette année-là ce fut le jeudi 23 mars que se montra la nouvelle lune qui devait fixer l'ouverture du mois de Nisan; d'après l'ancienne règle, ce mois aurait donc dû commencer dès ce soir-là, mais poussées par les pharisiens, les autorités ecclésiastiques ordonnèrent aux hérauts du Temple de retarder de vingt-quatre heures la proclamation de la *néoménie*. Le mois de Nisan ne s'ouvrit donc pour les pharisiens et les autorités religieuses juives que le vendredi soir 24 mars de notre ère.

Jésus et tous ceux qui comme lui réprouvaient les exagérations dont les pharisiens chargeaient la loi

du repos sabbatique, ne voulurent pas tenir compte du retard ordonné par le Sanhédrin; pour eux la Pâque restait fixée à la date qu'elle aurait dû logiquement avoir, au soir du jeudi 6 avril. Mais un peu d'incertitude flottait à cet égard dans l'entourage même de Jésus; un mot de lui que nous a conservé saint Matthieu montre nettement que jusqu'au dernier moment les apôtres ne savaient pas quel jour Jésus ferait le repas pascal; ils ne le surent que l'avant-veille¹.

Tout cela étant, et l'évangéliste saint Jean faisant commencer la fête le soir du vendredi 7 avril 30 de notre ère, l'arrivée de Jésus à Béthanie, qu'il place le sixième jour avant la fête, eut lieu dans le courant du dimanche 2 avril².

À Béthanie, Jésus probablement prit logement chez ses amis, Marthe, Marie et Lazare, car il avait décidé de passer la nuit dans ce village; plusieurs de ceux qui l'avaient suivi depuis Jéricho poursuivirent, au contraire, jusqu'à Jérusalem où un grand nombre de pèlerins étaient déjà arrivés en vue de la Pâque³. Parmi ces derniers, beaucoup connaissaient les miracles de Jésus ainsi que ses contestations avec

¹ MATTHIEU, XXVI, 2 : « Vous savez que dans deux jours est la Pâque ». Cet avertissement eût été tout à fait oiseux, s'il n'y avait pas eu incertitude sur la date de la fête.

² Ceux qui font arriver Jésus à Béthanie le samedi supposent qu'il enfreignit la loi sabbatique sur les distances; ce qui est invraisemblable. Si Jésus avait enfreint cette loi en faisant un trajet aussi long que celui de Jéricho à Béthanie, les apôtres, après l'Ascension, n'auraient plus eu souci de se conformer à cette loi; or, nous savons par les *Actes des Apôtres* (I, 12) qu'ils continuaient à l'observer.

³ *Pour se purifier*, dit saint Jean (XI, 55), c'est-à-dire pour faire les sacrifices expiatoires que réclamaient des actes délictueux commis par eux (*Lévitique*, chap. IV-VII).

les pharisiens ; ils étaient donc curieux de le voir et ils le cherchaient. Fréquemment, dans les parvis du Temple, on entendait poser cette question : « Que vous en semble ? ne viendrait-il pas à la fête ? »

Quand sa présence fut signalée à Béthanie, un intérêt très vif se répandit dans la foule ; et comme Béthanie était à une courte distance de Jérusalem, — quinze stades, c'est-à-dire moins de trois kilomètres — *une nombreuse foule*, dit saint Jean², profita de l'après-midi pour faire l'excursion de Béthanie, et aller voir non seulement Jésus, mais aussi Lazare qu'on disait avoir été ressuscité par lui. Or, parmi ces gens, qui étaient partis de Jérusalem en simples curieux, beaucoup revinrent en croyants ; et ce qu'à leur retour ils dirent de la résurrection de Lazare enflamma tellement les princes des prêtres qu'ils tinrent immédiatement conseil pour aviser aux moyens de faire périr Lazare, en outre de Jésus³.

Cependant à Béthanie Jésus avait accepté pour le soir une invitation à souper chez un habitant du village, que saint Matthieu et saint Marc désignent sous le nom de Simon le lépreux⁴. C'était évidemment un

¹ JEAN, XI, 56.

² JEAN, XII, 9 : *Une foule nombreuse d'entre les Juifs apprit donc que Jésus est là, et ils allèrent non pas à cause de Jésus seul, mais pour voir Lazare qu'il avait ressuscité des morts.*

³ JEAN, XII, 10 : *ἔβουλεύσαντο δὲ οἱ ἀρχιερεῖς ἵνα καὶ τὸν Λάζαρον ἀποκτείνωσιν, les princes des prêtres tenaient conseil pour mettre à mort aussi Lazare.*

⁴ MATTHIEU, XXVI, 6 ; MARC, XIV, 3. Ces deux évangélistes n'ont pas placé le récit du repas chez Simon, comme le fait saint Jean, avant l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem ; ils le rejettent après le récit des derniers enseignements donnés par Jésus dans le Temple ; mais cette transposition s'explique parce qu'ils mettent ce repas en rapport avec la trahison de Judas et qu'ils ont voulu grouper ces deux faits. L'ordre suivi par saint Jean est très préférable.

homme qui avait été guéri de la lèpre, sans doute par l'action de Jésus, et qui avait ensuite satisfait aux obligations de purification légale ; un repas auquel assistèrent un assez grand nombre de convives n'aurait pu avoir lieu chez un homme que sa maladie condamnait à l'isolement. Ce Simon devait, au demeurant, être plutôt pauvre ; il fut obligé, pour le service, d'avoir recours à l'aide d'étrangers¹ ; et il n'avait pas le moyen de rendre à ses invités les honneurs qui étaient alors d'usage dans les maisons riches, de leur offrir, par exemple, des parfums pour oindre leurs cheveux². Mais Jésus, qui à Jéricho avait voulu loger chez le riche Zachée, ne voulut pas à Béthanie refuser l'hospitalité du pauvre Simon.

Les douze apôtres accompagnèrent Jésus dans cette modeste demeure, et Lazare, chez qui il logeait, fut naturellement invité lui aussi³. Marthe, toujours active, vint pour servir à table ; quant à Marie, elle s'était sans doute récusée, se réservant pour faire pendant le repas un acte éclatant.

Selon la coutume, les convives, après avoir ôté leurs sandales, s'étaient assis de biais sur des divans bas, en laissant leurs jambes étendues derrière eux loin de la table, et ils avaient commencé à manger quand tout à coup Marie entra dans la salle. Elle portait un vase d'albâtre contenant une *litra* grecque (approximativement un demi-litre français) de nard⁴,

¹ Jean (XII, 12) par les mots : *Ils lui firent donc là un souper, ἐποίησαν οὖν αὐτῷ δείπνον ἐκεῖ*, montre que plusieurs personnes coopérèrent à la confection de ce repas.

² Luc, VII, 46.

³ JEAN, XII, 2.

⁴ Saint Jean, comme toujours, calcule par les mesures grecques.

parfum de grande valeur qu'on falsifiait volontiers; mais celui qu'apportait Marie (saint Marc et saint Jean y insistent) était de parfaite pureté¹; elle l'avait, nous dit saint Jean, préparé elle-même à l'intention de Jésus². Elle vint tout droit à Jésus et, ne prenant pas le temps de déboucher son vase, elle en brisa le goulot et versa un peu du contenu sur la tête de Jésus pour la parfumer³, puis, s'agenouillant, elle lui oignit les pieds avec le reste du liquide. Quand elle eut ainsi employé tout son parfum, elle dénoua ses cheveux, et suivant l'exemple de la pécheresse de Magdala dont elle connaissait l'histoire et qui probablement était ce soir-là à Béthanie, dans le voisinage avec Marie la mère de Jésus et les autres femmes galiléennes, Marie essuya de ses cheveux les pieds de Jésus. Toute la salle fut remplie de l'odeur exquise du parfum⁴.

Cet acte de Marie fut loin de plaire à tous les convives. Quelques-uns allèrent jusqu'à s'indigner

¹ MARC, XIV, 5 : *Vint une femme ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard véritable de grand prix.* JEAN, XII, 3 : *Marie donc ayant pris une livre de parfum de nard véritable, très estimé, en oignit les pieds de Jésus.*

² JEAN, XII, 7 : *elle l'avait économisé, τετήρησεν* : On peut penser que ce fut à partir du jour où Jésus, à Béthanie, avait dit d'elle : Marie a choisi la meilleure part.

³ MARC, XIV, 3 : *Καὶ συντρίψασα τὸν ἀλάβαστρον κατέχευεν αὐτοῦ κατὰ τῆς κεφαλῆς, et ayant brisé le vase d'albâtre, elle en versa (du parfum) sur la tête de Jésus.* Beaucoup des traducteurs français ne prenant pas garde au génitif, κατέχευεν αὐτοῦ, disent : *elle le lui versa sur la tête.* Ils ne réfléchissent pas qu'un demi-litre de parfum aurait inondé la tête de Jésus, et que, de plus, il ne serait rien resté pour l'onction des pieds; celle-ci, il est vrai, n'est mentionnée que par saint Jean. Saint Matthieu (XXVI, 27) dit *elle versa*, sans mettre de complément au verbe *verser*.

⁴ JEAN, XII, 3.

de cette prodigalité et échangeaient entre eux des remarques amères. « Pourquoi », disaient notamment les apôtres, « pourquoi ce gaspillage? On aurait pu vendre fort cher ce parfum et en donner le prix aux pauvres ». Certains même évaluaient la perte : « On aurait pu vendre ce parfum plus de trois cents deniers¹ ».

Entre ceux qui se récriaient ainsi contre Marie², Judas était le plus violent. Ce n'est pas, nous dit saint Jean, qu'il se souciait des pauvres; mais, adonné au vol et ayant la garde de la bourse commune, il aurait aimé voir les trois cents deniers tomber dans cette bourse, afin de pouvoir en dérober quelques-uns pour son profit particulier³.

Jésus, entendant ces remarques blessantes, les interrompit : « Laissez en repos cette femme; pourquoi lui faites-vous de la peine? C'est une bonne œuvre qu'elle vient d'accomplir envers moi. Vous aurez toujours des pauvres à côté de vous; et quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien. Mais moi, vous ne m'aurez pas toujours⁴. Cette femme a fait ce qu'elle a pu. En répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a d'avance embaumé pour la sépulture⁵. En vérité, je vous le dis, dans le monde entier, partout où cet évangile que j'annonce sera prêché, ce que cette femme vient de faire sera raconté à son honneur⁶ ».

¹ MARC, XIV, 5; JEAN, XII, 5. Trois cents deniers, environ 225 francs, étaient, aux yeux des apôtres, et probablement de la plupart des autres convives, une somme considérable.

² MARC, XIV, 5 : *ἐνεδριμῶντο αὐτῇ, ils s'irritaient contre elle.*

³ JEAN, XII, 6.

⁴ MARC, XIV, 7; JEAN, XII, 8.

⁵ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXVI, 12; ΜΑΡΚ, XIV, 8.

⁶ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXVI, 13; ΜΑΡΚ, XIV, 9.

Ces paroles de Jésus remplirent de contrition tous ceux qui avaient critiqué l'acte de Marie. Seul Judas se révolta ; il avait eu d'ailleurs, devant toute l'assistance, une réprimande particulière de Jésus sur sa rudesse vis-à-vis de Marie : « Laisse tranquille cette femme », lui avait dit le maître ; « ce parfum dont tu blâmes l'emploi, elle l'avait ménagé pour le jour de ma sépulture¹ ». Plusieurs fois déjà Judas avait été de la part de Jésus l'objet d'allusions cinglantes qu'il avait dû comprendre² ; un jour, le Maître l'avait même traité de démon³. La réprimande qu'il reçut ce soir à Béthanie le décida à aller jusqu'à la trahison ; Satan, nous dit saint Luc, entra en lui⁴ ; l'idée de livrer Jésus à ses ennemis germa dans sa tête, et dès ce moment il dut étudier comment, quand il serait à Jérusalem avec son Maître, il pourrait consommer sa trahison.

¹ JEAN, XII, 7 : "Ἄφες αὐτήν· εἰς τὴν ἡμέραν τοῦ ἐνταφιασμοῦ μου, τετήρησεν αὐτό, *laisse-la; elle avait gardé (préparé?) ce parfum pour le jour de ma sépulture.*

² MATTHIEU, VII, 22 et 23 : *Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? chassé les démons en ton nom? et fait en ton nom beaucoup de prodiges? Alors je leur signifierai : Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité.*

³ JEAN, VI, 70.

⁴ LUC, XXII, 3.

CHAPITRE LX

La journée du lundi 3 avril 30.

Le lendemain lundi Jésus avait décidé de paraître Jérusalem au Temple, mais il ne voulait pas habiter dans cette ville, afin probablement de ne pas tomber dès ce jour dans les mains de ses ennemis ; il rentrerait donc le soir à Béthanie.

Il ne se mit pas en route de bonne heure ; c'était inutile, vu la courte distance à parcourir. Aussi plusieurs personnes parties de Béthanie dans la matinée eurent le temps d'annoncer dans Jérusalem sa visite au Temple dans l'après-midi ; et, sur cette nouvelle, beaucoup de pèlerins venus de la province et ayant conçu pour Jésus, en raison de la résurrection de Lazare, des sentiments d'enthousiasme, se réunirent pour aller au-devant de lui¹ et lui faire cortège à son entrée dans la ville. Ces hommes cueillaient le long du chemin des rameaux aux palmiers, de manière que chacun eût à la main une palme en signe de joie ;

¹ JEAN, XII, 12 : τῇ ἐπαύριον ὄχλος πολὺς ὁ ελθὼν εἰς τὴν ἑορτήν, ἀκούσαντες ὅτι ἔρχεται ὁ Ἰησοῦς εἰς Ἱερουσόλυμα... ἐξῆλθον εἰς ὑπάντησιν αὐτῷ, *le lendemain, une foule nombreuse, celle qui était venue pour la fête, ayant entendu dire que Jésus vient à Jérusalem, sortit (de la ville) pour aller à sa rencontre.*

et c'est dans cet appareil de fête qu'ils atteignirent le hameau de Bethphagé (*hameau des figes*), situé à mi-chemin entre Jérusalem et Béthanie sur le flanc occidental du Mont des Oliviers.

En sens inverse Jésus arrivait de Béthanie, accompagné de ses apôtres et de plusieurs habitants de ce village qui avaient vu la résurrection de Lazare¹. La rencontre des deux troupes se fit à Bethphagé² et amena de la part de celle qui venait de Jérusalem une éclatante manifestation : « Hosanna³ », crièrent tous ces hommes à la vue de Jésus, « béni soit celui qui vient comme Seigneur⁴, béni soit le roi d'Israël⁵ ». Il n'est pas douteux que par ces acclamations cette foule saluait en Jésus le Messie-Roi; Jésus accepta cet hommage, mais il voulut montrer que, s'il était roi, il ne l'était pas dans le sens vulgaire que les hommes donnent à ce mot, et à cet effet il accomplit la prophétie que Zacharie avait écrite sur le Roi-Messie : « Exulte grandement, fille de Sion;

¹ JEAN, XII, 17 : *La foule donc, celle qui était avec lui, rendait témoignage de ce qu'il avait appelé Lazare hors du sépulchre et l'avait ressuscité des morts. Pour cela aussi vint à sa rencontre la foule (de Jérusalem) parce qu'elle avait appris qu'il avait fait ce miracle.*

² La donnée de saint Matthieu (XXI, 1) est la seule qui soit précise : *Et lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem et entrèrent à Bethphagé, contre le Mont des Oliviers.* Saint Marc (XI, 1) dit : *Et lorsqu'ils sont près de Jérusalem, de Bethphagé et de Béthanie contre le Mont des Oliviers*; saint Marc cite donc les trois localités à l'inverse du trajet fait par Jésus. Saint Luc (XIX, 29) dit : *Comme il était proche de Bethphagé et de Béthanie contre la montagne appelée des Oliviers...*

³ Hosanna, c'est-à-dire : *Sois propice*; mais cette invocation à la bonté de Dieu était devenue un cri de glorification; saint Luc (XIX, 38) le remplace par le mot δόξα, gloire.

⁴ Ces mots sont extraits du psaume CXVII, composé pour la Dédicace du Temple (versets 25 et 26).

⁵ JEAN, XII, 13

sois dans la joie, fille de Jérusalem. Voici que ton roi vient à toi, juste et sauveur; il est humble, est monté sur une ânesse et sur un poulain, petit d'une ânesse¹ ».

Vite Jésus détacha donc deux de ses disciples pour qu'ils allassent dans un village très proche² chercher une ânesse et son ânon. « Allez », leur dit-il, « dans le village que vous voyez en face de vous. Dès que vous y serez entrés vous trouverez une ânesse attachée à un mur et à côté d'elle son ânon sur lequel personne n'est encore monté³. Détachez-les et amenez-les-moi. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela? répondez : Le Seigneur en a besoin, et il vous les renverra vite⁴ ». Les disciples partirent en hâte et ils trouvèrent en effet les deux bêtes, attachées près d'une porte sur le carrefour du village⁵. Certainement les propriétaires⁶ de l'ânesse et de l'ânon étaient des disciples de Jésus, et ils connaissaient, comme étant leurs condisciples; les deux messagers envoyés par Jésus. Au premier moment, quand ils virent dénouer les longes de leurs

¹ ZACHARIE, IX, 9. Saint Jean (XII, 13) cite librement cette prophétie : « Ne crains point, fille de Sion, voici ton roi qui vient, monté sur le poulain d'une ânesse ». — La citation faite par saint Matthieu (XXI, 5) est également libre : « Dites à la fille de Sion : Vois, ton roi vient à toi, doux de cœur, et il est monté sur un âne et un poulain d'une bête de somme ».

² On croit que ce village était Siloé.

³ MATTHIEU, XXI, 2; MARC, XI, 2; LUC, XIX, 30.

⁴ MARC, XI, 3 : εἰπατε ὅτι ὁ κύριος αὐτοῦ χρεῖαν ἔχει καὶ εὐθέως αὐτὸν ἀποστελεῖ ὧδε, dites que le Seigneur en a besoin (de l'ânon) et qu'il le renverra vite en ce lieu.

⁵ MARC, XI, 4.

⁶ Saint Luc (XIX, 33) parle des maîtres de l'ânon, οἱ κύριοι αὐτοῦ; ce pouvaient être un couple marié, ou deux frères.

animaux, ils furent surpris et demandèrent ¹ : « Pourquoi détachez-vous nos animaux? Que voulez-vous en faire? »

Selon l'ordre de Jésus ses envoyés répondirent : « Le Seigneur en a besoin », et ils durent ajouter que les deux bêtes seraient bientôt rendues. A la mention du nom du Seigneur, les propriétaires ne firent plus d'objection, et les disciples emmenèrent les deux bêtes.

En fait, Jésus ne voulait se servir que de l'ânon; mais celui-ci n'ayant pas été dressé, n'ayant même jamais été monté, n'aurait pas voulu marcher, surtout avec un cavalier sur le dos, si sa mère n'avait pas cheminé à côté de lui ².

Quand l'ânon fut arrivé à l'endroit où attendait Jésus en tenant, sans doute, la foule captivée par sa parole, les disciples couvrirent de plusieurs de leurs manteaux le dos de l'ânon, de manière à faire une sorte de bât; et Jésus s'étant assis dessus se dirigea lentement vers Jérusalem ³.

¹ Saint Marc (XI, 5) dit que cette interrogation fut faite par quelques-uns de ceux qui se tenaient là.

² C'est en raison du rôle peu important de l'ânesse que saint Matthieu est seul à parler d'elle; les autres évangélistes ne parlent que de l'ânon : ὄναρον (JEAN, XII, 14) ou πῶλος (MARC, XI, 2, 4 et 5; LUC, XIX, 30, 33 et 35).

³ Saint Luc (XIX, 35) dit que les deux disciples qui ramenèrent l'ânon soulevèrent Jésus et le placèrent sur celui-ci : *Ils ramenèrent l'ânon vers Jésus, et ayant jeté leurs manteaux sur l'ânon, ils placèrent Jésus dessus.* La phrase assez obscure de saint Jean (XII, 16) sur la prophétie de Zacharie touchant le roi qui vient dans Jérusalem, assis sur le petit d'une ânesse, semble dire, au contraire, que beaucoup de disciples contribuèrent à faire ce bât de fortune et à placer sur lui Jésus : *Ses disciples, d'abord, ne reconnurent pas ces choses (l'accomplissement de la prophétie); mais après que Jésus eut été glorifié, ils se souvinrent que ces choses avaient été écrites de Jésus et qu'eux-mêmes les avaient faites pour lui : καὶ τὰτα ἐποίησαν αὐτό.*

Alors commença une véritable marche triomphale. De ceux qui précédaient Jésus, la plupart ¹ étendaient leurs manteaux sur la route, et les autres qui n'avaient pas de manteaux la jonchaient de feuillage qu'ils arrachaient aux arbres; ils faisaient ainsi un tapis d'honneur sur lequel passait Jésus monté sur l'ânon. Et tous, aussi bien ceux qui marchaient devant que ceux qui suivaient, poussaient des cris d'allégresse : « Hosanna! Hosanna au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Bénie soit l'arrivée du royaume de notre père David ²! Hosanna, au haut des cieux ³! »

L'enthousiasme atteignit son comble lorsque le cortège arriva au bas de la Montagne des Oliviers, à l'endroit où la route va franchir le torrent du Cédron ⁴. Là se trouvaient dans les rangs des curieux quelques pharisiens hostiles à Jésus et qui niaient ses miracles; plusieurs des manifestants les reconnurent, et pour les bafouer se mirent à crier à haute voix des louanges à Dieu en énumérant tous les miracles de Jésus qu'ils avaient vus et en proclamant la royauté de celui-ci : « Béni soit », criaient-ils, en montrant Jésus, « le roi qui vient au nom du Seigneur; paix dans le ciel et gloire au plus haut des cieux! »

Les pharisiens furent mis en fureur; ainsi ce bas

¹ Saint Matthieu dit (XXI, 28) : *la plus grande partie de la foule, ὁ δὲ πλεῖσθος ὄχλος;* saint Marc dit (XI, 8) *beaucoup de personnes.*

² MARC, XI, 10 : *Béni soit le royaume qui vient de par le Seigneur, royaume de notre père David!*

³ Littéralement : Hosanna dans les très hauts lieux : ὡσαννά ἐν τοῖς ὑψίστοις.

⁴ LUC, XIX, 37 : ἐγγίζοντος δὲ αὐτοῦ ἤδη πρὸς τῇ καταβάσει τοῦ ὄρου των ὀλιῶν, *comme il (Jésus) approchait déjà du bas de la Montagne des Oliviers.*

peuple avait la prétention d'imposer en la personne de Jésus un roi aux autorités religieuses et à toute la population de Jérusalem ! Dans leur colère, ils vinrent à Jésus et lui dirent : « Maître¹, fais taire tes disciples ». Mais, avec une autorité souveraine, Jésus leur répondit : « Je vous dis que si ceux-ci se taisent, les pierres crieront² ».

Les pharisiens comprirent que l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem ne pouvait être empêchée ; ils s'éloignèrent et rentrèrent dans la ville par un autre chemin que celui suivi par Jésus. Puis allant trouver leurs amis du Sanhédrin, ils se plaignirent de voir illusoire toutes les mesures édictées par celui-ci contre Jésus : « Vous avez la preuve que, malgré toutes vos mesures, vous n'arrivez à rien ; voilà que le monde est parti à la suite de cet homme³ ! » Ce jour-là, en effet, vu l'exaltation de la foule en faveur de Jésus, il était impossible de rien tenter contre lui.

Cependant Jésus était arrivé tout près des murs de Jérusalem. Arrêtant un moment sa marche il considéra cette ville et proféra sur elle cette lamentation : « Ah ! si toi aussi (comme ce peuple venu de la province) tu pouvais, en ce jour qui est encore à toi, connaître ce qui te donnerait la paix ! Mais maintenant cela est caché à tes yeux. Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'environneront de tranchées, où ils t'investiront et te serreront de toutes parts ;

¹ Διδάσκαλε, maître enseignant (Luc, XIX, 59). Probablement ce titre fut dit en raillerie.

² Luc, XIX, 40.

³ JEAN, XII, 19 : Οἱ οὖν φαρισαῖοι εἶπον πρὸς αὐτούς : Θεωρεῖτε ὅτι οὐκ ὄφελεῖτε οὐδέν, ἴδε ὁ κόσμος ὀπίσω αὐτοῦ ἀπῆλθεν, Contemples que vous ne gagnez rien ; voici que le monde est parti derrière lui.

ils te renverseront à terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et ils ne laisseront de toi pas une pierre sur une pierre, parce que tu as méconnu le temps où tu étais visitée¹ ».

Reprenant alors sa marche, Jésus entra dans la ville par la Porte des brebis et gagna le Temple, en traversant le quartier de Béthesda². Selon le comput pharisaïque, c'était le dixième jour du mois de Nisan, c'est-à-dire le jour où chaque famille, d'après la règle posée dans l'Exode³, devait se procurer l'agneau pascal. La foule dans les rues était donc considérable et affairée ; elle fut très remuée⁴ à la vue de ce cortège de fête entourant un homme monté sur un ânon ; et parmi elle beaucoup qui ne connaissaient pas Jésus demandaient : « Qui est celui-ci ? » et la réponse qui se donnait dans la haie des curieux, était : « C'est Jésus le prophète, celui qui vient de Nazareth en Galilée⁵ ». Réponse certainement sympathique, mais qui détonnait pourtant avec les cris par lesquels les gens du cortège avaient en Jésus acclamé le Messie-

¹ Luc, XIX, 41-44.

² La tradition chrétienne locale est que Jésus entra directement dans le Temple par la Porte Dorée ; mais cette tradition est contredite par les textes de saint Marc et de saint Matthieu. Saint Marc (XI, 11) marque nettement que Jésus entra d'abord dans la ville, puis dans le Temple : Καὶ εἰσῆλθεν εἰς Ἱερουσόλυμα ὁ Ἰησοῦς καὶ εἰς τὸ ἱερόν, et dans Jérusalem entra Jésus et dans le Temple. De son côté, saint Matthieu dit (XXI, 10) : Καὶ εἰσελθόντος αὐτοῦ εἰς Ἱερουσόλυμα ἐσείσθη πᾶσα ἡ πόλις, et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut remuée, et deux versets plus loin (XXI, 12), il dit : Et Jésus entra dans le Temple de Dieu ; il est vrai qu'il rapporte alors un événement qui n'eut lieu que le lendemain mardi.

³ Exode, XII, 5 : Au dixième jour de ce mois, que chacun prenne un agneau par familles et par maisons.

⁴ Ἐσεισθη (MATTHIEU, XXI, 10).

⁵ MATTHIEU, XXI, 11.

Roi : *Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur.*

Arrivé au Temple, Jésus descendit de son ânon qu'il fit, selon sa promesse, immédiatement reconduire ainsi que l'ânesse à leurs propriétaires; puis, se séparant de la masse des croyants enthousiastes qui lui avaient fait cortège, il s'engagea au milieu de la foule bizarre et mélangée qui encomrait le parvis des Gentils. Là, avec attention, il examinait tout ce qui se passait¹; les marchands que trois ans avant il avait chassés de ce parvis y étaient revenus et y avaient repris leur négoce; la licence, le tumulte et l'usure régnaient de nouveau dans le lieu saint. Dans cette foule se trouvaient quelques Grecs dont la curiosité avait été excitée par ce qu'ils entendaient dire au sujet de Jésus; c'étaient des prosélytes qui étaient venus de loin, nous dit saint Jean, « pour adorer à la fête² ».

Ces Grecs connaissaient Philippe avec qui ils avaient été probablement en rapports commerciaux; ils l'abordèrent avec un respect digne de remarque: « Seigneur », lui dirent-ils, « nous voudrions voir Jésus³ ». Mais Philippe hésita à donner suite à ce désir; n'avait-il pour ces hommes que peu de considération? il crut devoir aller trouver son compatriote de Bethsaïde, André, qui peut-être lui aussi connaissait ces Grecs; et il le consulta sur ce qu'il fallait

MARC, XI, 11 : περιβλεψάμενος πάντα, ayant tout regardé autour de lui.

² JEAN, XII, 20, ἵνα προσκυνήσωσιν ἐν τῇ ἑορτῇ; mais le verbe προσκυνέω a, nous l'avons dit, un sens très élastique qui va depuis le simple *hommage* jusqu'à l'*adoration*.

³ JEAN, XII, 21 : Κύριε, θέλωμεν τὸν Ἰησοῦν ἰδεῖν, *Seigneur, nous voulons avoir vu Jésus.*

faire. André ayant été d'avis qu'il fallait informer Jésus, tous deux vinrent trouver leur maître et lui exposèrent le désir de ces Grecs. Mais Jésus jugea que ces hommes n'étaient pas dignes de lui être particulièrement présentés; pour mériter cette faveur, ils auraient dû avoir un peu de ce renoncement que demandait Jésus à ceux qui voulaient le suivre¹; or il semble, d'après la réponse que fit Jésus à Philippe et à André, que ces Grecs étaient des prosélytes assez tièdes, ne prenant dans la religion juive que ce qui ne gênait pas leurs habitudes.

« L'heure marquée pour la glorification du fils de l'homme est venue² », répondit Jésus à ses deux apôtres. « En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment tombé à terre ne meurt, il reste stérile, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Qui chérit son âme la perdra, et qui hait son âme en ce monde, la gardera pour la vie éternelle³. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive; et où je suis, là aussi est mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon père lui fera honneur⁴ ».

Les deux apôtres portèrent-ils cette réponse aux Grecs? et que firent alors ceux-ci? Nous n'en savons rien. Car l'évangéliste saint Jean fait sans transition passer Jésus à un autre sujet.

Le spectacle qu'offrait ce jour-là le parvis des

¹ MATTHIEU, XVI, 24 : *Si quelqu'un veut aller derrière moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et me suive.* Cf. MARC, VIII, 34; LUC, IX, 25.

² JEAN, XII, 23 : ἐλήλυθεν ἡ ὥρα, ἵνα δοξασθῇ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου, *est venue l'heure pour que soit glorifié le fils de l'homme.*

³ Cette même pensée s'est déjà rencontrée dans les évangiles synoptiques (Cf. MATTHIEU, X, 39, et XVI, 25; MARC, VIII, 35; LUC, IX, 24).

⁴ JEAN, XII, 25-25.

Gentils était, nous l'avons dit, loin d'être édifiant; en contemplant cette foule tumultueuse, Jésus devait dire que, en dépit des acclamations qui tout à l'heure le saluaient comme le Roi-Messie, bien peu nombreux à Jérusalem seraient ceux qui dans quelques jours n'acclameraient pas sa mort. Il exhala donc une plainte : « Maintenant mon âme est troublée, et que dirai-je? Dirai-je : Père, sauve-moi de cette heure douloureuse? Mais c'est exprès pour cette heure que je suis venu. Je dirai donc : Père, glorifie ton nom¹ ».

Sur ces mots, une voix vint du ciel : « Je l'ai déjà glorifié, je le glorifierai encore ». La foule qui entourait Jésus entendit le bruit, mais sans percevoir les paroles; quelques-uns crurent à un coup de tonnerre; d'autres dirent : « Un ange lui a parlé² ».

Jésus détrompa ces derniers : « Un ange ne m'a pas parlé. Ce n'est pas pour moi, c'est pour vous que cette voix s'est fait entendre. Maintenant va venir le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors. Et moi, lorsque j'aurai été levé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes³ ».

Il disait cela, note saint Jean, pour indiquer de quelle mort il mourrait⁴. Mais la foule ne comprit qu'imparfaitement ses paroles.

Aux précédents séjours de Jésus à Jérusalem ceux qui l'avaient entendu faire des allusions à sa fin

¹ JEAN, XII, 27 et 28.

² JEAN, XII, 29.

³ JEAN, XII, 31 et 32.

⁴ JEAN, XII, 33. Le mot araméen qu'employa Jésus et que saint Jean traduit par le verbe grec ὑψέω devait signifier toute espèce d'enlèvement violent de la terre ferme. Ainsi s'explique l'erreur des Juifs.

prochaine avaient interprété celles-ci dans des directions tout à fait fausses¹. Ceux qui l'entouraient aujourd'hui furent un peu plus sagaces; ils n'envisagèrent certainement pas le crucifiement, et encore moins la rédemption, mais ils comprirent que Jésus se disait voué à la mort et à une mort violente.

Mais, s'il devait mourir, comment, pensèrent ces gens, pouvait-il être le Messie, et pourquoi s'était-il tout à l'heure laissé acclamer comme tel? « Nous avons appris par la loi », dirent-ils à Jésus, « que le Christ demeure pour l'éternité²; comment peux-tu dire, toi, qu'il faut que le fils de l'homme soit élevé de terre? (c'est-à-dire : soit tué). Qui est-ce le fils de l'homme³? »

Jésus ne se donna pas la peine de répondre à cette question; à la place d'une réponse directe il donna à ses interlocuteurs un grave avertissement : « La lumière est encore parmi vous pour un peu de temps. Marchez donc (dans la voie du bien) tandis que vous avez la lumière parmi vous, de peur que

¹ JEAN, VII, 35, et VIII, 22.

² Dans l'Ancien Testament comme prédictions de l'éternité du Christ on peut citer le psaume CXIX (verset 4) : *Le Seigneur a juré et ne se dédira pas : tu es prêtre pour l'éternité*; le passage suivant d'Isaïe (IX, 7) : *Sur le trône de David et son royaume, il s'assiera... dès maintenant à tout jamais*; et le passage de DANIEL (VII, 14) : *Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas enlevée, et son royaume, un royaume qui ne sera pas détruit*.

³ JEAN, XII, 34. Aucun évangile ne rapporte, comme dite en ce jour-là, une phrase où Jésus se serait qualifié de Fils de l'homme. Il faut donc rétablir une phrase de cette nature et l'intercaler dans le récit; cette reconstitution n'a rien d'irrégulier; car on sait que saint Jean ne donne, en général, qu'un court sommaire des discours tenus; comme son évangile a pour un de ses buts de compléter les données des trois évangiles synoptiques, il se borne souvent aux indications strictement suffisantes pour aider le lecteur à reconstituer un épisode.

les ténèbres ne vous surprennent (avant l'achèvement du voyage). Qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. Pendant que vous avez la lumière ayez donc foi en la lumière, afin que vous deveniez fils de lumière¹. »

Ceux qui entouraient alors Jésus auraient sans doute voulu continuer la discussion en demandant des explications sur ce qu'étaient la lumière et les ténèbres dont il parlait. Mais Jésus jugea qu'il en avait assez dit à des gens qui ne croyaient pas en lui². D'ailleurs, il se faisait tard et il voulait retourner à Béthanie pour y passer la nuit³. Il se déroba donc aux importuns et, suivi seulement de ses douze apôtres, il quitta le Temple.

¹ JEAN, XII, 35 et 36. Cette expression, *fils de la lumière* avait déjà été employée par Jésus dans la parabole de l'intendant infidèle (Luc, XVI, 8).

² JEAN, XII, 37 : *Mais quoiqu'il eût fait de si grands miracles devant eux, ils ne croyaient pas en lui, afin que fût accomplie la parole qu'a dite Isaïe le prophète : Seigneur, qui a cru à ce qu'il entendait de nous ? et par qui le bras du Seigneur a-t-il été vu ? Littéralement : à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ?*

³ JEAN, XII, 36. *Jésus dit ces choses et, s'en étant allé, il se cachu d'eux.*

CHAPITRE LXI

La journée du mardi 4 avril.

En rentrant à Béthanie, Jésus n'alla pas reprendre logement chez Marthe; il voulait, nous dit saint Jean, se cacher de ses ennemis¹; or ceux-ci devaient surveiller cette maison et il est probable, d'ailleurs, que Lazare, menacé de mort², l'avait quittée pour se mettre à l'abri autre part, avec ses deux sœurs. Jésus campa donc en plein air avec ses apôtres³.

Au matin, accompagné de ces derniers, il reprit le chemin de Jérusalem. Or, en route, près de Bethphagé, le hameau des figes, il sentit la faim; et justement près de la route se trouvait un figuier qui, par une précocité remarquable au commencement d'avril, était couvert de feuilles⁴, et Jésus le vit de

¹ JEAN, XII, 36.

² JEAN, XII, 10.

³ MATTHIEU, XXI, 17 : ἐξῆλθεν ἔξω τῆς πόλεως εἰς Βηθανιάν καὶ ἠύλισθη ἐκεῖ, *il sortit de la ville pour retourner à Béthanie et là il campa.* Cette phrase s'applique, il est vrai, à ce qui se passa le mardi soir; mais il n'est pas téméraire de supposer que les choses se passèrent de même le lundi soir.

⁴ MATTHIEU, XXI, 19 : *Ayant vu un figuier particulier (συκῆν μίαν) sur le bord du chemin, il alla à lui.*

loin. Ce n'était pas la saison des figues¹. Mais comme sur les figuiers de Palestine les figues de printemps poussent avant les feuilles, on devait croire que cet arbre feuillu avait des fruits ; Jésus en chercha donc ; or l'arbre n'en portait aucun ; toute sa vigueur s'était dépensée en une frondaison inutile. Ayant constaté cette stérilité, Jésus maudit l'arbre en disant : « Que personne à jamais ne mange fruit de toi² ».

Les apôtres entendirent cette malédiction, mais n'y prêtèrent pas pour le moment grande attention³. Jésus les entraînait vers Jérusalem, tandis que derrière eux le figuier se desséchait peu à peu, toute sa verdure passant à l'état de feuilles sèches et tombant à terre⁴.

La critique rationaliste s'est particulièrement attaquée à cet acte de Jésus qu'elle a représenté comme un acte de destruction capricieuse d'une propriété étrangère. Tout d'abord, il est équitable de supposer que ce figuier appartenait à quelque disciple, par exemple à Lazare, et que Jésus le savait, et qu'il savait aussi que son acte serait approuvé par le propriétaire. En outre, un figuier qui ne produit pas de fruit n'est bon qu'à être transformé en

¹ MARC, XI, 13.

² MATTHIEU, XI, 18 et 19 ; MARC, XI, 12-14.

³ MARC, XI, 14. Après la malédiction prononcée contre le figuier, saint Marc ajoute : *καὶ ἤκουον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ, et ses disciples entendaient.*

⁴ D'après saint Matthieu (XXI, 19), le figuier *sécha incontinent, καὶ ἐξηράνθη παραχρῆμα ἢ συκῆ* ; et il ajoute : *Et ayant vu, les disciples s'étonnèrent, disant : Comment le figuier fut-il séché incontinent ?* D'après le récit de saint Marc, il est clair que cette remarque ne fut faite que le lendemain ; mais saint Matthieu, qui tient peu de compte de l'ordre chronologique des faits, a réuni en un seul paragraphe les détails de deux scènes distinctes.

bois de chauffage ou en bois à tourner¹ ; or, le fait que le figuier vert était devenu bois sec ne contrariait aucun de ces usages et ne portait pas préjudice au propriétaire.

Ayant achevé sans autre incident le trajet qui le menait à Jérusalem, Jésus entra dans le Temple ; et s'arrêtant dans le parvis des Gentils, il y renouvela l'acte de vigueur par lequel trois ans auparavant il l'avait purifié de la foire qui s'y tenait. Même cette fois-ci Jésus se montra plus énergique ; à la Pâque de l'an 27 il n'avait chassé du Temple que les vendeurs ; en l'an 30 il s'attaqua aussi bien aux acheteurs qu'aux vendeurs, il chassa les uns et les autres² ; il pourchassait même ceux qui pour éviter un détour traversaient le parvis en portant des fardeaux ou paquets destinés à la ville³.

Cette fois, Jésus paraît avoir agi beaucoup plus par la force de sa parole que par la vigueur de son bras ; ainsi il ne se fit pas un martinet avec des longes de bétail⁴ ; probablement, d'ailleurs, il n'y avait ce jour-là que peu de bétail dans le parvis, les achats des agneaux destinés à la cène pascale ayant dû, d'après la loi religieuse, avoir été faits la veille, dixième jour de Nisan⁵. Mais Jésus, comme en l'an 27, renversa les comptoirs des changeurs et les per-

¹ Cf. LUC, XIII, 6-9.

² MATTHIEU, XXI, 12 ; MARC, XI, 15 ; LUC, XIX, 45.

³ MARC, XI, 16.

⁴ Sur ce qui se passa à la Pâque de l'an 27, saint Jean nous dit (II, 15) : *Et ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du Temple, et les brebis, et les bœufs, et il répandit à terre la monnaie des changeurs, etc.*

⁵ Exode, XII, 3.

choirs des marchands de colombes¹. Ce faisant, il disait à tous ces intrus : « N'est-il pas écrit² : ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations ? Et vous en avez fait une caverne de voleurs³ ! »

Comme en l'an 27, la plupart des visiteurs du Temple étaient contents de voir nettoyer le parvis de toute cette tourbe de mercantis. Ils se pressèrent donc autour de Jésus lorsque celui-ci eut terminé cette exécution et commença à donner, comme il l'avait fait à ses précédents séjours, son enseignement ordinaire⁴ ; et tous, nous dit un des évangélistes, étaient suspendus à sa parole⁵.

Des aveugles et des boiteux qui se trouvaient dans le Temple vinrent alors à lui, avec l'espérance de se faire guérir ; et en effet, il les guérit tous. Ce qui ajouta à l'enthousiasme des assistants. Aussi des enfants entraînés par le sentiment général se mirent

¹ MATTHIEU, XII, 12 ; MARC, XI, 15.

² ISAÏE, LVI, 7 : *Je les conduirai (tous ceux qui gardent le sabbat, même les étrangers) sur ma montagne sainte... ; leurs holocaustes et leurs victimes offertes sur mon autel me seront agréables, parce que ma maison sera appelée maison de prière pour tous les peuples.*

³ Expression empruntée au prophète Jérémie, VII, 11 : *Est-ce donc qu'elle est devenue une caverne de voleurs cette maison dans laquelle a été invoqué mon nom ?*

⁴ LUC, XIX, 47. Καὶ ἡν διδάσκων τὸ καθ' ἡμέραν ἐν τῷ ἱερῷ, et il enseignait l'enseignement de chaque jour dans le Temple. La plupart des traducteurs commettent ici un contresens en ne tenant pas compte de l'article défini τὸ ; ils traduisent : *Il enseignait chaque jour dans le Temple*, phrase qui suppose un enseignement donné pendant une assez longue suite de jours ; or, Jésus, dans la dernière semaine de sa vie, n'enseigna dans le Temple que le mardi et le mercredi. Saint Luc veut dire que ces deux jours-là Jésus donna son enseignement quotidien, celui que, en toute occasion, il avait l'habitude de donner.

⁵ LUC, XIX, 48 : *tout le peuple était suspendu, l'écoutant.*

à répéter les cris qu'ils avaient entendus la veille : « Hosanna au fils de David¹ ! »

Cependant les princes des prêtres et les docteurs de la loi membres du Sanhédrin étaient en consultation dans quelque appartement du Temple ; quoique ulcérés du succès qu'obtenait Jésus, ils s'étaient jusqu'à ce moment abstenus de toute intervention, parce qu'ils voyaient clairement que le peuple ce jour-là ne les suivrait pas, s'opposerait même à leur action s'ils voulaient tenter quelque chose contre Jésus². Mais les cris des enfants les firent sortir de leur inaction. Tout indignés, ils vinrent à Jésus et lui dirent : « Entends-tu ce que ces enfants disent ? »

« Oui », répondit tranquillement Jésus, et leur citant ironiquement un passage de psaume, il leur demanda : « N'avez-vous pas lu ceci : De la bouche des petits enfants et de ceux qu'on allaite, je ferai sortir une louange parfaite³ ». Et sans se soucier des princes des prêtres et des docteurs, Jésus continua son enseignement ; puis, comme le jour baissait, il quitta le Temple et retourna à Béthanie.

Là il passa la nuit dans les mêmes conditions que la précédente, en plein air⁴ ; et le matin venu il reprit, encore dans les mêmes conditions que la veille, le chemin de Jérusalem.

Il lui fallait passer devant le figuier qu'il avait

¹ MATTHIEU, XX, 15.

² MARC, XI, 18.

³ MATTHIEU, XXI, 16. La citation est faite d'après les Septante. Dans le psaume VIII, verset 3, il y a : *De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle tu as tiré une louange parfaite en vue de tes ennemis, pour imposer silence à tout ennemi et à tout homme vindicatif.*

⁴ MATTHIEU, XXI, 17.

maudit ; or celui-ci était desséché jusque dans ses racines¹. De nuit, en rentrant à Béthanie, les disciples n'avaient pas pu remarquer le fait ; mais le matin à la lumière du jour ils constatèrent la mort complète de l'arbre. Pierre la fit observer à Jésus : « Rabbi, vois, le figuier que tu as maudit a séché² ».

La remarque de Pierre témoignait d'un certain étonnement ; aurait-il eu la pensée que la condamnation prononcée par Jésus contre cet arbre n'était pas une condamnation irrévocable³ ? que c'était une vaine parole jetée en l'air ? Les autres apôtres étaient animés de sentiments semblables : « Comment », dirent-ils, « ce figuier a-t-il séché si vite⁴ ? »

Jésus les réprimanda tous en leur disant : « Ayez foi en la parole de Dieu ». Et pour leur montrer la puissance de la foi, il ajouta : « En vérité, je vous le dis, si vous aviez la foi et si vous n'étiez pas hésitants, non seulement vous feriez ce que j'ai fait au figuier, mais même si vous disiez à cette montagne (Jésus devait montrer de la main le Mont des Oliviers) : « Ote-toi de là et jette-toi dans la mer », cela se ferait⁵. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez par la prière, croyez que vous l'obtiendrez ; cela sera fait pour vous⁶ ».

¹ Marc, XI, 20.

² Marc, XI, 21.

³ La parabole du figuier stérile que son propriétaire consent à garder trois ans de plus avant de le faire couper pouvait autoriser, dans une certaine mesure, cette illusion (Luc, XIII, 6-9).

⁴ Matthieu, XXI, 20.

⁵ Matthieu, XXI, 21 et 22. Jésus avait déjà, au pied du Thabor, après la guérison du démoniaque épileptique, prononcé une parole analogue (Matthieu, XVII, 19)

⁶ Marc, XI, 24.

Mais pour que la prière soit efficace, il faut que celui qui la fait ne soit pas distrait par des pensées de rancune ou de vengeance ; or il semble que par suite d'un ou plusieurs faits, que nous ne connaissons pas, de telles pensées fussent alors dans le cœur des apôtres. Car Jésus, tout en poursuivant sa route vers Jérusalem, dit à ceux-ci : « Lorsque vous serez debout pour prier¹, si vous avez quelque grief contre quelqu'un, pardonnez afin que votre père qui est aux cieux vous pardonne aussi vos péchés. Car si vous ne pardonnez pas vous-mêmes, votre père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas vos péchés² ».

On était arrivé à Jérusalem ; Jésus suivi de ses apôtres entra dans le Temple. Ce devait être sa dernière visite en ce lieu sacré.

¹ Attitude normale des Hébreux pour la prière.

² Marc, XI, 25 et 26. Le dernier verset est identique à un passage du *Discours sur la Montagne* (Matthieu, V, 15) ; comme plusieurs manuscrits n'ont pas ce verset, quelques commentateurs pensent qu'il a été surajouté au texte original de saint Marc.

CHAPITRE LXII

La dernière visite de Jésus au Temple.

Jésus était arrivé de bonne heure au Temple¹; et bien que les visiteurs n'y fussent pas encore nombreux il se mit, selon son usage, à prêcher l'Évangile². Pour ce faire, il allait de-ci de-là dans les parvis, parlant aux divers groupes³ et veillant, sans doute aussi, à ce que le trafic qu'il avait détruit la veille ne se rétablît pas. On sait que nombre de prêtres étaient intéressés dans ce trafic, l'ancien grand-prêtre Hanan (Anne) notamment.

Ils n'avaient pu la veille s'opposer à l'expulsion des vendeurs, parce que la grande majorité de la foule l'approuvait, mais aujourd'hui, alors qu'il y avait peu de monde dans le parvis, ils se dirent qu'ils avaient une bonne occasion de prendre Jésus

¹ Cette circonstance résulte des faits mêmes plutôt que de la phrase de saint Luc : *Καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὠρθηκε πρὸς αὐτὸν ἐν τῷ ἱερῷ ἀκούειν αὐτοῦ*, et tout le peuple était matinal pour aller vers lui l'entendre dans le Temple (Luc, XXI, 38). Cette phrase s'applique à l'ensemble des visites de Jésus au Temple.

² Luc, XX, 1.

Marc, XI, 27.

à partie, de le mettre dans son tort, et peut-être, qui sait? de se saisir de lui.

Les princes des prêtres, donc, s'étant adjoint quelques membres du Sanhédrin, docteurs ou anciens, vinrent à Jésus, et, l'abordant dans un des parvis, lui dirent brusquement : « Dis-nous, par quelle autorité fais-tu ces choses? qui t'en a donné le pouvoir¹? » Leur question visait l'entrée triomphale de Jésus dans Jérusalem et l'expulsion des vendeurs, deux faits particulièrement offensants pour les autorités religieuses juives.

Mais Jésus, par un procédé dialectique alors cher aux docteurs, évita de leur donner une réponse directe; à leur question il en opposa une autre : « Je vous poserai moi aussi une seule question, répondez-y et je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses. Le baptême de Jean, d'où était-il? du ciel? ou des hommes²? »

Les prêtres et leurs acolytes furent tout à fait interloqués par cette demande inattendue; ils s'écartèrent un moment pour se consulter et ils raisonnaient entre eux en ces termes : « Si nous répondons : *ce baptême était du ciel*, il ripostera : Pourquoi n'y avez-vous pas cru? Si, au contraire, nous disons : *Il était des hommes*, craignons le peuple, il nous lapidera³, car tous tiennent Jean pour un prophète ». Ils se décidèrent donc à ne rien répondre, et ils revinrent à Jésus lui dire : « Nous ne savons pas⁴ ».

¹ MATTHIEU, XXI, 23 et 24; MARC, XI, 27 et 28; LUC, XX, 1 et 2.

² MATTHIEU, XXI, 24; MARC, XI, 29; LUC, XX, 3.

³ LUC, XX, 6.

⁴ MATTHIEU, XXI, 25-27; MARC, XI, 33; LUC, XXI, 5-7.

« Et moi non plus », répliqua Jésus, « je ne vous dirai pas par quelle autorité je fais ces choses¹. Mais », poursuivit-il, « que vous semble de ce que je vais vous dire? Un homme avait deux enfants; allant au premier, il lui dit : *Enfant, va travailler aujourd'hui à ma vigne.* — Je ne veux pas, répondit l'enfant; puis, ayant eu regret de ce qu'il avait répondu, il alla travailler. Allant ensuite au second, le père lui donna le même ordre et l'enfant répondit : *Moi, j'y vais, seigneur, et il n'alla point.* Lequel des deux a accompli la volonté du père? »

« Le premier », répondirent les sanhédrins. Ainsi ils convenaient que ceux qui au premier moment sont grossiers et rebelles, mais qui ensuite s'amendent et font leur devoir, sont préférables aux hypocrites doucereux qui se disent prêts à faire le leur, mais ne le font pas. Les ayant obligés de se prononcer, Jésus fit immédiatement à ces sanhédrins application de la parole.

Il leur dit, en se référant à sa question sur le baptême de Jean : « Les publicains et les courtisanes, je vous le dis en vérité, vous montrent le chemin² vers le royaume de Dieu. Car Jean est venu dans la voie de la justice et vous n'avez pas eu foi en lui; et vous, après avoir vu la conversion de ces derniers, vous n'avez pas eu de regret de votre conduite, n'avez pas eu foi en Jean³ ». »

¹ MATTHIEU, XXI, 27; MARC, XI, 33.

² Προζῆγοσι, MATTHIEU, XXI, 31; ceux qui traduisent ce mot par *précéder* commettent un contresens; il est clair que le royaume de Dieu ne sera, à aucun moment, accessible aux hypocrites qui ne se repentent pas. Προάγω ne veut pas dire *précéder*, mais *pousser en avant*.

³ MATTHIEU, XXI, 28-32.

Tandis qu'il parlait, le groupe qui l'entourait s'était accru d'un certain nombre de curieux. Jésus voulut que ceux-ci fussent également mis au fait du sort qui attendait ses ennemis, les sanhédrins, et tout en adressant toujours la parole à ces derniers il dit une seconde parabole qui, par-dessus leurs têtes, arriva jusqu'aux oreilles du peuple⁴ :

« Écoutez une autre parabole⁵. Il y avait un propriétaire domanial⁶ qui planta une vigne et l'entoura d'une clôture; il y creusa un pressoir, y bâtit une tour de garde; puis il la loua à des agriculteurs et s'en alla en pays étranger. Or quand la saison des fruits s'approcha, il envoya plusieurs de ses serviteurs aux agriculteurs pour recevoir d'eux les fruits qui lui revenaient⁷. Mais les agriculteurs s'étant saisis de ses serviteurs rouèrent de coups celui-ci, tuèrent celui-là, lapidèrent le troisième. Une seconde fois, le propriétaire envoya d'autres serviteurs, en plus grand nombre cette fois; mais les agriculteurs les traitèrent de même manière⁸. Alors le proprié-

⁴ Ἦρξατο δὲ πρὸς τὸν λαὸν λέγειν τὴν παραβολὴν ταύτην, *il se mit à dire dans la direction du peuple cette parabole* (LUC, XX, 9). D'autre part, saint Matthieu n'interrompt pas le discours tenu par Jésus aux sanhédrins, et montre par ces mots : *Écoutez une autre parabole* (XXI, 33) que Jésus adressa la parabole des vigneronniers aux mêmes personnes que la parabole du père et des deux enfants.

⁵ Cette parabole est rapportée par les trois évangélistes, sans grandes divergences.

⁶ MATTHIEU, XXI, 33. Saint Marc et saint Luc disent simplement *un homme*.

⁷ MATTHIEU, XXI. Saint Marc et saint Luc, au lieu de plusieurs serviteurs, n'en font envoyer qu'un par le propriétaire; il est battu et renvoyé sans fruits.

⁸ MATTHIEU, XXI, 36. Saint Marc dit (XII, 4) : *Le propriétaire envoya vers eux un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête en lui jetant des pierres et ils le renvoyèrent après l'avoir outragé.* Saint Luc est à peu près conforme à saint Marc : *Il envoya un autre serviteur, mais*

taire de la vigne¹ se dit : « Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé ; peut-être auront-ils des égards pour lui. » Mais les agriculteurs, en voyant arriver le fils, se dirent entre eux : « C'est l'héritier unique, tuons-le, et nous aurons l'héritage ». Et, s'étant saisis de lui ils le tuèrent et jetèrent son corps hors de la vigne². Que fera le propriétaire de la vigne ? Il viendra, mettra à mort les agriculteurs, donnera sa vigne à d'autres locataires qui lui remettront en leur saison les fruits dus³. »

« Que cela n'arrive pas ! » dirent les sanhédrites⁴. Mot inattendu, qui a été très diversement interprété, mais dont le sens le plus probable est un sens moqueur : *Cette histoire est invraisemblable*. Jésus, en effet, fixa les yeux sur ceux qui venaient de juger ainsi la parabole, et pour montrer que le meurtre du fils serait puni et qu'aux meurtriers seraient substitués d'autres agriculteurs, il demanda aux sanhédrites : « N'avez-vous pas lu dans l'Écriture ce passage : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre d'angle, elle l'est devenue par la volonté du Seigneur et elle est admirable à nos

eux l'ayant, lui aussi, roué de coups et l'ayant insulté le renvoyèrent les mains vides (Luc, XX, 11).

¹ Saint Marc rapporte encore deux tentatives pour toucher le loyer de la vigne : *Il en envoya encore un autre, et ils le tuèrent ; puis plusieurs autres, dont ils battirent les uns, tuèrent les autres* (Marc, XI, 5). Saint Luc n'ajoute qu'une seule tentative : *Et il envoya encore un troisième serviteur ; mais ayant blessé aussi celui-là ils le chassèrent*.

² Marc, XII, 8 ; Luc, XX, 15. Dans saint Matthieu (XXI, 39), le fils est d'abord jeté hors de la vigne, puis tué.

³ Dans saint Matthieu, la réponse à la question : *que fera le propriétaire de la vigne ?* est donnée par les sanhédrites eux-mêmes (Matthieu, XXI, 41).

⁴ Luc, XX, 16.

yeux¹ ? » Les sanhédrites connaissaient certes ce passage d'un psaume que l'on chantait aux processions solennelles dans le Temple ; ils comprirent que la pierre dédaignée qui devenait pierre d'angle était assimilée par Jésus au fils bien-aimé tué par les agriculteurs, mais dont la mort serait vengée ; et ils comprirent en même temps qu'eux-mêmes étaient figurés dans les agriculteurs homicides². Aussi bien, Jésus le leur confirma clairement. « C'est pourquoi », poursuivit-il, « je vous dis que le royaume de Dieu vous sera enlevé et qu'il sera donné à un peuple qui en produise les fruits. Et celui qui tombera sur la pierre d'angle sera brisé ; celui sur qui elle tombera sera écrasé³ ».

Les sanhédrites étaient furieux de ces allusions transparentes à leurs projets homicides et de ces menaces de dures représailles ; dans leur colère ils auraient voulu sur l'heure s'emparer de la personne de Jésus, mais le peuple qui s'était peu à peu massé tout autour ne l'aurait pas permis, car il était composé de gens de province favorables à Jésus ; ils le considéraient comme un prophète⁴ ; et si quelqu'un avait alors tenté de mettre la main sur lui ils l'eussent lapidé avec les pierres rangées en tas dans le parvis⁵.

Les sanhédrites jugèrent donc sage de se retirer

¹ Psaume CXVII, 22 et 23. La citation est faite d'après la version des Septante. La traduction exacte du verset 23 donnerait : « Cela a été fait par Jahvè (Jéhovah), et c'est un miracle à nos yeux ».

² MATTHIEU, XXI, 45 ; MARC, XII, 12.

³ MATTHIEU, XXI, 43 et 44 ; Luc, XX, 18.

⁴ MATTHIEU, XXI, 46.

⁵ Cf. Luc, XX, 6.

du Temple ; mais leurs desseins restaient les mêmes ; ils voulaient seulement agir désormais par la ruse, puisque la violence ne pouvait aboutir à rien.

Jésus cependant, resté au milieu d'une foule sympathique, voulut par une troisième parabole faire ressortir le sort lamentable réservé à ceux qui, comme les sanhédrines qui venaient de s'éloigner, se refusaient opiniâtrément à entendre les appels de Dieu ou n'y répondaient qu'avec de mauvais sentiments¹.

« Le royaume des cieux est semblable² à un personnage royal qui célébra les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qu'il avait conviés à ces noces ; mais les invités ne voulaient pas venir. Il renvoya donc d'autres serviteurs en leur commandant : Dites aux invités : voilà que j'ai préparé mon banquet ; mes taureaux et les autres animaux que j'ai fait engraisser ont été tués ; tout est prêt, venez avec nous. Mais les invités firent fi de l'invitation, ils s'en allèrent l'un à sa maison de campagne, l'autre à ses affaires commerciales ; et même les derniers, se saisissant des serviteurs, les insultèrent et les tuèrent. Lorsque le roi eut appris ces faits il se mit en fureur ; envoyant ses troupes il extermina ces meurtriers et brûla leur ville.

« Puis le roi dit à d'autres serviteurs : La fête nuptiale est toujours prête ; mais ceux qui y étaient invités n'en étaient pas dignes. Allez donc aux carrefours des routes, et ceux que vous y trouverez,

¹ MATTHIEU, XXII, 1 : *Et Jésus reprenant son discours leur parla de nouveau en paraboles.*

² Littéralement : *fut rendu semblable ὁμοιωθη* (MATTHIEU, XXII, 2).

appelez-les à venir aux noces. Et ses serviteurs étant allés sur les routes rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, mauvais et bons ; et la salle de la fête fut remplie de convives.

« Or le roi entra dans la salle pour voir ceux qui étaient à table, et il vit là un homme qui avait refusé de revêtir une robe nuptiale¹. Il lui dit : Toi², comment es-tu entré dans la salle sans avoir sur toi une robe nuptiale ? Et l'homme resta silencieux. Alors le roi dit aux serveurs : Liez-lui pieds et mains, enlevez-le et jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là sera le pleur et le grincement de dents. » Et comme morale de la parabole, Jésus conclut : « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus ».

¹ Littéralement : *Il vit là un homme qui n'était pas vêtu d'un vêtement de noce* (MATTHIEU, XXII, 11). Aujourd'hui il y a sentiment presque unanime que dans les banquets de cette nature le maître de maison faisait donner aux invités pauvres qui n'avaient pu se la procurer une robe nuptiale. L'homme que le roi trouva à son banquet, non revêtu d'une robe nuptiale, avait donc refusé celle-ci.

² Ἐταίρε, *camarade* (MATTHIEU, XXII, 12).

CHAPITRE LXIII

La dernière visite de Jésus au Temple (suite).

Les sanhédrites que Jésus avait mis en déroute s'étaient retirés, nous dit saint Matthieu, « dans la salle du grand-prêtre Caïphe¹ »; l'opinion commune est que cette salle était celle où se tenaient les séances ordinaires du Sanhédrin, dans un édifice situé tout près du Temple, mais de l'autre côté du Tyropœon (*ravin des fromagers*), non loin du xyste construit par Hérode le Grand pour l'exercice des athlètes. D'autres sanhédrites vinrent rejoindre les premiers et une véritable délibération s'ouvrit contre Jésus².

Tous reconnaissaient que dans l'état d'enthousiasme où le peuple était pour lui, tenter contre Jésus un acte de violence tel que celui qu'avait naguère conseillé Caïphe, était devenu impossible; une émeute aurait incontinent éclaté parmi les pèlerins; la ruse seule pouvait servir³; et encore,

¹ MATTHIEU, XXVI, 3 : εἰς τὴν ἀλλήν τοῦ ἀρχιερέως.

² Un pont existait entre le xyste et le Temple. — JOSÈPHE, *Guerre judaïque*, livre II, chap. XVI, par. 3.

³ MATTHIEU, XXVI, 4 : *Et ils se consultaient afin de se saisir de Jésus par la ruse et de le tuer.*

pour qu'elle réussît, il fallait qu'elle fût appuyée par l'autorité romaine. Or jusqu'à présent le procureur romain, Ponce Pilate, n'avait donné aucune attention aux actes de Jésus; ni l'entrée bruyante de celui-ci dans Jérusalem, ni l'autorité qu'il avait assumée pour expulser les vendeurs hors du Temple n'avaient porté ombrage au procureur; si Pilate était impitoyable pour la moindre velléité de rébellion contre la domination romaine, il n'avait aucun souci des querelles intestines qui pouvaient s'élever dans la communauté juive au sujet de sa loi religieuse, et pour lui la prédication de Jésus ne sortait pas du cadre de ces querelles. Il fallait donc, pour gagner le concours de Pilate, lui représenter Jésus comme un séditionnaire dont l'action pouvait devenir inquiétante pour la domination romaine en Palestine.

Une fois cette constatation faite, les sanhédrites ne furent pas longs à se mettre d'accord sur la manière de procéder : Jésus allait certainement tenir pendant toute la journée des discours au peuple dans le Temple; ne pourrait-on surprendre, ou même provoquer dans sa bouche, des dires qui seraient outrageants pour les Romains et qui justifieraient une accusation devant Pilate¹? Quelqu'un dans la réunion eut l'idée que les hérédians pourraient être utiles pour induire Jésus à quelque parole inconsidérée dans cette direction. Honnis comme hérétiques par les pharisiens, des hérédians, disait-on, ne pourraient, s'ils entraient en discussion avec Jésus, être soupçonnés par lui de connivence avec ces hommes qui les méprisaient; et, d'autre part,

¹ MATTHIEU, XXII, 15 et 16; LUC, XX, 20.

Jésus, si une question touchant la domination romaine lui était posée par des hérوديens, se tiendrait probablement assez mal en garde; vu les mauvais rapports que, dans ces derniers temps, Antipas et ses fonctionnaires avaient eus avec les autorités romaines¹, Jésus ne se croirait pas tenu à être circonspect et il aurait pour les Romains quelques appréciations virulentes dont on pourrait faire état pour irriter Pilate. L'auteur de cette suggestion ne savait sans doute pas que les pharisiens de Capharnaüm et de Pérée avaient déjà eu l'idée de pactiser avec les hérوديens pour nuire à Jésus² et que celui-ci avait percé à jour ces machinations.

Quoi qu'il en soit, l'idée d'un recours aux hérوديens qu'en d'autres temps les pharisiens du Grand Conseil eussent rejetée avec horreur, fut aujourd'hui reçue sans objection, et l'on s'occupa aussitôt de la mettre en œuvre.

Justement Hérode Antipas se trouvait à Jérusalem; il y était venu, mû par on ne sait quel scrupule religieux, pour la célébration de la Pâque, et il résidait tout près de l'endroit où s'étaient réunis les sanhédrites, dans un petit palais dont les Romains lui avaient laissé la jouissance. Comme il avait amené avec lui sa maison militaire³, il fut facile de trouver dans celle-ci un certain nombre d'hommes tout disposés à jouer un mauvais tour à Jésus⁴.

On convint avec eux qu'ils poseraient à Jésus une question sur la conduite à tenir par les Israélites

¹ Luc, XXIII, 12.

² Marc, III, 6; Luc, XIII, 31.

³ Luc, XXIII, 11, τὰ στρατεύματα.

⁴ Saint Luc (XX, 20) les traite d'apostés, ἐγκαθέτους.

fidèles à l'égard de l'impôt censitaire réclamé par l'autorité romaine. Comme dans l'entourage de Jésus les pèlerins venus de la Galilée et de la Gaulanitide formaient la majorité et que les Juifs de ces provinces étaient, depuis la révolte de Juda le Gaulanite, restés très réfractaires au cens, il paraissait certain que Jésus déclarerait injuste la perception de l'impôt et méritoire le refus de paiement. On aurait ainsi un chef d'accusation à faire valoir devant Pilate¹.

Quelques pharisiens furent donnés comme guides à ces hérوديens qui, probablement, ne connaissaient pas Jésus de vue²; et le groupe ainsi formé gagna le parvis des Gentils où Jésus continuait à enseigner. Les hérوديens avaient été bien endoctrinés par leurs guides sur la manière dont il fallait aborder Jésus et lui parler; ils dirent donc: « Maître qui enseignes, nous savons que tu es sincère et que tu ne tiens compte de la situation de qui que ce soit; car tu ne fais pas acception de personnes, mais tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Dis-nous donc, est-il permis de payer le tribut à César? ou non? Le payerons-nous? ou ne le payerons-nous pas³? »

¹ Luc, XX, 19 et 20: *Et les princes des prêtres et les scribes ayant épié envoyèrent des hommes apostés qui feignaient d'être justes, afin de le surprendre dans son langage, en vue de le livrer à l'autorité et au pouvoir du gouverneur.* Saint Marc, d'accord avec saint Luc, mentionne, comme les auteurs de cette machination, les princes des prêtres, les scribes et les anciens, c'est-à-dire les trois classes du Sanhédrin (Marc, XI, 27, et XII, 13). Saint Matthieu limite, au contraire, aux pharisiens seuls la responsabilité de la manœuvre contre Jésus.

² Hérode Antipas n'avait encore jamais vu Jésus (Luc, XXIII, 8); il devait en être de même pour la plupart des personnes de son entourage.

³ MATTHIEU, XXII, 16 et 17; MARC, XII, 14; LUC, XX, 21 et 22.

Jésus avait reconnu en ces hommes des hérodiens, c'est-à-dire des gens qui payaient très complaisamment le tribut aux Romains ; la fourberie était donc manifeste. « Hypocrites », leur répondit-il, « pourquoi me mettez-vous à l'épreuve ? Apportez-moi la monnaie du tribut, un denier. » Or les hérodiens avaient sur eux des deniers, et non de ces deniers valant un quart de sicle et ne portant pas d'effigie de l'empereur, deniers dont les Juifs pieux admettaient l'usage, — mais de ces deniers romains frappés à l'effigie de Tibère, que tout Juif pieux refusait de toucher parce que, contrairement aux préceptes du *Pentateuque*, ils représentaient une figure humaine¹.

Les hérodiens, sans se rendre bien compte de ce qu'ils faisaient, produisirent un de ces deniers. « De qui », dit Jésus en le prenant, « est cette image ? et cette inscription ? » — « De César », lui répondit-on. — « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu². »

Pharisiens comme hérodiens furent tous déconcertés par cette réponse ; ils n'avaient pu obtenir de Jésus aucune atteinte à l'autorité romaine et, d'autre part, le peuple, qui se serait choqué de tout témoignage de soumission à cette autorité, trouvait tout naturel qu'une monnaie romaine retournât à Rome ; Jésus avait d'ailleurs réservé et proclamé l'obligation de rendre à Dieu son dû. Ne sachant que dire, le groupe malveillant ne put que se retirer, laissant Jésus au milieu de la foule qui l'admirait³.

¹ Exode, XX, 4 ; Lévitique, XXVI, 1 ; Deutéronome, IV, 15 et 16.

² MATTHIEU, XXII, 20-21 ; MARC, 16 et 17 ; LUC, XX, 24 et 25.

³ LUC, XX, 26 : Καὶ οὐκ ἔσχεσαν ἐπιλαβέσθαι αὐτοῦ ῥήματος ἐναντίον

Mais bientôt un autre groupe allait venir s'attaquer à Jésus. Il était formé de sadducéens, c'est-à-dire de membres de l'école religieuse opposée à celle des pharisiens. Ils voulurent eux aussi embarrasser Jésus par une question captieuse ; mais, à part le désir de se montrer supérieurs à leurs rivaux en obtenant le dessus sur Jésus dans une discussion, on ne voit pas bien à quoi tendait leur démarche. Si maladroite, en effet, que pût être la réponse donnée à la question qu'ils posèrent, elle ne pouvait ni fournir un grief susceptible d'émouvoir l'autorité romaine, ni causer dans le peuple un mécontentement durable. D'ailleurs, rien ne nous dit que ces sadducéens fussent délégués auprès de Jésus par leurs amis du Grand Conseil ; il est même plus probable qu'ils étaient des docteurs pointilleux amenés par les circonstances à soumettre à Jésus un de ces points de droit imaginaires destinés à exercer dans les écoles de théologie la dialectique des étudiants.

Contrairement à la doctrine enseignée par Jésus, les sadducéens n'admettaient pas la résurrection des corps après la mort pour la rétribution de chacun en récompenses ou en supplices¹ ; ils prétendaient que le *Pentateuque* mosaïque, seule partie de l'Écriture dont ils reconnaissaient la force probante, ne mentionnait nulle part de tels dogmes ; mais puisque Jésus les professait, comment se réglerait, d'après

τοῦ λαοῦ, et ils ne furent pas de force à surprendre de lui une parole en opposition au peuple (aux sentiments du peuple), et s'étonnant de sa réponse ils se turent. Les trois évangélistes, pour exprimer le sentiment que fit naître la réponse de Jésus, emploient le verbe θαυμάζω qui a à la fois le sens de s'étonner et d'admirer.

¹ MARC, XII, 18 ; Actes des Apôtres, XXIII, 8,

lui, lors de la résurrection des corps, la situation des femmes qui, sur terre, furent mariées successivement à plusieurs hommes?

« Maître qui enseignes », dirent ces sadducéens, « Moïse a prescrit que, si quelqu'un meurt laissant une femme sans enfants, son frère épouse sa veuve et lui suscite postérité¹. Or il y avait parmi nous sept frères : le premier prit une femme et venant à mourir ne laissa pas de postérité; le deuxième épousa la veuve et il mourut, sans laisser lui non plus de postérité; le troisième pareillement; bref tous les sept à la suite. Après eux tous, la femme mourut aussi. Lors de la résurrection des corps, quand ces frères et cette femme ressusciteront, duquel des sept cette femme sera-t-elle l'épouse? Car tous les sept l'ont possédée comme épouse? »

« Ne vous égarez-vous pas en cette question, parce que vous ne connaissez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu²? » répondit Jésus en reprochant indirectement aux sadducéens le dédain dans lequel ils tenaient une grande partie de l'Ancien Testament. « Les fils de ce siècle épousent et sont épousés; mais ceux qui seront jugés dignes de gagner la vie de là-bas et la résurrection d'entre les morts, ni ne

¹ Deutéronome, XXV, 5 et 6: « Quand deux frères habitent ensemble et que l'un d'eux meurt sans enfants, que la veuve n'épouse point un homme étranger à la famille; mais le frère de son mari défunt la prendra, et il suscitera des enfants à son frère, et il appellera le fils premier né d'elle du nom de son frère, afin que le nom de son frère ne soit pas effacé d'Israël ».

² MATTHIEU, XXII, 24-28; MARC, XII, 19-23; LUC, XX, 28-33.

³ MARC, XII, 24 : οὐ διὰ τοῦτο πλανᾶσθε, μὴ εἰδότες τὰ γραφὰς μηδὲ τῆς δυνάμεως τοῦ θεοῦ; ne vous égarez-vous pas à travers cela, ne connaissant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu?

se marieront là-bas ni ne seront donnés en mariage; car ils ne pourront plus mourir, puisqu'ils seront égaux aux anges et fils de Dieu, étant fils de la résurrection¹. »

Puis, touchant le fait même, nié par les sadducéens, de la résurrection des corps, Jésus ajouta : « Quant à ce que les morts se réveillent, Moïse (en qui vous avez foi) l'a fait lui-même entendre dans le passage où il parle du buisson ardent, quand il nomme le Seigneur comme le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Le Seigneur n'est pas le Dieu de morts, mais de vivants; tous ces patriarches sont donc vivants pour lui². Ainsi vous êtes dans une grande erreur³ ».

Cette affirmation de la survie des patriarches n'était pas nouvelle dans la bouche de Jésus⁴; mais elle plaisait à la masse des pèlerins qui répugnaient aux doctrines matérialistes des sadducéens, et ils furent très frappés de la vigueur avec laquelle Jésus avait réduit les sadducéens au silence⁵. Cette impression gagna même quelques scribes qui étaient probablement d'opinion pharisaïque et qui se trouvaient là; ils prirent la parole pour féliciter Jésus : « Maître, tu as bien parlé », lui dirent-ils⁶.

Mais s'ils pouvaient être heureux d'une défaite infligée à leurs rivaux, les pharisiens, sauf quelques

¹ LUC, XX, 34-36. Cf. MATTHIEU, XVII.

² MATTHIEU, XXII, 31 et 32; MARC, XII, 26 et 27; LUC, XX, 37 et 38.

³ MARC, XII, 27.

⁴ Voir notamment dans la parabole du riche et de Lazare ce qui est dit d'Abraham.

⁵ MATTHIEU, XXII, 33 : « Et les foules ayant entendu furent frappées de son enseignement ».

⁶ LUC, XX, 39.

rare exceptions, étaient loin de penser à désarmer dans leur lutte à mort contre Jésus. Beaucoup d'entre eux étaient dans le Temple quand les sadducéens s'attaquèrent à celui-ci ; ayant appris le succès remporté par lui ils se dirent qu'ils pourraient faire mieux que leurs rivaux et ils se rassemblèrent pour tenter à leur tour un assaut de dialectique contre Jésus¹. Un d'eux qui était docteur de la loi et apparemment très fort casuiste se chargea de mener l'attaque ; il avait assisté à celle des sadducéens et avait vu avec quelle rapidité Jésus l'avait repoussée en invoquant les Écritures². Ne serait-il pas possible maintenant d'amener Jésus à se mettre lui-même en contradiction avec les Écritures ?

« De quelle nature », demanda donc le casuiste pharisien, « est le premier d'entre tous les commandements³ ? » Il serait téméraire de chercher à déterminer la réponse qu'attendaient les pharisiens ; ils espéraient probablement qu'elle permettrait de poser Jésus devant le peuple comme un transgresseur des observances légales. Mais, à coup sûr, la réponse qui fut faite n'était pas celle qui était désirée.

« Premier entre tous les commandements est

¹ ΜΑΤΘΗΥ, XXII, 34 : οἱ δὲ φαρισαῖοι, ἀκούσαντες ὅτι ἐφίμωσε τοῦ σαδδουκαίου, συνήχθησαν ἐπὶ τὸ αὐτό, mais les pharisiens ayant entendu qu'il avait fait taire (littéralement : muselé) les sadducéens se rassemblèrent pour la même chose. Ces derniers mots : ἐπὶ τὸ αὐτό peuvent être diversement interprétés.

² ΜΑΤΘΗΥ, XXII, 35 ; ΜΑΡΚ, XII, 28.

³ ΜΑΡΚ, XII, 28 : ποία ἐστὶ πρώτη πρῶτων ἐντολῆ ; de quelle nature est un commandement premier entre tous ? ΜΑΤΘΗΥ, XXII, 36 : ποία ἐντολὴ μεγάλη ἐν τῷ νόμῳ ; de quelle nature est un grand commandement dans la loi ?

celui-ci » répondit Jésus en citant une phrase du *Deutéronome*¹ : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force². Tel est le premier commandement. Et le second qui lui est semblable est celui-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que ceux-là ; en eux se résument toute la loi et les prophètes³. »

Le docteur pharisien fut frappé par ces paroles et l'autorité suprême avec laquelle elles furent prononcées ; il vit sans doute les prescriptions de la loi mosaïque se colorer d'un jour tout nouveau : « Tu as bien dit, maître », fit-il ; « tu as dit, en toute vérité, que Dieu est unique et qu'il n'y en a pas d'autre que lui ; l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, valent mieux que tous les holocaustes et les sacrifices⁴ ». Ce pharisien proclamait de lui-même la sentence que Jésus avait plusieurs fois opposée aux pharisiens :

¹ *Deutéronome*, VI, 4 et 5. Ces paroles sont les premières de la profession de foi israélite, du *schema*.

² *De tout ton esprit* n'est pas dans le texte du *Deutéronome*.

³ ΜΑΤΘΗΥ, XXII, 37-40 ; ΜΑΡΚ, XII, 29-31. L'année précédente, au moment où il allait partir de Capharnaüm pour aller assister à la fête des Tabernacles, Jésus avait obligé un docteur de la loi qui l'interrogeait insidieusement à formuler lui-même ces deux préceptes (voir tome premier, page 458).

⁴ ΜΑΡΚ, XII, 32 et 33. Dans saint Luc, le récit passe brusquement de la réponse de Jésus aux sadducéens à l'exclamation du docteur de la loi (saint Luc dit : *de quelques scribes*) « Maître, tu as bien dit » (Luc, XX, 39).

« Je veux la miséricorde et non le sacrifice¹ ». Aussi Jésus constatant combien les idées de ce docteur venaient de s'élever lui adressa devant tous cet éloge : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu² ».

Encore plus que la déroute des hérوديens et des sadducéens, la résipiscence d'un pharisien qui avait voulu confondre Jésus fit impression sur la foule; elle voyait avec plaisir les victoires successives de Jésus³, tandis que les pharisiens, qui restaient là groupés, hargneux et vindicatifs, n'osaient plus prendre la parole⁴.

Ce fut Jésus qui rompit le silence, et pour les contre-attaquer. « Que vous semble du Christ? » leur demanda-t-il, « de qui est-il fils? » — « De David » répondirent-ils, conformément à l'enseignement que, sur la base de nombreuses prophéties, donnaient unanimement les docteurs. — « Comment les docteurs disent-ils cela? David lui-même, inspiré par l'Esprit-Saint, a dit, au *Livre des Psaumes* : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis comme escabeau sous tes pieds ». Ainsi David l'appelle son Seigneur; comment dans ces conditions de supériorité le Christ peut-il être son fils⁵? »

N'ayant aucune idée du mystère de l'incarnation,

¹ MATTHIEU, IX, 13, et XII, 7.

² MARC, XII, 34.

³ MARC, XII, 37 : *Et la foule nombreuse l'écoutait avec plaisir, καὶ ὁ πῶλος ὄχλος ἤκουεν αὐτοῦ ἡδέως.*

⁴ MARC, XII, 34. Le détail sur le groupement des pharisiens est donné par saint Matthieu (XXII, 41) : *συνηγμένων δὲ τῶν φαρισαίων, les pharisiens ayant été rassemblés.*

⁵ MATTHIEU, XXII, 32-45; MARC, XII, 35-37; LUC, XX, 41-44.

les pharisiens ne surent que répondre¹, et pour voiler leur embarras ils préférèrent se retirer. Jésus les regarda partir, puis quand il n'eut plus en face de lui que ses disciples² et la foule des pèlerins, il crut devoir tracer en quelques mots les règles de conduite qu'un Hébreu fidèle devait observer à l'égard des éducateurs officiels appartenant à l'école pharisaïque :

« Sur les chaires de Moïse ont pris place les scribes³ et les pharisiens. Donc tout ce qu'ils vous diront d'observer, observez-le et faites-le (puisque successeurs de Moïse ils ont la même autorité dogmatique que lui); mais n'agissez pas à l'imitation de leurs œuvres; car ils disent et ne font pas. Ils composent de lourds et embarrassants fardeaux et les chargent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt. Tous leurs actes, ils les font pour être vus des hommes. Ils élargissent leurs phylactères (*tephillin*) et agrandissent les houppes de leurs manteaux. Ils aiment la place d'honneur dans les repas, les premiers sièges dans les synagogues, les salutations sur les places

¹ MATTHIEU, XXII, 46. Saint Matthieu ajoute la phrase suivante : *Et personne, depuis ce jour-là, n'osa plus l'interroger.* (Dans la traduction grecque : οὐδὲ ἐτόλμησε τις ἀπ' ἐκεῖνης τῆς ἡμέρας ἐπερωτῆσαι αὐτὸν οὐδέτι.) Phrase surprenante, puisque la scène se passa le dernier jour où Jésus enseigna; une explication pleinement satisfaisante n'a pas encore été donnée.

² C'est la première fois que les disciples sont mentionnés (MATTHIEU, XXIII, 1) depuis le commencement de la visite de Jésus au Temple. Les douze apôtres, avec les disciples qui purent se joindre à eux, furent des personnages muets durant toutes les discussions qu'eut Jésus.

³ Nous avons déjà dit que les évangélistes emploient indifféremment les mots *scribes* et *docteurs de la loi*, sans faire une différence de sens.

publiques et à être appelés par les hommes : Rabbi, rabbi (mon maître). Vous, ne vous faites pas appeler rabbi ; car vous n'avez qu'un maître enseignant : le Christ¹, et vous êtes tous frères, égaux devant lui. N'appellez personne sur terre votre père, car il n'y a pour vous de père que celui qui est dans les cieux. Ne soyez pas non plus appelés conducteurs d'hommes², car vous n'avez qu'un seul conducteur : le Christ. Mais celui qui est supérieur parmi vous sera votre serviteur. Qui s'élèvera sera abaissé et qui s'abaissera sera élevé³ ».

Puis Jésus proféra contre les scribes et les pharisiens⁴ des malédictions semblables à celles qu'il avait déjà proférées contre les pharisiens lorsque à la précédente fête des Tabernacles⁵ il avait été invité à prendre un repas chez un pharisien.

¹ MATTHIEU, XXIII, 8 : εἷς γὰρ ἐστὶν ὑμῶν ὁ διδάσκαλος ὁ Χριστός, car unique est votre maître enseignant, le Christ.

² Le texte grec de saint Matthieu porte ici le mot καθηγῆτής guide : Μηδὲ κληθῆτε καθηγῆταί, εἷς γὰρ ὑμῶν ἐστὶν ὁ καθηγῆτής, ὁ Χριστός, ne soyez pas appelés guide, car unique est pour vous le guide, le Christ.

³ MATTHIEU, XXIII, 2-7; saint Marc (XII, 39 et 39) et saint Luc (XX, 46 et 47) ont chacun un passage analogue : « Gardez-vous », dit saint Marc, « des scribes qui veulent se promener en longues robes et qui veulent des salutations sur les places publiques, les premiers sièges dans les synagogues et les premiers divans dans les repas. Ces hommes qui dévorent les maisons des veuves et qui, par faux semblant, prient longuement recevront un jugement plus rigoureux » (littéralement, plus excessif). Le texte de saint Luc est presque identique.

⁴ On ne sait pas s'il y a une intention d'opposition entre ces deux mots, le mot scribes signifiant ici les sadducéens.

⁵ Luc, XI, 39 et suivants. Dans le repas chez le pharisien, Jésus n'avait d'abord invectivé que les pharisiens (30-43). Mais un docteur de la loi, apparemment sadducéen, jugea que lui et ses confrères se trouvaient également atteints; Jésus, alors, invectiva à leur tour les docteurs (voir plus haut, page 26).

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez le royaume des cieux devant les hommes; vous n'y entrez pas vous-mêmes, mais vous ne laissez pas entrer ceux qui voudraient¹.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez les maisons des veuves, tout en faisant hypocritement de longues prières; pour cela, vous recevrez un jugement plus rigoureux².

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre ferme pour faire un prosélyte, et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de géhenne deux fois pire que vous³.

« Malheur à vous, guides aveugles qui dites : Si quelqu'un jure par le sanctuaire du Temple⁴, ce serment est sans valeur; mais si quelqu'un jure par l'or du sanctuaire, il est lié. Insensés et aveugles, qui vaut le plus, l'or ou le sanctuaire qui sanctifie l'or? Vous dites encore : Si quelqu'un jure par l'autel des sacrifices, ce n'est rien; mais s'il jure par l'offrande qui est sur cet autel, il est lié. Insensés et aveugles, qui vaut le plus, lequel est le plus grand? l'offrande ou l'autel qui sanctifie l'offrande? D'ailleurs

¹ Plusieurs commentateurs pensent que saint Matthieu a transposé les malédictions précédemment relatées par saint Luc; Jésus ne les aurait proférées qu'une seule fois. Mais la répétition se justifie mieux; d'ailleurs saint Matthieu a, dans sa relation des malédictions, beaucoup de traits qui ne sont pas dans saint Luc.

² Saint Marc et saint Luc ont placé cette phrase dans les conseils donnés par Jésus au peuple sur la conduite à tenir vis-à-vis des docteurs de la loi pharisiens (voir page 201.)

³ Allusion à des faits contemporains que nous ne connaissons pas,

⁴ Ναός, sanctuaire.

qui jure par l'autel jure non seulement par l'autel, mais par tout ce qui est dessus. Qui jure par le sanctuaire jure par lui et par ce qui s'y trouve à demeure. Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis¹.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que, si vous payez la dîme sur la menthe, l'aneth et le cumin², vous négligez les devoirs plus importants fixés par la loi, à savoir la justice, la miséricorde et la bonne foi. Ce sont des devoirs qu'il fallait pratiquer, sans pour cela omettre les autres³. Guides aveugles qui filtrez le moucheron et avalez le chameau⁴.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat, tandis que, au dedans, ceux-ci sont remplis par l'effet de la rapine et de l'intempérance⁵. Pharisien

¹ Toutes ces variétés de serment étaient familières aux visiteurs du Temple. Jésus, ici, se borne à les tourner en dérision; mais il avait, dans le discours sur la Montagne, condamné, d'une manière générale, tous les serments faits à la légère (MATTHIEU, V, 34-37).

² *Lévitique*, XVIII, 30 : « Toutes les dîmes de la terre, soit des grains, soit des fruits ou des arbres sont au Seigneur et lui sont consacrées. Mais si quelqu'un veut racheter toutes ses dîmes, il ajoutera une fois pour toutes un cinquième à la dîme perçue ». Des dîmes rachetables ne pouvaient être mises en balance avec des devoirs moraux immuables.

³ Cette malédiction se trouve aussi dans celles rapportées par saint Luc (XI, 42) comme prononcées chez le pharisien.

⁴ Ces deux animaux avaient été déclarés nourriture impure par le *Lévitique* (XI, 4 et 20), mais la souillure causée par un animal minuscule tel que le moucheron était peu de chose à côté de celle causée par un chameau.

⁵ Le mot ἀκαρτα, employé ici par le traducteur de saint Matthieu (XXIII, 45) et que la *Vulgate* a rendu par *immunditia*, se retrouve dans la première *Épître de saint Paul aux Corinthiens* (VII, 5) et il est alors traduit dans la *Vulgate* par le mot *incontinentia*.

aveugle, purifie d'abord l'intérieur de la coupe et du plat pour que l'extérieur devienne également pur¹.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des tombeaux blanchis à la chaux; au dehors ils paraissent beaux, mais à l'intérieur ils sont pleins d'ossements de morts et de toutes sortes d'immondices. C'est ainsi que vous-mêmes extérieurement vous paraissez justes aux hommes, mais vous êtes, au dedans, pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez les tombeaux des prophètes et décidez les monuments des justes², et qui dites : Si nous avions vécu aux jours de nos pères, nous ne nous serions pas associés à eux pour verser le sang des prophètes³. Mais votre conduite est telle que par vous-mêmes vous témoignez être les fils de ceux qui assassinèrent les prophètes. A votre tour, comblez la mesure de vos pères⁴. Serpents, rejetons de vipères, comment échapperez-vous au châtement de la géhenne?

« Cependant, pour vous y aider⁵, voici que je vous

¹ Cf. Luc, XI, 39 et 40.

² Nous avons déjà dit que, dans l'état de nos informations, nous ne pouvons faire que des conjectures sur ces constructions mentionnées par Jésus. (Voir plus haut, page 26, note 3.)

³ Entre les seize prophètes canoniques, de quatre seulement on peut dire, et encore sur des notions peu sûres, qu'ils furent mis à mort par les Hébreux : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Zacharie; le sort des quatorze autres est inconnu, mais il est permis de supposer que plusieurs d'entre eux furent également victimes de fureurs juives.

⁴ Allusion très claire au rôle des pharisiens et des docteurs dans la mort de Jésus.

⁵ Διὰ τοῦτο, à cause de cela (MATTHIEU, XXIII, 34).

envoie des prophètes, et des sages, et des lettrés. Mais de ceux-ci vous égorgerez et crucifierez les uns, vous flagellerez dans vos synagogues et pourchasserez de ville en ville les autres, de telle sorte que finira par retomber sur vous tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez assassiné entre le sanctuaire et l'autel des sacrifices. Je vous le dis, en vérité, tout cela viendra sur cette génération-ci¹. »

Comme c'était la dernière fois que, sous apparence humaine, il enseignait dans le Temple, Jésus, avant de se séparer de la foule qui l'écoutait, voulut résumer en quelques mots sa prédication antérieure. Il cria donc au peuple² : « Qui croit en moi ne croit pas en moi seul, mais en celui qui m'a envoyé, et celui qui me contemple, contemple celui qui m'a envoyé. Je suis venu dans le monde comme lumière, afin que tous ceux qui croient en moi ne restent pas dans les ténèbres. Mais si quelqu'un ayant entendu mes paroles n'y croit pas, je ne le juge pas ; parce que je ne suis pas venu maintenant pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Qui me rejette et ne reçoit pas mes paroles a son juge ; la parole que j'ai annoncée le jugera au dernier jour, parce que je n'ai pas parlé de mon fonds propre, mais de par le père qui m'a envoyé. C'est lui qui m'a ordonné

¹ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXIII, 34-36. Cf. ΛΟΥΚΑ, XI, 49-51.

² Cette dernière allocution de Jésus dans le Temple nous est donnée par saint Jean (XII, 41-50) sans aucune indication de temps, mais juste avant le chapitre sur la cène. Nous avons pensé qu'elle se plaçait logiquement au moment où Jésus va se séparer de son dernier auditoire populaire.

ce que j'avais à dire et à exposer ; et je sais que son ordre est vie éternelle. Donc ce que je dis, je le dis tel que mon père m'a ordonné de le dire. »

Ayant achevé de donner à la foule son dernier avertissement¹, Jésus se sépara d'elle, et marchant dans le parvis il dit à ses apôtres : « Vous savez que la Pâque se fera après-demain² et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié³ ». Les apôtres dans cette phrase relevèrent surtout la première partie qui fixait pour eux une question demeurée incertaine : *Quel jour célébrerons-nous la Pâque?* Judas seul s'arrêta sur les mots qui prédisaient la trahison et la mort ; il pensa que Jésus par ces mots l'avait personnellement visé, et ne mettant plus de frein à ses desseins vindicatifs il s'esquiva du petit groupe pour aller chercher dans les cours du Temple quelque intermédiaire qui pût l'aboucher avec les princes des prêtres⁴.

Quant à Jésus, après avoir fait sa communication aux apôtres, il se rendit à la Cour des femmes, là où se trouvaient les treize grands troncs destinés à recevoir les dons en argent pour l'entretien du culte.

¹ Nous croyons que c'est ici qu'il convient de placer la phrase de saint Matthieu (XXVI, 1) : *Il arriva que Jésus, lorsqu'il eut terminé tous ces discours, dit à ses disciples. L'opposition que la phrase même fait ressortir entre ces discours et les paroles dites aux disciples montre qu'il s'agit de discours adressés à la foule ; or, les derniers discours de Jésus à celle-ci furent ceux que nous venons de reproduire. Les seize premiers versets du chapitre xxvi de saint Matthieu sont écrits sans aucun souci de la chronologie.*

² Μετὰ δύο ἡμέρας, dans deux jours. D'après Jésus, le jour où il parlait (5 avril selon le calendrier julien) était le 15^e jour de Nisan et la Pâque devait se célébrer le surlendemain quinziesme jour de Nisan, 6/7 avril de l'an 50^e de notre ère.

³ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXVI, 2.

⁴ ΛΟΥΚΑ, XXII, 4.

Peut-être, en raison de l'approche de la Pâque et des holocaustes que pendant sept jours elle allait entraîner¹, voulait-il faire acte d'Israélite zélé en contribuant lui aussi, malgré son dénuement personnel, à l'entretien du culte. Mais quel qu'ait été le motif qui l'amena en ce lieu, le fait certain est qu'il alla s'asseoir seul en face des trones et que là il considérait la foule qui venait y jeter des dons². Il vit ainsi des personnes qu'il savait riches venir jeter des sommes considérables. Mais vint aussi une pauvre veuve qui jeta dans un des trones deux menues pièces de monnaie valant ensemble un liard³. A cette vue, Jésus appela à lui ses disciples qui circulaient sous les colonnades, et leur montrant cette femme il leur dit : « Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus mis dans le tronc que tous ceux que nous avons vus y mettre des dons avant elle. Car tous ceux-là ont mis de leur superflu, tandis qu'elle a mis de sa misère, tout ce qu'elle avait pour sa subsistance⁴. »

Sur ces mots Jésus se leva afin de sortir du Temple et de gagner le Mont des Oliviers où il avait résolu de passer la fin de la journée et la nuit suivante⁵.

¹ Lévitique, XXIII, 8.

² Marc, XII, 41. Καὶ καθίσας ὁ Ἰησοῦς κατέναντι τοῦ γαζοφυλακίου ἐθεώρει πῶς ὁ ὄχλος βάλλει γαλκῶν εἰς τὸ γαζοφυλάκιον, et s'étant assis en face du trésor, Jésus considérait comment la foule jette du bronze dans le trésor.

³ Saint Marc écrivant pour les chrétiens de Rome évalue les deux pièces à un quadrans, κοδράντης, c'est-à-dire au quart d'un as, environ deux centimes.

⁴ Marc, XII, 43 et 44; Luc, XXI, 3 et 4.

⁵ Le texte de saint Luc offre de nouveau ici une difficulté (Luc, XXI, 37) : *Les jours il était dans le Temple, enseignant; mais les nuits, sortant de la ville, il allait camper sur la Montagne qu'on appelle des*

Jésus pour s'en aller traversait le parvis des Gentils quand un des apôtres exprima son admiration pour les splendeurs du merveilleux ensemble que formait le Temple : « Maître, regarde, quels blocs de pierre et quelles constructions ! » D'autres faisaient remarquer les sculptures et les ex-voto qui ornaient les murs².

« Vous regardez tout cela », répondit Jésus. Eh bien ! je vous le dis en vérité, il ne restera bientôt ici pierre sur pierre qui ne soit renversée³. »

Jésus, sur cette prédiction, quitta le Temple; il ne devait plus y revenir⁴.

Oliviers. Que Gethsémani, qui est au pied de cette montagne, soit considéré comme en faisant partie, est naturel; mais il est bien difficile de placer aussi Béthanie sur le Mont des Oliviers; et si on ne le fait pas, Jésus se trouve n'avoir passé qu'une seule nuit de sa dernière semaine au Mont des Oliviers. On a dit que saint Luc, dans sa phrase, avait eu en vue non seulement la nuit du mercredi au jeudi (14 Nisan), mais celle où commença la Passion et aussi les nuits qu'en des visites antérieures à Jérusalem Jésus avait passées au Mont des Oliviers; la phrase de saint Luc aurait eu un caractère général.

¹ Marc, XIII, 1.

² Luc, XXI, 5.

³ Marc, XIII, 2; Luc, XXI, 6.

⁴ Saint Matthieu (XXIII, 57-59) place au cours de cette visite au Temple la lamentation de Jésus sur Jérusalem, que saint Luc a placée quand Jésus quitta cette ville après la fête de la Dédicace (Luc, XIII, 34 et 35). Cette transposition se justifie par des raisons de logique; mais au point de vue historique, elle est difficile à soutenir. Jésus, qui, le lendemain, reviendra à Jérusalem, d'abord pour la cène, puis comme prisonnier pour subir sa Passion, n'a pas pu lancer aux habitants de Jérusalem cette parole : « Vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient en Seigneur » (Matthieu, XXIII, 39). Quelques-uns cependant expliquent le texte de saint Matthieu en disant que dans sa dernière visite au Temple Jésus prononça contre la race juive un anathème qui ne cessera qu'au jour de la conversion de celle-ci au christianisme. Il ne nous appartient pas d'examiner cette interprétation qu'on appuie sur plusieurs passages des Écritures (Jérémie, XXXI, 51-53; Saint Paul, *Épître aux Romains*, XI, 25-31).

CHAPITRE LXIV

L'après-midi du mercredi 5 avril.

Cependant Judas, après s'être esquivé du groupe des apôtres, n'avait pas été longtemps à donner consistance à ses projets de trahison. Un mot de saint Luc nous fait supposer qu'il s'adressa d'abord aux chefs de la police du Temple, ceux que l'évangéliste nomme des stratèges ; si, comme c'est très vraisemblable, il avait exercé autrefois les fonctions de lévite, il connaissait plusieurs de ces chefs et par eux il fut dirigé vers l'édifice où les princes des prêtres étaient en délibération avec d'autres membres du Sanhédrin¹.

Ceux-ci avaient éprouvé une pénible déconvenue quand ils avaient appris la piteuse issue de la tentative montée par eux de concert avec les hérوديens pour arracher à Jésus des propos séditieux contre les Romains ; et toutes les autres nouvelles que dans le

¹ Luc, XXII, 4 : Καὶ ἀπελθὼν συναλλάγησε τοῖς ἀρχιερεῦσι καὶ τοῖς στρατηγοῖς τὸ πῶς αὐτὸν παραδῶ αὐτοῖς, et étant parti, Judas causa avec les princes des prêtres et les stratèges de la manière dont il leur livrerait Jésus.

courant de la matinée ils avaient reçues du Temple leur avaient dépeint l'enthousiasme populaire comme allant toujours croissant en faveur de Jésus. Dans ces conditions il devenait impossible, tant que la foule des pèlerins serait à Jérusalem, de mettre à exécution contre lui leur plan homicide ; le jour, si l'on tentait de se saisir de lui, cette foule se soulèverait aussitôt pour le défendre ; et la nuit, où aller le surprendre ? puisque chaque soir il quittait Jérusalem et se retirait dans des lieux d'asile inconnus¹. D'ailleurs il avait si souvent déjoué les poursuites², que, à moins d'indications très sûres et de moyens d'exécution puissants, on ne pouvait se lancer à sa recherche. Le Sanhédrin, après délibération, s'était donc résigné à attendre la fin de la semaine des azymes, quand la foule des pèlerins se serait dispersée ; alors Jésus, isolé de ses défenseurs, pourrait être pris dans quelque guet-apens avant qu'il eût eu le temps de quitter la Judée, et on le mettrait immédiatement à mort sans crainte d'émeute³.

Tel était l'état des délibérations du Sanhédrin lorsque Judas fut introduit par les chefs de la police. Les princes des prêtres, semble-t-il, étaient restés seuls dans la salle⁴ ; Judas vint à eux et sans ambages leur dit : « Que voulez-vous me donner ? et je

¹ MATTHIEU, XXI, 17 ; LUC, XXI, 37 ; JEAN, XII, 36.

² JEAN, VII, 44 ; VIII, 20 et 59 ; X, 39 ; XI, 54.

³ MATTHIEU, XXVI, 5 ; MARC, XIV, 2,

⁴ Saint Matthieu (XXVI, 14) et saint Marc (XIV, 40) ne mentionnent que les princes des prêtres comme ayant traité avec Judas. Saint Luc (XXII, 4), outre les princes des prêtres, mentionne les stratèges, mais ces derniers ne faisaient pas partie du Sanhédrin.

vous le livrerai ». Les prêtres, en entendant cette proposition, furent ravis de joie, et ils promirent tout de suite une récompense en argent¹. Mais rusés comme ils l'étaient, ils comprirent aussi tout de suite que les mobiles qui faisaient agir Judas étaient l'amour-propre blessé et la rancune, bien plus que la cupidité; ils offrirent donc une somme dérisoire, trente sicles², le prix que la loi faisait payer comme dédommagement à un maître pour un esclave accidentellement tué par la faute d'un tiers³.

Judas ne marchandait pas⁴; il engagea sa parole qu'il livrerait Jésus, et en un endroit où il n'y aurait pas de foule⁵. Là-dessus les trente sicles lui furent aussitôt remis⁶.

Toute cette machination dut s'achever très vite; elle ne put, toutefois, avoir été assez rapide pour que Judas eût le temps de rejoindre Jésus avant son départ du Temple. Mais le traître savait où le maître avait décidé de passer la fin du jour; il se rendit à cet endroit et rentra dans le groupe des apôtres sans que son absence donnât lieu à des remarques de la part de ceux-ci.

¹ Marc, XIV, 14; Luc, XXII, 5.

² Environ quatre-vingt-cinq francs. Pour Judas qui tenait la bourse commune et ne se faisait pas faute d'y puiser (JEAN, XII, 6), le profit n'était pas grand; et il est clair que les prêtres auraient donné bien davantage si la demande leur en eût été faite.

³ Exode, XXI, 32. « Si un bœuf se jette sur un esclave ou une servante et que ceux-ci meurent, on donnera trente sicles d'argent à leur maître ».

⁴ Luc, XXII, 5 et 6 : *Ils promirent de lui donner de l'argent, et il engagea sa parole.*

⁵ Luc, XXII, 6.

⁶ MATTHIEU, XXVI, 15.

Jésus cependant avait traversé le Cédron et gagné le sommet du Mont des Oliviers¹, là il s'assit faisant face à Jérusalem.

Ses apôtres l'avaient suivi, sans oser l'interroger au sujet de la prédiction qu'en quittant le Temple il leur avait faite sur la destruction de celui-ci. Cette prédiction, cependant, les tourmentait; d'autant qu'ils la rapprochaient de celle que Jésus, le jour de son entrée triomphale à Jérusalem, avait faite sur la destruction complète de cette ville². Aussi quand ils virent Jésus assis et prêt à converser avec eux, ceux qui avaient la plus grande part à sa familiarité se chargèrent de poser la question pour eux tous. Pierre, Jacques l'aîné, Jean et André s'approchèrent de lui³ et, comme en confiance⁴, lui demandèrent : « Dis-nous quand cela sera; quel sera le signe montrant que toutes ces choses sont sur le point de s'accomplir⁵? »

Puis se rappelant ce qu'à Capharnaüm, lors de son dernier passage en ce bourg, Jésus avait dit sur « le

¹ MATTHIEU, XXIV, 3; MARC, XIII, 3.

² Luc, XIX, 42 et 44 : « Si tu connaissais toi aussi (comme moi), surtout en ce jour qui est encore à toi, ce qui servirait à ta paix! mais ces choses ont été voilées à tes yeux. Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'enlanceront de tranchées, t'investiront de toutes parts et te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi; et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu as méconnu l'heure propice où tu fus visitée ». Prédiction très limpide du siège de Jérusalem par Titus.

³ MARC, XIII, 3.

⁴ Κατ' ἰδίαν, en particulier. (MARC XIII, 3). Saint Matthieu (XXIV, 3) dit de son côté : προσήλθον αὐτῷ οἱ μαθηταὶ κατ' ἰδίαν, λέγοντες, les disciples vinrent à lui en particulier, disant; cette phrase semble dire qu'il y avait des curieux sur le Mont des Oliviers, et que les disciples les écartèrent afin d'entendre seuls les paroles de Jésus.

⁵ MARC, XIII, 14.

jour où le fils de l'homme sera révélé¹ », ils étendirent leur question.

« Quel sera », demandèrent-ils à Jésus, « le signe de ton apparition² et de la consommation du siècle³ » ?

Jésus accéda à leur demande et les apôtres s'étant réunis autour de lui⁴, il leur fit la grande déclaration que l'école biblique nomme aujourd'hui le Discours eschatologique⁵ :

« Veillez tout d'abord à ce que personne ne vous trompe. Car plusieurs viendront, s'autorisant de mon nom, qui diront : *Je suis le Christ*, et ils égarent beaucoup de monde. Vous entendrez parler de guerres et de menaces de guerre ; gardez-vous de vous troubler, ces choses doivent arriver, mais elles ne seront pas encore la fin. Il y aura soulèvement de peuple contre peuple, de royaume contre royaume ; et il y aura des pestes, des famines,

¹ Luc, XVII, 30 et suivants. (Voir page 121.)

² Littéralement : *de la présence* ; τί τὸ σημεῖον τῆς σῆς παρουσίας, *quel sera le signe de ta présence* (ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXIV, 3). Le mot *parousie* est aujourd'hui devenu courant dans le langage des exégètes pour désigner la venue glorieuse de Jésus à la fin du monde. Le texte grec de saint Matthieu est le seul des évangiles qui ait le mot *παρουσία* (ce mot s'y trouve trois autres fois dans le même chapitre, versets 27, 37 et 39). Le mot *παρουσία* a été plusieurs fois employé par saint Paul (*Épîtres aux Thessaloniens, passim*) pour indiquer l'avènement glorieux de Jésus.

³ Cette expression, *συντελεία τοῦ αἰῶνος*, avait déjà été employée par Jésus dans deux paraboles (ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XIII, 40 et XIII, 49).

⁴ D'après le texte de saint Matthieu (XXIV, 3), on peut croire que ce sont tous les apôtres réunis qui posent la seconde question ; en tout cas, il est hors de doute que la réponse de Jésus fut adressée à eux tous.

⁵ Un compte rendu de ce discours est donné par chacun des trois évangélistes synoptiques, mais avec de nombreuses variantes.

des tremblements de terre en divers lieux, et dans le ciel des épouvantails et de grands prodiges¹. Tous ces maux seront le commencement des grandes douleurs².

« Vous mêmes, prenez garde à vous. Car avant tous ces premiers maux³ on mettra les mains sur vous ; on vous livrera aux tribunaux et aux synagogues, vous y serez fustigés, et vous comparaitrez à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, pour leur porter témoignage de votre foi en moi. Il faut en effet de première nécessité que l'Évangile soit prêché à toutes les nations⁴. Lors donc qu'on vous emmènera pour vous livrer au juge, ne vous inquiétez pas d'avance de ce que vous direz ; ce qui vous sera inspiré à cette heure-là, dites-le ; car ce n'est pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit ; je vous donnerai, en effet, une éloquence et une sagesse auxquelles tous vos adversaires ne pourront ni contredire ni s'opposer⁵. Vous serez livrés par vos pères

¹ Trait particulier à saint Luc, de même que l'annonce des pestes (XXI, 41).

² ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXIV, 8 ; ΜΑΡΚ, XIII, 9. Le mot *ὠδίνεις* employé par le traducteur de saint Matthieu et par saint Marc signifie proprement *douleurs de l'enfantement*.

³ Luc, XXI, 12 : Πρὸ δὲ τούτων ἀπάντων ἐπιβαλοῦσιν ἐφ' ὑμᾶς τὰς χεῖρας αὐτῶν, *avant tous ces maux, ils jeteront sur vous les mains*. Dès l'an 44, Jacques le Majeur fut emprisonné et décapité ; et Pierre, également emprisonné, n'échappa que par miracle au supplice (*Actes des Apôtres*, chap. xxi).

⁴ ΜΑΡΚ, XIII, 10 : καὶ εἰς πάντα τὰ ἔθνη δεῖ πρῶτον κηρυχθῆναι τὸ εὐαγγέλιον, *car il faut, de première nécessité, que l'Évangile soit prêché dans toutes les nations*. Le mot *πρῶτον* ne peut pas avoir ici le sens de *d'abord* que les traductions lui donnent souvent.

⁵ Saint Matthieu ne donne pas ce passage dans sa version du discours eschatologique ; mais il en avait mis un semblable dans les instructions données par Jésus aux apôtres lors de leur première mission en Galilée (X, 17 et suivants).

et vos mères¹, par vos frères, vos proches et vos amis²; et on fera mourir plusieurs d'entre vous³. Et vous serez en haine à tous à cause de mon nom; mais pas un cheveu de votre tête ne sera détruit inutilement. C'est par la souffrance bien supportée que vous gagnerez la vie éternelle⁴.

« Or, quand vous verrez Jérusalem cernée par des troupes, sachez que sa désolation est proche. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes, que ceux qui sont dans l'intérieur de Jérusalem s'en retirent et que ceux qui sont dans les campagnes n'y entrent pas⁵. Car ce seront là des jours de vengeance où s'accomplira tout ce qui est écrit. Mais malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là; car il y aura une grande détresse sur la terre de Judée et une grande colère contre ce peuple. Ils tomberont sous le tranchant de l'épée et seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds

¹ Luc, XXI, 16 : παραδοθήσεσθε δὲ καὶ ὑπὸ γονέων, καὶ ἀδελφῶν καὶ συγγενῶν καὶ φίλων, et vous serez livrés même par père et mère, même par frères, même par parents, même par amis.

² Saint Marc (XIII, 12) dit un peu différemment : « Et un frère livrera son frère à la mort, et un père son enfant, et des enfants s'éleveront contre leurs père et mère et les feront mourir ».

³ Luc, XXI, 16 : le mot θανατώσουσιν, au lieu d'être traduit : on mettra à mort (plusieurs d'entre vous), peut aussi être rapporté à l'énumération de parents qui précède, de telle façon que le sens soit, comme dans saint Marc (voir la note précédente), et ces parents vous feront mourir. Avant la ruine de Jérusalem, outre Jacques le Majeur, deux autres apôtres au moins subirent le martyre, Jacques le Mineur en l'an 62, et Pierre en l'an 67.

⁴ Luc, XXI, 19 : ἐν τῇ ὑπομονῇ ὑμῶν κτήσασθε τὰς ψυχὰς ὑμῶν, dans votre endurance, vous acquerrez vos âmes.

⁵ Allusion aux Chrétiens qui quittèrent Jérusalem pour se réfugier de l'autre côté du Jourdain, dans la ville décapolitaine de Pella.

par des Gentils, jusqu'à ce que les temps favorables des nations soient accomplis¹.

« Et alors beaucoup seront scandalisés; et les hommes se livreront et se haïront les uns les autres; et beaucoup de faux prophètes se lèveront et égarent beaucoup de monde; et parce que l'iniquité se sera multipliée, la charité du plus grand nombre se refroidira. Mais celui qui aura persévéré jusqu'au bout, celui-là sera sauvé; et cet Évangile du royaume sera prêché sur toute la terre en témoignage pour toutes les nations, et alors viendra la fin².

« Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, celle qui a été prédite par le prophète Daniel, être établie en lieu saint³, — que celui qui lit fasse attention⁴! — alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes; que celui qui sera sur le toit ne descende pas prendre quelque chose dans sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas chez lui prendre son manteau. Mais malheur à celles qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là! Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ou un jour de sabbat⁵. Car il y aura alors une grande tribulation telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à

¹ Tout ce passage relatif à la ruine de Jérusalem est particulier à saint Luc (XXI, 20-24).

² MATTHIEU, XXIV, 10-14.

³ MATTHIEU, XXIV, 15. Saint Marc (XIII, 14) dit : établie où il ne faut pas.

⁴ Cette incise donne lieu à beaucoup de commentaires. On l'interprète le plus souvent ainsi : Que celui qui lit la prophétie de Daniel fasse attention à ce qu'il lit (DANIEL, IX, 27).

⁵ Ce trait montre que jusqu'au dernier jour de sa vie Jésus observa et recommanda d'observer la règle du repos sabbatique.

présent, et qu'il n'y en aura jamais plus. Et si ces jours n'avaient pas été abrégés aucun homme n'eût été épargné : mais à cause des élus, ces jours seront abrégés.

« Alors si quelqu'un vous dit : *Voici le Christ ici, ou : le voici là*, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, et ils feront de grands prodiges et des miracles de façon à séduire, si c'était possible, même les élus. Notez ma prédiction¹. Si donc on vous dit : *Le voici dans le désert*, ne sortez pas pour y aller ; *le voici dans les chambres intérieures de la maison*, ne le croyez pas. Car de même que l'éclair part du levant et illumine le ciel jusqu'au couchant, aussi éclatante sera la venue du fils de l'homme².

« Et aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel ; et sur la terre chez les nations il y aura angoisse devant le déchaînement de la mer vociférante et l'agitation des flots, les hommes expirant de frayeur dans l'appréhension des maux qui fondent sur le monde³. Car les vertus des cieux seront ébranlées.

¹ MATTHIEU, XXIV, 25. Littéralement : *Voilà, je vous ai prédit*. Saint Marc (XIII, 23) dit : *Mais vous, faites attention, — voilà, je vous ai tout prédit*.

² Ici, saint Matthieu fait répéter par Jésus le proverbe populaire que saint Luc a déjà cité (XVII, 37) : *Là où sera le cadavre, là s'assembleront les vautours (aigles)*. Cf. *Livre de Job*, XXXIX, 30. L'interprétation généralement donnée à ce passage de l'évangile de saint Matthieu est que les hommes n'auront pas besoin de chercher le Christ une force irrésistible les réunira tous là où il faudra.

³ LUC, XXI, 25 : *Καὶ ἐπὶ τῆς γῆς συνοχὴ ἔθνων ἐν ἀπορία ἡχούσης θαλάσσης καὶ σάλου, ἀποψυχόντων ἀνθρώπων ἀπὸ φόβου καὶ προσδοκίας τῶν ἐπερχομένων τῆ οἰκουμένης*, et sur la terre angoisse de nations

« Alors apparaîtra dans le ciel le signe du fils de l'homme¹ et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine², et elles verront le fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et grande majesté. Et il enverra ses anges qui, avec une trompette d'un son éclatant, rassembleront ses élus des quatre coins du monde³ depuis une extrémité de la terre jusqu'à une extrémité du ciel⁴.

« Et quand ces dernières choses commenceront à arriver, reprenez courage et levez la tête parce que votre délivrance approche⁵.

« Dans le figuier voyez une allégorie⁶. Lorsque ses branches deviennent déjà tendres, et qu'il y pousse des feuilles, vous savez que l'été est proche. Ainsi vous-mêmes, quand vous verrez tout cela, sachez que le fils de l'homme⁷ est tout près, aux portes. Je vous le dis, en vérité, cette génération-ci ne passera pas que tout cela ne soit arrivé⁸. Le ciel et la terre

dans une déviation de mer vociférante et de remous marin, les hommes expirant de frayeur et d'appréhension des choses survenant à la terre habitée. Description particulière à saint Luc.

¹ On pense que ce signe sera une croix lumineuse.

² MATTHIEU, XXIV, 30. Les mêmes mots grecs se trouvent dans l'*Apopocalypse*, I, 7, au sujet de l'arrivée de Jésus sur les nuées.

³ Littéralement : *des quatre vents* : MATTHIEU, XXIV, 31 ; MARC, XIII, 27.

⁴ MARC, XIII, 27 : *ἀπ' ἄκρου γῆς ἕως ἄκρου οὐρανοῦ*. Les mots correspondants dans l'évangile de saint Matthieu sont moins clairs : *ἀπ' ἄκρων οὐρανῶν ἕως ἄκρων αὐτῶν, depuis des extrémités des cieux jusqu'à des extrémités d'eux* (des cieux).

⁵ LUC, XXI, 28. Phrase particulière à saint Luc.

⁶ Ἀπὸ τῆς συκῆς μάθετε τὴν παραβολὴν, par le figuier, comprenez l'allégorie (MATTHIEU, XXIV, 32 ; MARC, XIII, 28). Saint Luc coupe le discours de Jésus, pour introduire la comparaison du figuier : *Et il leur dit : Voyez le figuier et tous les arbres* (LUC, XXI, 29).

⁷ Saint Luc dit : *le royaume de Dieu*.

⁸ On discute sur le sens qu'a ici le mot γενεά, *génération*. Le plus

passeront, mais mes paroles ne passeront point¹.

« Quant à ce jour et à cette heure, personne ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le fils, mais le père seul². Comme il arriva, aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il de l'avènement du fils de l'homme. Car de même que dans les jours d'avant le déluge jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche on mangeait et on buvait, on prenait femme ou on était donné en mariage, et de même qu'on ne connut pas le déluge avant qu'il arrivât et emportât tous les hommes, ainsi en sera-t-il de l'avènement du fils de l'homme. Alors deux hommes seront ensemble dans les champs; l'un sera pris, l'autre sera laissé. Deux femmes seront à moudre à la meule; l'une sera prise, l'autre sera laissée³. Veillez donc sur vous afin que vos cœurs ne s'appesantissent pas dans la crapule, l'ivresse et les préoccupations de la vie matérielle, et que ce jour ne tombe sur vous à l'improviste, à la façon d'un filet prenant tous ceux qui sont oisivement assis sur la face de toute la terre. Tenez-vous donc éveillés et priez afin d'être trouvés dignes d'échapper à tous ces maux futurs et de comparaître le front haut debout devant le fils de l'homme⁴.

grand nombre pensent que, conformément à son étymologie grecque, il signifie *la race humaine*.

¹ MATTHIEU, XXIV, 35; MARC, XIII, 31; LUC, XXI, 33.

² MATTHIEU, XXIV, 35; MARC, XIII, 32. Il ne nous appartient pas de parler de l'ignorance attribuée ici au fils; plusieurs des manuscrits n'ont pas cette mention du fils.

³ MATTHIEU, XXIV, 37-40. Un passage analogue se trouve dans l'évangile de saint Luc (XVII, 26-34) parmi les conseils que Jésus donna à ses disciples avant de quitter Capharnaüm pour la dernière fois. (Voir page 122.)

⁴ LUC, XXI, 34-36. Particulier à saint Luc.

« Veillez donc parce que vous ne savez pas quand le temps viendra¹. Mais vous savez ceci : c'est que si le maître de la maison connaissait l'heure de la nuit où le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas forcer sa maison². Le fils de l'homme est comme celui qui voyage ayant quitté sa maison et en ayant donné l'administration à ses serviteurs; à chacun il a donné sa tâche, et au portier il a recommandé de veiller. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison vient; sera-ce tard? ou à minuit? ou au chant du coq? ou à l'aurore³? craignez que, venant à l'improviste, il ne vous trouve endormis. Et ce que je vous dis je le dis à tous : Veillez⁴.

« Qui donc est le serviteur fidèle et prudent que le maître a préposé à sa domesticité, afin qu'il donne à chacun sa nourriture au moment opportun? Heureux ce serviteur que le maître à son retour trouve agissant conformément à ses ordres! Je vous dis en vérité qu'il le préposera à tous ses biens. Mais (si le préposé est un mauvais serviteur), si ce mauvais serviteur dit en son cœur: Mon maître tarde à venir; et s'il se met à battre ses co-serviteurs et à manger et boire avec les ivrognes, le maître reviendra un jour où ce serviteur ne s'y attend pas, à une heure qu'il ne connaît pas, et le maître le mettra en pièces et lui donnera le sort réservé aux

¹ MARC, XIII, 33. Dans saint Matthieu (XXIV, 42) la phrase correspondante est : *Veillez donc, car vous ne savez à quelle heure vient votre Seigneur*.

² Trait particulier à saint Matthieu, XXIV, 43.

³ Saint Marc écrivant pour les habitants de Rome traduit en grec les noms des veilles romaines, *intempesta, media nox, gallicinium, diluculum*.

⁴ MARC, XIII, 35-37. Particulier à saint Marc.

hypocrites¹, là où sera le pleur et le grincement des dents². »

Jésus illustra alors par deux autres paraboles la nécessité de veiller et d'avoir fait fructifier les dons de Dieu, si l'on veut être jugé « digne de paraître debout devant le fils de l'homme³ ».

« Alors (au jour suprême), le royaume des cieux fera penser à dix jeunes vierges qui ayant pris leurs lampes allèrent au-devant de l'époux. Or cinq d'entre elles étaient sages et cinq folles. Les folles, en prenant leurs lampes, n'avaient pas emporté d'huile ; les sages, au contraire, en prenant leurs lampes, avaient emporté de l'huile dans leurs burettes. Et l'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes et elles dormaient. Or au milieu de la nuit un cri s'éleva : « Voici l'époux qui vient, sortez pour aller à sa rencontre ». Alors toutes ces vierges se réveillèrent et arrangèrent leurs lampes. Et les folles dirent aux sages : « Donnez-nous de votre huile parce que nos lampes s'éteignent ». Et les sages répondirent : « Notre huile ne suffirait pas pour nous et pour vous. Allez plutôt chez les marchands, et achetez de l'huile pour vous-mêmes ». Or, tandis qu'elles étaient allées en acheter, l'époux vint, et les vierges qui étaient prêtes entrèrent avec lui pour les noces, et la porte fut fermée. Plus tard revinrent

¹ Littéralement : *il le coupera en deux et mettra sa part avec les hypocrites* (MATTHIEU, XXIV, 51).

² Tout ce passage du discours est particulier à saint Matthieu. Mais, suivant saint Luc (XII, 42-46), Jésus, sur une question de Pierre, avait adressé des paroles semblables à ses disciples quelques mois auparavant, quand il se trouvait en Pérée, après la fête des Tabernacles. (Voir pages 52 et 53.)

³ Luc, XXI, 36.

les autres vierges, disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais l'époux leur répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas. »

Et comme conclusion de cette parabole, Jésus répéta aux apôtres : « Veillez donc ; car vous ne savez ni le jour, ni l'heure¹ ».

« La venue du fils de l'homme », continua Jésus en déroulant la seconde parabole, « fait penser à un homme qui s'en allant à l'étranger appela ses serviteurs et leur confia ses biens ; à l'un il donna cinq talents², à l'autre deux, à un troisième un, à chacun selon ses capacités ; puis il partit. Aussitôt celui qui avait reçu cinq talents se mit en route pour les faire valoir, et il gagna cinq autres talents. De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Mais celui qui en avait reçu un, alla faire un trou en terre et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et fit ses comptes avec eux. Celui qui avait reçu les cinq talents vint et en apporta cinq autres : Seigneur, dit-il, tu m'as remis cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés. — Bien, serviteur bon et fidèle, répondit le maître ; tu as été zélé pour de petites affaires ; je te placerai à la tête de beaucoup d'autres ; participe

¹ MATTHIEU, XXV, 1-15. Cette parabole ne se trouve que dans l'évangile de saint Matthieu. Saint Luc, toutefois, fait dire par Jésus, à son séjour en Pérée, après la fête des Tabernacles, une phrase qui se rapproche de cette parabole : « Que vos lampes soient allumées, et soyez semblables à des serviteurs qui attendent leur maître quand il doit revenir du festin nuptial, afin que quand il arrivera et frappera, ils lui ouvrent aussitôt » (Luc, XII, 35 et 36).

² Environ 50 000 francs. Mais il est douteux que dans l'original araméen, saint Matthieu ait parlé de talents, monnaie grecque ; c'est le traducteur qui aura introduit ce mot.

à la joie de ton maître¹. Celui qui avait reçu les deux talents se présenta à son tour et dit : Seigneur, tu m'as remis deux talents ; voici deux autres talents que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : Bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle pour de petites affaires, je t'en confierai beaucoup : participe à la joie de ton maître. Et se présentant aussi, celui qui avait reçu un talent dit : Seigneur, je te connaissais pour un homme dur, moissonnant où tu n'as pas semé, et ramassant où tu n'as rien déposé ; par crainte, je suis allé cacher ton talent dans la terre ; vois, tu as ce qui est à toi. Alors prenant la parole, son maître lui dit : Mauvais serviteur et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé et que je ramasse où je n'ai pas déposé. Il te fallait donc déposer mon argent chez les banquiers et à mon retour j'aurais retiré avec intérêts ce qui est à moi. Otez-lui le talent et donnez-le à celui qui a dix talents. Car à quiconque possède on donnera, et il sera comblé ; mais à qui n'a rien, on ôtera même ce qu'il a. Jetez le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures : là il y aura le pleur et le grincement des dents². »

« Or, quand le fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les saints anges auprès de lui, il s'assiéra sur son trône de gloire et toutes les nations

¹ On voit par la suite de la parabole que par ces mots (littéralement : *entre dans la joie de ton maître*), le maître fait don de dix talents au serviteur.

² МАТТІЕВ, XXV, 14-30. Saint Luc a rapporté une parabole qui a beaucoup d'analogies avec celle-ci ; c'est la parabole du roi confiant une mine à chacun de ses dix serviteurs (Luc, XIX, 12-27) ; elle fut dite à Jéricho par Jésus, alors qu'il montait à Jérusalem pour y subir sa Passion. (Voir page 148.)

se rassembleront devant lui, et il séparera les hommes les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs ; et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors le Roi-Messie dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis la création du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu à moi.

« Alors les justes lui répondront en disant : Seigneur, quand t'avons-nous vu ayant faim et t'avons-nous donné à manger ? et t'avons-nous donné à boire dans ta soif ? Quand t'avons-nous vu sans asile et t'avons-nous recueilli ? nu, et t'avons-nous vêtu ? Et quand t'avons-nous vu malade ou en prison, et sommes-nous venus près de toi ? Et le roi, répondant, leur dira : Je vous le dis, en vérité, toutes les fois que vous l'avez fait à un de mes frères qui sont ici, à l'un des plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait.

« Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche. Allez-vous-en loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais sans asile, et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Alors eux aussi à leur tour répondront : Seigneur, quand t'avons-nous

vu avoir faim, ou soif, ou être sans asile, ou nu, ou malade, ou en prison? et ne t'avons-nous pas assisté? Et il répondra : Je vous le dis, en vérité, toutes les fois que vous avez manqué de le faire pour un de ces plus petits, c'est à moi-même que vous avez omis de le faire. Et ceux-là s'en iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle¹. »

Nous ne savons rien de l'impression que produisit sur les apôtres le long discours de Jésus. La conduite qu'ils tiennent le lendemain donne à penser qu'ils ne se pénétrèrent pas très profondément des leçons de vigilance et de zèle données par le Maître ; quant à Judas il dut trouver dans certains mots de Jésus, par exemple dans ceux sur le serviteur mauvais et paresseux, des allusions à sa conduite hypocrite et déloyale, et, sa rancœur s'en étant accrue, il s'affermait davantage dans sa résolution de trahir.

A la chute du jour, Jésus et ses apôtres redescendirent à Gethsémani et tous y passèrent la nuit, sans être aucunement troublés, dans la maison qui les avait déjà abrités plusieurs fois².

¹ MATTHIEU, XXV, 31-46. Toute cette partie finale est propre à saint Matthieu.

² LUC, XXI, 37; JEAN, VIII, 1, et XVIII, 2.

CHAPITRE LXV

La cène légale.

Le matin venu, les apôtres se souvenant que Jésus avait décidé de manger la Pâque le soir même vinrent à lui¹ et lui dirent : « Où veux-tu que nous allions préparer la Pâque pour que tu la manges? »

On peut croire que les années précédentes, Judas, puisqu'il tenait la bourse commune³, avait été chargé de ces préparatifs. Mais, cette année, Jésus désigna Pierre et Jean : « Allez à la ville », leur dit-il, « quand vous y arriverez débouchera vers vous (venant de la fontaine de Siloé) un homme portant une amphore pleine d'eau ; suivez-le, et en quelque

¹ Le *Pentateuque* fait certainement commencer la semaine des azymes le soir du quatorzième jour de Nisan : « Au premier mois, au quatorzième jour le soir est la Pâque du Seigneur, et au quinzième jour est la solennité des azymes du Seigneur ; pendant sept jours vous mangerez des azymes » (*Lévitique*, XXVIII, 5 et 6). Cf. *Exode*, XII, 18, et *Nombres*, XXVIII, 16 et 17. Saint Marc et saint Luc, dans leurs évangiles, sont d'abord en pleine conformité avec le *Pentateuque* : « C'étaient la Pâque et les azymes deux jours après » (MARC, XIV, 1) et : « La fête des azymes qu'on appelle Pâque approchait » (LUC, XXII, 1). Mais ici saint Marc et saint Luc (XXII, 7) nomment le quatorzième jour de Nisan, veille de la Pâque, le premier jour de la semaine des azymes ; cette singularité n'a pas encore été expliquée à souhait. Voir plus haut page 153, note 5.

² Saint Luc (XXII, 7) dit : Pour que nous la mangions.

³ JEAN, XII, 6.

maison qu'il entre, entrez aussi et dites au propriétaire de cette maison : Le maître qui nous enseigne¹ dit : Le temps que j'ai choisi est proche²; je viens chez toi pour faire la Pâque avec mes disciples³; où est la pièce où je pourrai la manger avec eux⁴? Et il vous montrera à l'étage supérieur⁵ une grande salle, garnie de divans, toute prête pour un repas. Là vous préparerez la Pâque ».

Pierre et Jean partirent pour Jérusalem, et tout se passa comme Jésus l'avait dit⁶. Les deux apôtres, en arrivant à la Porte de la Fontaine, virent un esclave qui apportait en ville une amphore pleine; ils le suivirent et ils furent ainsi menés, dans Sion, jusqu'à une maison dont sans doute ils connaissaient le propriétaire; car selon que l'avaient laissé entendre les paroles de Jésus, c'était un de ses disciples⁷. Peut-être avait-il réservé, pour y célébrer sa Pâque familiale, la salle demandée par Jésus; néanmoins il la mit sans difficulté à la disposition des apôtres et

¹ MATTHIEU, XXVI, 18.

² Ὁ καιρός μου ἐγγύς ἐστιν, *le temps opportun pour moi est proche*. Ces mots indiquent, suivant nous, que Jésus, à la différence des pharisiens, voulait manger la Pâque ce soir-là. Le sens mystique que l'on donne généralement à ces mots n'aurait pas été compris par le propriétaire de la maison, tandis qu'une explication de la demande inopinée qui lui était faite était tout à fait de circonstance. D'ailleurs, le sens mystique n'est pas exclu par le sens naturel.

³ MATTHIEU, XXVI, 18. Littéralement : Vers toi, je fais la Pâque avec mes disciples, Προς σὲ ποιῶ τὸ πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν μου.

⁴ MARC, XIV, 14; LUC, XXII, 11.

⁵ Ἀνάγωγος, MARC, XIV, 15.

⁶ LUC, XXII, 13.

⁷ Beaucoup croient que c'était le père de saint Marc. Dans les *Actes des Apôtres* (XII, 14), la mère de saint Marc, devenue veuve, est désignée comme étant la propriétaire de la maison où s'assemblaient les chrétiens. Cf. *Actes*, I, 13.

fournit même à ceux-ci ce dont ils avaient besoin.

L'agneau pascal avait dû être acheté depuis plusieurs jours¹ et mis en garde chez une personne amie, par exemple une des pieuses Galiléennes qui avaient suivi Jésus à Jérusalem. Les deux apôtres allèrent chercher cet agneau et le portèrent au Temple pour l'y faire immoler. D'après le comput des pharisiens, l'on n'était qu'au treizième jour de Nisan et, les autorités ecclésiastiques ayant sanctionné l'opinion des pharisiens, l'immolation des agneaux pascaux ne devait avoir lieu que le lendemain. Mais il n'était pas difficile de trouver un prêtre qui consentit à en faire une.

L'agneau fut donc immolé, et Pierre et Jean l'ayant rapporté à la maison de Sion le firent rôtir dans les conditions prévues par la loi, c'est-à-dire tout entier, pieds et intestins compris². Entre temps ils s'étaient procuré les pains azymes et les laitues sauvages, aliments essentiels dans le repas de la Pâque; et ils avaient fait une certaine quantité de *charozet*, bouillie composée d'amandes, de figues sèches et d'autres fruits secs pilés dans du vinaigre; la couleur rougeâtre de ce mets devait rappeler aux fidèles les peines endurées par leurs pères, alors qu'esclaves en Égypte ils étaient astreints à construire les murailles de briques rouges des villes égyptiennes.

Tout fut prêt avant le coucher du soleil³, et il

¹ Exode, XII, 3 et 6 : « Au dixième jour de ce mois (Nisan), que chaque famille ou maison prenne un agneau... et vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois; et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera pour le soir ».

² Exode, XII, 9.

³ MARC, XII, 16; LUC, XXII, 13 : *Ils préparèrent la Pâque*.

semble même, d'après un mot de saint Marc, que Pierre et Jean eurent encore le temps d'aller au-devant de Jésus quand il vint de Gethsémani à la chute du jour : Jésus était entouré de ses douze apôtres quand il arriva à la maison de Sion¹.

Il avait passé à Gethsémani toute la journée du jeudi en pleine tranquillité, et de même il fit le trajet pour venir en ville sans être inquiété par personne, sans même exciter l'attention.

Dès que les hérauts du Temple eurent à son de trompettes annoncé à la ville que le soleil était couché et qu'un nouveau quantième commençait², Jésus se mit à table avec ses apôtres. Depuis longtemps, pour éviter entre ceux-ci dans les repas les querelles de préséance auxquelles ils étaient malheureusement trop portés³, Jésus avait réglé l'ordre des places, et chacun, par conséquent, se mit à la sienne sans discussion. Jésus s'assit de côté sur le divan du milieu à la place d'honneur, c'est-à-dire à la première place à gauche en regardant la table; à sa droite il avait Jean, de telle sorte que celui-ci, s'il voulait parler à Jésus en secret, touchait de la tête, en se renversant, la poitrine de celui-ci⁴. Sur le deuxième divan, placé à droite du premier en retour

¹ MARC, XII, 47. *Et le soir venu, Jésus arriva avec les douze.*

² Pour Jésus, c'était le quinzième jour de Nisan qui commençait; pour les pharisiens et les sanhédrites c'était le quatorzième. Saint Jean, qui dans son récit suit le comput des pharisiens, dit en parlant de la soirée de la cène (XIII, 1) : *πρὸ τῆς ἑορτῆς τοῦ Πάσχα*, avant la fête de la Pâque.

³ MARC, IX, 33, et X, 37-41; LUC, IX, 46.

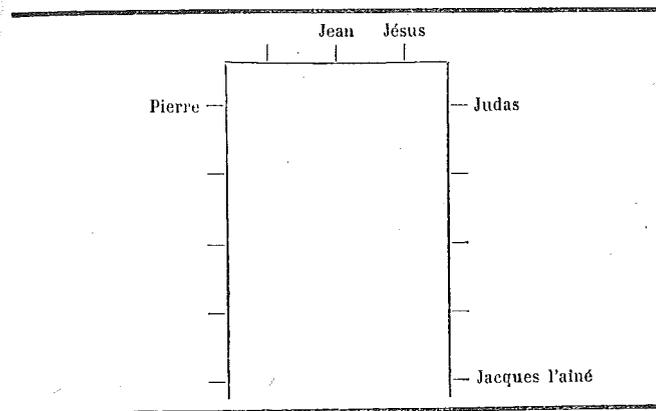
⁴ JEAN, XIII, 23, *Ἦν δὲ ἀκακίμενος εἰς τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ Ἰησοῦ ὃν ἠγάπα ὁ Ἰησοῦς*, *un de ses disciples que Jésus aimait était étendu à table, dans le sein de Jésus* (devant Jésus).

d'équerre, Pierre prit la place d'honneur à gauche; probablement il n'était séparé de Jean que par un seul de leurs compagnons, et il avait toute facilité de lui parler de biais à voix basse¹. Sur le troisième divan, qui parallèlement faisait face au second, la place inférieure, c'est-à-dire celle qui était à l'extrême droite en regardant la table, était attribuée à Judas; il se trouvait ainsi tout près de Jésus, mais ce voisinage ne le réconciliait certainement pas avec le fait d'être classé le dernier dans le collège apostolique².

Dès que tous, après avoir ôté leurs sandales, se furent étendus³, Jésus prit la parole : « J'ai désiré d'un ardent désir de manger cette Pâque avec vous avant que je souffre. Car, je vous le dis, je ne mangerai plus la Pâque jusqu'à ce qu'elle ait reçu

¹ JEAN, XIII, 24.

² On peut dresser ainsi le plan de la cène :



Plusieurs commentateurs disent que la table était ronde ou ovale; mais la forme de la table ne pouvait rien changer à l'ordre des places assignées à chacun sur les divans.

³ LUC, XXII, 14 : *Et lorsque l'heure fut venue, il s'étendit près de la table, et les apôtres avec lui.*

son accomplissement (c'est-à-dire son véritable caractère) dans le royaume de Dieu¹ » ; paroles tout à fait énigmatiques pour les apôtres, mais dont ils n'osèrent pas demander l'explication ; trop souvent déjà, quand ils ne comprenaient pas les paroles de Jésus, ils s'étaient abstenus, par timidité ou insouciance, d'en faire préciser le sens².

Selon le rite établi pour le repas pascal, quatre grandes coupes de vin additionnées d'un peu d'eau devaient, au cours de ce repas, être servies aux convives³. Une servante⁴ apporta la première coupe de vin, celle par laquelle s'ouvrait le repas pascal. Jésus la prit⁵ et prononça sur elle la formule d'action

¹ Luc, XXII, 15. C'est la traduction la plus généralement donnée. Mais on peut traduire autrement les mots ἕως ἔσθου πληρωθῆ ἐν τῇ βασιλείᾳ τοῦ θεοῦ, en ne rapportant pas le verbe πληρωθῆ au substantif πᾶσχα, mais à un substantif sous-entendu, par exemple : *jusqu'au jour où ma mission aura reçu son accomplissement dans le royaume de Dieu.*

² Luc, IX, 45 ; XVIII, 34.

³ L'exégèse juive affirme que, à la Pâque, telle qu'elle était alors célébrée, chaque convive avait à portée de sa main un gobelet qu'on remplissait en y versant un peu du contenu de chacune des quatre grandes coupes. Rien dans les récits évangéliques ne répugne à l'exactitude de cette affirmation en ce qui concerne les quatre coupes qu'eurent à vider les apôtres. Le mot de Jésus rapporté par saint Luc au sujet de la première coupe : *Prenez et partagez entre vous*, s'explique même mieux si le contenu de celle-ci fut réparti entre les gobelets particuliers des apôtres. Le mot ποτήριον employé dans les récits des trois synoptiques et de saint Paul (*I^{re} aux Corinthiens*, XI, 25 et 26) a, d'ailleurs, un sens beaucoup plus étendu que nos mots consacrés par l'usage *coupe* et *calice* ; il signifie toute espèce de récipient, grand ou petit, contenant un liquide à boire.

⁴ Dans les maisons modestes le service était fait par des femmes (JEAN, XII, 2 ; *Actes des Apôtres*, XII, 13).

⁵ Luc, XII, 17 : καὶ δεξιόμενος ποτήριον, εὐχαριστήσας εἶπε, *et ayant reçu une coupe, il dit après avoir rendu grâces.* Le mot δεξιόμενος, ayant reçu, montre bien que Jésus prit la coupe des mains de quelqu'un.

de grâces : « Béni soit le Seigneur notre Dieu qui a créé le fruit de la vigne ! » Puis après avoir bu, il fit circuler la coupe, en disant : « Prenez ceci et partagez-le entre vous. Car je vous le dis, je ne boirai plus désormais du fruit de la vigne jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit arrivé ! »

L'ordre dans lequel cette coupe fut passée aux apôtres blessa-t-il la susceptibilité de plusieurs d'entre eux ? Nous le croyons ; car nous savons qu'au cours du repas ils se laissèrent aller encore une fois à une querelle sur leurs préséances respectives² ; et étant donnée l'importance des événements qui vont se dérouler jusqu'à la fin du repas, la logique ne permet pas de placer plus tard une telle querelle.

C'était le moment où l'on apportait un bassin et une aiguière pour la purification des mains. Jésus prit occasion de cette circonstance pour donner à ses apôtres une dernière leçon d'humilité³. « Les rois des nations », leur dit-il, « traitent impérieusement celles-ci et ceux qui ont autorité sur elles sont appelés de noms pompeux tels que bienfaiteurs⁴. Chez

¹ Luc, XII, 17 et 18. Saint Matthieu (XVI, 29) et saint Marc (XIV, 25) ont traduit ces paroles en les reportant après l'institution de l'Eucharistie.

² Luc, XII, 24 : Ἐγένετο δὲ καὶ φιλονεικία ἐν αὐτοῖς, τὸ τίς αὐτῶν δοκεῖ εἶναι μείζων, *mais il s'éleva aussi en eux un sentiment querelleur sur ce que quelqu'un d'eux pense être supérieur (aux autres).* Saint Luc raconte cette querelle après l'institution de l'Eucharistie et l'annonce par Jésus de la trahison de Judas ; mais la formule dont se sert l'évangéliste : *Il s'éleva aussi une querelle*, semble bien indiquer que sa phrase est un *post-scriptum* dont le contenu doit s'intercaler dans une partie antérieure de sa narration sur la cène.

³ Il leur en avait déjà donné plusieurs (MATTHIEU, XVIII, 4 et XX, 25-28 ; MARC, IX, 34, et X, 42-44 ; LUC, IX, 48).

⁴ Ἐβεργέται, *évergètes*. Ce titre fut donné à deux des Ptolémées d'Égypte, Ptolémée III et Ptolémée VII.

vous, qu'il n'en soit pas ainsi; mais que le supérieur devienne comme l'inférieur¹, et le chef comme le valet. Lequel est le plus grand, de celui qui est étendu à table? ou de celui qui sert? n'est-ce pas celui qui est à la table? Eh bien! moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert² ».

Alors³, se levant de sa place, Jésus alla prendre le bassin et l'aiguière des mains de la servante qui les apportait; puis, ayant déposé ses vêtements de dessus, il se ceignit les reins d'une longue serviette, versa de l'eau dans le bassin et apportant celui-ci auprès d'un des apôtres, probablement de Jean, il s'agenouilla et lui lava les pieds qu'il essuya ensuite avec un des bouts de la serviette attachée à sa taille. Paralysés par la stupeur et l'émotion, un ou deux apôtres se laissèrent faire; Jésus vint alors à Pierre⁴, mais celui-ci se récria : « Seigneur, toi, tu me laves les pieds! » — « Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant; tu le comprendras plus tard », répondit Jésus, déjà agenouillé près de Pierre. « Tu ne me laveras pas les pieds, jamais! » cria celui-ci en se défendant. « Si je ne te lave », reprit Jésus, « tu n'auras pas de part avec moi. »

¹ Littéralement : comme le cadet *ὡς ὁ νεώτερος*.

² Luc, XXII, 24-27. Cf. MATTHIEU, XX, 28; MARC, X, 45.

³ On est à peu près d'accord aujourd'hui pour préférer la leçon *δείπνου γινόμενου*, le repas ayant lieu (au cours du repas) à la leçon *δείπνου γενομένου*, le repas ayant eu lieu (étant fini), qu'a suivie la Vulgate, *cenâ factâ* (JEAN, XIII, 2).

⁴ Le texte de saint Jean montre clairement, d'après nous, que Jésus ne commença pas par Pierre le lavement des pieds. *Ἦρξάτο νίπτειν τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν καὶ ἐκμάσσειν τῷ λεντίῳ ᾧ ἦν διεξωσμένος.* *Ἐρχεται οὖν πρὸς Σίμωνα Πέτρον; il commença à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint; il vient donc (à son tour) à Simon Pierre* (JEAN, XIII, 5 et 6).

A ce mot, Pierre passa d'un extrême à l'autre : « Seigneur, ne me lave pas seulement les pieds, mais les mains et la tête ». — « Celui qui s'est baigné n'a plus besoin d'être lavé, si ce n'est aux pieds; à cela près¹, il est propre dans tout son être ». — « Vous aussi », ajouta Jésus, en regardant les autres apôtres, « vous êtes purs, mais pas tous. » Jésus faisait à Judas une allusion qu'il était impossible à celui-ci de ne pas comprendre; il ne sourcilla pas pourtant, et, comme les autres apôtres, il se laissa laver les pieds par Jésus.

Quand le lavement des pieds fut achevé, Jésus remit sur lui ses vêtements et vint reprendre sa place à table. Les pains azymes et les herbes amères furent alors servis, ainsi que le *charozet*; puis l'agneau pascal fut apporté. Tandis que chacun mangeait sa part de ces aliments, Jésus expliquait le sens de ce qu'il venait de faire.

« Comprenez-vous ce que je vous ai fait? » disait-il aux apôtres. « Vous m'appelez le maître éducateur et le Seigneur, et bien vous dites : car je le suis en effet. Si donc, moi, le Seigneur et le maître, je vous ai lavé les pieds, vous devez, vous aussi, vous laver les pieds les uns aux autres. Car c'est un exemple que je vous ai donné, afin que, comme je vous ai fait, ainsi vous fassiez. En vérité, en vérité, je vous dis, il n'y a pas de serviteur supérieur à son maître, ni d'apôtre supérieur à celui qui l'a envoyé. Si vous comprenez tout cela, heureux vous

¹ Tel doit être le sens du mot *ἀλλὰ* dans la phrase *ἀλλ' ἔστι καθαρὸς ὅλος*, mais il est pur tout entier.

êtes, mais à la condition de le mettre en pratique¹.

« Malheureusement ce n'est pas de vous tous que je parle; je connais ceux que j'ai choisis, et il faut que le mot de l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange avec moi le pain a levé contre moi son talon². Dès maintenant je vous le dis, avant l'événement, afin que, quand il arrivera, vous croyiez que je suis³.

« Vous êtes ceux qui avec persévérance sont restés avec moi dans mes épreuves; aussi je vous prépare un royaume comme mon père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume et que vous soyez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël⁴. En vérité, en vérité, je vous dis, celui qui reçoit quelqu'un que j'ai envoyé me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé⁵. »

Par ces paroles qui confirmaient aux apôtres la dignité de représentants de Dieu sur la terre et qui leur promettaient la béatitude suprême dans la vie future, Jésus faisait un dernier effort pour regagner le cœur de Judas. Mais celui-ci était trop endurci pour être accessible aux paroles de pardon que lui adressait le Maître. Jésus ne pouvait plus que déplorer la trahison.

¹ JEAN, XIII, 12-17.

² Psaume, XL, verset 10 : « Celui-là même qui vivait en paix avec moi, qui avait ma confiance et qui mangeait mon pain, lève le talon contre moi ».

³ C'est-à-dire, afin que vous croyiez à ma divinité. La même expression a déjà été mise par saint Jean (VIII, 24 et 28) dans la bouche de Jésus lors de la fête des Tabernacles.

⁴ LUC, XXII, 28-30. Cf. MATTHIEU, XIX, 28.

⁵ JEAN, XIII, 20. Saint Matthieu a mis cette phrase dans les instructions de Jésus aux Apôtres en l'an 28. (MATTHIEU, X, 40.)

Voyant en approcher l'heure il se montra troublé, et ouvertement il déclara : « En vérité, en vérité, je vous dis que l'un de vous me trahira ». Les apôtres furent tout affligés d'entendre de nouveau, et cette fois dans des termes si catégoriques, l'annonce d'une trahison que commettrait l'un d'eux¹. N'étant, en somme, pas sûrs d'eux-mêmes, ils se regardaient les uns les autres d'un œil scrutateur², et chacun se demandait s'il ne pourrait lui arriver d'être le coupable. « Est-ce moi, Seigneur? » dit tout à coup l'un d'eux à Jésus, et les autres répétèrent la même question³.

Jésus, sans découvrir le traître, répondit : « C'est un de vous douze, qui mange avec moi l'agneau pascal⁴. Le fils de l'homme s'en va selon ce qui est écrit de lui⁵, mais malheur à celui par qui le fils de l'homme est livré! Mieux vaudrait pour lui ne pas être né⁶! »

¹ Jésus avait bien des fois fait entrevoir à ses apôtres la trahison dont il serait victime (MATTHIEU, XVII, 21; MARC, IX, 30; LUC, XVIII, 32; JEAN, VI, 71).

² JEAN, XIII, 22.

³ MATTHIEU, XXVI, 22; MARC, XIV, 19.

⁴ Les convives prenaient à même, selon la manière orientale, des morceaux découpés de l'agneau pascal; c'est ce qui explique la forme de la réponse, telle qu'elle est donnée par saint Marc et saint Matthieu : *C'est un des douze qui plonge avec moi la main dans le plat* (MARC, XIV, 20). *Celui qui a plongé avec moi la main dans le plat* (MATTHIEU, XXVI, 23). Comme le plat circulait, personne ne s'était servi simultanément avec Jésus. La formule donnée à la réponse par saint Luc est plus claire : *Du reste, voici que la main de celui qui me livre est avec la mienne sur la table* (LUC, XXII, 21).

⁵ MATTHIEU, XXVI, 24. On ne sait pas au juste à quelle prophétie il est fait allusion ici; au chapitre LIII d'Isaïe? au psaume XL? aucune prophétie actuellement connue n'a les mots : *Le fils de l'homme s'en va ô fils de l'homme* (LUC, XXII, 21).

⁶ MATTHIEU, XXVI, 24; MARC, XIV, 21.

Pour ne pas se découvrir, Judas avait été obligé de suivre l'exemple des autres apôtres; il avait donc adressé à Jésus la même question qu'eux. « Seigneur, est-ce moi? » Et Jésus lui avait répondu : « Tu l'as dit¹ ». Mais comme Jésus, étendu au bout du troisième divan, occupait la place située immédiatement à la droite de Judas, la réponse fut donnée à voix basse sans qu'aucun des autres assistants pût l'entendre.

L'incertitude restait donc complète parmi ces derniers; pour en sortir, Pierre appela par un geste l'attention de Jean et lui dit : « Demande au maître qui est celui dont il parle² ». Jean, donc, renversant la tête en arrière jusqu'à ce qu'elle vint toucher la poitrine de Jésus, lui demanda : « Seigneur, qui est-ce? »

Jésus répondit à voix basse : « C'est celui à qui je vais présenter ce morceau de pain que je trempe dans le charozet ». Et Jésus ayant trempé un morceau de pain azyrne le passa à Judas qui, nous l'avons dit, se trouvait à sa gauche après l'angle de la table.

Passer de la main à la main à un convive un aliment quelconque était et est encore en pays sémitique un acte de politesse; et quelques-uns ont pensé que Jésus, en traitant ainsi Judas, voulait faire

¹ MATTHIEU, XXVI, 25.

² JEAN, XIII, 24. Nous suivons la leçon qui nous paraît la plus rationnelle et qui a été adoptée par la *Vulgate* : Νεύει οὖν τοῦτω Σίμων Πέτρος καὶ λέγει αὐτῷ· Εἰπέ, τίς ἔστιν περὶ οὗ λέγει. *Simon Pierre fait donc signe à celui-ci, Jean, et lui dit : Parle, qui est celui dont il (Jésus) dit cela?* L'autre version dit que Pierre, par geste, pria Jean de poser la question à Jésus.

croire aux autres apôtres qu'il autorisait celui-ci à s'absenter, bien que le repas pascal ne fût pas complètement terminé. Aussi bien, Jésus, en passant à Judas le morceau de pain trempé, lui dit à haute voix : « Ce que tu fais, fais-le vite¹ ».

Tous entendirent cette parole; mais aucun, même Jean, ne comprit à quoi elle avait trait. Quelques-uns crurent que, puisque Judas tenait la bourse commune, Jésus l'envoyait acheter quelque objet dont on avait besoin pour les fêtes de la semaine, par exemple la fleur de farine nécessaire pour les offrandes rituelles²; d'autres crurent qu'il ordonnait à Judas d'aller faire une aumône³. Tous trouvaient donc naturel que Judas se retirât, et on ne s'attendait à le revoir qu'à Gethsémani où l'on devait retourner passer la nuit; mais aucun n'eut l'intuition de l'accomplissement de la trahison annoncée par Jésus; car Jean lui-même ne supposait pas que cette trahison dût être si immédiate.

Quant à Judas, du moment qu'il se savait pénétré par Jésus, il n'avait plus qu'à quitter la salle. L'emprise que Satan avait déjà gagnée sur lui⁴ devint irrésistible⁵; il prit des mains de Jésus le pain trempé, l'avalait, et sortit précipitamment.

¹ JEAN, XIII, 27.

² *Nombres*, XXVIII, 20. Cette idée d'un achat n'aurait pas pu se présenter aux apôtres si tout Jérusalem avait célébré la Pâque ce soir-là; aucune boutique n'eût été ouverte, vu l'obligation du repos (*Lévitique*, XXIII, 7).

³ JEAN, XIII, 29.

⁴ LUC, XXII, 3.

⁵ JEAN, XIII, 27. *Après le morceau de pain, Satan entra en lui.*

CHAPITRE LXVI

Institution de l'Eucharistie.

Cependant la nuit noire était venue¹, et la cène légale était sur le point de s'achever pour Jésus et les onze apôtres fidèles. C'est le moment² que choisit Jésus pour donner à ces onze fidèles, et par derrière eux à l'humanité tout entière, *un commandement nouveau*³. « Sachant que son heure était venue de quitter le monde pour aller auprès de son père, lui, qui avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à l'extrême⁴ ».

Alors prenant un pain azyme, le dernier sans doute qui restait⁵, Jésus le bénit en rendant grâces

¹ JEAN, XIII, 30.

² Saint Paul, dans son récit de l'institution de l'Eucharistie, précise que cette institution eut lieu la nuit venue au moment où Judas accomplissait sa trahison (*Première épître aux Corinthiens XI, 23*) : *Le seigneur Jésus, dans la nuit où il était livré (παρεδίδωτο), prit du pain, etc.* Le repas pascal avait commencé lorsqu'il faisait encore jour, vers 6 heures du soir; et Judas, d'après le récit de saint Jean, sortit du Cénacle entre sept heures et sept et demie, peu de temps après que la nuit noire se fut faite (JEAN, III, 50).

³ JEAN, XIII, 34.

⁴ JEAN, XIII, 1 : ἀγαπήσας τοὺς ἰδίους τοὺς ἐν τῷ κόσμῳ εἰς τέλος ἠγάπησεν αὐτούς, *ayant aimé les siens, ceux dans le monde, il les aima jusqu'à extrémité.*

⁵ Saint Matthieu (XXVI, 26) et saint Marc (XIV, 22) disent nettement

à Dieu; puis il le rompit en onze morceaux, et se levant il alla à chacun des apôtres et à chacun il donna un morceau¹ en disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi ».

Les quatre récits que nous possédons de cette scène ne nous disent rien des sentiments qui durent alors animer les apôtres²; bien qu'ayant été préparés à cet acte de Jésus par l'instruction que lui-même leur avait, l'année précédente, donnée dans une synagogue de Capharnaüm³, ils durent rester muets et immobiles de saisissement; pleins de terreur respectueuse, chacun reçut son morceau de pain et, suivant l'ordre du Maître, le mangea.

Ce fut la fin du repas pascal⁴; il ne pouvait se prolonger après que les apôtres avaient reçu l'aliment divin. On jeta donc au feu, selon le précepte de l'*Exode*⁵, ce qui pouvait rester de l'agneau; mais il n'y avait pas motif pour supprimer les actions de

que le repas n'était pas terminé : ἐσθιόντων αὐτῶν, *ceux-ci (les apôtres) mangeant.* Le même fait résulte du récit de saint Paul; après avoir relaté l'institution de la communion sous l'espèce du pain, saint Paul, quand il aborde l'institution de la communion sous l'espèce du vin, précise que cette dernière eut lieu : μετὰ τὸ δειπνήσαι, *après le repas (Première aux Corinthiens, XI, 25)* la première avait donc eu lieu avant la fin du repas.

¹ Le mot de saint Marc, ἔδωκεν αὐτοῖς, *il leur donna* (Marc, XIV, 22), indique la remise de la main à la main et non une transmission circulaire des morceaux de pain mis sur un plat. Cette opinion s'appuie sur la parole même dite par Jésus au début du repas : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Luc, XXII, 27).

² Les quatre récits sont ceux de saint Matthieu (XXVI, 23-28), de saint Marc (XIV, 22-24), de saint Luc (XXII, 19 et 20) et de saint Paul (*Première aux Corinthiens, 25-25*).

³ JEAN, VI, 48-59.

⁴ SAINT PAUL, *Première aux Corinthiens, XI, 25*

⁵ *Exode, XII, 10.*

grâces. Avant de les dire, Jésus voulut parfaire l'accomplissement de sa promesse faite dans Capharnaüm et donner son sang comme il venait de donner sa chair. Il prit donc sur la table la coupe qui venait d'être vidée pour la quatrième fois selon les anciens rites¹; il la remplit de vin auquel il ajouta un peu d'eau²; puis il prononça sur elle la bénédiction d'usage³ et la fit passer aux onze apôtres en disant : « Buvez-en tous⁴. Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs en rémission des péchés⁵. Toutes les fois que vous boirez dans le repas pascal, agissez ainsi en mémoire de moi⁶ ».

Puis Jésus répéta à ses apôtres que c'était la dernière pâque qu'il célébrait avec eux sur terre : « Je vous le dis, je ne boirai plus du jus produit par la vigne, jusqu'au jour où, avec vous, je le boirai nouveau dans le royaume de mon père⁷ ».

Jésus passa alors devant les onze apôtres en les

¹ La liturgie, dans l'hymne *Pange lingua*, a sanctionné la tradition ancienne, suivant laquelle Jésus a observé dans la cène tous les rites hébraïques, *observatâ lege plene cibis in legalibus*.

² En employant l'article défini, τὸ ποτήριον *la coupe*, pour désigner celle que prit alors Jésus, saint Paul et saint Luc montrent qu'elle avait déjà servi. Il est, au surplus, très vraisemblable qu'au Cénacle une seule coupe fut utilisée pour les quatre services; on la remplissait après que son contenu avait été absorbé par les convives.

³ C'est apparemment le sens du mot εὐχαριστήσας employé dans les trois évangiles synoptiques. Saint Paul dit *la coupe de la bénédiction (la coupe bénite)*, τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας (*Première aux Corinthiens*, X, 16).

⁴ MATTHIEU, XXVI, 27

⁵ MARC, XIV, 23.

⁶ Saint Paul, *Première aux Corinthiens*, XI, 25 : τοῦτο ποιεῖτε ὁσάκις ἂν πίνετε, εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν, *toutes les fois que vous boirez (dans le repas pascal), faites ceci pour ma commémoration*.

⁷ MATTHIEU, XXVI, 29, et MARC, XIV, 25.

faisant boire à même la coupe¹, et quand ils eurent tous bu, Jésus reprit la parole et dit : « Maintenant, le fils de l'homme a été glorifié et Dieu a été glorifié en lui. Si Dieu a été glorifié en lui, il glorifiera aussi en lui-même le fils de l'homme, et il le glorifiera bientôt. Mes enfants, pour encore un peu de temps je suis avec vous. Ensuite vous me chercherez, et comme je disais naguère aux Juifs² qu'ils ne pouvaient venir où je vais, je dis à vous aussi ce soir que vous ne pouvez y venir maintenant. Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez autant les uns les autres que je vous ai aimés. Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tous à cela vous reconnaîtront pour mes disciples³ ».

Pierre à ce moment avait regagné son assurance; il s'enhardit à interrompre son Maître : « Seigneur », demanda-t-il, « où vas-tu ? »

« Là où je vais, tu ne peux maintenant me suivre », répondit Jésus, mais « tu me suivras plus tard ».

Pierre insista : « Pourquoi ne puis-je te suivre maintenant? Je donnerai pour toi ma vie⁴ ».

« Simon, Simon », répliqua Jésus, « Satan vous a réclamés, vous tous qui êtes ici, pour vous cribler comme le blé. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Et toi, quand tu seras revenu à toi, affermis tes frères ».

¹ C'est ce qui nous paraît résulter du texte de saint Marc (XIV, 23) καὶ λαθὼν ποτήριον ἔδωκεν αὐτοῖς καὶ ἔπιον ἐξ αὐτοῦ πάντες, *et ayant pris une coupe il leur donna à boire et tous burent d'elle*.

² A la fête des Tabernacles (JEAN, VII, 54, et VIII, 21).

³ JEAN, XIII 31-35.

⁴ JEAN, XIII, 37.

Pierre se récriant disait : « Mais je suis prêt à aller avec toi, et en prison et à la mort¹ ».

Jésus coupa court à ces répliques : « Tu donneras pour moi ta vie ? En vérité, en vérité, je te le dis, Pierre², le coq aujourd'hui³ ne chantera pas que tu n'aies trois fois nié me connaître⁴ ».

Jésus avait parlé particulièrement à Pierre ; il devait avoir quelques mots pour les dix autres apôtres que Satan réclamait aussi comme victimes. Il leur dit donc : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, ni besace, ni souliers de rechange, pour annoncer le royaume de Dieu⁵, avez-vous manqué de quelque chose ? » — Ils répondirent : « Non, de rien ». — « Eh bien ! maintenant que celui qui possède une bourse la prenne, et pareillement sa besace ; et que celui qui n'a pas d'épée, vende son manteau pour en acheter une. Car je vous le dis (les temps sont changés) et cette parole de l'Écriture va s'accomplir en moi : Il a été mis au nombre des scélérats⁶. Le terme final est là pour tout ce qui me concerne⁷ ».

¹ Luc, XXII, 31-34.

² Jésus, tout à l'heure, vient de le nommer Simon ; maintenant en lui annonçant son reniement, il le nomme Pierre, pour montrer, a-t-on dit, que malgré sa défaillance il restera la pierre fondamentale de l'Église chrétienne.

³ Σήμερον, aujourd'hui (Luc, XXII, 34). Jésus parle à la juive de la journée commençant au coucher du soleil pour se terminer au coucher suivant.

⁴ Luc, XXII, 34 ; Jean, XIII, 38.

⁵ Voir les instructions aux apôtres (Matthieu, X, 9 et 10 ; Marc, VI, 8 et 9 ; Luc, IX, 3).

⁶ Isaïe, LIII, 12.

⁷ Luc, XXII, 37 : Καὶ γὰρ τὰ περὶ ἐμοῦ τέλος ἔχει, car une fin tient les choses prédites sur moi.

Jésus annonçait de nouveau les épreuves qui se préparaient, mais les apôtres interprétèrent ses paroles dans leur sens le plus matériel ; Pierre et un des autres apôtres, probablement Simon le zélote, produisirent chacun une petite épée et dirent : « Seigneur, voici deux épées ». — « C'est assez¹ », répondit vivement Jésus, et il passa à un tout autre ordre d'idées. « Que votre cœur ne se trouble pas. Ayez foi en Dieu ; ayez foi aussi en moi. Dans la maison de mon père il y a de nombreuses demeures ; s'il n'y en avait pas, vous aurais-je dit : Je vais vous préparer une place² ? Et si je vais vous préparer une place, je reviendrai pour vous prendre près de moi, afin que là où je suis vous soyez aussi. Or vous savez où je vais, et vous en connaissez le chemin³ ».

Au nom des onze qui en sont encore à ne pas bien comprendre de quel séjour et de quel chemin parle Jésus, Thomas élève la voix : « Seigneur, nous ne savons où tu vas⁴, comment connaîtrions-nous le chemin ? »

« Je suis la voie, et la vérité, et la vie. Nul ne par-

¹ Luc, XXII, 38 : ἰκανόν ἐστι, c'est suffisant. Ce mot est expliqué différemment ; d'après les uns le sens serait : *Assez dit sur ce sujet* ; d'après d'autres, le mot serait ironique : *puisque tout à l'heure vous fuirez au lieu de me défendre, il est bien inutile d'avoir plus de deux épées*.

² Jésus pendant la cène avait dit aux apôtres : *Je vous prépare un royaume comme mon père me l'a préparé* (Luc, XXII, 29). (Voir plus haut, page 235. Cf. Matthieu, XIX, 28.)

³ Jésus avait bien des fois indiqué à ses disciples les moyens de gagner la vie éternelle (Voir notamment Matthieu, XIX, 17 et 29).

⁴ Thomas faisait peut-être allusion à la parole que peu d'instants avant leur avait dite Jésus et qu'ils n'avaient pas comprise : *Où je vais, vous ne pouvez venir maintenant* (Jean, XIII, 33).

vient à mon père que par moi. Si vous m'aviez vraiment connu, vous auriez aussi connu mon père. Mais de ce jour vous allez le connaître, vous le voyez¹. »

Les apôtres cependant trouvaient qu'ils n'avaient pas cette vision de Dieu. Celui qui dans la petite troupe avait l'esprit le plus positif, Philippe, s'enhardit à en faire la remarque : « Seigneur, montre-nous ton père ; et cette vue nous suffira ».

Jésus répondit par un reproche : « Il y a si longtemps que je suis avec vous ; et tu ne me connais pas, Philippe ? Celui qui me voit, voit le père ; comment donc peux-tu me dire : Montre-nous le père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le père et que le père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; le père qui demeure en moi fait lui-même mes œuvres. Croyez-moi quand je vous dis que je suis dans le père et que le père est en moi ; mais si ma parole ne vous suffit pas, croyez-moi à cause de ces œuvres.

« En vérité, en vérité, je vous le dis », continua Jésus, « celui qui croit en moi fera les mêmes œuvres que moi, et il en fera même de plus grandes parce que je m'en vais à mon père ; car, quoi que vous demandiez à mon père en mon nom, je le ferai afin que le père soit glorifié dans le fils. Oui, si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

« Si vous m'aimez vous garderez mes commandements. Et de mon côté je prierai le père et il vous donnera un autre intercesseur² qui soit pour

¹ Littéralement : *Dès maintenant vous le connaissez et vous l'avez vu* (JEAN, XIV, 7).

² Παράκλητος, *paraclet* (JEAN, XIV, 16)

toujours avec vous ; ce sera l'esprit de vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas ; mais vous le connaîtrez parce qu'il demeurera en vous et qu'il sera en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous.

« Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus ; mais vous me verrez parce que je vis et que vous aussi vous vivrez. En ce jour-là, vous comprendrez que je suis en mon père et que vous êtes en moi et moi en vous. Celui qui a mes commandements et les observe, celui-là est celui qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui. »

Cette promesse faite par Jésus d'une manifestation future à ses disciples fidèles fit naître en l'esprit de Jude ses sentiments d'étonnement sur le peu d'éclat que donnait Jésus à son caractère messianique. Il renouvela, sous forme de question, la suggestion qu'il avait quelques mois avant faite à Jésus à ce sujet¹ : « D'où vient, Seigneur, que tu veux te manifester à nous et non au monde ? »

Jésus ne répondra explicitement à de telles questions qu'après sa résurrection². Pour le moment il reste dans les généralités ; et pour répondre à Jude il répète ce qu'il vient de dire sur les privilèges départis aux disciples fidèles : « Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole, et mon père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous nous ferons en lui une demeure. Celui qui ne m'aime point ne garde pas mes paroles ; or la parole que vous entendez de

¹ JEAN, VII, 3 et 4. Voir tome premier, pages 454 et 455.

² *Actes des Apôtres*, I, 6 et 7. Voir plus loin, pages 409 et 410.

moi n'est pas la mienne, mais celle du père qui m'a envoyé.

« Je vous dis ces choses, habitant encore avec vous. Mais l'intercesseur, l'Esprit-Saint que mon père enverra en mon nom, celui-là vous éclaircira toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix ; mais je ne vous la donne pas comme le monde la donne¹. Que votre cœur ne se trouble point, qu'il ne s'éfraye point ! Vous avez entendu que je vous ait dit : Je m'en vais, mais je reviendrai vers vous². Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vous ai dit : Je vais à mon père ; car le père est plus grand que moi³. Et maintenant je vous ai annoncé mon départ avant l'événement afin que, quand il surviendra, vous croyiez.

« Je ne m'entretiendrai plus beaucoup avec vous, car le prince de ce monde est en train de venir, quoiqu'il n'ait aucune prise sur moi⁴. Mais il faut que le monde sache que j'aime mon père et que ce qu'il m'a prescrit je le fais⁵ ».

¹ A la façon d'un souhait banal. D'autres traduisent : Je vous donne la paix morale, la mienne, et non la paix matérielle que les nations recherchent et que je ne suis pas venu apporter sur la terre (MATTHIEU, X, 34).

² Les paroles textuelles de Jésus avaient été : *Lorsque je m'en serai allé et vous aurai préparé une place, je reviendrai et vous prendrai auprès de moi* (JEAN, XIV, 3) ; et : *Je ne vous laisserai pas orphelins, je reviendrai à vous* (JEAN, XIV, 18).

³ Considéré comme fils de l'homme ; ce qui était alors l'idée des apôtres.

⁴ De ce trait, plusieurs ont voulu déduire que Judas, pour consommer sa trahison, vint d'abord, avec la cohorte romaine et les sbires du Temple, chercher Jésus dans la maison de Sion ; et c'est parce qu'ils ne l'auraient pas trouvé là qu'ils allèrent à Gethsémani. Cette déduction est peu solidement fondée.

⁵ JEAN, XIV, 22-31.

Par ces mots Jésus indiquait que le moment était venu pour lui d'accomplir son sacrifice. Mais ces mots étaient mystérieux pour les apôtres. « Levez-vous », leur dit Jésus, « sortons d'ici¹ ».

Ils obéirent et se levèrent des divans. Mais avant de sortir de la salle ils chantèrent l'hymne solennel de la Pâque, le grand *Hallel*² : « Glorifiez le Seigneur parce qu'il est bon, parce que éternelle est sa miséricorde³ ».

¹ JEAN, XIV, 31.

² MATTHIEU, XXVI, 30 ; MARC, XIV, 26.

³ Psaume 135°.

CHAPITRE LXVII

Sur le chemin de Gethsémani.

Lorsqu'il quitta la maison où il avait célébré la Pâque, Jésus n'avait pas terminé les instructions qu'il voulait donner à ses apôtres avant de mourir ; c'est sur le chemin, en retournant à Gethsémani, qu'il leur donna les dernières¹.

Probablement, Jésus sortit de la ville par la Porte des Esséniens (ou du Fumier) et il longea les murailles pour regagner une route descendant au Cédron.

On était au moment de la pleine lune et la clarté était assez vive pour que l'on distinguât facilement les objets environnants. En traversant le Mont Ophel qui était alors couvert de vignes, Jésus montra celles-ci aux apôtres et s'arrêtant dans sa marche il leur fit

¹ Quelques-uns pensent que Jésus, quoique ayant ordonné le départ, resta encore dans le cénacle et y fit son allocution suprême à ses apôtres. Cette opinion est démentie par les termes qu'emploie saint Jean (XVII, 1), quand Jésus commence la prière sacerdotale : Ἐπήρα τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ εἰς τὸν οὐρανὸν, il leva ses yeux vers le ciel. L'expression εἰς τὸν οὐρανὸν ne s'emploie chez les évangélistes que pour désigner la voûte du ciel (et non au figuré pour désigner le plafond d'une pièce quelconque). Marc, VI, 41, et VII, 34; Luc, IX, 16, et XVIII, 13; Actes des Apôtres, VII, 55.

comprendre, par une allégorie portant sur un cep de vigne, la nécessité pour eux et pour tous les chrétiens de rester étroitement unis à lui, le principe et le chef de l'église chrétienne :

« Je suis la vigne, la vigne par excellence¹, et mon père est le vigneron. Tout sarment en moi qui ne porte pas de fruit, il l'enlève, et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde afin qu'il en porte davantage. Vous êtes déjà émondés par l'effet de la parole que je vous ai dite; restez donc en moi, comme je reste en vous. De même que le sarment ne peut porter de fruit de lui-même, mais doit pour en porter rester attaché au cep, ainsi vous non plus vous ne porterez pas de fruit, si vous ne restez en moi. Je suis le cep, vous les sarments. Qui reste en moi, tandis que je reste en lui, celui-là porte beaucoup de fruit; mais en dehors de moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne reste pas uni à moi il sera immédiatement jeté dehors comme le mauvais sarment, et il séchera²; on le ramassera et on le lancera au feu, où il brûlera.

« Si vous restez en moi, et si mes paroles restent en vous, vous demanderez à Dieu ce que vous désirerez, et cela se fera pour vous. En ce que vous venez de voir a été glorifié mon père³, afin que vous portiez

¹ Littéralement : *Je suis la vigne, la vraie*. Dans le langage biblique, la vigne est souvent choisie pour représenter l'humanité, et la *vigne choisie* (JÉRÉMIE, II, 21) est le peuple hébreu.

² Le texte grec a l'aoriste pour montrer l'effet immédiat de la séparation : *Si quelqu'un ne reste pas en moi, il a été jeté dehors comme le sarment (inutile) et il a séché* (JEAN, XV, 6).

³ JEAN, XV, 8 : Ἐν τούτῳ ἐδοξάσθη ὁ πατήρ μου ἵνα καρπὸν πολλὸν φέρητε, *en cela a été glorifié mon père afin que vous portiez un fruit abondant*. Allusion très claire à ce qu'a dit Jésus après l'institution de

un fruit abondant et que vous deveniez pour moi des disciples¹. Ainsi que m'a aimé le père, moi aussi je vous ai aimés; restez dans mon amour. Si vous observez mes commandements, vous resterez dans mon amour; c'est ainsi qu'ayant observé les commandements de mon père, je reste dans son amour.

« Je vous ai dit ces choses afin que ma joie reste en vous et que votre joie soit complète. Voici mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul ne peut avoir un amour plus grand que cet amour qui fait que quelqu'un donne sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous qualifie plus de serviteurs² parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je viens de vous nommer mes amis, et avec raison, puisque tout ce que j'ai entendu de mon père je vous l'ai fait connaître³.

l'Eucharistie : Maintenant le fils de l'homme a été glorifié et Dieu a été glorifié en lui.

¹ La plupart des traductions françaises donnent un sens qui ne correspond ni au texte grec ni à celui de la *Vulgate* : *In hoc clarificatus est pater meus, ut fructum plurimum afferatis*; elles disent : « C'est la gloire de mon père que vous portiez beaucoup de fruit ».

² JEAN, XV, 15 : « Je ne vous dis plus serviteurs ». En plusieurs passages de l'Évangile, les apôtres ont été qualifiés de serviteurs par Jésus (MATTHIEU, X, 24; LUC, XVII, 10; JEAN, XIII, 16); mais il ne les a jamais interpellés par ce nom; une fois, en leur parlant, il les avait appelés *enfants* (MARC, X, 24).

³ On a dit qu'il y avait contradiction entre cette assertion et ce que Jésus a dit dans le Cénacle : *L'Esprit-Saint vous enseignera toutes choses* (JEAN, XIV, 26) et ce qu'il dira un peu plus tard : *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire* (JEAN, XVI, 12). Il n'y a nullement contradiction; Jésus a tout fait connaître *ἐγνώρισε*, mais les apôtres n'ont pas tout compris, ils n'avaient pas la force de *porter* ces enseignements (JEAN, XVI, 12); aussi le Saint-Esprit viendra-t-il leur *rappeler* tout ce que Jésus leur a dit (JEAN, XIV, 26).

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; c'est moi qui vous ai choisis et établis apôtres, pour que vous alliez en mission, pour que vous fructifiez, et pour que votre fruit persiste; et en même temps, pour que le père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.

« Je vous commande ceci, que vous vous aimiez les uns les autres¹. Si le monde vous hait², sachez qu'il m'a hait avant vous. Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait comme ce qui est à lui; mais comme vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis en vous ôtant à lui, à cause de cela le monde vous hait.

« Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite tout à l'heure : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître³. Si les hommes m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils se sont fait contre moi une arme de mes paroles, ils feront de même pour vous⁴. Mais ils vous infligeront tous ces traitements à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui

¹ JEAN, XV, 17. C'est la troisième fois que Jésus donne aux apôtres ce commandement (JEAN, XIII, 34 et XV, 12).

² Le présent est employé ici avec le sens du futur : *Si dans l'avenir, le monde vous hait*. L'année précédente, au moment de la fête des Tabernacles, Jésus disait encore à ses apôtres : *Le monde ne peut vous haïr* (JEAN, VII, 7).

³ MATTHIEU, X, 24; JEAN, XIII, 16.

⁴ JEAN, XV, 20 : εἰ τὸν λόγον μου ἐτήρησαν, καὶ τὸν ὑμέτερον τηρήσουσιν. La traduction que nous donnons s'adapte bien au contexte; mais elle a ceci contre elle, que si le verbe τηρέω a bien dans le grec classique le sens d'*espionner*, saint Jean l'aurait employé tout à fait exceptionnellement ici avec ce sens; partout ailleurs chez lui τηρέω signifie : *protéger ou se conformer à*. D'autre part, il faut convenir que la traduction qui est souvent donnée : *S'ils ont gardé fidèlement ma parole, ils garderont la vôtre*, jure d'une manière flagrante avec le contexte; elle ne peut se comprendre qu'ironiquement parlant.

qui m'a envoyé. Si je n'étais pas venu et ne leur eusse point parlé, ils n'auraient pas de péché en eux; mais, en l'état, ils n'ont pas d'excuse pour leur péché.

« Qui me hait, hait aussi mon père. Si je n'avais pas fait parmi eux des choses que personne n'a faites, ils n'auraient pas de péché en eux; maintenant ils ont vu mes œuvres, néanmoins ils ont pris en haine et moi et mon père. Ainsi s'est accomplie la parole qui était écrite dans leur loi : Ils m'ont haï sans sujet¹.

« Lorsque sera venu l'intercesseur (le Paraclet) que je vous enverrai de chez mon père², à savoir l'esprit de vérité qui procède du père, il témoignera pour moi, et vous aussi vous serez mes témoins, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement de ma manifestation au monde³.

« Je vous ai dit ces choses afin que vous ne veniez pas à faillir quand elles se produiront. On vous exclura des synagogues; même viendra une heure où quiconque vous tuera croira faire hommage à Dieu⁴ et ils feront cela parce qu'ils n'ont connu ni le père, ni moi. Mais je vous ai dit ces choses (je vous le répète) afin que, lorsque l'heure en sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

¹ Psaume 68^e, verset 5. Le même mot se trouve dans le psaume 54^e au vers 19.

² Παρά τοῦ πατρὸς, on peut traduire aussi : *de par le père*.

³ Dans le texte de saint Jean (XV, 27) il y a seulement, *depuis le commencement*. Mais il n'est pas douteux qu'il s'agit ici, comme un peu plus loin, dans le chapitre suivant (XVI, 5), du commencement de la vie publique de Jésus. Cf. Luc, III, 25 et *Actes des Apôtres*, I, 22.

⁴ Cette prédiction a trait aux persécutions des Juifs contre les premiers Chrétiens; les deux Jacques y perdirent la vie et Pierre n'échappa à la mort que par miracle (*Actes des Apôtres*, XII, 6 et suivants). Il est possible que d'autres apôtres aient été martyrisés par des Juifs.

Je ne vous les ai pas dites dès le commencement de notre vie en commun, parce que j'étais avec vous¹. Mais maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé. »

Jésus, après ce mot, dut faire une pause comme pour provoquer de la part des apôtres quelques questions. Mais ceux-ci, aux présages prononcés par Jésus, avaient été saisis d'un profond abattement; certes ils avaient maintes fois entendu leur maître leur adresser des présages semblables, mais ils ne s'étaient jusqu'alors pas rendu compte de l'intensité de la haine dont leurs compatriotes allaient les poursuivre, ni de l'imminence des périls qu'ils allaient courir sans être soutenus par la présence de Jésus, puisqu'il allait partir. Pleins d'effroi, ils se taisaient.

« Aucun de vous ne me demande plus : Où vas-tu? » reprit Jésus en faisant ressortir le contraste entre leur abattement présent et la curiosité qu'ils avaient montrée dans le cénacle, alors qu'il leur faisait envisager leur entrée glorieuse dans la maison de son père².

« Parce que je vous ai dit ces tristes choses, » continua Jésus, « la tristesse a rempli votre cœur. Mais je vous dis la vérité; il vous importe que je m'en aille. Car si je ne m'en vais pas, l'intercesseur (le Paraclet) ne viendra pas à vous; si je m'en vais, au contraire, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu il réfutera le monde au sujet du péché, de la justice et de la condamnation; au sujet du péché, parce

¹ Jésus avait déjà fait aux apôtres des prédictions de cette nature mais jamais aussi nettes (MATTHIEU, X, 18; XXIII, 34, et XXIV, 9; Luc, 11 et XXI, 12).

² Luc, XXII, 29 et 30; JEAN, XIV, 2.

que le monde est coupable de n'avoir point cru en moi¹ ; au sujet de la justice, parce qu'étant le seul juste j'en donne la preuve en allant à mon père, là où le monde ne me verra plus² ; au sujet de la condamnation, parce que, si le monde me condamne à la mort, le prince de ce monde est déjà irrévocablement condamné³.

« J'ai encore beaucoup d'explications à vous donner ; mais vous n'êtes pas capables de les porter à présent. Plus tard, l'esprit de vérité, quand il sera venu, vous guidera vers toute la vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il a entendu et il vous annoncera les choses qui viennent. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce qu'à le père est à moi, c'est pourquoi je vous ai dit que l'Esprit de vérité prendra ce qui est à moi et vous l'annoncera.

« Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez, parce que je vais à mon père⁴. » C'était dans la

¹ JEAN, XV, 9 : *Parce qu'ils n'ont pas cru en moi, c'est-à-dire parce que les Juifs m'ont attribué le péché, tandis que le vrai péché était dans leur incrédulité envers moi. Tout ce passage de l'évangile de saint Jean est elliptique.*

² JEAN, XVI, 10 : *Au sujet de la justice, parce que je vais à mon père et que vous ne me verrez plus.* Cf. JEAN, VII, 33 et 34. Le monde injuste ne sera pas admis près du père.

³ JEAN, XVI, 11. *Au sujet de la condamnation, parce que le prince de ce monde sera déjà jugé.* Cf. JEAN, XII, 31 : *Maintenant est la condamnation de ce monde, maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors, et moi, quand j'aurai été hissé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes.*

⁴ Quelques-uns pensent que ce *revoir* annoncé par Jésus désigne ses apparitions aux apôtres entre la résurrection et l'ascension. Il est plus probable qu'il s'agit du *revoir* définitif auprès du père. Cf. JEAN, XIV, 19 : *Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus ; mais vous me verrez parce que je vivrai et que vous vivrez.*

bouche de Jésus une nouvelle annonce de sa mort imminente et de sa résurrection ; les apôtres auraient dû se rappeler les prédictions que Jésus leur avait faites antérieurement sur la fin de sa mission sur terre¹ ; s'ils en eurent le souvenir, ils ne surent pas faire le rapprochement et, comme ils avaient recommencé à marcher vers le Cédron, quelques-uns d'entre eux chuchotèrent à l'écart : « Qu'est-ce qu'il nous dit : Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez ? » Mais ils étaient particulièrement intrigués par le court délai marqué par Jésus. « Quel est, disaient-ils, ce peu de temps dont il parle ? nous ne savons ce qu'il veut dire². »

Jésus, qui marchait en avant, perçut leur embarras et leur désir de l'interroger pour s'éclairer. Il s'arrêta donc et, prévenant leurs questions, il leur dit : « Vous vous demandez les uns aux autres pourquoi je vous ai dit : Un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous gemirez et vous pleurerez tandis que le monde sera dans la joie. Oui, vous serez tristes, mais bientôt votre tristesse se changera en joie. La femme, lorsqu'elle enfante, a de l'angoisse parce que son heure de souffrance est venue ; mais lorsqu'elle a mis au jour le petit enfant, elle ne se souvient plus de son épreuve à cause de la joie qu'elle ressent de la venue d'un homme au monde.

« Vous aussi maintenant vous avez de la tristesse ;

¹ MATTHIEU, XVI, 21, et XVII, 22.

² JEAN, XVI, 16-18.

mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie. En ce jour-là vous ne m'interrogerez plus sur rien¹. »

Jésus, après ces mots, se remit à marcher, et tout en allant il répétait à ses apôtres quelques préceptes qu'il leur avait précédemment donnés : « En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon père en mon nom il vous le donnera². Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez³ de telle sorte que, après l'exaucement, votre joie soit complète.

« Je viens de vous dire plusieurs choses en paraboles⁴ ; mais vient l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, je vous publierai ouvertement ce qui concerne le Père. En ce jour-là vous ferez des demandes en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai alors le Père pour vous (ce serait inutile) ; car le Père de lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et parce que vous avez cru que je suis sorti de Dieu⁵. Je suis en effet sorti du Père pour venir dans le monde, et maintenant je quitte le monde pour retourner au Père⁶. »

Les apôtres, en entendant ces paroles, s'imaginèrent que l'heure indiquée par Jésus avait sonné et

¹ JEAN, XVI, 20-23.

² JEAN, XIV, 13 et 14. Cf. MATTHIEU, XXI, 22.

³ MATTHIEU, VII, 7 ; LUC, XI, 9.

⁴ Allégorie de la vigne figurant la Chrétienté (JEAN, XV, 1 et suiv.) et allégorie de la femme en mal d'enfant figurant le chrétien soumis à des épreuves ici-bas (JEAN, XVI, 21).

⁵ Allusion à la confession faite près de Césarée de Philippe par Pierre au nom des apôtres : *Nous avons cru et nous avons connu que tu es le Christ, le fils de Dieu* (JEAN, VI, 70). Cf. MATTHIEU, XVI, 16 : *Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.*

⁶ JEAN, XVI, 25-28.

qu'ils avaient reçu la science complète des choses de Dieu. Avec une grande candeur ils dirent : « Voilà que maintenant tu parles ouvertement, sans dire aucune parabole. Maintenant nous savons que tu sais tout et que pour le révéler tu n'as pas besoin que quelqu'un t'interroge¹. Et cela étant, nous croyons que tu es sorti de Dieu². »

« Vous croyez vraiment maintenant ? leur répondit Jésus sur le ton du scepticisme. Voici que vient une heure, et elle est déjà proche, où vous vous disperserez pour retourner chacun à vos logis particuliers³ et me laisserez seul⁴. Oui, vous aurez tous honte de moi cette nuit⁵. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées⁶. Mais quand je serai ressuscité, je vous dirigerai vers la Galilée⁷. »

Sans faire attention à cette dernière parole sur la

¹ Les apôtres se réfèrent au mot que Jésus vient de leur dire : En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien.

² JEAN, XVI, 29 et 30.

³ Εἰς τὰ ἴδια (JEAN, XVI, 32). Ce mot montre que les apôtres avaient chacun, en dehors de Jésus, pendant la semaine de la Pâque, un asile particulier à Jérusalem.

⁴ JEAN, XVI, 31 et 32.

⁵ MATTHIEU, XXVI, 31 ; MARC, XIV, 27. Saint Matthieu et saint Marc précisent tous deux que c'est après avoir quitté le cénacle, et en route vers Gethsémani, que Jésus fit cette prédiction. Celle-ci ne se confond donc pas avec celle qu'ont rapportée comme faite dans le cénacle saint Luc et saint Jean. (Voir plus haut, page 243.)

⁶ ZACHARIE, XIII, 7 : *Épée, réveille-toi, dit le Seigneur des armées, frappe le pasteur et les brebis seront dispersées.* On voit que contrairement à l'attente des apôtres, Jésus, ce soir-là, leur parlait encore en paraboles.

⁷ Προῶξω ὑμᾶς εἰς τὴν Γαλιλαίαν (MATTHIEU, XXVI, 32, et MARC, XIV, 28.) Un ange, après la résurrection, donnera cet ordre aux saintes femmes : *Dites à ses disciples et à Pierre : Il vous fait aller en Galilée* (MARC, XVI, 7).

résurrection de son maître, Pierre se choqua d'entendre une nouvelle imputation de lâcheté contre lui-même et ses compagnons : « Même si tous avaient honte de toi, dit-il à Jésus, moi je n'aurais pas honte. » Mais avec calme, Jésus lui répéta la prédiction qu'il lui avait faite dans le cénacle : « En vérité, je te dis que cette nuit même avant que le coq ait chanté deux fois, tu m'auras renié trois fois. » Pierre, qui dans le cénacle n'avait rien répliqué, s'insurgea violemment¹ : « Même s'il me fallait mourir avec toi, je ne te renierais pas. » Et les autres apôtres parlaient de même.

Jésus les laissa dire ; puis sans rien adoucir dans sa prédiction, il reprit : « Mais je ne suis pas seul, car mon Père est avec moi. Et je vous dis cela pour qu'en moi vous ayez la paix². Dans le monde vous aurez des tribulations ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde³. »

Les apôtres étaient retombés dans le silence. Jésus alors fit halte et, levant les yeux vers la voûte céleste, prononça sous la lueur blafarde de la pleine lune la sublime prière à laquelle on a donné le nom d'Oraison sacerdotale.

« Père, l'heure est venue. Glorifie ton fils, afin qu'à son tour ton fils te glorifie et que selon la puissance que tu lui as donnée sur toute chair, il

¹ Ὁ δὲ ἐκ περισσοῦ ἔλεγε μᾶλλον, avec excès il disait de plus en plus.

² JEAN, XVI, 33. Quelques-uns traduisent : pour que vous ne vous tourmentiez pas de moi pendant ma Passion ; mais le sens doit être plus étendu et contenir la promesse aux apôtres d'une tranquillité morale pendant tout le reste de leurs jours.

³ JEAN, XVI, 32-33.

donne une vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés¹. Or la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ².

« Je t'ai glorifié sur la terre ; j'ai accompli l'œuvre que tu me donnas à faire. Et maintenant, ô Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'ai eue près de toi avant que le monde fût. J'ai fait connaître ton nom à ces hommes qui m'entourent en ce moment et que tu as pris au monde pour me les donner. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole, et maintenant ils savent que tout ce que tu m'as donné est de toi ; car je leur ai fait part des paroles que tu m'as données. Ils les ont reçues et ils ont véritablement connu que je suis sorti d'auprès de toi et ils ont cru que tu m'as envoyé.

« Pour eux je t'adresse ces prières³ ; je ne te les adresse pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés ; je t'adresse pour eux ces prières parce qu'ils sont à toi (tout ce qui est à moi étant à toi et tout ce qui est à toi étant à moi), et parce que j'ai été glorifié en eux. Désormais je ne suis plus dans le monde, mais eux restent dans le monde alors que je vais à toi.

« Père Saint, garde-les dans la foi à ton nom,

¹ JEAN, XVII, 2. Le texte grec est littéralement intraduisible en français, ἵνα πᾶν ὃ ἐδωκας αὐτῷ δώσῃ αὐτοῖς ζωὴν αἰώνιον, afin que tout ce que tu lui as donné, le fils leur donne vie éternelle.

² C'est la première fois que dans les évangiles on trouve réunis les deux noms de Jésus et de Christ.

³ Le verbe ἐρωτάω, employé ici par saint Jean, est très difficile à rendre en français : il signifie proprement demander par interrogation.

eux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient une unité, de même que nous en sommes une. Quand j'étais avec eux dans le monde, je les maintenais¹ dans la foi en ton nom; je les ai préservés, eux que tu m'as donnés, et pas un d'eux n'a péri, sauf le fils de la perdition; il fallait pour celui-ci que l'Écriture s'accomplît².

« Maintenant je viens à toi; mais je dis ces choses en ce monde-ci afin que ces hommes (mes apôtres) aient en eux dans sa plénitude la joie que je ressens. Je leur ai transmis ta parole et le monde les a pris en haine³ parce qu'ils ne sont pas du monde⁴, comme moi-même je n'en suis pas. Je ne demande point que tu les ôtes du monde, mais que tu les gardes contre le mal. Ils ne sont point du monde, je le répète, comme moi-même je ne suis pas du monde.

« Consacre-les dans ta vérité; ta parole est vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. Et pour eux je me consacre moi-même, afin qu'eux aussi soient *consacrés en vérité*⁵.

¹ JEAN, XVII, 12 : Ἐγὼ ἐτήρουν αὐτοὺς ἐν τῷ ὀνόματι σου, je les surveillais (pour qu'ils restent) en ton nom.

² L'expression *fils de la perdition* ne se trouve pas dans l'Ancien Testament tel que nous le possédons. On lit dans les *Proverbes* (XXIX, 27, ou XXIV, 22) le passage suivant : *Fils qui conserve la parole est hors de perdition*. Mais ce passage ne peut se rapporter à Judas. Si l'on ne veut pas supposer que la citation vise un texte perdu, on peut présenter comme ayant été visés les deux psaumes 40 et 108 qui s'appliquent à la trahison de Judas.

³ Jusqu'à présent, Jésus avait dit que la haine viendrait un jour contre les apôtres; il annonce maintenant qu'elle est venue.

⁴ Ils ont été du monde (JEAN, XV, 19), mais désormais ils n'en sont plus, quoique vivant au milieu de lui (JEAN, XVII, 11).

⁵ Ἀγιασμένοι ἐν ἀληθείᾳ, ces mots grecs sont diversement interprétés. L'interprétation qui prévaut aujourd'hui pour cette phrase est :

« Je ne t'adresse pas pour eux seuls des prières, je t'en adresse aussi pour ceux qui, grâce à leurs paroles, croiront en moi, afin qu'ils soient tous une seule entité; de même que toi, ô Père, tu es en moi et que moi je suis en toi, il faut qu'ils soient, eux aussi, unis en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé.

« Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous-mêmes sommes un; je suis en eux et tu es en moi, de telle sorte qu'ils soient compris dans cette unité¹ et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu as aimé ces hommes comme tu m'as aimé.

« Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis ils soient avec moi afin qu'ils voient ma gloire, celle que tu m'as donnée dans ton amour, dès avant la création du monde².

« Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu, et ceux-ci qui m'entourent ont connu que tu m'as envoyé. Je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai encore connaître afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et que je sois moi-même aussi en eux³. »

Jésus s'offre en victime dans sa Passion pour ses apôtres afin que, après lui, ils se consacrent à Dieu.

¹ ἵνα ὅσι τετελειωμένοι εἰς ἐν, afin qu'ils soient parachèvés vers unité.

² JEAN, XVII, 24, littéralement : afin qu'ils voient la gloire, la mienne que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé, avant toute fondation de monde.

³ JEAN, XVII, 25 et 26.

CHAPITRE LXVIII

Jésus à Gethsémani.

Jésus était arrivé au bord du lit du Cédron; il franchit ce torrent et remontant sur le versant occidental du Mont des Oliviers il gagna la villa de Gethsémani. Il devait être environ dix heures du soir quand il y arriva¹.

Étant entré dans l'enclos il se sépara, probablement près de la porte de la maison d'habitation, du gros de ses disciples, en disant à ceux-ci : « Asseyez-vous ici pendant que j'irai prier là-bas²; » il montrait un coin du jardin, et il ajouta : « Priez vous-mêmes pour ne pas entrer en tentation³. » Puis il s'éloigna, ayant pris avec lui ses trois disciples privilégiés, Pierre et les deux fils de Zébédée.

Il s'était avancé dans le jardin à une certaine distance des huit autres apôtres quand il commença à

être en proie à l'épouvante et à l'angoisse⁴. « Mon âme est triste jusqu'à en mourir, dit-il à ses trois disciples, restez ici et veillez comme je vais le faire⁵. »

Alors, s'arrachant à eux par un effort violent⁶, il alla seul un peu plus loin à la distance d'un jet de pierre, environ 15 mètres; et s'étant agenouillé⁷ il tomba la face contre terre⁸ et il pria son Père pour que, si c'était possible, cette heure terrible passât loin de lui⁹. La nature divine s'était comme éclipsée momentanément en lui pour laisser la nature humaine seule en face des approches de la mort.

« Abba, mon Père⁷, disait-il, toutes choses te sont possibles, éloigne de moi cette coupe. Néanmoins, qu'il n'en soit pas comme je veux, mais comme tu veux⁸. »

Au bout d'une heure de prière, Jésus se releva et revint à ses trois disciples. Ceux-ci avaient été

¹ MATTHIEU, XXVI, 37 : "ἤρξατο λυπεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν, *il commença à être affligé et à s'épouvanter*, MARC, XIV, 33. "ἤρξατο ἐκθαμβεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν, *il commença à être frappé de stupeur et à s'épouvanter*.

² MATTHIEU, XXVI, 38 : *Restez ici et veillez avec moi*. Saint Marc dit simplement : *restez ici et veillez*.

³ LUC, XXII, 41 : ἀπεσμάσθη ἀπ' αὐτῶν, *il fut séparé violemment d'eux*.

⁴ LUC, XXII, 41.

⁵ MATTHIEU, XXVI, 39. Saint Marc dit : *il tomba à terre*.

⁶ MARC, XIV, 35.

⁷ MARC, XIV, 36. Est-ce par une singularité sans intention que saint Marc met ici à la suite le mot araméen et le mot grec signifiant *père*? On peut aussi remarquer que le traducteur de saint Matthieu met ici, dans la bouche de Jésus, les mots *πάτερ μου, père de moi* (MATTHIEU, XXVI, 29 et 42), tandis que partout ailleurs, dans les évangiles, les invocations de Jésus à son père n'ont que le mot *père*, sans adjectif possessif ni pronom.

⁸ MATTHIEU, XXVI, 39; MARC, XIV, 36.

¹ Les évangélistes ne nous donnent sur Gethsémani, le pressoir à olives, que de très minces détails. Saint Marc (XIV, 32) et le traducteur de saint Matthieu (XXVI, 36) le qualifient de *χωρῖον, lieu peu important*; et saint Jean nous parle d'un *jardin, κήπος, dans lequel Jésus entra*; de ce dernier trait, on peut conclure que ce jardin était clos par un mur ou une haie.

² MATTHIEU, XXVI, 36; MARC, XIV, 32.

³ LUC, XX, II, 40.

aterrés par la parole que leur avait dite leur Maître : « Mon âme est triste jusqu'à en mourir. » En l'entendant, lui toujours si intrépide, se laisser aller au découragement, ils avaient été envahis par la tristesse et étaient tombés dans l'abattement, puis dans le sommeil.

Jésus les trouva étendus sur le sol¹; il réveilla d'abord Pierre : « Simon², tu dors? tu n'as pas pu veiller une heure? » lui dit-il; et sans attendre une excuse, il réveilla Jacques et Jean, et à tous trois il dit : « Veillez et priez afin que vous n'entriez pas en tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible³. »

De nouveau, Jésus les laissa pour retourner au même endroit et y répéter la même prière : « Mon père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite⁴! » Il ne resta pas cette fois aussi longtemps en prière, mais revint bientôt auprès de ses disciples pour voir s'ils veillaient et priaient, eux aussi. Hélas! ils s'étaient endormis, car leurs yeux se fermaient invinciblement⁵, et étant interpellés par Jésus ils étaient incapables de lui répondre, tant était profonde leur torpeur⁶.

Voyant qu'il ne pouvait trouver auprès d'eux, les meilleurs pourtant d'entre ses disciples, aucune

¹ Luc, XXII, 45 : εἴβην αὐτοὺς κοιμωμένους ἀπὸ τῆς λύπης, il les trouva couchés par suite de la tristesse.

² Jésus, qui dans le cénacle l'a nommé Pierre (Luc, XXII, 35), lui redonne ici son nom primitif de Simon.

³ MATTHIEU, XXVI, 41; MARC, XIV, 38.

⁴ MATTHIEU, XXVI, 42.

⁵ MARC, XIV, 40 : ἦσαν γὰρ οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν βεβαρημένοι, leurs yeux étaient chargés d'un poids.

⁶ MARC, *ibidem*.

espèce d'assistance, Jésus s'isola une troisième fois, et il subit alors la plus horrible des agonies morales¹. Versant des larmes et poussant de grands cris de douleur, il offrait en instances de plus en plus ardentes des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort². La tension de son esprit devint telle que le fonctionnement de son organisme physique en fut bouleversé; une sueur de sang sortit de son front en telle abondance que des caillots dégouttaient à terre³.

Dans cette agonie Jésus eut à la fin le secours d'un ange qui le réconforta⁴. Alors ayant fait absolument son sacrifice ou, comme le dit saint Paul, ayant été exaucé pour sa soumission au Père⁵, il retourna vers ses trois disciples et, les ayant réveillés, il leur dit ironiquement, car il avait repris sa sérénité habituelle : « Dormez maintenant et reposez-vous⁶. »

Mais aussitôt après ce reproche railleur, Jésus changeant le tour de ses paroles signala aux trois disciples l'imminence du danger : « En voilà assez⁷. L'heure est venue, le fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous; allons

¹ Luc, XXII, 44 : « Et étant passé en agonie, il priait avec plus de tension. »

² SAINT PAUL, *Épître aux Hébreux*, V, 7 : Dans les jours de sa chair, ayant présenté, avec grand cri et larmes des demandes et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé pour sa soumission, il a appris par ses souffrances l'obéissance, quoique étant fils de Dieu.

³ Luc, XXII, 44.

⁴ Luc, XXII, 45.

⁵ SAINT PAUL, *Épître aux Hébreux*, loco citato.

⁶ MATTHIEU, XXVI, 45; MARC, XIV, 41.

⁷ MATTHIEU, XXVI, 46; MARC, XIV, 42.

rejoindre mes autres disciples. Celui qui me livre est tout près d'ici¹. »

En effet, Jésus avait à peine rejoint le groupe de ses autres apôtres et il leur répétait ces mots : « Celui qui me livre est tout près », que Judas parut².

Sorti du cénacle vers huit heures du soir, Judas était allé à la recherche d'un des prêtres avec qui il avait pactisé³ et, quand il en eut trouvé un, il fut probablement conduit par celui-ci dans la maison de l'ancien grand-prêtre, Anne (Hanan), un des plus acharnés contre Jésus⁴. Là le traître avait exposé que durant la nuit qui venait de commencer il serait facile, pourvu que l'on fût suffisamment armé, de s'emparer de Jésus; la villa de Gethsémani où celui-ci allait passer la nuit était isolée; il n'y avait dans le voisinage aucun campement de pèlerins; les onze disciples que Jésus avait près de lui seraient donc ses seuls défenseurs, et leur résistance, quelle qu'elle pût être, serait vite écrasée sous le nombre des assaillants. Menée de nuit, cette opération de police ne serait connue dans la ville qu'après le lever du jour et dans l'intervalle les prêtres auraient eu le temps d'aviser à ce qu'il convenait de faire de Jésus.

Cet exposé dut séduire Anne; il manda à la hâte tous les membres du Sanhédrin que l'on pouvait trouver à cette heure. Des princes des prêtres, des

¹ MATTHIEU, XXVI, 46; MARC, XIV, 42.

² MATTHIEU, XXVI, 47; MARC, XIV, 43; LUC, XXII, 47.

³ MATTHIEU, XXVI, 14; MARC, XIV, 40; LUC, XXII, 4.

⁴ JOSÈPHE (*Antiquités hébraïques*, livre XVIII, chap. II, par. 1 et 2) le nomme Ananos, il avait été grand-prêtre de l'année 6 à l'année 15 de notre ère.

docteurs et des anciens vinrent¹; ils approuvèrent le plan, et en conséquence ordre fut donné aux stratèges du Temple² de former vite une nombreuse force de police³ afin d'exécuter sans retard le coup de main proposé par Judas.

Mais la force de police⁴ que pouvaient former les stratèges n'était pas fort redoutable; si elle était nombreuse, elle était très faiblement armée; quelques hommes seulement avaient des épées, les autres ne portaient que des bâtons⁵, car l'autorité romaine avait réduit à une quantité minime le nombre des armes laissées à la disposition de la police du Temple. Aussi, quand Judas vit la composition de la troupe chargée d'exécuter le coup de main, il jugea tout de suite qu'elle n'était pas assez forte pour réussir; cette police du Temple ne s'était-elle pas trouvée impuissante devant Jésus, quand elle avait été chargée de l'arrêter l'année précédente dans le courant de la semaine des Tabernacles⁶?

Sur cette remarque il fut décidé d'aller demander main-forte à l'autorité militaire romaine en lui représentant qu'il se préparait contre elle une émeute

¹ Saint Matthieu (XXVI, 47) dit que la troupe chargée de prendre Jésus fut envoyée *par les premiers des prêtres et par des anciens du peuple*. Saint Marc (XIV, 43) dit qu'elle le fut *par les princes des prêtres, les scribes (docteurs de la loi) et les anciens*. Saint Jean dit (XVIII, 3) : *par les grands-prêtres et des pharisiens*.

² LUC, XXII, 4.

³ Saint Matthieu dit que la troupe fut nombreuse, ὄχλος πολλός (XXVI, 47).

⁴ Saint Jean, pour désigner la police du Temple, dit οἱ ὑπηρέται, *Les serviteurs ou ouvriers en sous-ordre* (JEAN, VII, 32, 45 et 46; XVIII, 3).

⁵ MATTHIEU, XXVI, 47; MARC, XIV, 43 : *troupe nombreuse avec des épées et des bâtons*.

⁶ JEAN, VII, 32, 44-46.

et que pour prévenir celle-ci il était urgent d'en arrêter l'instigateur qui n'était autre que Jésus. Judas se rendit donc à la Tour Antonia où une cohorte romaine de six cents hommes tenait garnison¹; et le tribun, quand il eut entendu Judas, n'hésita pas à agir contre un homme dénoncé comme séditieux; il est même vraisemblable qu'il trouva inutile d'avertir le procureur Pilate de ce qu'il allait faire. Il forma vite un détachement et en prit le commandement.

On pensait que l'arrestation de Jésus aurait lieu dans l'intérieur de la maison de Gethsémani et que les lumières y seraient éteintes; les policiers du Temple s'étaient, en conséquence, munis de lanternes; les soldats romains, de leur côté, emportèrent des torches conformément à leur usage lorsqu'ils faisaient quelque opération de nuit².

Quand tout fut prêt, apparemment vers minuit, la troupe, partant de la Tour Antonia, sortit de Jérusalem par la Porte des Troupeaux et marcha rapidement vers Gethsémani. Quelques membres du Sanhédrin, soit princes des prêtres, soit anciens³, s'étaient joints à cette troupe; ils étaient pressés de voir Jésus tomber entre leurs mains; la simple curiosité pouvait aussi avoir déterminé

¹ La démarche de Judas ressort du mot employé par saint Jean sur le départ de l'expédition dirigée contre Jésus (XVIII, 3) : 'Ο οὖν Ἰούδας λαβὼν τὴν σπείραν ἔρχεται, *Judas donc, ayant pris la cohorte, va.* Comme Judas ne prit pas le commandement de la cohorte que le tribun lui-même dirigea, le mot λαβὼν indique qu'il alla la chercher.

² Saint Jean (XVIII, 13) donne ces détails : μετὰ φανῶν καὶ λαμπρῶν, *avec des torches et des lampes.*

³ Luc, XXII, 52.

quelques-uns d'entre eux à suivre les soldats.

Les policiers du Temple connaissaient Jésus de vue; mais Judas ne comptait pas sur eux pour faire l'arrestation. C'est aux soldats romains qu'était dévolu ce soin; or ceux-ci ne connaissaient pas Jésus et pour éviter qu'ils ne fissent une confusion et ne prissent au lieu de lui un des apôtres, Judas avait donné à ces soldats un signal de reconnaissance : « Celui à qui je donnerai un baiser, c'est l'homme à arrêter; saisissez-vous de lui et emmenez-le sous bonne garde¹. » Par quel raffinement de ruse choisit-il un tel signal? Si le baiser était chez les Juifs donné par un hôte à ses invités² ou par un ami à ses égaux, il n'était pas donné par un disciple à son maître, et l'Évangile ne mentionne aucun cas où un des apôtres se soit enhardi à traiter ainsi Jésus. On a dit que, en recourant à cet acte inusuel, Judas aurait voulu jusqu'au dernier moment tromper Jésus et le faire croire à un repentir; mais la présence des hommes armés qui suivaient Judas ne permettait pas l'illusion. Judas, tout simplement, commettait une vilénie de plus.

Comme il connaissait bien les êtres de Gethsémani³, il ouvrit sans difficulté la porte de l'enclos et il entra, suivi de la troupe. Voyant alors que Jésus n'était pas à l'intérieur de la maison, mais était encore dans le jardin au milieu de ses disciples, il alla

¹ MARC, XIV, 44 : ἀπαγάγετε ἀσφαλῶς, *emmenez-le sans vous laisser duper*, allusion à la manière dont Jésus s'était deux fois évadé des mains de ceux qui voulaient s'emparer de lui dans le Temple (JEAN, VIII, 59 et X, 39).

² LUC, VII, 45. *Actes*, XX, 37 : *Première aux Corinthiens*, XVI, 20.

³ JEAN, XVIII, 2.

droit à lui¹ et lui dit : « Rabbi, rabbi², salut ! » Et, l'embrassant, il lui donna un baiser³.

Jésus se laissa faire, et avec calme il demanda : « Compagnon⁴, pourquoi es-tu ici ? » Puis, tournant les yeux vers un groupe de soldats romains et de sbires juifs qui avançaient pour le saisir, il dit : « Judas, c'est par un baiser que tu livres le fils de l'homme⁵ ! »

Jésus cependant s'était dégagé de Judas ; et seul il alla se présenter à cette escouade d'hommes armés et leur demanda : « Qui cherchez-vous ? — Jésus de Nazareth. — C'est moi, » répondit Jésus, et la majesté et la force avec lesquelles il prononça ces mots furent telles que, éblouis, les assaillants reculèrent instinctivement et que, dans leur déroute, ils tombèrent à la renverse par terre ; Judas éprouva le même choc et fut lui aussi renversé⁶.

Quand ils se furent relevés, Jésus leur répéta sa question : « Qui cherchez-vous ? — Jésus le Nazaréthain », répondirent-ils de nouveau. — Je

¹ MARC, XIV, 45 : *Et étant entré (dans le jardin) et s'étant aussitôt avancé à Jésus, il lui dit.* Cf. MATTHIEU, XXVI, 49.

² Dans l'évangile de saint Marc (XIV, 45), Judas répète le mot *rabbi*.

³ Le traducteur de saint Matthieu (XXVI, 45) et saint Marc (XIV, 45) emploient ici le verbe composé *καταφιλέω* qui indique un renforcement du sens qu'a le verbe simple *φιλέω*, *donner un baiser*.

⁴ MATTHIEU, XXVI, 50 : Ἐταίρε. C'est par erreur que beaucoup de traducteurs rendent ce mot par *ami*. Jésus qui, tout à l'heure, a donné ce titre aux onze apôtres fidèles (JEAN, XV, 14 et 15), le refuse à Judas et qualifie celui-ci de *compagnon*, nom qu'il a appliqué dans deux paraboles (celle des vigneron, MATTHIEU, XX, 13, et celle des noces royales, MATTHIEU, XXII, 12) à de piètres personnages.

⁵ LUC, XXII, 48.

⁶ C'est ce qui ressort du récit de saint Jean (XVIII, 5 et 6) : *Judas aussi s'était placé debout ἐστῆκει avec eux. Lors donc qu'il leur dit : C'est moi, ils partirent à reculons et tombèrent par terre*

vous ai déjà dit que c'est moi ; mais, puisque c'est moi que vous cherchez, laissez ceux-ci s'en aller librement, » et il montrait ses onze apôtres qui s'étaient rapprochés de lui. En parlant ainsi, il voulait que continuât à être vraie la parole qu'il avait prononcée dans sa prière sacerdotale : « De ceux que tu m'as donnés je n'ai perdu aucun¹. »

Les soldats avaient repris contenance et ils se préparaient à lier Jésus qui ne faisait pas mine de tenter la moindre résistance. Ce que voyant, les onze lui demandèrent : « Seigneur, frapperons-nous de l'épée² ? » Ils n'en avaient que deux, mais ils ne doutaient pas qu'elles suffiraient pour chasser les assaillants, si Jésus voulait faire agir son pouvoir miraculeux³. Sans attendre la réponse de Jésus, Pierre avait tiré son épée, et comme un des Juifs mettait la main sur Jésus, il voulut lui fendre la tête ; le coup dévia et enleva seulement l'oreille droite de l'assaillant⁴. Ce Juif était l'intendant de la domesticité du grand-prêtre Caïphe et se nommait Malchus⁵.

Les autres apôtres étaient tout aussi bouillants que

¹ JEAN, XVIII, 9. La citation exacte serait : *Ceux que tu m'as donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux n'a péri, si ce n'est le fils de la perdition* (JEAN, XVII, 12).

² LUC, XXII, 49.

³ Ils interprétaient faussement le mot : *c'est assez*, *ἱκανόν ἐστι*, que leur avait dit Jésus dans le cénacle, quand les deux épées lui avaient été présentées.

⁴ Le verbe *ἀφαιρέω*, *enlever*, employé par les trois synoptiques et le verbe *ἀποκόπτω*, *amputer*, employé par saint Jean (XVIII, 10) indiquent clairement que l'oreille fut séparée de la tête.

⁵ Les quatre évangélistes mettent tous l'article défini devant le mot *δούλος*, *serviteur* ou *esclave* ; cette spécification prouve que ce n'était pas un serviteur quelconque, mais le principal.

Pierre, et quoique sans armes sérieuses voulaient en venir aux mains avec les agresseurs; mais Jésus les arrêta d'un mot : « N'allez pas plus loin¹. » Il contenait en même temps par son regard ceux qui avaient mission de le prendre. Il y eut ainsi un intervalle de calme pendant lequel Jésus put librement parler. « Remets ton épée au fourreau², commença-t-il par dire à Pierre, car tous ceux qui ont pris en main une épée périront par l'épée³. Penses-tu que je n'aie pas la puissance de faire maintenant appel à mon Père et qu'il ne mettra pas à mes côtés plus de douze légions d'anges? Mais si je résiste à cette agression, comment s'accompliront les Écritures, d'après lesquelles il faut qu'il en soit ainsi⁴? La coupe que m'a donnée à boire le Père, ne la boirai-je pas⁵? »

Palpant alors la blessure de Malchus, Jésus lui remit en place son oreille⁶. Puis il se tourna vers un groupe qui, après s'être tenu à l'écart, venait de s'approcher; il était composé de ces princes des prêtres et de ces anciens qui, par curiosité, étaient venus pour assister à l'arrestation de Jésus, et aussi des stratèges de la police du Temple qui avaient dû abandonner au tribun romain la mise à exécution de

¹ LUC, XXII, 51 : Ἐἴτε ἕως τούτου, laissez aller jusqu'à ceci; formule étrange, mais dont le sens n'est pas douteux.

² JEAN, XVIII, 11. Dans saint MATTHIEU (XXVI, 52) Jésus dit : Remets ton épée à sa place.

³ MATTHIEU, XXVI, 52. La traduction littérale est : périront dans une épée.

⁴ MATTHIEU, XXVI, 52-54.

⁵ JEAN, XVIII, 11.

⁶ LUC, XXII, 51 : Καὶ ἀψάμενος τοῦ ὅτιου αὐτοῦ ἴσασατο αὐτόν, et ayant palpé l'oreille de Malchus, il le guérit. Ce texte est assez explicite pour qu'il en ressorte que Jésus remit en place l'oreille de Malchus.

cette arrestation¹. A ces gens Jésus dit : « Vous êtes venus avec accompagnement d'épées et de bâtons pour vous saisir de moi, comme on se saisit d'un voleur. Tous ces jours-ci, j'étais parmi vous assis dans le Temple et enseignant, et vous n'avez pas porté la main sur moi. Mais il faut maintenant que les Écritures s'accomplissent². Voici votre heure et la puissance des ténèbres³. »

Et en disant ces mots, Jésus livrait ses mains aux soldats pour qu'ils les liassent. Cette vue de Jésus s'abandonnant à ses agresseurs et les paroles lugubres qu'il prononçait sur l'arrivée de la puissance des ténèbres eurent sur les apôtres un effet de découragement irrésistible; épouvantés, ils abandonnèrent le Maître qu'ils voulaient tout à l'heure si impétueusement défendre, et ils prirent éperdument la fuite⁴ pour aller, chacun de son côté, chercher asile dans Jérusalem chez quelque parent ou ami⁵. Pierre seul, se reprenant au bout de quelques instants, s'arrêta dans sa fuite et resta à proximité, caché dans quelque taillis, d'où il pouvait, sans risque, voir ce qui allait se passer.

Comme Jésus n'offrait pas de résistance, les soldats romains eurent vite fait de lui passer des menottes et de le lier à la ceinture par une chaîne; les policiers du Temple, du moment que la tâche était deve-

¹ LUC, XXII, 52 : Εἶπε δὲ ὁ Ἰησοῦς πρὸς τοὺς παραχρηνομένους ἐπ' αὐτὸν ἀρχιερεῖς καὶ στρατηγούς τοῦ ἱεροῦ καὶ πρεσβυτέρους, Jésus dit à ceux qui s'étaient approchés de lui, princes des prêtres, stratèges du Temple et anciens.

² MATTHIEU, XXVI, 55; MARC, XIX, 48-49; LUC, XXII, 52-53.

³ LUC, XXII, 53.

⁴ MATTHIEU, XXVI, 56; MARC, XIV, 50.

⁵ Εἰς τὰ ἴδια, dans leurs intérieurs particuliers (JEAN, XVI, 32).

nue facile, aidèrent les soldats, puis, tous ensemble, entraînent Jésus hors du jardin, et, guidés par les princes des prêtres, ils le menèrent à Jérusalem jusque dans la maison de l'ancien grand-prêtre Anne¹.

Quant à Judas, comme il n'avait plus de rôle à remplir, il retourna seul dans la ville, négligé de tous.

Cependant, comme le cortège se mettait en marche, un tout jeune homme se joignit à lui et, en marchant, il cherchait manifestement à se rapprocher de Jésus; ce qui excita vite les soupçons des soldats. Il était, croit-on, le fils du propriétaire de Gethsémani; et avant que Jésus revînt ce soir-là de Jérusalem il s'était couché en vue de la nuit; mais, poussé par la curiosité, il s'était relevé quand, à l'arrivée de Jésus et des apôtres, il avait vu que les choses ne se passaient pas suivant la manière accoutumée de Jésus lorsqu'il venait loger à Gethsémani; au lieu d'entrer dans la maison, Jésus était allé au fond du jardin et s'y était attardé, tandis que ses apôtres l'attendaient, aussi en dehors de la maison. Le jeune homme avait donc épié tous les événements de la nuit, mais sans avoir pris la précaution de se rhabiller, et il n'était vêtu que d'un castan de nuit².

Plusieurs des soldats³, au bout de quelque temps,

¹ JEAN, XVIII, 12 : Ἡ οὖν σπεῖρα καὶ ὁ χιλιάρχος καὶ οἱ ὑπηρέται τῶν Ἰουδαίων συνέλαβον τὸν Ἰησοῦν καὶ ἔδησαν αὐτόν, *la cohorte donc et le chiliarque (tribun) et les sous-ordres des Juifs saisirent ensemble Jésus et le lièrent.* LUC, XXII, 54 : Συλλαβόντες δὲ αὐτόν, ἤγαγον καὶ εἰσήγαγον αὐτὸν εἰς τὴν οἶκον τοῦ ἀρχιερέως, *ensemble l'ayant pris, ils l'entraînèrent et le menèrent jusque dans la maison du grand-prêtre.*

² MARC, XIV, 51.

³ MARC, XIV, 52. Le texte reçu n'a pas le mot *soldats*, mais le mot

voulurent s'assurer de la personne de cet obstiné curieux; le jeune homme le comprit et s'enfuit; mais les soldats réussirent à prendre le bas de son castan qui flottait au vent. Adroitement, le jeune homme délia vite son vêtement et, rejetant les bras en arrière, s'en dégagea; les soldats eurent le castan, mais le jeune homme leur échappa en s'enfuyant tout nu¹.

Pierre n'avait pas été aussi hardi que ce jeune homme; il avait attendu, pour sortir de sa cachette, que la troupe qui emmenait Jésus fût à une certaine distance; et alors, grâce à la lumière des torches ou de la lune, il s'était mis à la suivre de loin². Mais comme il marchait, il se trouva tout à coup à côté d'un autre disciple de Jésus qu'il connaissait³; cette rencontre lui donna plus d'assurance, et tous deux de conserve suivirent Jésus jusqu'à son entrée dans le palais d'Anne.

Saint Jean est le seul des évangélistes qui parle de ce disciple, et il ne le nomme pas; circonstance qui a fait penser à beaucoup que lui-même était ce disciple et que, par un sentiment de discrétion qu'il

νεανίσκοι, les jeunes gens. Καὶ κρατοῦσιν αὐτόν οἱ νεανίσκοι, *et les jeunes gens l'attrapent.* On ne sait pas quelle importance a ce trait; quelques manuscrits n'ont pas le mot *νεανίσκοι* et donnent le verbe *κρατοῦσι*, sans exprimer le sujet.

¹ On a souvent rapporté à cet épisode la prophétie d'Amos (II, 16) : *Le plus robuste parmi les vaillants s'enfuira nu en ce jour-là.* Le jeune homme mentionné par saint Marc est en effet la seule personne ayant à Gethsémani montré quelque vaillance après l'arrestation de Jésus, mais la prophétie d'Amos semble bien plutôt viser certaines circonstances qui marquèrent la destruction du royaume d'Israël par les Assyriens.

² MATTHIEU, XXVI, 58; MARC, XIV, 54; LUC, XXII, 54.

³ JEAN, XVIII, 15.

observe en d'autres endroits de son évangile, il se serait abstenu de se nommer. La suite des faits nous montrera que cette opinion est injustifiable¹. On a, au contraire, tout lieu de croire que ce disciple anonyme était un de ces sanhédrites qui croyaient en Jésus mais qui n'osaient avouer leur foi par crainte de déplaire à leurs collègues pharisiens²; la curiosité l'avait poussé à se joindre à la troupe envoyée à Gethsémani pour s'emparer de Jésus³, et maintenant la curiosité le poussait encore à suivre cette troupe dans son retour à la ville, afin de voir ce qu'il allait advenir de Jésus dans la maison d'Anne. Peut-être nourrissait-il l'espoir de pouvoir être secourable à Jésus, mais le respect humain qui l'avait jusqu'alors empêché de confesser sa foi allait lui faire commettre une lâcheté bien plus grande; « il aimait mieux la gloire des hommes que la gloire de Dieu⁴ »; et telle est la raison pour laquelle l'évangéliste a tu son nom.

¹ Nous verrons plus loin que ce disciple était en situation de donner à la domesticité de l'ancien grand-prêtre Anne des ordres auxquels on obéissait. Jean, à supposer qu'il fût en quelque manière connu d'Anne, ne pouvait avoir dans la maison de celui-ci pareille autorité.

² JEAN, XII, 42.

³ LUC, XXII, 52.

⁴ JEAN, XII, 43

CHAPITRE LXIX

Jésus chez l'ancien grand-prêtre Anne.

Il ne pouvait y avoir dans la maison d'Anne une procédure judiciaire régulière, puisque Anne n'était pas grand-prêtre en exercice¹. Si Jésus fut mené chez lui, c'était que chez lui avaient été combinées les mesures à prendre pour l'arrestation, et c'était aussi en raison du prestige et de la grande influence dont il jouissait dans le Sanhédrin. Mais ce Grand-Conseil avait seul compétence pour prononcer une sentence légale, et il fallait qu'il fût présidé par le véritable grand-prêtre, c'est-à-dire par Caïphe. Chez Anne tout se borna donc à une enquête préalable; pendant le temps qu'elle prendrait, on s'occuperait de réunir dans la maison de Caïphe, qui était voisine, tous les membres du Sanhédrin qu'on pourrait trouver à cette heure de nuit; on chercherait aussi des témoins disposés à charger Jésus

¹ L'évangile de saint Jean (XVIII, 15-25) est le seul qui mentionne explicitement le passage de Jésus chez Anne; mais dans le récit de saint Luc, le mot ἀρχιερεῦς, *grand-prêtre* ou *prince des prêtres*, employé au verset 54, désigne probablement Anne. Saint Matthieu et saint Marc sautent dans leurs récits tout ce qui se passa chez Anne.

comme étant un instigateur de troubles et un révolutionnaire dangereux. Le détachement de soldats romains s'était retiré dès qu'il eut introduit Jésus dans la demeure d'Anne ; le tribun, sans doute, avait compris qu'il n'y avait pas ombre d'une tentative d'émeute de la part de Jésus contre l'autorité romaine ; il ne s'agissait que de querelles dogmatiques entre Juifs, et dans ces conditions la présence d'une force militaire romaine dans la maison d'Anne était déplacée. Jésus restait donc complètement livré à ses ennemis juifs.

Anne pensait que par un interrogatoire adroitement mené il pourrait tirer de Jésus quelques paroles qui seraient susceptibles d'être tout à l'heure transformées devant le Grand-Conseil en chefs d'accusation. Il pressa donc Jésus de questions captieuses sur le recrutement de ses disciples, puis sur sa doctrine elle-même¹. Jésus se garda de répondre au sujet de ses disciples ; il voulait ne compromettre personne ; mais sur sa doctrine il fit à l'astucieux grand-prêtre une réponse péremptoire et hautaine :

« C'est ouvertement que j'ai parlé au monde. A toute heure j'ai enseigné dans les synagogues ou dans le Temple, là où se réunissent les Juifs de toutes les provenances : je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogas-tu ? Demande à ceux qui m'ont entendu ce que je leur ai dit. » Et soulevant ses mains enchaînées il montra les policiers du Temple qui se trouvaient là pour le garder : « Vois, dit-il, ceux-ci savent ce que j'ai dit² ».

¹ JEAN, XVIII, 19.

² JEAN, XVIII, 20 et 21 : Ἰδε, οὗτοι οἶδασι ἃ εἶπον ἐγώ. Si Jésus avait

Jésus rappelait ce qui s'était passé à la fête des Tabernacles, quand ces policiers avaient été envoyés par les princes des prêtres pour procéder à son arrestation ; ses paroles avaient eu alors un tel charme que ces hommes, endurcis pourtant à toutes les besognes, s'en étaient sentis touchés et n'avaient pas eu le cœur de remplir leur mission ; ils étaient revenus près des princes des prêtres s'excuser en disant : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme¹. » Ce souvenir était humiliant aussi bien pour Anne et les princes des prêtres présents que pour les hommes de police qui gardaient Jésus. Un de ces derniers s'en offensa et dans sa colère il donna un soufflet à Jésus en lui disant : « C'est ainsi que tu réponds au grand-prêtre² ! »

Avec le même dédain qu'il avait témoigné à Anne, Jésus répondit à ce brutal : « Si j'ai mal parlé, prouve ce qu'il y a de mal dans mes paroles ; mais si ma réponse est bonne, pourquoi me frappes-tu³ ? »

Il était clair que chez Anne Jésus ne dirait rien qui pût servir à une accusation ; l'interrogatoire prit donc fin, et Anne envoya Jésus toujours chargé de

voulu désigner ses auditeurs en général, ainsi que le disent la plupart des traductions françaises, le texte grec aurait eu non pas le mot οὗτοι, *ceux-ci*, mais le mot ἐκεῖνοι, *ceux-là*.

¹ JEAN, VII, 46.

² JEAN, XVIII, 22 : Οὕτως ἀποκρίθη τῷ ἀρχιερεῖ; de ce dernier mot, plusieurs ont voulu déduire que cet incident se passa chez Caïphe qui était alors le grand-prêtre ; mais le mot ἀρχιερεὺς a, dans saint Jean, à la fois le sens de *prince des prêtres* (chef d'une famille sacerdotale) et celui de *grand-prêtre*. On peut dire aussi que, par courtoisie, on donnait à Anne en lui parlant son ancien titre de grand-prêtre.

³ JEAN, XVIII, 23.

fers à son gendre le grand-prêtre Caïphe dont la demeure, toute voisine, donnait sur la même cour que la sienne¹. La séance chez Anne s'était prolongée pendant plus d'une heure².

Pendant Pierre et le disciple anonyme étaient arrivés, peu de temps après Jésus, devant la porte qui donnait entrée sur la cour où était la maison d'Anne. Le disciple anonyme franchit cette porte et s'avança dans la cour³; Pierre, au contraire, resta en dehors; il n'osait pas se risquer dans la cour d'une maison hostile. Le disciple remarqua la timidité de Pierre, mais comme il connaissait le désir qu'avait celui-ci de voir ce qui allait arriver à Jésus⁴ il profita de ce qu'il était un familier de la maison pour faire entrer Pierre⁵. Retournant donc sur ses pas jusqu'à la loge de la portière, il dit à cette femme que l'homme qui stationnait à la porte était venu avec lui et qu'il fallait le laisser entrer; et lui-même alla chercher Pierre dans la rue et l'introduisit dans la cour⁶.

Dans celle-ci étaient réunis les valets et hommes de peine qui avaient pris part à l'expédition de Gethsémani, mais qui à leur retour n'avaient pu

¹ JEAN, XVIII, 24.

² LUC, XXII, 59.

³ JEAN, XVIII, 15 : ὁ δὲ μαθητὴς ἐκεῖνος... συνεισῆλθε τῷ Ἰησοῦ εἰς τὴν αὐλήν τοῦ ἀρχιερέως, *ce disciple-là entra avec Jésus dans la cour du grand-prêtre*. Ces mots ne peuvent pas être pris à la lettre; il est clair que le disciple n'entra pas dans la cour simultanément avec Jésus, mais peu de temps après lui.

⁴ Saint Matthieu (XXVI, 58) dit que Pierre s'assit dans la cour *pour voir la fin*.

⁵ JEAN, XVIII, 15 : ὁ δὲ μαθητὴς ἐκεῖνος ἦν γνώστὸς τῷ ἀρχιερεῖ, *ce disciple était familier du grand-prêtre*.

⁶ JEAN, XVIII, 16.

obtenir accès dans les appartements d'Anne¹. Et comme la nuit était froide, ces gens avaient allumé un grand feu au milieu de la cour et s'étaient assis à l'entour pour se chauffer². Grâce à la protection dont le couvrait l'ami du grand-prêtre³, Pierre put s'asseoir au milieu de ces hommes et se réchauffer lui aussi⁴. Son protecteur le laissa là et alla dans les appartements d'Anne voir ce qui advenait à Jésus.

Mais à peine le disciple anonyme avait-il disparu, la portière vint à Pierre et lui dit : « N'es-tu pas toi aussi un des disciples de cet homme⁵? » Elle avait cru reconnaître en lui quand il était passé devant la loge un des zélés qu'elle avait vus dans Jérusalem accompagnant Jésus. « Je ne le suis pas, » répondit Pierre saisi par la frayeur. Mais la femme, après l'avoir dévisagé⁶, insistait : « Tu étais avec Jésus le Nazaréthain; » et elle disait aux valets : « Oui, il était avec lui⁷. » De plus en plus effrayé, Pierre, devant tous ces hommes dont les soupçons étaient éveillés, cria : « Je ne sais ni ne comprends de quoi tu parles⁸. »

Cette dénégation formelle arrêta sur le moment les questions dangereuses, mais Pierre jugea pru-

¹ JEAN, XVIII, 18 : Εἰστήκεισαν δὲ οἱ δούλοι καὶ οἱ ὑπηρέται, ἀνθρακῶν πεποιημένοι, *s'étaient arrêtés les valets et les sous-ordres, ayant fait un brasier*.

² MARC, XIV, 54; LUC, XXII, 55.

³ Saint Jean note deux fois, en deux versets consécutifs (XVIII, 15 et 16), le fait de cette familiarité du disciple anonyme avec le grand-prêtre.

⁴ MARC, XIV, 54; LUC, XXII, 55.

⁵ JEAN, XVIII, 17.

⁶ LUC, XXVII, 56.

⁷ MATTHIEU, XXVI, 69; MARC, XIV, 67; LUC, XXII, 56.

⁸ MARC, XIV, 68.

dent de s'éloigner du groupe au milieu duquel il s'était assis, et il se réfugia dans une salle d'attente attenante au portail d'entrée et où il pensait être à l'abri de nouvelles attaques¹.

A ce moment le coq chanta pour la première fois². Mais, absorbé par sa terreur, Pierre remarqua à peine ce chant ; il n'avait plus présente à la mémoire la parole de Jésus : « Avant que le coq ait chanté deux fois tu me renieras trois fois » ; et il allait continuer à renier son Maître³.

Il s'était d'ailleurs trompé dans sa prévision qu'en s'éloignant des valets et des policiers, il gagnerait d'être laissé tranquille. Il n'était pas encore entré dans son lieu de refuge qu'une autre servante en le voyant passer dit à ceux qui se trouvaient là : « Celui-ci était aussi avec Jésus le Nazaréthain. — Je ne connais pas cet homme, » répondit aussitôt Pierre, en appuyant par un serment cette nouvelle dénégation⁴, et il entra dans le vestibule. Mais la portière

¹ Saint Matthieu (XXVI, 71) dit que Pierre *sortit vers le portail*. ἐξῆλθεν εἰς τὸν πυλῶνα, *il sortit pour entrer dans le pylône*; et saint Marc (XIV, 68) dit qu'*il sortit de la cour pour aller dans le vestibule*, ἐξῆλθεν ἔξω εἰς τὸ προαίλιον.

² MARC, XIV, 68. On a objecté que les coqs étaient proscrits dans Jérusalem par le rigorisme pharisien; ils étaient impurs comme picorant dans le fumier. Admettons que la proscription fût universellement observée par les Juifs de la ville. Mais les Romains entretenaient des coqs, le chant de ces animaux leur servant pour les relèves nocturnes. Or, le palais de Pilate, où il y avait certainement un détachement de soldats romains, était proche de la maison d'Anne, et Jésus qui, durant ses séjours à Jérusalem, habitait le quartier de Sion avec ses apôtres, avait noté comme les apôtres que le premier chant du coq déterminait pour les soldats romains la fin de la troisième veille de nuit.

³ Pour être précis, au lieu de trois reniements, il aurait mieux valu dire *trois séries distinctes de reniements*.

⁴ MATTHIEU, XVI, 72.

et un autre domestique eurent occasion d'entrer dans cette pièce où se trouvaient d'ailleurs d'autres personnes, et tous deux dirent, en revoyant Pierre : « Il est de la bande¹; oui, tu en es². » Et de nouveau Pierre nia : « Homme, dit-il au domestique, je n'en suis pas³. »

Il s'écoula alors environ une heure pendant laquelle il fut laissé tranquille⁴. Mais il semble qu'ayant eu froid il était revenu dans la cour; car nous l'y retrouvons en train de se chauffer⁵; et il avait eu l'imprudence de parler, de sorte que ses interlocuteurs à son accent l'avaient reconnu pour un Galiléen. Un groupe s'approcha de lui, et on lui demanda : « N'es-tu pas un de ses disciples⁶? Certainement tu en es un, car ton parler galiléen te décèle⁷. » Il protesta : « Je n'en suis pas. » Mais à ce moment survint un des serviteurs du grand-prêtre qui avait fait l'expédition de Gethsémani, il était parent de ce Malchus à qui Pierre avait de son épée enlevé une oreille, et il avait vu l'échauffourée; or cet homme reconnaissait en lui celui qui avait blessé Malchus : « Peux-tu dire que je ne t'ai pas vu dans le jardin avec lui⁸? »

Alors Pierre perdit complètement le contrôle de lui-même; il se mit à faire des imprécations et à jurer, contre toute évidence, qu'il ne connaissait pas

¹ MARC, XIV, 69.

² LUC, XXII, 58.

³ LUC, *ibidem*.

⁴ LUC, XXII, 59.

⁵ JEAN, XVIII, 25.

⁶ JEAN, *ibidem*.

⁷ MATTHIEU, XXVI, 73; MARC, XIV, 70; LUC, XXII, 59.

⁸ JEAN, XVIII, 26.

Jésus¹. « Je ne connais pas cet homme dont vous parlez. Homme, je ne sais ce que tu veux dire². » Or pendant qu'il vociférait ainsi, le chant du coq se fit entendre pour la seconde fois, et cette fois il frappa non seulement les oreilles, mais l'esprit de Pierre; le malheureux se ressouvint de la parole de Jésus: « Avant qu'un coq ait chanté deux fois tu me renieras trois fois³. »

Au même moment, Jésus sortait des appartements d'Anne pour être conduit à travers la cour à la maison du grand-prêtre Caïphe⁴. Il était toujours enchaîné et marchait encadré par des hommes de police. Du haut des marches du perron il tourna la tête vers Pierre qui à la lueur des torches apparaissait gesticulant et criant au milieu d'un groupe hostile; et il eut un long regard de commisération pour ce malheureux⁵.

Pierre eut honte de lui-même et, réduit instantanément au silence, il baissa la tête et se couvrit la face de son manteau à la façon d'un lépreux⁶. Ceux

¹ MATTHIEU, XXVI, 74; MARC, XIV, 71.

² LUC, XXII, 60.

³ MARC, XIV, 72. Saint Matthieu (XXVI, 75) et saint Luc (XXII, 61) ne mentionnent qu'un seul chant de coq. Ils n'étaient pas aussi attentifs que saint Marc à noter le *gallicinium*.

⁴ JEAN, XVIII, 24.

⁵ LUC, XXII, 61: Καὶ στραφεὶς ὁ κύριος ἐπέβλεψε τῷ Πέτρῳ, et s'étant tourné, le Seigneur regarda dans Pierre.

⁶ MARC, XIV, 72: Καὶ ἐπιβαλὼν ἑλκασε, et ayant jeté sur soi il pleura. Le mot ἐπιβαλὼν placé seul peut se traduire de bien des manières; beaucoup supposent que le verbe ἐπιβάλλω est employé ici, ainsi qu'il l'est souvent dans le grec classique, comme un verbe pronominal avec le sens de *se jeter sur*, et ils traduisent: *s'étant jeté sur son souvenir* ou *s'étant jeté sur le repentir*; une telle traduction suppose chez saint Marc un pléonasmе, puisqu'il vient de dire à la ligne précédente: « Pierre se souvint, ἀνεμνήσθη, de la parole de Jésus sur

qui le harcelaient furent d'ailleurs distraits par la vue de Jésus et probablement coururent à l'endroit par où celui-ci devait passer. Pierre donc put librement sortir de la cour et quand il fut seul dans les rues désertes de la ville, il considéra l'étendue de sa lâcheté et il pleura amèrement¹.

le chant du coq. » Il est plus rationnel de laisser ici au verbe ἐπιβάλλω le sens actif *jeter sur* et de chercher ce que Pierre a pu jeter sur lui-même; et il est tout naturel de penser que, dans son désespoir, Pierre se considéra aussi *souillé et impur* qu'un lépreux (*Lévitique*, XIII, 45) et que, se conformant à l'obligation imposée au lépreux par la loi, il jeta son manteau sur sa face pour la voiler.

¹ MATTHIEU, XXVI, 75; LUC, XXII, 62.

CHAPITRE LXX

Jésus chez le grand-prêtre Caïphe.

Pendant les princes des prêtres et les autres sanhédrites qu'on était allé querir dans tous les coins de la ville s'étaient peu à peu rassemblés chez le grand-prêtre Caïphe¹. On avait aussi racolé des témoins disposés à charger Jésus; beaucoup se présentèrent²; mais leurs témoignages étaient trop grossièrement faux pour être utilisés, et souvent ils se contredisaient les uns les autres³. On ne réussissait donc pas à réunir, comme le voulait la loi⁴, deux témoignages concordants et utiles.

A la fin vinrent deux hommes que l'on avait pratiqués⁵ et qui présentèrent comme un blasphème une parole que Jésus avait dite dans le Temple trois ans auparavant lorsqu'il avait pour la première fois expulsé les vendeurs : « Détruisez ce Temple et en

¹ MATTHIEU, XXVI, 57; MARC, XIV, 53; LUC, XXII, 66.

² MARC, XIV, 56.

³ MATTHIEU, XXVI, 59 et 60; MARC, XIV, 56.

⁴ Deutéronome, XIX, 15.

⁵ Tel paraît être le sens du mot ψευδομαρτυρες, *falsi testes*, employé par saint Matthieu, XXVI, 60.

trois jours je le relèverai¹. » Ils durent, pour la rendre blasphématoire, modifier cette phrase; et encore ne furent-ils pas d'accord sur le libellé à lui donner². Le premier déclara : « Cet homme a dit : Je puis détruire le Temple de Dieu et après trois jours le rebâtir³. » Et le second : « Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce Temple, fait de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un qui ne sera pas fait de main d'homme⁴. »

Mais le grand-prêtre Caïphe considéra que la concordance était parfaite et qu'il y avait un blasphème caractérisé contre la maison du culte de Dieu. Or le blasphème contre le nom du Seigneur entraînait la peine de mort, selon les termes du Lévitique⁵.

Une accusation de blasphème n'était certes pas le moyen qu'avaient envisagé Caïphe et les autres ennemis de Jésus pour se débarrasser de lui⁶; mais puisqu'on avait reculé devant un assassinat, et puisqu'on ne trouvait aucun motif pour traduire directement Jésus comme criminel devant l'autorité romaine, il fallait se servir de cette accusation de blasphème, prononcer d'après la loi juive une condamnation à mort et obtenir du procureur romain l'autorisation d'exécuter cette sentence capitale.

¹ JEAN, II, 19.

² MARC, XIV, 59.

³ MATTHIEU, XXVI, 61.

⁴ MARC, XIV, 58.

⁵ Lévitique, XXIV, 16 : « Que celui qui blasphémara le nom du Seigneur meure de mort! toute la multitude le lapidera, qu'il soit national ou étranger. »

⁶ MATTHIEU, XXVI, 4; MARC, XIV, 4; LUC, XIX, 47; JEAN, XI, 53.

Il fallait agir vite, car le jour allait poindre¹; et si dans le cours de la matinée suivante les pèlerins venus des provinces venaient à apprendre que Jésus était en danger ils pourraient se soulever contre le Sanhédrin et lui arracher sa victime. Or il y avait, réunis chez Caïphe, assez de membres de ce Conseil pour qu'une sentence judiciaire pût être valablement prononcée². Caïphe ordonna donc de faire comparaître devant eux Jésus.

Celui-ci, depuis qu'il avait été amené de chez Anne, avait été gardé à vue dans une pièce de la maison de Caïphe; on l'avait, il faut le dire, délivré de ses fers; mais ses gardiens, des policiers du Temple³, voyant sa parfaite résignation, avaient passé le temps à se jouer de lui et à le rouer de coups⁴. Un de leurs jeux avait été, après lui avoir bandé les yeux, de le frapper au visage et de lui demander : « Prophétise, qui est celui qui vient de plaisanter avec toi⁵? » Et ils avaient tenu contre lui beaucoup d'autres propos injurieux⁶; ces gens, vexés d'avoir été naguère subjugués par la parole de Jésus⁷, avaient plaisir à prendre cette lâche

¹ Luc, XXII, 66.

² Il suffisait de 23 membres sur un total nominal de 71 pour rendre une sentence valable.

³ Le mot ἀνδρες, par lequel les qualifie saint Luc (XXII, 63), montre que ce n'étaient pas de simples valets du grand-prêtre.

⁴ Luc, XXII, 63 : Καὶ οἱ ἄνδρες οἱ συνέχοντες τὸν Ἰησοῦν ἐνέπαιδον αὐτῷ θέροντες, et les hommes qualifiés qui maintenant Jésus s'amusaient de lui, frappant jusqu'au sang.

⁵ Luc, XXI, 64 : Προφήτευσαι τίς ἐστίν ὁ παίσας σε, prophétise, qui est celui qui t'a plaisanté?

⁶ Luc, XXII, 65 : Καὶ ἕτερα πολλὰ βλασφημοῦντες ἔλεγον εἰς αὐτόν, et ils disaient contre lui beaucoup d'autres choses en le diffamant.

⁷ JEAN, VII, 46. Voir plus haut, page 281.

revanche. Mais Jésus se laissait faire sans ouvrir la bouche¹.

Dès que Jésus eut été introduit dans la salle où siégeaient les membres du Sanhédrin, on fit répéter par les deux témoins leur imputation. Jésus écouta, mais ne répondit rien. Ce silence, de la part de quelqu'un qui avait été toujours si heureux dans ses réponses à ses adversaires, surprit grandement les sanhédrites; le grand-prêtre se leva et dit à Jésus : « Tu ne réponds rien à ce que ces hommes déposent contre toi? » Mais Jésus continuait à garder le silence².

Pour le faire parler, les membres du Conseil lui lancèrent cette question : « Si tu es le Christ, dis-le-nous³. » En une occasion antérieure, quand cette question lui avait été posée, Jésus avait répondu qu'il ne faisait qu'un avec le Père, c'est-à-dire avec Dieu⁴; et les sanhédrites espéraient qu'ils allaient de même tirer de lui, en pleine séance solennelle, cette réponse blasphématoire. Mais Jésus, qui voyait leur ruse, voulut encore une fois la déjouer :

« Si je vous le dis, vous ne me croirez pas; et si je vous interroge au sujet du Christ, vous ne serez pas capables de me répondre, et néanmoins vous ne me relâcherez pas⁵. » Jésus, par ces mots, rappelait que quelques jours auparavant il avait, dans le Temple, interrogé un groupe de pharisiens sur la relation qui

¹ ISAÏE, LIII, 7 : Comme un agneau devant celui qui le tond, il sera muet et il n'ouvrira pas la bouche.

² MATHIEU, XXVI, 61; MARC, XIV, 60.

³ Luc, XXII, 67.

⁴ JEAN, X, 30. Voir plus haut, page 69.

⁵ Luc, XXII, 67 et 68.

liait le Christ à David : « Comment, s'il est son fils, est-il en même temps son Seigneur Dieu? » et aucun de ces pharisiens, dont quelques-uns peut-être siégeaient maintenant dans le Conseil, n'avait été capable de lui répondre¹. Maintenant encore aucun sanhédrite ne voulait se risquer dans une discussion dogmatique avec Jésus.

Pour sortir d'embarras et forcer Jésus à répondre, Caïphe eut alors l'idée de mettre en avant sa suprême autorité religieuse. Jésus n'avait-il pas professé que, si méprisable que pût être la conduite des grands-prêtres, ils étaient légalement assis sur la chaire de Moïse et avaient hérité de son autorité? Il fallait donc obéir à leurs commandements quand ceux-ci étaient d'ordre religieux².

En conséquence, Caïphe, reprenant la parole, déféra le serment à Jésus en le sommant de répondre : « Je t'adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le fils de Dieu. »

A la question ainsi posée, Jésus répondit affirmativement : « Tu l'as dit, » et il ajouta, pour appuyer sur le fait de son essence divine : « De plus, je vous le déclare à tous, vous verrez un jour le fils de l'homme assis à la droite de la Puissance, et il viendra sur les nuées du ciel³. »

Il y avait dans ces paroles des références bien claires à des passages de l'Écriture présentant le

¹ MATTHIEU, XXII, 41-46 ; MARC, XII, 35-37 ; LUC, XX, 41-44.

² MATTHIEU, XXIII, 1 et 2.

³ MATTHIEU, XXVI, 64 ; MARC, XIV, 62. Il y a, dans SAINT LUC, une variante curieuse (XXII, 69) : *A partir de maintenant, ἀπὸ τοῦ νῦν, le fils de l'homme sera assis à la droite de la Puissance de Dieu.*

Messie comme fils de Dieu¹; cependant, le mot *Fils de l'Homme* était opposé, dans la réponse de Jésus, au mot *Fils de Dieu* prononcé par le grand-prêtre dans son adjuration. D'un mouvement unanime, les sanhédrites voulurent dissiper ce semblant d'ambiguïté : « Tu es donc le fils de Dieu? crièrent-ils à Jésus. — Vous le dites; je le suis². »

A ces mots un déchaînement inexprimable se produisit dans cette assemblée. Le grand-prêtre déchira ses vêtements ecclésiastiques en signe d'horreur et cria : « Il a blasphémé. Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème. Quelle sentence rendez-vous³? »

« Oui, répondaient les sanhédrites, qu'avons-nous encore besoin d'un témoignage? Nous avons nous-mêmes entendu de sa propre bouche le blasphème⁴. » Et tous, sans exception, prononcèrent : « Il doit mourir⁵. » Le disciple anonyme lui-même se laissa entraîner à rendre cette sentence⁶.

¹ Les mots : *assis à la droite de la Puissance* étaient une référence au passage suivant du psaume CIX avec lequel Jésus avait, peu de jours avant, mis les pharisiens dans l'embarras : « Jahvé a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite..., le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de ta puissance (psaume CIX, versets 1 et 2). » Les mots *fils de l'homme venant avec les nuées du ciel* se trouvent dans la prophétie maintes fois citée de Daniel (VII, 13).

² LUC, XXII, 70.

³ MATTHIEU, XXVI, 66 ; MARC, XIV, 64 : *Τί ὑμῖν φαίνεται; que vous semble-t-il (juste de faire)?*

⁴ LUC, XXII, 71.

⁵ MATTHIEU, XXVI, 66 : *Ἐνοχος θανάτου ἐστὶ, il est sujet de mort.*

⁶ Le texte de saint Marc (XIV, 64) ne laisse aucun doute sur l'unanimité des membres présents du Sanhédrin. *Οἱ δὲ πάντες κατέκριναν*

Là-dessus, plusieurs des sanhédrites venant à Jésus se mirent à lui cracher au visage et à le souffleter; puis on renouvela contre lui le jeu indigne auquel s'étaient tout à l'heure livrés ses gardiens; on lui couvrit la tête avec un voile quelconque et les sanhédrites, lui donnant des coups de leurs bâtons, lui disaient : « Prophétise-nous, Christ, qui est celui qui vient de te plaisanter¹. »

La lumière de l'aurore cependant était venue²; on pouvait maintenant mener le condamné devant Pilate afin d'obtenir de celui-ci la ratification de la sentence capitale rendue par le Sanhédrin. Les policiers du Temple remirent donc les fers aux mains et à la ceinture de Jésus³, et à coups de bâton ils le poussèrent hors de la salle⁴.

Tous les sanhédrites qui avaient pris part au jugement se mirent alors en route vers le palais de Pilate, tandis qu'au milieu d'eux les hommes de leur police traînaient brutalement Jésus par sa chaîne⁵. Anne et Caïphe marchaient en tête.

αὐτὸν εἶναι ἔνοχον θανάτου, et tous le condamnèrent à être sujet de mort.

¹ Le renouvellement de ce jeu par les sanhédrites fait penser qu'un colin-maillard de ce genre était alors en usage chez les enfants juifs.

² MATTHIEU, XXVII, 1; MARC, XV, 1.

³ MATTHIEU, XXVII, 2; MARC, XV, 2.

⁴ MARC, XIV, 65 : καὶ οἱ ὑπηρέται ῥάπισμασιν αὐτὸν ἔβαλλον, et les sous-ordres le jetaient dehors par des coups de bâton.

⁵ MARC, XV, 1 : ... et aussitôt, après avoir fait une délibération vers l'aurore, les princes des prêtres avec les anciens et scribes, et tout le Sanhédrin, ayant enchaîné Jésus, l'emportèrent et le livrèrent à Pilate. De l'expression de saint Marc, *tout le Sanhédrin*, ὅλον τὸ συνέδριον, il ne faudrait pas conclure que tous les sanhédrites étaient présents; nous savons, par saint Luc (XXIII, 51), qu'il y eut au moins un absent; saint Marc veut dire que les trois classes de membres de ce Conseil étaient représentées.

Il pouvait être cinq heures du matin¹.

¹ Au sept avril, à Jérusalem, la clarté est faite à cinq heures du matin. La séance du Sanhédrin avait dû commencer au petit jour, ὡς ἐγένετο ἡμέρα, *comme il s'était fait jour*, dit saint Luc (XXII, 66), soit vers quatre heures et demie; et elle n'avait guère duré plus d'un quart d'heure. Saint Matthieu (XXVII, 1) dit que la séance du Sanhédrin eut lieu quand le crépuscule du matin fut venu, πρωίας γενόμενης; saint Marc (XV, 1), qu'elle eut lieu *vers le crépuscule* ἐπὶ τὸ πρωί.

CHAPITRE LXXI

Jésus chez Ponce Pilate et chez Hérode Antipas.

Le palais qu'occupait le procurateur romain était l'ancien palais d'Hérode le Grand, palais splendide, contigu à la citadelle que ce souverain avait fait élever à l'Ouest sur les remparts de la ville, près de la Porte de la Vallée¹. Une très faible distance le séparait de l'habitation de Caïphe; aussi le trajet put-il se faire en quelques minutes², d'autant que, à cette heure matinale, les rues étaient désertes.

Néanmoins, sur le chemin, les sanhédrites eurent le temps de changer leur plan de conduite vis-à-vis de Pilate. Ils s'avisèrent que dans la matinée devait avoir lieu le crucifiement, par les Romains, de plusieurs hommes condamnés pour sédition et brigandage.

¹ Une description de ce palais est donnée par Flavius Josèphe dans son *Histoire de la Guerre juive* (Livre V, chap. v, par. 4).

² Même en plaçant le palais de Pilate très près de l'habitation de Caïphe et de celle d'Hérode, il est malaisé de renfermer en un espace de moins de deux heures toutes les allées et venues qui furent imposées à Jésus avant son jugement. Il deviendrait impossible de le faire, si l'on plaçait, selon l'avis de beaucoup de personnes, la résidence de Pilate à la tour Antonia, au nord du Temple; car il aurait fallu traverser toute la ville, franchir notamment le Tyropœon (*Ravin des fromagers*), et cette traversée eût exigé un temps considérable.

Ne serait-il pas possible d'adjoindre Jésus à ces condamnés? Pilate, qui méprisait les Juifs, serait peut-être peu porté à donner une autorisation de lapider un homme pour un blasphème proféré contre un dogme juif; au contraire, si Jésus lui était présenté comme un agitateur soulevant la nation juive contre la domination romaine, Pilate consentirait bien probablement à juger tout de suite Jésus et, si l'accusation était adroitement soutenue, il le condamnerait au supplice de la croix, selon l'usage romain. Tout pourrait être vite terminé, de telle façon qu'à neuf heures du matin, temps fixé pour l'exécution des hommes déjà condamnés, Jésus pourrait être mis en croix avec eux. Dans ces conditions, le Sanhédrin n'aurait plus de crainte à avoir au sujet d'un soulèvement des pèlerins contre lui en faveur de Jésus; les Romains seraient responsables de tout, et quel que pût être le mécontentement dans la foule, ils exécuteraient leur condamné comme ils en avaient exécuté tant d'autres, malgré l'hostilité des spectateurs.

C'est avec ces nouvelles idées que les sanhédrites arrivèrent au palais de Pilate. Mais ils ne voulaient pas entrer dans cet édifice parce que, le soir, ils devaient manger la Pâque¹; or, d'après la doctrine alors professée, les Juifs qui entraient dans une demeure païenne contractaient, pour une durée de sept jours, une souillure qui empêchait de manger la Pâque². Les sanhédrites remirent donc Jésus aux

¹ JEAN, XVIII, 28.

² *Nombres*, 6-11 IX et XIX, 11. Le rigorisme pharisaïque assimilait le contact d'un païen au contact d'un mort.

sentinelles qui étaient de garde aux abords du palais, et ils les prièrent de le mener à Pilate avec le message suivant : « Nous avons trouvé cet homme détournant la nation de la soumission due à Rome; il empêchait de payer les taxes à César et il dit qu'il est le Christ-roi¹. »

Pilate était levé, en raison sans doute des soins nombreux que lui suscitait la veille de la Pâque; et comme il avait reçu de l'empereur Tibère l'ordre de ménager désormais les susceptibilités religieuses des Juifs, il ne fit pas difficulté de sortir sur un balcon pour discuter avec les sanhédrites groupés au-dessous de lui le cas de Jésus².

« Quelle accusation portez-vous contre cet homme? » leur demanda-t-il³; le message qui venait de lui être remis lui avait, en effet, paru bien peu précis.

Les sanhédrites, en particulier les prêtres, s'offensèrent de ce que le procureur romain mettait en doute la valeur de leur accusation. Ils répondirent aigrement : « Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas remis⁴. »

Ce mot de *malfaiteur*⁵ était mal choisi; il n'évoquait pas l'idée d'un agitateur se révoltant contre la domination romaine, mais celle d'un criminel de droit commun. Pilate le fit remarquer : « Prenez vous-mêmes cet homme, et jugez-le selon votre loi. »

¹ Luc, XXIII, 2.

² Jean, XVIII, 29.

³ On a dit que tous les échanges de paroles entre Pilate et les Juifs se tinrent en grec. Nous croyons, au contraire, que Pilate avait appris l'araméen et le parla. Nous avons déjà dit que Jésus, d'après nous, ne voulut jamais parler le grec.

⁴ Jean, XVIII, 30.

⁵ Κακοποιός.

Il ignorait que le Sanhédrin avait déjà jugé et condamné Jésus.

« Mais il ne nous est pas permis de mettre quelqu'un à mort, répliquèrent les Juifs; or, cet homme est un révolutionnaire dangereux, il mérite la mort, et la mort par la croix, comme tous ceux qui se révoltent contre Rome¹. »

Pilate eut la faiblesse d'abandonner son premier point de vue; il avait peur de mécontenter le Sanhédrin qui lui avait déjà, par ses plaintes, attiré des réprimandes de l'empereur Tibère. Il rentra donc dans le palais et fit comparaître devant lui Jésus. Celui-ci, qui attendait dans le corps de garde, fut amené, ayant encore les fers aux mains.

Quand Pilate vit cet homme enchaîné et à qui les mauvais traitements subis depuis plusieurs heures avaient donné l'aspect d'un misérable, il crut à une dérision. « Tu es le roi des Juifs? » demanda-t-il ironiquement².

« Est-ce de toi-même que tu dis cela? lui répondit Jésus, ou bien d'autres t'ont-ils dit cela de moi?

¹ JEAN, XVIII, 31. Seule la première partie de cette réplique est explicitement donnée par saint Jean. Mais la seconde ressort de la remarque que fait ensuite cet évangéliste : *afin que fût accomplie la parole de Jésus indiquant de quelle mort il lui faudrait mourir*. Jésus avait annoncé trois fois qu'il serait *hissé de terre*; à Nicodème (JEAN, III, 14), à la Pâque de l'an 28; à la foule, dans le parvis des Israélites, à la fête des Tabernacles, en l'an 29 (JEAN, VIII, 28); et de nouveau à la foule, dans le parvis des Gentils, après son entrée triomphale à Jérusalem (JEAN, XII, 32). La relation de saint Jean, en ce qui touche les discours et les conversations, est souvent sommaire, et le lecteur a à faire lui-même la liaison entre les éléments détachés que fournit l'évangéliste.

² JEAN, XVIII, 33. Dans le résumé de leurs accusations qu'ils avaient présenté à Pilate, les Juifs avaient dit de Jésus : *Il dit être le Christ-roi* (Luc, XXIII, 2).

— Est-ce que je suis Juif, moi? fit dédaigneusement Pilate. Tes nationaux et les principaux de vos prêtres t'ont remis à moi en te qualifiant de ce titre. Qu'as-tu fait?

— Ma royauté n'est pas de ce monde, déclara Jésus. Si ma royauté était de ce monde, mes sujets auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs¹. Mais ma royauté n'est pas d'ici.

— Ainsi tu es roi? observa Pilate, en se demandant à lui-même : roi de qui? roi de quoi?

— Tu l'as dit, répondit Jésus, je suis roi. Si je suis né, si je suis venu dans le monde, c'est afin de rendre témoignage à la vérité². »

A ces mots qui pour lui étaient tout à fait incompréhensibles, Pilate pensa qu'il n'avait devant lui qu'un visionnaire inoffensif : « Qu'est-ce que la vérité? » dit-il avec scepticisme, et il sortit de la salle pour retourner au balcon et parler de là aux sanhédrites. « Je ne trouve rien de criminel en cet homme, » leur dit-il³; et il aurait sans doute continué en annonçant qu'il allait, en conséquence, le remettre en liberté. Mais les sanhédrites, furieux de ce que leur proie pouvait leur échapper, se mirent à vociférer en renforçant leurs accusations⁴ : « Il

¹ Littéralement : les sous-ordres, s'ils étaient les miens, eussent combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs, οἱ ὑπέρται ἂν οἱ ἐμοὶ ἡγωνίζοντο ἵνα μὴ παραδοθῶ τοῖς Ἰουδαίοις (JEAN, XVIII, 36).

² JEAN, XVIII, 37 : Ἐγὼ εἰς τοῦτο γεγέννημαι καὶ εἰς τοῦτο ἐλήλυθα εἰς τὸν κόσμον ἵνα μαρτυρήσω τῇ ἀληθείᾳ. Nous avons donné la traduction reçue; mais il serait plus logique de traduire : Pour cela (pour être roi) je suis né et pour cela je suis venu dans le monde afin qu'étant roi je proclame la vérité.

³ LUC, XXIII, 4.

⁴ MARC, XV, 3 : Et les princes des prêtres formulaient contre lui beaucoup d'accusations.

soulève le peuple par l'enseignement qu'il distribue dans toute la Judée; il a commencé par la Galilée pour venir jusqu'ici¹. »

A ce nom de Galilée, Pilate s'avisa tout à coup d'un expédient qui pouvait le débarrasser de cette affaire dont il commençait à être ennuyé. Il demanda si Jésus était Galiléen. « Oui, » répondirent les sanhédrites, soit qu'ils ignorassent l'origine bethléémite de Jésus, soit qu'ils voulussent la nier au même titre que tout ce qui confirmait sa messianité. « Mais alors, remarqua Pilate, il est de la juridiction d'Hérode Antipas, » et comme Antipas était justement venu à Jérusalem pour la Pâque, Pilate donna ordre de conduire Jésus chez ce prince²; il invitait en même temps les sanhédrites à aller faire valoir leurs griefs devant ce dernier; Antipas prononcerait la sentence.

Il ne déplaisait pas aux sanhédrites de traiter avec Antipas plutôt qu'avec Pilate. En somme celui-ci avait résisté à leur demande de mort, tandis qu'Antipas passait pour avoir voulu mettre à mort Jésus³. Probablement il serait heureux de cette occasion d'exécuter son dessein et il procéderait par un acte violent et rapide, comme il avait fait un jour contre Jean-Baptiste. Mais les sanhédrites se méprenaient sur le caractère d'Antipas; ce prince était capricieux

¹ LUC, XXIII, 5.

² LUC, XXIII, 7 : ἀπέπεμψεν αὐτὸν πρὸς Ἡρώδην, ἢ τὸν ἑνὸς τῶν βασιλέων τῆς Ἰουδαίας. Le verbe ἀναπέμπω exclut l'idée d'une remise de Jésus entre les mains des sanhédrites; Pilate n'a pas seulement renvoyé un accusé devant une autre juridiction, il a fait conduire par ses gardes le prisonnier qu'il extradait.

³ LUC, XIII, 31.

et versatile; si à un moment déjà assez ancien il avait été porté à supprimer Jésus en qui il appréhendait un rival dangereux pour son autorité, maintenant il n'avait plus que le désir de voir ce thaumaturge dont il avait entendu dire tant de choses surprenantes¹. Il eut donc une grande joie quand Jésus lui fut amené; il espérait que celui-ci ferait devant lui quelque miracle².

D'autre part, Antipas était flatté de ce que, à Jérusalem même, le procureur romain remit à sa juridiction, comme étant son sujet, un Galiléen. Pilate n'avait jamais eu jusqu'alors de tels égards pour lui, car ils étaient en mauvais termes depuis le jour où Antipas avait agi à Rome, auprès de l'empereur Tibère, pour faire retirer de l'ancien palais d'Hérode le Grand, occupé par Pilate, les ex-voto païens que celui-ci y avait fait apposer³. La déférence que témoignait aujourd'hui Pilate à Antipas, en envoyant à sa juridiction un sujet galiléen, réconcilia les deux adversaires⁴.

Antipas résidait à Jérusalem dans l'ancien palais des Macchabées, sur le bord oriental du Mont Sion. La distance qui séparait le palais du procureur de celui d'Antipas n'était pas longue, elle fut vite parcourue; et Jésus fut immédiatement remis aux

¹ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XIV, 1 et 2; ΜΑΡΚ, VI, 14; ΛΟΥΚ, IX, 7-9. *Il désirait le voir depuis assez longtemps, ἦν γὰρ θέλων ἐξ ἱκανοῦ (χρόνου) ἰδεῖν αὐτόν* (Luc, XXIII, 8).

² Luc, XXIII, 8.

³ Voir tome premier, page 242.

⁴ Luc, XXIII, 12. Pilate, peu de mois avant, avait fait tuer dans Jérusalem un certain nombre de Galiléens qui probablement avaient insulté la domination romaine (Luc, XIII, 1); il ne s'était pas laissé arrêter par la considération que ces hommes étaient des sujets d'Antipas.

main des gardes du tétrarque par le piquet de soldats romains auquel il avait été confié. Ces soldats se retirèrent alors.

Dès qu'Antipas eut su que Jésus était dans son palais, il accourut pour le voir, et tous ses officiers le suivirent. Mais les sanhédrites étaient là; bien qu'Antipas fût considéré par eux comme un intrus dans la nation juive, il était circoncis et adhéraît au culte juif; aucune souillure ne s'attachait donc aux Juifs pieux qui pénétraient dans sa demeure. Donc plus libres d'agir vis-à-vis d'Antipas qu'ils ne l'avaient été vis-à-vis de Pilate, qui leur avait parlé de loin et qui avait interrogé Jésus en dehors de leur présence, les sanhédrites commencèrent à charger ce dernier de toutes sortes d'accusations¹. Antipas ne donna aucune attention à celles-ci; peu lui importaient les offenses que Jésus avait pu faire aux prêtres, aux pharisiens, ou même aux Romains; ce qu'il voulait était de satisfaire sa curiosité surexcitée. Faisant donc taire les sanhédrites, il posa à Jésus de nombreuses questions sur sa vie passée, les miracles qu'il avait faits, l'origine et la nature de son pouvoir miraculeux².

Mais Jésus ne voulait à aucun degré accorder une satisfaction à la curiosité malsaine du tétrarque; à toutes les questions d'Antipas il opposa le mutisme le plus dédaigneux. Aussi, fatigué bientôt de ne pouvoir obtenir la moindre réponse, Antipas se dit qu'il

¹ Luc, XXIII, 10 : *Ἐιστήκεισαν δὲ οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ γραμματεῖς εὐτόνωσ καταγοροῦντες αὐτοῦ, mais les princes des prêtres et les scribes s'étaient placés là, l'accusant avec forte accentuation.*

² Luc, XXIII, 9 : *ἐπηρώτα δὲ αὐτὸν ἐν λόγοις ἱκανοῖς, il l'interrogeait en paroles appropriées.*

avait devant lui un homme dont le cerveau était dérangé¹, et ses officiers furent du même avis. Que faire de cet homme? Antipas ne voulait pas le garder dans son palais, pour le ramener, après les fêtes, dans sa tétrarchie; il ne se considérait pas non plus comme étant en droit de remettre un insensé en liberté dans une ville qui appartenait à une puissance étrangère; le mieux donc était de renvoyer Jésus à Pilate; mais, pour bien montrer que, à son avis, Jésus n'était nullement le personnage dangereux que dénonçaient les sanhédrites, il imagina de le renvoyer en mascarade au palais de Pilate; par ses gardes il fit affubler Jésus d'un manteau de couleur éclatante², et il le fit reconduire à travers Sion, ayant probablement toujours les fers aux mains, par une nombreuse escorte militaire³. Les sanhédrites sui-

¹ Luc, XXIII, 14 : ἔξουθενήσας δὲ αὐτὸν ὁ Ἡρώδης... *Hérode l'ayant évalué à l'égal de rien.*

² La *Vulgate* dit : d'un vêtement blanc, *indutum veste albâ.*

³ Luc, XXIII, 14 : Ἐξουθενήσας δὲ αὐτὸν ὁ Ἡρώδης σὺν τοῖς στρατεύμασιν αὐτοῦ καὶ ἔμπαϊζας, περιβαλὼν αὐτὸν ἐσθῆτα λαμπράν, ἀνέπεμψεν αὐτὸν τῷ Πιλάτῳ, *Hérode, avec ses troupes de campagne, ayant évalué à rien Jésus, et s'étant joué de lui en l'ayant entouré d'un vêtement éclatant, le renvoya à Pilate.* Cette phrase donne encore lieu à beaucoup de controverses. On ne sait pas quel est le vêtement éclatant dont Antipas fit affubler Jésus; beaucoup pensent qu'Antipas costuma Jésus en roi de théâtre, afin de tourner en ridicule la royauté messianique à laquelle il prétendait. Mais Antipas n'avait pas écouté les imputations des sanhédrites et le déguisement en roi ne se concilie pas avec le mot que dira tout à l'heure Pilate aux sanhédrites : *Hérode n'a rien trouvé en Jésus de ce dont vous l'accusez.* Il est plus probable que voulant traiter Jésus en insensé, Antipas le costuma d'après un rôle de fou existant dans une pièce de théâtre alors en vogue.

On a aussi beaucoup épilogué sur le mot στρατεύματα, *troupes en expédition*, en disant qu'Antipas n'avait pas pu amener à Jérusalem en territoire romain de véritables troupes. Il est clair, en effet, qu'Antipas ne pouvait avoir auprès de lui que ses gardes du corps. Mais le fait

vaient, fort aigris de cet insuccès, mais d'autant plus déterminés à presser vigoureusement Pilate pour obtenir de lui la mort de Jésus.

qu'il fit marcher ceux-ci en troupe dans Jérusalem, pour reconduire Jésus chez Pilate, peut expliquer le mot στρατεύματα; il y eut, en effet, une petite marche militaire.

CHAPITRE LXXII

Jésus de retour chez Ponce Pilate.

Bien que tout cet intermède chez Hérode Antipas n'eût pas pris une demi-heure, la ville avait eu le temps de s'animer, le jour étant devenu complet. Le passage de la mascarade allant au palais de Pilate dut donc attirer bien des curieux vers ce palais. Une autre raison plus importante y amenait en même temps de tous les points de Jérusalem une forte masse de peuple.

Une coutume, dont l'origine n'a pas pu encore être établie sûrement, voulait que la veille de la Pâque, en considération de la fête qui allait s'ouvrir, le procurateur romain accordât, sur une désignation faite par la foule, grâce pleine et entière à un condamné à mort. Il va de soi que l'autorité romaine s'arrangeait pour que, au moment de la Pâque, il ne restât dans ses prisons aucun condamné dont le supplice lui importât vraiment; et il va de soi aussi que le choix prétendument laissé au libre vœu du peuple était préparé d'avance entre le procurateur romain et les chefs de la nation juive. Pilate, depuis qu'il était entré en fonctions en l'an 26, avait

chaque année remis au peuple dans ces conditions un condamné à mort¹; et en l'an 30 il avait été entendu que le condamné à libérer serait un homme que nous ne connaissons que par un surnom, et encore sous une transcription en grec, Barabbas. Autant qu'on en peut juger par ce mot de Barabbas, c'était le fils de quelque docteur de la loi²; mais, tombé dans le crime, il était devenu voleur de profession³, et, dans l'exercice de ce métier, il s'était joint à une sédition populaire, à celle probablement qui avait eu lieu l'automne précédent et dont saint Luc mentionne dans son évangile la répression sanglante par Pilate⁴. Cette sédition avait été marquée par le meurtre d'un homme, probablement un Romain, et il est possible que Barabbas ait pris part à ce meurtre⁵; mais, comme son rôle dans la sédition n'avait pas eu de caractère politique, il avait été laissé en vie tandis que les autres insurgés furent exécutés sur-le-champ. Ces circonstances donnaient à Barabbas une certaine notoriété, peut-être même quelque popularité

¹ MATTHIEU, XXVII, 15; MARC, XV, 6; LUC, XXIII, 17; JEAN, XVIII, 39.

² Les reconstitutions que l'on a faites de ce mot en langue araméenne donnent le sens de *fils de père* ou de *fils de notre maître*. MARC, XV, 7 : Ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραβῆς, il y avait ledit Barabbas.

³ JEAN, XVIII, 40 : Ἦν δὲ ὁ Βαραβῆς ληστής, mais Barabbas était voleur par effraction.

⁴ LUC, XIII, 1.

⁵ MARC, XV, 7 : Ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραβῆς μετὰ τῶν συσασιαστῶν δεδεμένος, οἵτινες ἐν τῇ στάσει φόνον πεποιήκεισαν, il y avait ledit Barabbas ayant été arrêté avec les insurgés qui, dans la sédition, avaient commis un meurtre. LUC, XXIII, 19 : Ἦν διὰ στάσιν τινὰ γενομένην ἐν τῇ πόλει καὶ φόνον βεβλημένος εἰς φυλακὴν, il avait été jeté en prison à cause d'une sédition ayant eu lieu dans la ville et d'un meurtre. En employant l'article défini, saint Marc fait ressortir que la sédition en question avait été un fait assez marquant.

dans les milieux nationalistes ; aussi, entre les trois condamnés à mort gardés alors par l'autorité romaine, il avait été choisi comme le bénéficiaire de la grâce à accorder¹.

La foule donc s'amassait devant le palais de Pilate, quand arriva le cortège qui ramenait Jésus². Le procureur était-il revenu au balcon pour entendre le vœu de la foule touchant le prisonnier à libérer ? C'est ce qui ressort des récits des évangélistes. Nous voyons, en effet, qu'il fut immédiatement assailli par les cris des princes des prêtres et des anciens dès qu'ils furent revenus de chez Antipas³ ; fort déçus de leur insuccès auprès de ce dernier, ils se rejetaient sur Pilate avec d'autant plus d'ardeur, et ils lui criaient toutes leurs précédentes accusations contre Jésus, en ajoutaient même, semble-t-il, quelques-unes toutes nouvelles⁴.

Pilate était fort contrarié de ce renvoi de Jésus à sa juridiction. Mais que faire ? Jésus était là en bas sur le terre-plein, encore entouré par le détachement militaire auquel l'avait remis Antipas ; Pilate refuserait-il de le reprendre⁵ ?

¹ MATTHIEU, XXVII, 16 : Ἐἶχον δὲ τότε δέσμιον ἐπίσημον λεγόμενον Βαραββᾶν, ils (les Romains) avaient alors un prisonnier insigne dit Barabbas.

² Saint Matthieu va bientôt parler de *foules*, οἱ ὄχλοι (MATTHIEU, XXVII, 20) ; saint Marc dira *la foule*, ὁ ὄχλος (MARC, XV, 8), et saint Luc *le peuple*, ὁ λαός (LUC, XXIII, 13).

³ MATTHIEU, XXVII, 12.

⁴ MARC, XV, 3 : Καὶ κατεγόρουν αὐτοῦ οἱ ἀρχιερεῖς πολλά, et les princes des prêtres l'accusaient de beaucoup de choses.

⁵ Que Jésus ne soit pas alors rentré dans le palais de Pilate ressort de la phrase qui se trouve un peu plus loin dans l'évangile de saint Jean (XIX, 1) : *Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller.* (Voir page 313.)

Il essaya de se tirer d'embarras par un détour. Ayant de la main ordonné aux sanhédrites de se taire, car lui-même voulait parler, il dit à Jésus : « N'entends-tu pas quels graves témoignages ces gens portent contre toi¹ ? Tu ne réponds rien ? Considère quels témoignages ils portent² ».

Mais Jésus, qui avait bien voulu répondre à Pilate quand ils étaient seuls en tête-à-tête dans l'intérieur du palais, ne voulait avoir ni devant la foule, ni devant les sanhédrites, la moindre apparence de chercher à se justifier. Il garda donc le silence le plus absolu.

Pilate en était fort étonné³ ; comprenant que Jésus ne parlerait pas, il voulut abrégé cette scène qui le fatiguait. Il invita donc toute la foule à se rapprocher du balcon où lui-même se tenait⁴ ; et quand l'agglomération se fut faite⁵, il dit, en s'adressant toutefois plus particulièrement aux sanhédrites : « Vous m'avez amené cet homme comme un agitateur qui détournait le peuple de sa soumission à Rome ; et moi, l'ayant interrogé à vos yeux⁶, je n'ai trouvé en

¹ MATTHIEU, XXVII, 13 : Οὐκ ἀκούεις πόσα σου καταμαρτυροῦσι ; tu n'entends pas quelles grandes choses ils disent en témoignage contre toi ?

² MARC, XV, 4.

³ MATTHIEU XXVII, 14.

⁴ LUC, XXIII, 13 : Πιλάτος δὲ συγκαλεσάμενος τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ τοὺς ἄρχοντας καὶ τὸν λαόν εἶπε πρὸς αὐτούς, Pilate ayant appelé à lui ensemble les princes des prêtres, les archontes (magistrats municipaux) et le peuple, leur dit.

⁵ MATTHIEU, XXVII, 17 : Συνηγμένων οὖν αὐτῶν, εἶπεν αὐτοῖς ὁ Πιλάτος, ceux-ci s'étant donc rassemblés, Pilate leur dit.

⁶ Le seul interrogatoire effectif de Jésus par Pilate avait eu lieu à l'intérieur du palais, hors de la vue des sanhédrites. Quand Pilate devant ces derniers avait interrogé Jésus, celui-ci n'avait pas répondu.

lui rien qui justifie vos allégations¹; Hérode Antipas non plus²; car il nous l'a renvoyé³. Le fait est que cet homme n'a rien fait qui mérite la mort. Aussi, après l'avoir corrigé, je le relâcherai⁴ ».

Il est difficile de deviner quelle sorte de correction Pilate avait en vue; puisqu'il jugeait Jésus innocent, pourquoi le corriger? Peut-être le mot prononcé par lui n'était-il alors qu'un leurre pour faire taire les sanhédrites et les éloigner. Mais quoi qu'il en pût être de la pensée de Pilate, ce mot par lui-même était une concession déplorable et lâche faite à l'animosité des ennemis de Jésus.

Dans la foule, cependant, quelques-uns, qui peut-être ne portaient pas beaucoup d'intérêt à la lutte engagée contre Jésus par les sanhédrites, s'impacientaient de ce que Pilate tardait à libérer Barabbas le prisonnier promis; ils commencèrent donc à réclamer celui-ci à grands cris⁵. Cette diversion ins-

Il faut donc prendre au figuré les mots *ἐνώπιον ὑμῶν*, à vos yeux (Luc, XXIII, 14).

¹ Luc, XXIII, 14 : Οὐδὲν εὔρον ἐν τῷ ἀνθρώπῳ τοῦτο αἴτιον ὧν καταγορεῖτε κατ' αὐτοῦ, je n'ai en cet homme rien trouvé qui confirme les choses que vous avez alléguées contre lui. JEAN, XVIII, 38 : Je ne trouve en lui aucune cause d'accusation.

² Jusqu'alors Antipas n'avait effectivement contribué à la perte de Jésus qu'en refusant de le prendre sous sa juridiction; ce qui eût été une manière de l'arracher à la haine des sanhédrites. Nous verrons au chapitre suivant qu'Antipas prit ensuite une part très active à la condamnation et à la mort de Jésus.

³ Nous suivons la leçon : ἀπέπεμψεν γὰρ αὐτὸν πρὸς ἡμᾶς, car il l'a renvoyé vers nous. L'autre leçon, ἀπέπεμψα γὰρ ὑμᾶς πρὸς αὐτὸν, car je vous ai renvoyés à lui (à Antipas), n'aide pas au raisonnement.

⁴ Luc, XXIII, 16 : Παιδεύσας οὖν αὐτὸν ἀπολύσω, l'ayant corrigé comme un enfant, je le congédierai. On ne sait pourquoi beaucoup de traducteurs donnent au verbe παιδεύω (*emendare* dans la *Vulgate*) le sens de *flageller*.

⁵ Marc, XV, 8 : Καὶ ἀναβοήσας ὁ ὄχλος ἤρξατο αἰτεῖσθαι καθὼς ἀεὶ

pira à Pilate l'idée d'un nouvel expédient pour se dégager des sanhédrites; pourquoi ne suggérerait-il pas à la foule de demander la libération de Jésus plutôt que celle de Barabbas? Ayant, les années précédentes, dicté le choix populaire, il ne pouvait douter qu'il allait sans difficulté obtenir de la foule cette substitution d'un homme accusé sans motif à un criminel avéré; la haine qui faisait agir les sanhédrites n'avait pas, pensait-il, gagné le peuple¹ qu'on lui avait toujours représenté comme plutôt favorable à Jésus. Il reprit donc la parole et dit à la foule : « Vous avez, en effet, droit à l'application de la coutume d'après laquelle je dois vous délivrer un prisonnier à la Pâque². Voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs³? »

Par ce trait, Pilate voulait montrer combien il faisait fi des allégations lancées par les sanhédrites touchant les prétentions de Jésus à rétablir, pour en être le souverain, l'ancien royaume d'Israël; mais ce trait moqueur, que le menu peuple ne comprit pas, eut pour effet d'exaspérer les sanhédrites. En outre, très inconsiderément, Pilate laissa à la foule quelques instants pour se consulter avant de répondre; les princes des prêtres et les anciens profitèrent de cette pause pour courir dans

ἐπολεῖ αὐτοῖς, et ayant poussé des cris, la foule commença à demander (qu'il fît) comme il faisait toujours pour eux.

¹ Marc, XV, 10 : Ἐγίνωσκε γὰρ ὅτι διὰ φθόνον παραδεδώκεισαν αὐτὸν οἱ ἀρχιερεῖς, car il savait que les princes des prêtres lui avaient livré Jésus par jalousie (du crédit que Jésus avait dans le peuple).

² JEAN, XVIII, 39 : Ἔστι δὲ συνήθεια ὑμῖν ἵνα ἕνα ὑμῖν ἀπολύσω ἐν τῷ Πάσχα, à vous est une coutume que je dois vous délivrer un homme à la Pâque.

³ Marc, XV, 9; JEAN, XVIII, 39.

les rangs de la foule, et par promesses, flatteries ou menaces, ils persuadèrent à celle-ci de réclamer la liberté de Barabbas de préférence à celle de Jésus et au contraire de solliciter la mort de celui-ci¹.

Quand Pilate donc présenta officiellement la demande : « Lequel voulez-vous que je vous délivre? Barabbas ou Jésus qu'on appelle Messie? » la foule bien endoctrinée cria « Barabbas² ».

Déconcerté par cette réponse, Pilate leur posa alors la plus maladroite des questions : « Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez roi des Juifs³? »

« Qu'il soit crucifié! » cria la foule, toujours sous l'instigation des prêtres et des anciens.

« Mais quel mal a-t-il fait⁴? » objecta Pilate qui

¹ MATTHIEU, XXVII, 20 : *Les princes des prêtres et les anciens persuadèrent les foules, afin qu'elles réclamassent Barabbas et perdisent Jésus.* MARC, XV, 11 : *Les princes des prêtres secoururent la foule, pour que Pilate leur délivrât plutôt Barabbas, où dé ἀρχιερείς ἀνέσεισαν τὸν ὄχλον ἵνα μᾶλλον τὸν Βαραββᾶν ἀπολύσῃ αὐτοῖς.*

² MATTHIEU, XXVII, 17 et 21. Saint Matthieu fait poser deux fois par Pilate cette question au peuple. Mais le récit de saint Matthieu est ici fort désordonné; il insère entre ces deux questions un incident qui se passera plus tard, quand Pilate sera assis à son tribunal.

³ MATTHIEU, XXVII, 21; JEAN, XVIII, 40 : *Par contre, ils crièrent tous en disant : Pas celui-ci, mais Barabbas.* On peut traduire le mot πάλιν, employé par saint Jean, par *de nouveau*, au lieu de *par contre*; dans ce cas, il y aurait ici un raccord avec le passage de saint Marc (XV, 8) où la foule est montrée s'impatientant de ce que Barabbas n'est pas encore libéré et commençant à crier pour obtenir cette libération.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 22; MARC, XV, 12.

⁵ MATTHIEU, *ibidem*; MARC, XV, 13. Saint Marc emploie ici deux fois de suite le mot πάλιν dans le sens de : *en opposition à, par contre* (*iterum* dans la *Vulgate*); les traductions françaises rendent presque toutes ce mot πάλιν par *de nouveau*, ce qui brouille tout à fait le récit de saint Marc.

continuait de souhaiter de pouvoir mettre en liberté Jésus¹.

« Crucifie-le; crucifie-le » fut la seule réponse qu'il reçut².

Une troisième fois Pilate essaya de ramener la foule à la raison : « Quel mal a-t-il fait? » répéta-t-il³? « Je n'ai trouvé en lui rien qui mérite la mort; je le renverrai donc après l'avoir corrigé⁴ ».

Et Pilate ordonna à ses soldats de prendre Jésus qui était resté aux mains des gardes du corps d'Hérode et portait toujours le ridicule manteau dont l'avait affublé le tétrarque⁵. Jésus fut donc soustrait à la vue de la foule et amené dans l'intérieur du palais. Mais la foule au dehors continuait à vociférer que Jésus devait être crucifié. Il eût été facile à Pilate de disperser celle-ci; il n'avait qu'à faire sortir de la citadelle attenante à son palais une compagnie de soldats en armes, et de faire charger les criards, s'ils refusaient de se retirer; au début de son gouvernement, Pilate n'eût pas hésité à le faire; mais il avait reçu de Rome des blâmes pour ses duretés à l'égard des Juifs; et comme il tenait avant tout à faire carrière, il était obsédé de la crainte d'être de nouveau dénoncé à Rome comme un agent brutal et dépourvu de jugement. Il recula donc devant un acte de vigueur et préféra recourir encore une fois à un expédient.

¹ LUC, XXIII, 25 : *Θέλων ἀπολύσαι τὸν Ἰησοῦν, voulant délivrer Jésus.*

² MATTHIEU, XXVII, 23; MARC, XV, 14; LUC, XXIII, 21.

³ LUC, XXIII, 22.

⁴ LUC, XXIII, 22.

⁵ JEAN, XIX, 1 : *Alors donc Pilate prit Jésus.*

La correction qu'il avait dit vouloir donner à Jésus, il la donnerait; il ferait flageller Jésus, et quand celui-ci serait tout ensanglanté par ce traitement cruel, il le montrerait à la populace en disant à celle-ci que, par condescendance pour elle, il avait consenti à traiter Jésus comme un coupable, mais que cette flagellation devait suffire. Idée absurde! comme si des gens haineux tels que les sanhédrites pouvaient être apaisés par la vue du sang!

Jésus, quand il avait été repris par les soldats romains, avait été mené dans le corps de garde du palais. Pilate y porta lui-même l'ordre de la flagellation. Le texte des évangiles nous autorise, en effet, à dire qu'il présida à ce supplice¹, ainsi qu'au travestissement qui en fut la suite. Qui, en dehors de lui, eût imaginé l'attirail sensationnel dans lequel, après la flagellation, il présenta Jésus à la foule? Laissés sans ordre, les soldats n'auraient pas osé costumer Jésus comme ils le firent (nous allons le dire), ni surtout le ramener dans ce costume à Pilate.

Les soldats, afin de flageller Jésus, lui ôtèrent ses fers et le dépouillèrent de ses vêtements; puis, à coups de fouet, ils lui lacérèrent le dos et la poitrine. Quand le sang ruissela, Pilate dut arrêter les coups; il ne voulait pas épuiser les forces de Jésus, il voulait seulement le mettre dans un état qui pût émouvoir la sensibilité populaire².

¹ MATTHIEU, XXVII, 26 : *Ayant flagellé Jésus, il le livra pour qu'il fût crucifié*; MARC, XV : *Il livra Jésus, l'ayant flagellé, pour qu'il fût crucifié*. JEAN, XIX, 1 : *Τότε οὖν ἔλαβεν ὁ Πιλάτος τὸν Ἰησοῦν καὶ ἐραστήρωσε, Ἀλors donc Pilate prit Jésus et le flagella.*

² Quelques-uns disent que cette opinion est contredite par le passage du psaume XXI (verset 18) : *Ils ont pu compter tous mes os.*

Mais, en même temps, il avait le désir de montrer aux sanhédrites combien ridicule était l'imputation qu'ils lançaient contre Jésus de prétendre à une royauté en Palestine. Il fit donc jeter sur les épaules de Jésus un manteau couleur de pourpre, emblème de royauté¹; on croit généralement que c'était un *paludamentum* de chef romain et qu'il le fournit lui-même. En même temps, sur son ordre, les soldats cueillirent sur un arbuste épineux, qui servait probablement à l'ornementation de leur salle, un certain nombre de rameaux et en tressèrent une couronne qu'ils enfoncèrent, comme un autre emblème de royauté, sur la tête de Jésus².

Ces préparatifs étant achevés³, Pilate, suivi de Jésus mené par des soldats, retourna au balcon du palais et dit à la foule : « Voici, je vous l'amène, afin que vous reconnaissiez que je ne trouve en lui aucun motif de condamnation⁴ ». Formule bizarre et embarrassée, par laquelle le procureur engageait encore une fois la foule à se désister de ses demandes de mort. Et montrant Jésus dont le front saignait sous les épines, et dont la poitrine mal cou-

Mais ce passage, d'après le sentiment le plus répandu aujourd'hui, se rapporte à l'état de Jésus sur la croix et signifie qu'il y fut attaché nu.

¹ JEAN, XIX, 2 : *ἑμάτιον πορφυροῦν περιέβαλον αὐτὸν, ils jetèrent autour de lui un manteau de pourpre.*

² JEAN, XVIII, 4 : *Et les soldats ayant tressé d'épines une couronne la mirent sur sa tête.*

³ Saint Jean ajoute : *Et ils disaient : Salut, roi des Juifs, et ils lui donnaient des soufflets (ou des coups de bâton)*. Il paraît impossible que Pilate ait permis ces excès; il est probable que saint Jean anticipe sur ce qui se passa après la condamnation de Jésus dans ce même corps de garde, mais hors de la présence de Pilate. (Voir plus loin, page 326.)

⁴ JEAN, XIX, 4.

verte par le manteau de pourpre montrait béantes les déchirures sanglantes de la flagellation, Pilate dit : « Voici l'homme! »

Y eut-il dans la foule quelque sursaut d'émotion ou de dégoût? On peut le supposer, car saint Jean ne mentionne plus, ainsi qu'il le faisait précédemment, la masse des Juifs, mais seulement les princes des prêtres et leurs sous-ordres, comme continuant à crier : « Crucifie-le! Crucifie-le! »

En voyant que les prêtres étaient ceux qui se démenaient le plus, Pilate eut pour eux un mot d'une acerbe ironie : « Venez vous-mêmes le prendre et crucifiez-le; car, pour moi, je ne trouve en lui, je le répète, rien qui puisse motiver une condamnation ». Pilate savait bien que les sanhédrites n'entreraient pas dans son palais, lieu impur, pour se saisir de Jésus, et que, même si par impossible ils réussissaient à se faire livrer celui-ci par des complaisants, ils n'oseraient jamais faire en dehors de lui une exécution publique par crucifiement.

Les prêtres piqués au vif ne firent aucune réponse à la proposition de Pilate; mais, pour justifier leur insistance à obtenir de lui la condamnation de Jésus, ils lui dirent : « Nous, nous avons une loi; et selon cette loi il doit mourir parce qu'il s'est fait fils de Dieu² ».

Pourquoi cette invocation de la loi juive, invocation nullement conforme, d'ailleurs, au texte de cette loi³, fit-elle sur Pilate une impression violente?

¹ JEAN, XIX, 6.

² JEAN, XIX, 7.

³ Le texte visé (*Lévitique*, XXIV, 15 et 16) disait : « Un homme qui

« Ses frayeurs s'accrurent », nous dit saint Jean¹; mais quelles frayeurs? Frayeurs devant les sanhédrites qui le dénonceraient à Rome comme violant le respect dû aux lois religieuses juives et qui réclameraient sa destitution? Frayeurs devant cet accusé d'allures si mystérieuses, qui se disait fils de Dieu et qui possédait peut-être un pouvoir surnaturel pour lui faire du mal? ou simplement frayeurs irraisonnées, propres à un homme qui a perdu la tête?

Saint Jean ne nous fixe pas; il nous dit seulement que Pilate rentra précipitamment dans l'intérieur du palais en se faisant suivre de Jésus, et qu'alors, étant hors de la vue des sanhédrites et de la foule, il demanda à celui-ci : « D'où es-tu? »

A cette question Jésus ne répondit pas. « Tu ne veux pas me parler? » fit Pilate. « Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te crucifier, aussi bien que j'ai pouvoir de te relâcher? » A cette remarque, Jésus n'avait pas de motif pour s'abstenir de répondre : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi », dit-il, « s'il ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi la faute qu'a sur lui celui qui m'a livré à toi est d'autant plus grande² ».

maudira son Dieu portera son péché; que celui qui blasphémera le nom du Seigneur meure de mort; toute la multitude le lapidera, qu'il soit national ou étranger ».

¹ JEAN, XIX, 8 : Lorsqu'il eut donc entendu ce discours, Pilate fut effrayé davantage, *μᾶλλον ἐφοβήθη*.

² JEAN, XIX, 11 : διὰ τοῦτο ὁ παραδιδούς με σοὶ μείζονα ἀμαρτίαν ἔχει, c'est pourquoi (à cause de ce pouvoir conféré d'en haut) celui qui m'a livré à toi (le Sanhédrin ou peut-être Caïphe seul) a un péché plus grand; son péché eût été moindre s'il m'avait livré à quelqu'un n'ayant pas reçu ce pouvoir d'en haut. Beaucoup traduisent : a un péché plus

Ce dernier mot toucha certainement Pilate, quel que soit le sens qu'il lui ait attribué; et il pensa à faire évader Jésus¹; ce n'était pas chose difficile, puisque le palais du procureur romain était relié par un passage couvert à la citadelle que formaient près des portes de la Vallée et de l'Angle les trois tours Hippicos, Phasaël et Mariamne². En outre, le jardin dans lequel courait ce passage était séparé de la place publique et des rues où se trouvait la foule par un mur d'une très grande hauteur³. Une fois dans la citadelle, Jésus, s'il le voulait, gagnerait la campagne par une des portes de la ville, sans que la foule s'aperçût de son évasion; le procureur, d'ailleurs, détournerait l'attention de celle-ci en lui remettant Barabbas, dont elle voulait la libération, et que lui-même n'avait plus aucune raison de retenir⁴.

Pour réaliser l'exécution de son nouveau dessein, Pilate, tout d'abord, fit enlever à Jésus le manteau de pourpre et la couronne d'épines, et lui rendit les vêtements dont il avait été dépouillé pour la flagellation⁵.

grand que le tien; mais cette parole, qui par elle seule serait étrange, devient invraisemblable venant à la suite de *διὰ τοῦτο*, à cause de ton pouvoir reçu d'en haut.

¹ JEAN XIX, 12 : Ἐν τούτῳ ἐζήτει ὁ Πιλάτος ἀπολύσαι αὐτόν, en suite de quoi Pilate cherchait à relâcher Jésus.

² FLAVIUS JOSÉPHE, *Guerre de Judée*, livre V, chap. IV, par. 4. — *A ces tours situées au nord était rejoint intérieurement le palais du roi* (Hérode le Grand).

³ JOSÉPHE (*Guerre de Judée, loco citato*) dit que ce mur avait une hauteur de trente coudées, près de quinze mètres; il y a là de la part de l'historien juif une exagération manifeste.

⁴ MARC, XV, 15 : ὁ δὲ Πιλάτος βουλόμενος τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι ἀπέλυσεν αὐτοῖς τὸν Βαραβῆν, Pilate voulant faire pour la foule le suffisant leur relâcha Barabbas.

⁵ Saint Matthieu (XXVII, 28) nous dit que, après sa condamnation,

Malheureusement, au dehors du palais, les sanhédrites et la foule s'étonnaient de cette retraite inexplicable de Pilate; ils soupçonnèrent ce que tramait celui-ci; peut-être même furent-ils informés par quelques soldats de la restitution à Jésus de ses vêtements. Bref, ils se mirent tous à crier¹ : « Si tu le relâches, tu n'es pas ami de César². Quiconque se fait roi se déclare contre César³ ».

Les cris étaient si perçants que, dans l'intérieur du palais, Pilate les entendit⁴, et tout de suite il vit clairement que, s'il arrachait Jésus à la fureur des sanhédrites, il serait dénoncé par eux à Tibère comme le complice d'un dangereux chef de rebelles.

Dès lors, cet ambitieux timoré ne pouvait plus hésiter; il résolut la condamnation à mort de Jésus et se mit immédiatement en mesure de la prononcer.

Jésus fut dévêtu par les soldats romains, et de nouveau costumé en roi ridicule; Jésus, avant son jugement, avait donc réendossé ses vêtements; et ce changement ne put se faire que dans le court espace de temps séparant la présentation au peuple de Jésus flagellé et le départ pour le tribunal.

¹ Saint Jean ne parle plus ici particulièrement des princes des prêtres et de leurs suppôts; il dit : *les Juifs* (JEAN, XIX, 12).

² JEAN, XIX, 12 : Ἐὰν τοῦτον ἀπολύσῃς, οὐκ εἶ φίλος τοῦ Καίσαρος, si tu relâches celui-ci, tu n'es pas ami de César.

³ Littéralement : *contredit à César*, ἀντιλέγει τῷ Καίσαρι.

⁴ Saint Jean précise que Pilate entendit ces cris (XIX, 13). Ce trait montre bien que Pilate était loin de la foule; nulle autre part, dans le récit de la Passion, saint Jean ne remarque qu'une parole ou un cri a été entendu par un des personnages.

CHAPITRE LXXIII

Condamnation de Jésus.

Saint Jean a tenu à noter expressément le jour et l'heure auxquels fut prise par Pilate cette décision, la plus grande qui ait été prise dans le cours de l'histoire humaine : « C'était la veille de la Pâque, il était un peu plus de six heures du matin¹ ».

Pilate fit porter sa chaise curule sur un tertre situé devant son palais et qui avait été aménagé pour faire un tribunal en plein air; un pavé en mosaïque le recouvrait, d'où le nom de Lithostrôtos (mosaïque) qui lui avait été donné par la population

¹ JEAN, XIX, 14 : Ἦν δὲ παρασκευὴ τοῦ πάσχα, ὥρα δὲ ὥσει ἕκτη, c'était parascève de la Pâque, heure environ sixième. Evidemment les événements s'étaient précipités très vite depuis le retour de Jésus après la séance chez Hérode Antipas; néanmoins il est incroyable que dès six heures du matin Pilate ait pu s'asseoir à son tribunal; il faut donc donner au mot ὥσει, environ, une assez grande élasticité; le mot ὥσει, d'ailleurs, quand il est accolé à une indication d'heure, indique plutôt que cette heure est dépassée que pas atteinte; on peut donc placer vers 6 heures et demie la décision de Pilate. La placer à midi, en comptant les heures à la juive ainsi que l'a fait l'école exégétique française, est une assertion qui est inconciliable avec les données de saint Matthieu (XXVII, 45) et de saint Luc (XXIII, 44), d'après lesquelles, à midi, Jésus était déjà sur la croix depuis un certain temps; il y était même depuis neuf heures du matin d'après saint Marc (XV, 33).

hellénisante¹; les Juifs le nommaient *l'éminence de terre* (Gabbâtha).

Sortant de son palais, suivi de Jésus qu'entouraient quelques gardes, Pilate alla s'asseoir en ce lieu². Il venait d'y prendre place quand il fut abordé par un messenger que lui envoyait sa femme. Celle-ci, que la tradition nomme Claudia Procula, connaissait Jésus, au moins de réputation; or, pendant toute la nuit, l'image de celui-ci, qu'elle voyait en songe dans des circonstances lugubres, l'avait violemment tourmentée; ayant donc appris, à son réveil, ce qui se passait sur la place, puis que Pilate allait juger Jésus, elle envoya à son mari des tablettes sur lesquelles elle avait écrit : « Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste, car j'ai beaucoup souffert cette nuit en songe à cause de lui³ ».

Ce message arrivait trop tard : la perspective d'une accusation de lèse-majesté avait irrémédiablement aveuglé Pilate. Mais, très contrarié d'être contraint à céder à ces sanhédrites qu'il méprisait, il voulut que sa capitulation se fit dans des conditions aussi blessantes que possible pour eux.

« Voici votre roi! » dit-il à la foule en montrant Jésus⁴. Quelques-uns pensent même que par ostension

¹ JOSÈPHE (*Guerre de Judée*, livre V, chap. IV, par. 4) dit que dans le palais d'Hérode la variété des pierres employées pour les mosaïques était *indicible*; on avait réuni de tous les côtés beaucoup de pierres rares.

² JEAN, XIX, 13 : Ὁ οὖν Πιλάτος ἤγαγεν ἔξω τὸν Ἰησοῦν καὶ ἐκάθισεν ἐπὶ τοῦ βήματος, Pilate donc amena Jésus au dehors et s'assit au tribunal. Nous disons plus loin (page suivante, note 1) que quelques-uns prennent ici le verbe ἐκάθισεν dans le sens actif et disent : *il fit asseoir Jésus au tribunal*.

³ MATTHIEU, XXVII, 19.

⁴ JEAN, XIX, 14.

tation il avait fait asseoir Jésus tandis que les sanhédrites et les gens de la foule étaient debout depuis plus d'une heure, pressés les uns contre les autres¹.

A ce mot ironique, la foule éclata en un cri furieux : « Sus ! sus ! crucifie-le ! »

« Crucifierai-je donc votre roi ? » reprit Pilate en insistant sur la qualité royale qu'il affectait d'attribuer à Jésus.

Alors, pour brusquer le dénoûment, les princes des prêtres durent faire la déclaration la plus humiliante pour le sentiment patriotique des Juifs : « Nous n'avons de roi que César² ». Les plus hautes autorités ecclésiastiques juives venaient de sanctionner spontanément l'annexion de la Judée à l'Empire Romain.

Mais, par contre, Pilate ne pouvait plus prolonger ses sarcasmes contre les Juifs, en leur opposant la royauté de Jésus en face de la souveraineté de Tibère. Dans ses ressources d'esprit il trouva une dernière insulte à infliger aux Juifs. Il se fit apporter une aiguière pleine d'eau avec son bassin, et se faisant verser de l'eau sur les mains il se les lava ostensiblement devant la foule en disant : « Je suis

¹ Grammaticalement, en raison de l'accusatif de mouvement, la phrase de saint Jean est favorable à cette interprétation : 'Ο οὖν Πιλάτος ἤγαγεν ἔξω τὸν Ἰησοῦν καὶ ἐκάθισεν ἐπὶ τοῦ βήματος εἰς τόπον λεγόμενον λιθόστρωτον, *Pilate donc amena Jésus dehors et le fit asseoir au tribunal en allant au lieu nommé Lithostrotos*. D'autre part, si l'on traduit : *Pilate s'assit*, etc., on peut dire que cette mention d'un fait insignifiant a été mise là par lui pour faire un raccord avec le récit de saint Matthieu (XXVIII, 19) où Pilate est représenté assis au tribunal quand lui est apporté le message de sa femme.

² JEAN, XIX, 15.

pur du sang de ce juste ; quant à vous, voyez ce que vous avez à faire¹ ».

Alors s'éleva un cri universel ; tout le peuple criait : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants² ! »

Si l'on croit à la véracité de l'écrit ancien connu sous le nom d'Évangile de Pierre³, Hérode Antipas était venu, attiré par la curiosité, devant le palais de Pilate ; lui, qui tout à l'heure avait dédaigneusement renvoyé Jésus, voulait voir par lui-même ce qu'il advenait de Jésus, et il avait été gagné par la fureur qui soulevait la foule contre ce dernier. Monté sur le tertre judiciaire où venait de s'asseoir Pilate, il criait maintenant, comme les énergamènes massés tout autour, que Jésus méritait le supplice le plus honteux.

L'aiguière dans laquelle Pilate s'était lavé les mains était restée à portée ; l'esclave qui la tenait la présenta à Antipas et aux autres Juifs qui s'étaient groupés autour de Pilate, comme s'ils avaient le droit, eux aussi, d'être juges ; mais ni Antipas, ni aucun des autres ne voulut se laver les mains : « Son sang sur nous et sur nos enfants ! » criaient-ils avec la foule⁴.

¹ MATTHIEU, XXVII, 24 : *ὁμοῖς ὄψεσθε, vous, vous verrez.*

² MATTHIEU, XXVII, 25 : *Son sang sur nous et sur nos enfants !*

³ Cet écrit, qu'ont mentionné comme étant digne de foi saint Justin (*Dialogue avec Tryphon*, chap. 106), le Canon de Muratori et d'autres auteurs chrétiens des premiers siècles de notre ère, s'était complètement perdu ; d'importants fragments en furent retrouvés en 1886 dans une nécropole chrétienne à Akhmin en Haute-Égypte.

⁴ Évangile de Pierre : « Et des Juifs personne ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun autre des juges de Jésus ; et comme ils ne voulaient pas se laver les mains, Pilate se leva ».

Puisque le peuple juif et ses chefs prenaient sur eux, d'un cœur si léger, toute la responsabilité du meurtre judiciaire de Jésus, Pilate se dit qu'il n'avait plus à se faire de scrupules; se levant de son siège, il prononça sans plus d'hésitation l'acquiescement de Barabbas et la condamnation de Jésus au supplice de la croix avec exécution immédiate de la sentence¹.

D'après l'évangile de Pierre et aussi, croyons-nous pouvoir ajouter, d'après les *Actes des Apôtres*², ce fut Hérode Antipas qui prit les premières dispositions nécessaires pour l'exécution de la sentence. Les soldats romains s'étaient éloignés avec Pilate; Antipas ordonna aux Juifs qui entouraient Jésus de se saisir de lui et de le ramener au corps-de-garde des soldats romains qui seuls étaient à même de faire un crucifiement³.

L'ordre fut exécuté avec une grande brutalité;

¹ Luc, XXIII, 24 : 'Ο δὲ Πιλάτος ἐπέκρινε γενέσθαι τὸ αἴτημα αὐτῶν ἀπέλπεσε δὲ αὐτοῖς τὸν διὰ στάσις καὶ φόβον βεβλημένον εἰς τὴν φυλακὴν, ὃν ἤτοῦντο, τὸν δὲ Ἰησοῦν παρέδωκε τῷ θελαράτι αὐτῶν, Pilate prononça que leur demande était accordée; il leur délivra donc celui qu'ils réclamaient, qui avait été jeté en prison pour sédition et meurtre; et il remit Jésus à leur volonté.

² Les *Actes des Apôtres* nous ont conservé une prière dite par les nouveaux chrétiens de Jérusalem, dans laquelle se trouvent ces mots : *En vérité, Hérode et Pilate concoururent avec des gentils et des hommes d'Israël contre ton saint enfant Jésus que tu as oint, et firent tout ce que la main et ta sagesse avaient déterminé devoir arriver.* » Cette phrase sur le rôle d'Antipas dans la Passion se comprendrait mal si nous ne connaissions ce rôle que par l'évangile de saint Luc (XXIII, 7-12). D'après cet évangile, Antipas n'aurait contribué à la mort de Jésus qu'en refusant de le prendre sous sa juridiction; il n'y avait pas dans ce refus une participation réellement active. L'évangile de Pierre donne une tout autre note qui s'accorde bien avec le passage précité des *Actes des Apôtres*.

³ *Évangile de Pierre* : « Alors le roi Hérode ordonna qu'on se saisit du Seigneur, en leur disant : Ce que je vous ai ordonné de faire, faites-le-lui. »

Jésus fut traîné sous les coups et les injures jusqu'à l'entrée du corps-de-garde¹; et, en échange, la foule reçut des mains des soldats romains Barabbas, que Pilate venait de faire extraire de sa cellule².

Deux croix seulement avaient été dressées au lieu ordinaire des exécutions; elles étaient destinées à deux criminels qui avaient été précédemment condamnés au crucifiement et qui n'avaient pas encore subi leur peine. Une troisième croix était devenue nécessaire par suite de la condamnation, si rapidement survenue, de Jésus. Certes il ne manquait pas de croix disponibles dans les dépôts de la ville, les Romains étant très portés à condamner les Juifs au supplice de la croix³; mais encore fallait-il aller chercher cette croix et l'apporter au palais, car l'autorité militaire chargée de l'exécution décida que Jésus traînerait lui-même sa croix jusqu'au lieu du supplice.

Or, dans le laps de temps que prirent ces préparatifs, les soldats, laissés à eux-mêmes, se livrèrent contre Jésus à un passe-temps odieux. Ils appelèrent tous leurs camarades de la cohorte qui se trouvaient hors de service dans les alentours⁴, et quand tous furent réunis ils recommencèrent, en l'aggravant, le travestissement qu'avait fait tout à l'heure Pilate, de

¹ *Évangile de Pierre* : *Ayant pris le Seigneur, ils le poussaient en courant et disaient : Traînons le fils de Dieu, maintenant que nous l'avons en notre possession.*

² MATTHIEU, XXVII, 26; MARC, XV, 15.

³ Le gouverneur de Syrie Quinctilius Varus, qui eut à réprimer en l'an 2 avant notre ère la révolte éclatée après la mort d'Hérode le Grand, fit mettre en croix deux mille Juifs (*Antiquités Hébraïques*, livre XVII, chap. x, par. 10).

⁴ MATTHIEU, XXVII, 27; MARC, XV, 16.

Jésus en roi burlesque. De nouveau, ils lui ôtèrent ses vêtements, et, comme ils n'avaient plus de manteau de chef, ils lui firent endosser une de leurs chlamydes rouges¹; de nouveau aussi ils lui mirent sur la tête la couronne d'épines qu'ils avaient gardée² et ils ajoutèrent, pour simuler un sceptre, un roseau qu'ils lui firent tenir à la main droite³. Alors ils organisèrent une parodie de lever royal. Chacun d'eux, tour à tour, allait s'agenouiller devant Jésus, en lui disant : « Salut, roi des Juifs ! » puis, se relevant, ils lui crachaient au visage, et prenant le roseau ils lui en donnaient sur la tête des coups qui faisaient pénétrer les épines⁴.

À la fin, la croix qu'on était allé chercher arriva.

¹ MATTHIEU, XXVII, 28 : Καὶ ἐκδύσαντες αὐτὸν περιέθησαν αὐτῷ χλαμύδα κοκκίνην, et l'ayant déshabillé ils l'entourèrent d'une chlamyde rouge. Saint Marc (XV, 17) dit : Ἐνδύουσιν αὐτὸν πορφύραν, ils le vêtirent d'une étoffe teinte en pourpre.

² Les textes semblent indiquer que c'était la même couronne que celle employée par Pilate. Matthieu, XXVII, 29 : Et ayant avec des épines tressé une couronne, ils la mirent sur sa tête. Marc XV, 17 : Καὶ περιτιθέασιν αὐτῷ πλέξαντες ἀκάνθιον στέφανον, et ils lui mettent autour de la tête une couronne d'épines qu'ils avaient tressée. Au lieu du participe passé πλέξαντες, les textes auraient le participe présent πλέκοντες s'il s'agissait d'une couronne tressée au moment même.

³ MATTHIEU, XXVII, 29.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 29 et 30; MARC, XV, 18 et 19. D'après l'Évangile de Pierre, les choses se seraient passées un peu différemment; venant d'assister au jugement et à la condamnation de Jésus par Pilate, les soldats firent une parodie d'une action judiciaire : « Ils entourèrent Jésus d'un manteau de pourpre et le firent asséoir sur un siège élevé en disant : juge justement. Et l'un d'eux, ayant apporté une couronne d'épines, la plaça sur la tête du Seigneur, et plusieurs se tenant debout devant lui crachaient sur son visage, et d'autres lui frappaient les joues. D'autres encore le cinglaient avec un roseau, et certains lui donnaient des coups de fouet en disant : Par ces honneurs honorons le fils de Dieu ». — Saint Justin au n° siècle regardait ce récit comme véridique, il le cite dans sa Première Apologie (par. 35).

A cette nouvelle, les soldats cessèrent de se jouer de Jésus; ils lui enlevèrent la chlamyde rouge et lui remirent ses vêtements personnels¹, de sorte qu'il fût prêt pour le départ suprême.

Pilate cependant avait composé lui-même l'inscription à mettre sur la croix, pour indiquer le motif de la condamnation de Jésus²; il l'avait rédigée en trois langues, en araméen, en grec et en latin³. Le libellé araméen, destiné à être lu par la population juive, était plus détaillé que les deux autres; il était ainsi conçu : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs⁴ ». Ces mots furent transcrits sur un écriteau qui devait être fixé au haut de la croix après le crucifiement de Jésus, mais qui pour le moment fut accroché à une hampe; celle-ci serait portée devant Jésus quand le cortège se mettrait en marche vers le lieu de l'exécution.

Comme le repas pascal pour la majorité du peuple, et notamment pour eux-mêmes, était fixé au soir de ce jour, les princes des prêtres avaient le devoir de se rendre au Temple pour aider à l'immolation des agneaux; mais certains d'entre eux, probablement

¹ MATTHIEU, XXVII, 31; MARC, XV, 20.

² JEAN, XIX, 19 : Ἐγραψε δὲ καὶ τίτλον ὁ Πιλάτος καὶ ἔθηκεν ἐπὶ τοῦ σταυροῦ, Pilate écrivit aussi une inscription et la mit sur la croix.

³ JEAN, XIX, 20 : ἦν γεγραμμένον Ἑβραϊστί, Ἑλληνιστί, Ῥωμαϊστί, ça avait été écrit en hébreu (araméen), en grec, en latin. Ce passage prouve que, contrairement à l'opinion de plusieurs, Pilate savait l'araméen, l'écrivait même. Cf. Luc, XXIII, 38.

⁴ JEAN, XIX, 19. Dans saint Matthieu (XXVII, 57), le libellé est : Celui-ci est Jésus le roi des Juifs; dans saint Marc (XV, 26) simplement le roi des Juifs; dans saint Luc (XXIII, 38) celui-ci est le roi des Juifs. Ces différences ont peut-être pour cause que le libellé n'était pas le même dans les trois langues; la mention de Nazareth n'intéressait ni les Grecs ni les Latins: et le nom de Jésus (sauveur) ne disait rien aux spectateurs qui ne savaient pas l'araméen.

les plus hauts en dignité¹, étaient restés près du palais de Pilate, afin de s'assurer par leurs propres yeux que la condamnation prononcée contre Jésus était vraiment mise à exécution. Quand l'écriteau fut apporté sur la place, ils lurent l'inscription et en furent fort mécontents; cette inscription qualifiait Jésus de roi des Juifs, malgré les protestations qu'ils avaient élevées contre cette royauté, et malgré que, pour en détruire l'idée, ils fussent allés jusqu'à proclamer l'Empereur Tibère le seul roi des Juifs. Ils envoyèrent donc un messenger à Pilate pour lui dire² : « Ne mets pas sur l'inscription les mots *le roi des Juifs*; mais mets qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs³ ».

Pilate eut plaisir à savoir qu'il avait vexé les prêtres; il leur répondit sèchement : « Ce que j'ai écrit est écrit⁴ ».

Rien n'empêchait plus le cortège de mort de se mettre en marche; on amena les deux voleurs qui avaient été condamnés au supplice de la croix⁵; on chargea sur l'épaule de Jésus la croix qu'il devait

¹ Saint Jean, qui en parlant des princes des prêtres dit toujours *οἱ ἀρχιερεῖς*, dit ici par exception *οἱ ἀρχιερεῖς τῶν Ἰουδαίων*, *les princes des prêtres des Juifs*; en spécifiant que ceux dont il parle sont les prêtres de toute la nation, ne veut-il pas indiquer le grand-prêtre en exercice Caïphe et l'ancien grand-prêtre Anne?

² La phrase de saint Jean (XIX, 21) : *Les grands-prêtres des Juifs dirent à Pilate* signifierait, si on la prenait à la lettre, que Pilate vint sur la place, ou au moins au balcon et que les prêtres purent l'interpeller. Ce qui n'est guère vraisemblable; l'échange de mots dut se faire par un messenger païen qui ne craignait pas de se souiller en entrant dans le palais.

³ JEAN, XIX, 21.

⁴ Littéralement : *Ce que j'ai écrit, j'ai écrit*, ὃ γέγραφα, γέγραφα.

⁵ LUC, XXIII, 32.

traîner jusqu'au haut de la colline du Golgotha¹; un piquet de quatre soldats entoura chacun des condamnés, et, sous la conduite d'un centurion, le cortège se mit en marche.

Il était environ huit heures du matin².

¹ JEAN, XIX, 17.

² Saint Marc (XV, 25) qui compte les heures à la manière orientale nous dit que Jésus fut mis en croix à la troisième heure, environ neuf heures du matin; or il est à supposer que le trajet, la mise en place de la croix de Jésus et les autres préparatifs à faire sur le Golgotha prirent près d'une heure.

CHAPITRE LXXIV

Mort de Judas.

La justice divine voulait que Judas précédât dans la mort le maître qu'il avait si lâchement livré.

Rentré seul à Jérusalem après avoir vu les soldats romains emmener Jésus de Gethsémani, Judas, au cours du reste de la nuit, dut se rendre compte de l'horreur de l'acte qu'il venait de commettre; aussi, dès le lever du jour, il voulut savoir quelles en avaient été les conséquences et il suivit les traces de Jésus. A quel moment de la matinée rejoignit-il celui-ci? nous ne le savons pas; mais Judas était devant le palais de Pilate quand celui-ci prononça la condamnation de Jésus¹.

Alors, saisi de remords², il se demanda comment il pourrait racheter son crime et il pensa tout de suite à se défaire des trente sicles d'argent, prix de sa trahison. Il alla donc au Temple où il trouva réunis dans une chambre quelconque un certain nombre de princes des prêtres et d'anciens; ceux-ci, la con-

¹ MATTHIEU, XXVII, 3 : Τότε ἰδὼν Ἰουδᾶς ὅτι κατακρίθη, alors Judas ayant vu que Jésus avait été condamné.

² MATTHIEU, XXVII, 3, μεταμεληθεὶς, ayant changé de sentiment.

damnation de Jésus obtenue, s'étaient rendus au Temple en raison des soins nombreux et divers que suscitait l'affluence des fidèles venant ce jour-là faire immoler les agneaux pascaux. « J'ai péché », leur dit Judas, « en livrant un sang innocent », et il leur tendait les trente sicles¹.

« Que nous importe? » répondirent les sanhédrites en refusant cet argent, et ils appliquèrent à Judas le mot dédaigneux que Pilate leur avait dit à eux-mêmes tout à l'heure : « Quant à toi, vois ce que tu as à faire² ».

Surexcité par cette réponse, Judas sortit précipitamment et courut à travers le parvis des prêtres jusqu'à l'entrée du sanctuaire, soit que, étant lévite, il eût le droit de pénétrer dans ce parvis dont l'entrée était interdite au commun des fidèles, soit que, simple Israélite, il commît un sacrilège que personne n'eût le temps d'empêcher³. Il ne força pas l'entrée du sanctuaire dont l'accès n'était permis qu'aux prêtres seuls, mais il jeta par la porte ses trente sicles sur les dalles du vestibule du Saint⁴; et, cela fait, il s'enfuit du Temple et gagna un endroit

¹ MATTHIEU, XXVII, 4.

² MATTHIEU, XXVII, 4 : σὺ ὄψεις, toi, tu verras.

³ L'évangile ne relève nulle part ce fait comme un sacrilège; ce qui donne une certaine force à la présomption que Judas était lévite.

⁴ Le texte grec de saint Matthieu (XXVII, 3) donne lieu à une difficulté d'interprétation : Καὶ ῥίψας τὰ ἀργύρια ἐν τῷ ναφ̄ ἀνεχώρησε, le verbe ῥίπτω, lancer, jeter au loin, exigerait un accusatif de mouvement pour le complément dans le sanctuaire εἰς τὸν ναόν; or le texte a le datif ἐν τῷ ναφ̄; il faudrait donc traduire, d'après la grammaire, et étant dans le sanctuaire Judas jeta les sicles, puis s'en alla. Mais on peut supposer une incorrection de style chez le traducteur de saint Matthieu; la violation par Judas du caractère inaccessible du sanctuaire eût été un fait trop criant pour ne pas être relevé.

isolé où il se pendit¹. On croit généralement que cet endroit était au sud de Jérusalem du côté sud de la vallée de Hinnom. La branche à laquelle Judas se pendit était sans doute morte; elle se brisa sous son poids; il tomba la face en avant sur quelque roche aiguë; son ventre fut crevé et ses entrailles se répandirent sur le sol².

Judas avait été vu jetant les sicles dans le sanctuaire; le fait fut immédiatement signalé aux princes des prêtres qui allèrent ramasser cet argent. Mais qu'en faire? « Il ne nous est pas permis », disaient-ils, « de le jeter dans les troncés du trésor, car il est le prix d'un sang³ ». Le *Deutéronome* avait défendu d'accepter dans la maison de Dieu des offrandes d'argent provenant de sources impures⁴; et les sanhédrins étaient logiques avec eux-mêmes en considérant comme impur le sang d'un homme qu'ils avaient déclaré malfaiteur⁵ et corrupteur du peuple juif⁶. Ils gardèrent donc cet argent, et quelques jours plus tard, après délibération, ils l'employèrent à l'achat en vente publique du champ où Judas était aller se pendre⁷ et qui était connu sous le nom de

¹ MATTHIEU, XXVII, 5.

² *Actes des Apôtres*, I, 18 : Καὶ πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος καὶ ἐξεχθῆναι πάντα τὰ σπλάγχνα αὐτοῦ, et étant tombé la tête en avant il creva par le milieu et il fut vidé de toutes ses entrailles.

³ MATTHIEU, XXXII, 6.

⁴ *Deutéronome*, XXVIII, 38 : Tu n'offriras pas le salaire de la prostitution ni le prix d'un chien dans la maison du Seigneur ton Dieu, quel que soit le vœu que tu aies fait, parce que l'une et l'autre chose sont en abomination auprès du Seigneur ton Dieu.

⁵ JEAN, XVIII, 30.

⁶ LUC, XXIII, 2 et 5.

⁷ Saint Pierre, dans un discours qui nous est rapporté par les *Actes des Apôtres* (I, 18), disait un mois et demi plus tard : « Judas acquit

*Champ du potier*¹. Ce champ, où le cadavre de Judas fut enterré, devint, par ce fait, impropre aussi bien à la culture qu'à la fabrication d'objets en argile, puisque quiconque marchait sur la place où était enfoui le cadavre contractait une souillure légale; mais ce champ souillé pouvait devenir un cimetière: et telle est la destination que lui donnèrent les sanhédrins, ils en firent un cimetière pour les étrangers, c'est-à-dire, puisqu'ils n'avaient cure des incirconcis, pour les prosélytes qui venaient à mourir à Jérusalem pendant les pèlerinages.

Saint Matthieu nous dit que, à l'époque où il écrivait son évangile, dix ans, quinze ans au plus tard après la mort de Jésus, ce champ se nommait couramment *champ de sang*². « Ainsi », poursuit-il, « fut accomplie la parole qu'avait dite le prophète Jérémie : Ils prirent les trente pièces d'argent, prix de celui qui avait été mis à prix, de celui qu'eux-

un champ par suite du salaire de l'iniquité... et cela vint à la connaissance de tous les habitants de Jérusalem, au point que ce champ fut nommé dans leur dialecte particulier Hakeldama, c'est-à-dire champ de sang, οὗτος μὲν οὖν ἐκτήσατο χωρίον ἐκ τοῦ μισθοῦ τῆς ἀδικίας... καὶ γνωστὸν ἐγένετο πᾶσι τοῖς κατοικοῦσιν Ἱερουσαλὴμ, ὥστε κληθῆναι τὸ χωρίον ἐκεῖνο τῇ ἰδίᾳ διαλέκτῳ αὐτῶν Ἀκελδαμά, τούτῳτι χωρίον αἵματος. Ce mot *il acquit* est certainement pris dans le sens figuré; Judas prit possession du champ en y étant enterré; son cadavre souilla ce champ et en rendit la terre inutilisable pour le travail d'un potier; le propriétaire, étant potier, n'eut qu'à se défaire au plus vite de sa propriété.

¹ MATTHIEU, XXVII, 7 : Ἠγόρασαν ἕξ αὐτῶν τὸν ἀγρὸν τοῦ κεραμέως, ils achetèrent au marché avec ces pièces d'argent le champ du potier. L'emploi de l'article défini montre que le champ en question était très connu à Jérusalem. Cf. *Actes des Apôtres*, I, 19.

² MATTHIEU, XXVII, 8 : διὸ ἐκλήθη ὁ ἀγρὸς ἐκεῖνος ἀγρὸς αἵματος ἕως τῆς σήμερον, c'est pourquoy (à cause de l'origine de l'argent qui servit à l'achat) ce champ-là a été nommé jusqu'à ce jour champ de sang. La *Vulgate* ajoute le nom araméen Hakal Dema, *haceldama*.

mêmes avaient mis à prix¹ d'après l'usage des fils d'Israël, et ils donnèrent ces pièces pour le champ du potier² ».

Cette prophétie attribuée par saint Matthieu à Jérémie ne se trouve pas dans les écrits que nous possédons de ce prophète³. Quelques-uns ont voulu rattacher la citation à une prophétie de Zacharie en disant que le traducteur de saint Matthieu a confondu les deux prophètes. Mais la prophétie de Zacharie⁴, sauf qu'elle parle de trente sicles jetés

¹ Les mots grecs qui se trouvent ici dans l'évangile de saint Matthieu sont assez difficiles à rendre : τὴν τιμὴν τοῦ τετιμημένου, ὃν ἐτιμήσαντο ἀπὸ υἱῶν Ἰσραήλ, valeur de celui qui fut évalué, qu'ils évaluèrent (selon une règle venant de fils d'Israël. Il y a là une allusion à ce passage de l'Exode (XXI, 32) : Si un bœuf se jette sur un esclave mâle ou femelle, le propriétaire du bœuf donnera trente sicles d'argent au maître de l'esclave.

² MATTHIEU, XXVII, 10. Cette citation de saint Matthieu se termine par ces mots : καθὰ συνέταξέ μοι κύριος, selon que Seigneur (sans article) m'a fixé. Comme l'original de la citation est perdu on ne peut à l'aide du contexte reconstituer le sens de ces mots; en l'état actuel de nos connaissances ils sont incompréhensibles.

³ Il est bien question dans le livre de Jérémie (XXVII, 8 et suiv.) d'un champ situé à Anathot qu'il acheta à un de ses cousins sur l'ordre du Seigneur et qu'il paya dix-sept sicles d'argent; mais cet achat n'a aucune analogie avec l'achat fait par le Sanhédrin. On trouve aussi dans le livre de Jérémie (XVIII, 1 et suiv.) un passage où il est question d'un potier : « Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur : Lève-toi et descends dans la maison du potier; et voilà que celui-ci faisait un ouvrage sur sa roue. Mais le vase qui se faisait dans sa main avec l'argile fut brisé; alors, recommençant, il fit un autre vase, selon qu'il avait plu à ses yeux de le faire. Et la parole du Seigneur me fut adressée, disant : « Est-ce que, ainsi que ce potier a fait, je ne pourrai faire avec toi, maison d'Israël? »

⁴ ZACHARIE, XI, 12 : Et je leur dis : Si mon service est bon devant vos yeux, apportez-moi mon salaire; sinon, ne bougez pas. Et ils pesèrent mon salaire, trente sicles d'argent. Et le seigneur me dit : Jette au trésor (d'autres traduisent au rebut) ce prix magnifique auquel j'ai été évalué par eux. Et je pris les trente sicles et les jetai dans la maison du Seigneur au trésor (ou au rebut).

dans la maison du Seigneur, peut difficilement être appliquée à Judas; elle représente un pasteur de peuple qui demande son salaire et qui ayant reçu celui-ci, trente sicles, et le jugeant insuffisant, va jeter cette somme dans le Temple. Mieux vaut dire que la prophétie citée par saint Matthieu se trouvait dans un écrit, aujourd'hui perdu, de Jérémie¹.

Avant midi Judas était mort.

¹ Le passage suivant du second livre des Macchabées (II, 1 et suiv.) paraît dire qu'il existait, à part la grande prophétie et les Lamentations, d'autres écrits de Jérémie : Dans les archives se trouve le prophète Jérémie ordonnant à ceux qui émigrent d'emporter le feu sacré; ce commandement ne se trouve ni dans le livre de Jérémie ni dans les Lamentations : il devait donc être donné dans un autre écrit.

CHAPITRE LXXV

Le crucifiement.

L'endroit où Jésus devait être crucifié était celui que les Romains avaient affecté aux exécutions de cette nature; c'était le sommet assez étroit d'une colline peu élevée; elle ne devait pas s'élever à beaucoup plus de vingt mètres au-dessus du plateau de Sion; mais aucune végétation ne la masquait, de sorte que le sommet était visible de tous les chemins voisins, et cette circonstance l'avait fait choisir par les Romains pour le crucifiement des Juifs révoltés; ils comptaient que la vue de ces suppliciés servirait d'avertissement à ceux qui souffraient impatiemment la domination romaine¹.

A cause de sa pente escarpée, de son sommet arrondi et de son caractère dénudé, cette colline évoquait l'idée d'un crâne chauve; aussi les habitants du pays la nommaient-ils *le crâne*, en araméen Golgotha; et les Romains avaient traduit ce nom en

¹ Les bouleversements terribles qui se produisirent dans Jérusalem et ses environs ont complètement changé l'aspect des lieux; l'accumulation des débris a notamment fait disparaître le Golgotha dont l'emplacement, d'ailleurs, n'est plus dans la campagne, mais dans l'intérieur de la ville actuelle.

Calvaire (*calvarium* ou, comme dit la *Vulgate*, *calvaria*¹).

Cependant le cortège qui menait Jésus au Golgotha s'acheminait lentement.

Épuisée par les souffrances morales et physiques qu'elle subissait depuis douze heures, la constitution humaine de Jésus n'avait plus la force de supporter et de traîner le poids de la croix.

Les légendes pieuses, que l'Église latine a recueillies dans l'Exercice du chemin de la Croix, disent que Jésus tomba trois fois sur le chemin. Les évangiles nous disent plus brièvement qu'à la sortie de la ville², à la Porte de l'Angle, les soldats romains se rendirent compte de l'impuissance où était Jésus de traîner plus loin sa croix. Menaces, cris, coups étaient de nul effet³. Les soldats avaient donc fait halte et se demandaient comment ils mèneraient jusqu'au haut de la colline Jésus et son fardeau; car ils ne voyaient parmi ceux qui suivaient le cortège, bien qu'ils fussent en grand nombre, personne qui fût disposé à assister Jésus⁴. Ils décidèrent donc de réquisitionner⁵ un homme assez vigoureux pour traîner la croix jusqu'au lieu de l'exécution. Justement, un Juif de Cyrène, nommé Simon, arrivait

¹ On a souvent fait ressortir l'analogie avec notre nom géographique Chaumont ou mont chauve.

² MATTHIEU, XXVII, 32 : Ἐξερχόμενοι ἐκ τῆς πόλεως.

³ Luc, XXIII, 26. Le verbe ἀπάγω, *entraîner*, qu'emploie saint Luc implique l'idée de violences : « Comme ils entraînaient Jésus, etc. ».

⁴ Saint Luc (XXIII, 27) parle d'une quantité considérable de Juifs (πολὸν πλῆθος τοῦ λαοῦ, *une nombreuse quantité du peuple*) qui suivaient le cortège.

⁵ Saint Marc et le traducteur de saint Matthieu emploient le verbe ἀγγαρεύω, réquisitionner pour une corvée.

en ville, venant de la campagne¹; les soldats l'avisèrent, comme convenant à la tâche à remplir; il voulait passer outre², mais les soldats l'arrêtèrent de force et lui chargèrent sur l'épaule la croix de Jésus³. Voyant que toute résistance serait vaine, Simon se soumit; et nous avons lieu de croire qu'il fut bientôt gagné par la compassion, et même par la foi en Jésus⁴.

Dégagé de son fardeau, Jésus put se relever et poursuivre sa marche; il allait devant, précédant de quelques pas Simon qui traînait la croix⁵; et ensuite venaient les deux brigands que les Romains voulaient « faire disparaître⁶ ».

A un moment quelconque de la montée au Golgotha, nous ne savons pour quelle cause le cortège fit une nouvelle halte. Un certain nombre de femmes de

¹ Ceux qui disent que pour la masse de la nation juive la Pâque avait commencé le jeudi soir expliquent, par le respect du repos sabbatique prescrit au premier jour de la Pâque, la conduite des soldats romains; ils auraient ménagé les Juifs à qui il était interdit de porter des fardeaux un jour de repos et auraient pris un païen, Simon de Cyrène, pour porter la croix. Les soldats romains n'avaient pas de telles délicatesses; et, de plus, tout porte à croire que Simon était Juif de religion. Les Juifs de Cyrène étaient assez nombreux à Jérusalem pour y avoir une synagogue particulière (*Actes des Apôtres*, I, 9) : et Simon venait en ville pour y faire immoler un agneau pascal.

² Marc, XV, 21 : ἀγγαρεύουσι παράγοντά τινα ils réquisitionnent pour corvée un homme qui passait outre.

³ Luc, XXIII, 26 : Ἐπιλαβόμενοι Σιμωνός τινος Κυρηναίου τοῦ ἐρχομένου ἀπ'αγροῦ ἐπέθηκαν αὐτῷ τὸν σταυρὸν φέρειν ὀπισθεν τοῦ Ἰησοῦ, s'étant saisis d'un certain Simon de Cyrène qui venait de la campagne, ils mirent sur lui la croix à porter derrière Jésus.

⁴ Saint Marc nous dit (XX, 21) qu'il fut le père de deux chrétiens, très considérés dans la communauté de Rome, Alexandre et Rufus.

⁵ Voir la note 3.

⁶ Luc, XXIII, 32 : Ἐταίην ἀσπίς μενέσ μετὰ αὐτῶν δύο ἄλλοι, δύο κακοποιῶν, pour être supprimés.

Jérusalem étaient venues se joindre à lui; elles étaient de celles que l'enseignement de Jésus avait touchées, et ayant appris sa condamnation à mort elles voulaient par une manifestation publique en témoigner leur douleur¹. Le centurion romain restait indifférent devant cette manifestation et ne cherchait pas à écarter ces femmes. Une d'elles, d'après la tradition, put même venir jusqu'à Jésus et appliquer son voile sur la face de celui-ci, de manière à en enlever la sueur, le sang et les crachats dont elle était souillée; mais cette femme audacieuse appartenait, a-t-on dit, à la famille des Hérodes; elle n'avait pas à craindre d'être repoussée de côté par les soldats².

Jésus alors se tourna vers ces femmes et leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car voici venir des jours où l'on dira : Heureuses les stériles, et heureuses les entrailles qui n'ont pas enfanté et les mamelles qui n'ont pas allaité³! Alors le peuple commencera à dire aux montagnes : tombez sur

¹ Luc, XXIII, 27 : Ἐκολούθει δὲ αὐτῷ πλῆθος τοῦ λαοῦ καὶ γυναικῶν, αἱ καὶ ἐκόπτοντο καὶ ἐθήρουν αὐτόν. Le suivaient un grand nombre (d'hommes) de la nation, et de femmes, lesquelles se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui. La plupart des traductions françaises appliquent ce dernier trait à tous ceux qui suivent Jésus, aussi bien aux hommes juifs qu'aux femmes; c'est une évidente méprise; saint Luc, en employant le pronom relatif féminin αἱ, montre bien que les femmes sont seules à se frapper la poitrine et à pleurer.

² Cette femme, à qui l'on donne en latin le nom de Véronique, se serait en réalité nommée Bérénice, nom assez fréquent dans la famille hérédienne; mais on ne voit pas quelle princesse Bérénice aurait été en l'an 30 à même de faire cet acte de pitié envers Jésus.

³ Des paroles analogues avaient été dites peu de jours avant par Jésus à ses apôtres au sujet de la ruine de Jérusalem : *Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là!* (MATTHIEU, XXIV, 19).

nous; et aux collines : cachez nous¹. Car si dans le bois vert on fait de telles choses, qu'arrivera-t-il dans le bois sec²? »

La tradition chrétienne nous dit aussi que sur le trajet vers le Golgotha Jésus fut vu par sa mère Marie et que celle-ci à cette vue eut un tel déchirement de douleur qu'elle perdit connaissance. Le fait est très vraisemblable. Nous savons que l'apôtre Jean, après s'être enfui de Gethsémani, s'était réfugié à Jérusalem dans une maison qui lui était familière, celle sans doute où habitait sa mère Salomé³ et où Marie peut-être avait, elle aussi, pris asile; naturellement, Jean, dès qu'il se fut repris de son épouvante, voulut savoir ce qui était advenu à son maître, et Marie, à qui il s'en ouvrit, eut le même désir. Tous deux se mirent à la recherche de Jésus et ils l'aperçurent bientôt, alors qu'il était déjà en route vers le Golgotha, s'affaissant peut-être sous le poids de la croix, en tout cas honni par une foule où pouvaient se remarquer beaucoup de ses admirateurs de naguère⁴. Alors se serait réalisée la prophétie que le vieillard Siméon avait faite à Marie quand trente-six ans auparavant elle avait présenté au Temple son fils nouveau-né pour le consacrer au Seigneur : « Un glaive

¹ Allusion à un passage du prophète Osée (VII, 8) : « Ils (les habitants d'Israël) diront aux montagnes : Couvrez-nous, et aux collines : Tombez sur nous ».

² Luc, XXIII, 28-31. Le dernier trait de cette allocution de Jésus est diversement interprété; le sens le plus fréquemment admis est : Si les Romains me traitent ainsi, que feront-ils aux habitants de Jérusalem ?

³ Εἰς τὰ ἴδια, dans ses étres particuliers (JEAN, XVI, 32, et XIX, 27).

⁴ Nous voyons par les Actes des Apôtres (I, 15) qu'à Jérusalem, au lendemain de l'Ascension, les fidèles de Jésus n'étaient plus que cent vingt.

de douleur transpercera ton âme et cela sera pour que soient découverts les calculs secrets de beaucoup de cœurs¹ ».

Marie perdit connaissance; mais elle revint vite à elle, et conduite par Jean et accompagnée par quelques pieuses Galiléennes elle put bientôt gravir après Jésus la pente du Golgotha.

Jésus était parvenu au haut du Golgotha; la fin de l'ascension avait été pénible pour lui; si nous devons prendre à la lettre les mots de saint Marc, il aurait même fallu le porter². Sur le sommet étaient déjà dressées les deux croix destinées aux deux brigands et qui avaient été envoyées d'avance; les soldats choisirent entre elles deux un emplacement pour y dresser celle de Jésus, et quand le trou nécessaire eut été creusé, ils la firent ficher solidement en terre par Simon. Les croix n'étaient pas d'ailleurs très élevées, les pieds des victimes se trouvaient, croit-on, à cinquante centimètres seulement au-dessus de terre.

Il était d'usage, à Jérusalem, de donner aux condamnés au supplice de la croix un breuvage assoupissant, afin de diminuer leurs souffrances; c'était un mélange de vin et de myrrhe, auquel s'ajoutait une substance amère que saint Matthieu qualifie de fiel³. Une association de dames compatis-

¹ Luc, II, 35.

² Marc, XV, 22 : Καὶ φέρουσιν αὐτὸν ἐπὶ Γολγοθᾶ τόπον, et ils le portèrent sur le lieu nommé Golgotha.

³ « Ils lui donnaient à boire du vin myrrhé », ἐδίδον αὐτῷ πικρὸν ἐσμυρνησμένον οἶνον, dit saint Marc (XV, 23). « Ils lui donnèrent à boire du vin mélangé avec du fiel, » ἔδωκαν αὐτῷ πικρὸν οἶνον μετὰ χολῆς μεμιγμένον, dit saint Matthieu (XXVII, 34); dans plusieurs manuscrits

santes avait assumé la mission de fournir ce breuvage aux condamnés; nous pouvons donc croire qu'il fut apporté jusqu'au haut du Golgotha par les femmes de Jérusalem que nous avons vues suivre Jésus en se frappant la poitrine et en poussant des lamentations¹. Les soldats présentèrent ce breuvage à Jésus; il y goûta, mais ayant constaté ce que c'était, il ne voulut pas le boire; il ne lui convenait pas de s'épargner, par un assoupissement de sa sensibilité physique, une seule des souffrances qu'il avait encore à subir².

Il était alors neuf heures du matin et les soldats procédèrent au crucifiement³. D'abord ils dépouillèrent Jésus de ses vêtements et lui nouèrent autour de la taille et sous les bras des cordes qu'ils firent passer sur la traverse de la croix, puis ils le hissèrent jusqu'à ce qu'il pût être placé par eux en fourche sur une petite sellette fixée perpendiculairement au fût de la croix⁴. Puis, montant sur des échelles,

de l'évangile de saint Matthieu, le mot οἶνος *vin* est remplacé par le mot ὄξος, *vinaigre*.

¹ LUC, XXVIII, 27. Plusieurs ont pensé que Marthe et Marie étaient parmi ces femmes; mais il est bien improbable qu'elles aient eu le temps d'être prévenues à Béthanie de ce qui se passait à Jérusalem et d'accourir.

² MATTHIEU, XXVII, 34.

³ MARC, XV, 25 : "Ἦν δὲ ὥρα τρίτη, καὶ ἐσταύρωσαν αὐτόν, *il était la troisième heure (à la juive) et ils le crucifièrent.*

⁴ Le mode employé pour le crucifiement de Jésus fut très nettement spécifié par les Apôtres dans le discours qu'ils tinrent au Sanhédrin peu de temps après la Pentecôte suivante (*Actes des apôtres*, V, 30) : Ὁ θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν ἤγειρεν Ἰησοῦν ὃν ὑμεῖς διεχειρίσασθε κρεμάσαντες ἐπὶ ξύλου, *le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus sur qui vous avez porté les mains, le hissant sur du bois.* Plusieurs passages de l'évangile de saint Jean (III, 14; VIII, 28; XII, 32), où le verbe ὑψώω, *exhausser*, est employé pour annoncer le crucifiement de Jésus, montrent aussi que Jésus fut hissé sur la croix par des cordes.

les soldats étendirent les bras de Jésus sur la traverse de la croix et au moyen de longs clous lui clouèrent les mains aux extrémités de cette traverse; ils lui remirent sur la tête, croit-on, la couronne d'épines, et au-dessus, tout au haut du fût, ils fixèrent l'écriteau qu'avait composé Pilate et où se lisaient les mots : Celui-ci est Jésus de Nazareth, le roi des Juifs.

En bas, d'autres soldats clouèrent les pieds de Jésus, soit sur la tige même de la croix, soit plus probablement sur un support qu'ils accrochèrent à cette tige¹.

Pendant tout ce cruel supplice, Jésus n'eut pas une plainte; il justifia la prophétie d'Isaïe : « Comme l'agneau devant celui qui le tond, il resta muet² »; il n'ouvrit la bouche que pour implorer en faveur de ses bourreaux la pitié de Dieu son père : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font³ ».

L'exécution des deux bandits prit moins de temps, puisque leurs croix avaient été dressées d'avance⁴. Jésus se trouvait entre eux deux, de telle manière, fait remarquer saint Marc⁵, que fût accomplie la

¹ En raison de la grande difficulté qu'il y a à clouer sur une tige verticale les pieds d'un homme lié à cette tige, beaucoup de commentateurs ont pensé que les pieds de Jésus ne furent pas cloués à la croix. Mais les textes sont formels : *Ils ont percé mes pieds et mes mains* (*Psaume*, XXI, 17) et surtout le passage de saint Luc (XXIV, 39) où Jésus ressuscité montre à ses apôtres ses mains et ses pieds portant la trace de clous : *Voyez mes mains et mes pieds.*

² ISAÏE, LIII, 7.

³ LUC, XXIII, 34.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 38; MARC, XV, 27.

⁵ MARC, XV, 27 et 28 : *Et avec lui ils crucifient deux bandits, l'un à*

parole du prophète Isaïe : Il fut classé avec des criminels¹. Lorsqu'ils eurent tout terminé, les soldats s'occupèrent de partager entre eux les vêtements qu'ils avaient enlevés aux trois condamnés; c'était un profit qui revenait aux exécuteurs; chaque piquet d'exécution avait droit aux vêtements de l'homme qu'il avait mené au supplice.

Les quatre soldats à qui Jésus avait été remis prirent donc ses vêtements et s'occupèrent d'en faire quatre parts; il devait y avoir la tunique, le manteau, les chausses, les sandales et peut-être le² turban de tête avec sa cordelière. Le manteau et les chausses, étant formés de plusieurs lés, furent facilement décousus; et de leurs morceaux, auxquels ils joignirent les sandales et la coiffure, les soldats firent quatre lots de valeur égale et se les distribuèrent en les tirant au sort³. Restait la tunique qui avait plus de valeur que tout le reste; elle était sans couture, tissée de fin lin d'un seul tenant depuis le haut jusqu'en bas, ayant pour les bras et pour la tête, à l'instar de la tunique des grands-prêtres dont *l'Exode* nous donne une description³,

sa droite et l'autre à sa gauche; ainsi fut accomplie l'Écriture qui dit : Il fut classé avec des hors-la-loi, μετὰ ἀνθρῶν ἐλογίσθη.

¹ ISAÏE, LIII, 12 : Je lui donnerai sa part avec les grands et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il a livré son âme à la mort et qu'il a été mis au nombre des criminels.

² Le texte de saint Marc (XV, 24) ne laisse pas de doute quant à ce tirage au sort : Καὶ σταυρώσαντες αὐτὸν διαμέριζον τὰ ἱμάτια αὐτοῦ βάλλοντες κλήρον ἐπ' αὐτά, τίς τί ἕρη, et l'ayant crucifié ils partagèrent ses vêtements jetant le sort sur eux afin de déterminer ce que chacun emporterait.

³ *Exode*, XXVIII, 31 et suiv. : « Au milieu de la tunique il y aura dans le haut une ouverture et autour de celle-ci un bord tissé en lisière, à la manière de l'ouverture d'une cote de mailles ». Josèphe

des ouvertures faites à la façon de celles des cottes de mailles. En bons ménagers, les soldats décidèrent de garder intact ce vêtement. « Ne le déchirons pas », dirent-ils, « mais tirons au sort qui l'aura hors part¹ ». Ainsi, remarque saint Jean, s'accomplit la prédiction contenue dans un psaume de David : « Ils se sont partagé mes vêtements, et sur ma robe ils ont jeté le sort² ».

Tandis qu'ils étaient ainsi occupés à se répartir les vêtements des condamnés, les soldats ne s'inquiétaient pas d'écarter les curieux que le spectacle de Jésus mis en croix attirait. Beaucoup purent ainsi s'approcher; et parmi eux put se glisser l'apôtre Jean, amenant Marie qui était revenue de son évanouissement et qui, pour revoir son fils, surmontait l'accablement de sa douleur. Deux des pieuses Galiléennes les accompagnaient : c'étaient Marie, la femme de Cléopas, et Marie la pécheresse de Magdala³.

Jésus vit sa mère et le disciple fidèle qui la soutenait; et il eut pour Marie un intérêt compatissant. Dans les années précédentes il avait tenu celle-ci à l'écart de son activité messianique; aujourd'hui, au moment où il va quitter ce monde, il veut lui donner un protecteur pour toute la durée des jours qu'elle a

(*Antiquités Hébraïques*, livre III, chap. VII, par. IV) donne une description semblable.

¹ JEAN, XIX, 24.

² *Psaume*, XXI, 19. Le passage est cité en grec d'après la traduction des Septante; la traduction exacte du texte hébreu serait : Ils se partagent mes vêtements et ils tirent ma robe au sort.

³ JEAN, XIX, 25 : S'étaient placées auprès de la croix de Jésus sa mère, et la sœur (c'est-à-dire la belle-sœur) de sa mère Marie femme de Cléopas (ἡ τοῦ Κλωπᾶ), et Marie la Magdaléenne (*Madeleine*).

encore à vivre; et ce protecteur sera Jean qu'il honore d'une affection particulière et qui, parmi les apôtres, est le seul ayant eu le courage de braver la foule pour se rapprocher de lui en ces heures terribles. S'adressant à Marie du haut de la croix, Jésus lui dit : « Madame, voici ton fils » et son regard désignait Jean à Marie. Puis à Jean, Jésus dit, en lui désignant Marie : « Voici ta mère¹ ».

Mais en dehors de ces quatre personnes aimantes, tous ceux qui se trouvaient alors à proximité de Jésus étaient des gens haineux, ne pensant qu'à insulter à ses douleurs et à se rire de sa déchéance humaine. Le menu peuple s'était borné d'abord à regarder le crucifiement sans faire aucune démonstration²; mais les notables qui le dirigeaient³ se mirent à railler l'impuissance où paraissait être tombé Jésus après avoir fait tant d'actes extraordinaires de force et de charité : « Il en a sauvé d'autres; qu'il se sauve lui-même s'il est le Christ, l'élu de Dieu⁴ ! »

Ces paroles suffirent pour déchaîner un assaut général d'outrages contre Jésus. Les soldats qui avaient terminé le partage des vêtements des condamnés se rapprochèrent de Jésus et voulurent recommencer à se jouer de lui comme ils avaient fait dans le palais de Pilate; sachant que chez les

¹ JEAN, XIX, 29 : *Jésus, donc, ayant vu sa mère et à côté d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Madame, vois, ton fils. Ensuite il dit au disciple : Vois, ta mère.*

² LUC, XXIII, 35 : *Καὶ εἰστήκει ὁ λαὸς θεωρῶν, et le peuple s'était placé debout, contemplant.*

³ Saint Luc (XXIII, 35) dit : *les archontes : οἱ ἄρχοντες*, mot qui dans les évangiles a généralement le sens de *magistrats municipaux*.

⁴ Luc, *ibidem*.

crucifiés, à la suite des hémorragies provoquées par le percement de leurs mains et de leurs pieds, la soif est un tourment effroyable, les soldats faisaient faussement mine d'offrir à Jésus de se rafraîchir avec leur boisson vinaigrée, la *posca*¹; et en même temps ils lui criaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même² ».

Mais bientôt les soldats eurent assez de ce jeu et ils s'assirent autour des trois croix, après avoir écarté du sommet du Golgotha tous les curieux³. Au contraire, de loin la foule continua à lancer à Jésus des outrages; branlant la tête en signe de dédain, ils renouvelaient contre lui la calomnie qui avait été le prétexte de sa condamnation par le Sanhédrin, et ils criaient : « Hé! toi qui détruis le sanctuaire du Temple et le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même; descends de la croix si tu es fils de Dieu⁴ ».

Quelques princes des prêtres s'étaient absentés du Temple pour venir constater si le crucifiement avait bien eu lieu et dans quelles conditions. Des docteurs de la loi et des anciens étaient avec eux; et tous ensemble se moquaient de Jésus,

¹ *Ἐνέπαιζον δὲ αὐτῷ καὶ οἱ στρατιῶται προσερχόμενοι καὶ ὄξος προσφέροντες αὐτῷ, les soldats aussi s'amusaient de lui, s'étant approchés et lui offrant du vinaigre.* Ce trait rapporté par saint Luc comme s'étant passé avant midi (la sixième heure, XXIII, 44) ne peut se confondre avec le fait rapporté par les trois évangélistes comme s'étant passé aux environs de trois heures de l'après-midi, quand Jésus demanda à boire et huma un peu de *posca* d'une éponge qui lui fut présentée au bout d'un rameau d'hysope.

² LUC, XXIII, 37.

³ MATTHIEU, XXVII, 56 : *Καὶ καθήμενοι ἐτήρουν αὐτὸν ἐκεῖ, et s'étant assis, ils le surveillaient là.*

⁴ MATTHIEU, XXVII, 39 et 40; MARC, XV, 29 et 30.

assez haut certainement pour qu'il entendit leurs moqueries : « Il en a sauvé d'autres ! et il ne peut pas se sauver lui-même ! Il est le roi d'Israël ? le Christ ? Qu'il descende maintenant de la croix ! Si nous voyons cela, nous croirons en lui¹ ». Et citant par dérision un passage d'un psaume de David, ils ajoutaient : « Il a mis sa confiance en Dieu ; que Dieu, s'il veut l'avoir, le délivre ! N'a-t-il pas dit : Je suis le fils de Dieu² ? »

Il n'était pas jusqu'aux bandits crucifiés à côté de lui qui n'insultassent à son impuissance apparente : « N'es-tu pas le Christ ? » lui disaient-ils ; « sauve-toi toi-même, et nous avec toi³ ».

Mais au bout de quelque temps, un de ces bandits changea de sentiment et eut honte de ces insultes. Son compagnon continuait à traiter Jésus d'imposteur : « Si tu étais le Christ, tu te sauverais, et nous avec toi » ; il coupa la parole à ce forcené en lui disant : « Tu ne crains donc pas Dieu pour parler ainsi quand tu subis le même supplice que Jésus. Pour nous, c'est justice, car nous recevons le châtiement que nous avons mérité. Mais lui n'a rien fait de mal ». Et tournant la tête vers Jésus, il lui dit : « Jésus⁴, souviens-toi de moi lorsque tu seras entré dans ton royaume ». — « En vérité », lui répondit

¹ MATTHIEU, XXVII, 41-42 ; MARC, XV, 31-32.

² MATTHIEU, XXVII, 43 : πέποιθεν ἐπὶ τὸν Θεόν, ὀψάσθω νῦν αὐτόν, εἰ θέλει αὐτόν, il a mis sa confiance en Dieu ; que Dieu le délivre maintenant, s'il veut l'avoir. — Psaume XXI, 8 et 9 : Tous ceux qui m'ont vu m'ont tourné en dérision ; ils font la moue et secouent la tête en disant : Il a mis sa confiance dans le Seigneur, que le Seigneur le délivre ; qu'il le sauve, puisqu'il veut l'avoir !

³ MARC, XV, 32.

⁴ Luc, XXIII, 42.

Jésus, « je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis¹ ».

Marie avec Jean et les deux autres Marie avaient dû s'éloigner de la croix de Jésus quand les soldats romains s'étaient mis à remplir strictement leur devoir de garde. Mais Jean ne voulut pas laisser Marie dans la foule, sous le vent des imprécations violentes que celle-ci proférait contre Jésus ; il la ramena sur l'heure en ville dans la maison où il avait asile, et dorénavant, fidèle à la mission filiale que lui avait confiée Jésus, il ne se sépara plus d'elle².

Les deux Marie restèrent, au contraire, sur la pente du Golgotha, et là vinrent se joindre à elles les autres femmes qui avaient suivi Jésus depuis son dernier départ de Galilée, et, tient à nous dire saint Luc, tous ceux, d'ailleurs peu nombreux, qui à Jérusalem étaient des amis sincères de Jésus et n'avaient pas peur de le montrer³.

¹ Luc, XVII, 43. Le mot παραδείσος (jardin dans son sens primitif) signifie ici, d'après l'exégèse chrétienne, le lieu de repos où les âmes justes attendaient le moment où le Messie les introduirait dans le véritable paradis.

² JEAN, XIX, 27 : Καὶ ἀπ' ἐκείνης τῆς ὥρας ἔλαθεν ὁ μαθητὴς αὐτὴν εἰς τὰ ἴδια, et à partir de cette heure-là, le disciple la prit dans sa demeure particulière. Nous pensons qu'il faut prendre dans leur sens strict les mots à partir de cette heure-là.

³ Luc, XXIII, 49 : Εἰστήκεισαν δὲ πάντες οἱ γνωστοὶ αὐτοῦ μακρόθεν, καὶ γυναῖκες αἱ συνακολουθήσασαι αὐτῷ ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας ὁρῶσαι ταῦτα, et s'étaient placés debout pour voir de loin ces choses tous ses fidèles et comme femmes celles qui l'avaient accompagné depuis la Galilée. Parmi elles il faut nommer Salomé et Jeanne Chuzza qui seront citées un peu plus loin par saint Luc (XXIV, 10) ; mais, en les citant, il dit qu'il y avait encore quelques autres Galiléennes. En ce qui concerne les hommes, il est beaucoup plus difficile de déterminer qui ils étaient ; le mot γνωστοί, connaissances, est en effet excessivement

Il était réservé à ce petit groupe dévoué de voir les derniers moments de Jésus.

vague. On ne peut nommer avec certitude que Joseph d'Arimathie (Luc, XXIII, 51-52; JEAN, XIX, 38) dont nous aurons à parler plus loin, et peut-être Nicodème (JEAN, XIX, 39). On a cité aussi Lazare, que la Pâque avait dû amener à Jérusalem, malgré les menaces de mort qui pesaient sur lui; on a pensé encore aux apôtres, mais à part Jean que nous verrons tout à l'heure revenu au Golgotha, leur présence est encore plus douteuse que celle de Lazare. Nous verrons que les femmes seules s'occupèrent de la sépulture, avec Joseph d'Arimathie et Nicodème; en outre, il y a dans les psaumes deux passages qui paraissent se rapporter aux apôtres et qui signifieraient leur abstention. *Psaume XXXVII, 12 : mes amis et mes familiers se sont arrêtés à la vue de mes plaies et mes proches se sont tenus loin de moi. Psaume LXXXVII, 9 : tu as éloigné mes amis de moi, tu as fait de moi pour eux un objet d'épouvante.*

CHAPITRE LXXVI

Mort de Jésus (vendredi 7 avril 30).

L'heure de midi était venue. Des nuages très épais se formèrent au ciel et interceptant les rayons du soleil produisirent sur toute la terre de Judée une grande obscurité¹. Elle n'était pas cependant assez profonde pour cacher la croix où se mourait Jésus, aux regards de ceux qui se tenaient sur les pentes du Golgotha² : et il ne semble pas non plus que cet assombrissement du ciel ait fait assez d'impression sur les spectateurs pour en amener beaucoup à regagner leurs demeures en ville; un nombre considérable de personnes³ continua pendant trois heures à stationner pour regarder la croix, bien qu'aucun incident marquant ne se produisît dans cet intervalle au sommet du Golgotha. Nous pou-

¹ MARC, XV, 33 : Γενομένης δὲ ὥρας ἕκτης σκότος ἐγένετο ἐφ' ὅλην τὴν γῆν ἕως ὥρας ἑνάτης, la sixième heure (à la juive) étant venue, une obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Cf. MATTHIEU, XXVII, 45; LUC, XXIII, 44; AMOS, VIII, 9 : Il arrivera en ce jour-là que le soleil disparaîtra à midi et il y aura des ténèbres sur la terre en un jour de lumière. On admet généralement qu'en disant : toute

² MARC, XV, 40; LUC, XXIII, 48 et 49.

³ Saint Luc dit des foules, ὄχλοι (XXIII, 48).

vons seulement supposer que dans la foule les railleries se firent plus rares, l'obscurité invitait au silence.

De son côté, Jésus, pendant ces trois heures, ne prononça pas une seule parole. Comme il laissait les lois de la nature agir librement sur sa constitution humaine, celle-ci, que la flagellation et les autres sévices avaient fort affaiblie, se désorganisait lentement; il ne pouvait résister longtemps aux troubles que causait dans son corps l'immobilité où il était tenu par ses liens le long d'un poteau rigide sans autre support qu'un billot de bois passé entre ses jambes et peut-être une planchette mise sous ses pieds meurtris. La circulation du sang se faisait de plus en plus irrégulière, et une soif ardente le tourmentait.

David, dans un psaume prophétique, a éloquentement dépeint les atroces douleurs qu'endura alors Jésus : « Je me suis affaissé¹; tous mes os se sont déboîtés; mon cœur est devenu comme une cire qui se fondait dans mes entrailles; mon corps s'est desséché comme un têt cuit au feu; ma langue s'est attachée à mon palais² ».

Sous l'effet de ces douleurs, Jésus, continuant à laisser agir en lui la nature humaine, poussa vers trois heures de l'après-midi un cri lamentable; il lança à pleine voix le premier verset du psaume XXI; « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Mais il prononça ce verset dans le texte

¹ Littéralement : je me suis répandu comme de l'eau.

² Psaume XXI, 15 et 16.

original hébreu : *Eli, eli, lama azabtani*¹. Les soldats romains eussent probablement compris cette parole si elle avait été dite en araméen : *Eloï, eloï, lamma sabachthani*²; mais ils n'avaient aucune notion d'hébreu, et ils crurent que les premiers mots prononcés par Jésus étaient un appel à ce prophète Élie dont ils avaient, depuis leur arrivée à Jérusalem, entendu dire tant de merveilles : « Il appelle Élie », dirent-ils; et comme à ce moment Jésus reprit la parole en disant en araméen : « J'ai soif³ », un des soldats prit une éponge qu'il avait sous la main⁴; il courut au vase qui contenait leur *posca* et l'imbiba de celle-ci, puis la fixant au bout d'une tige d'hysope⁵, il alla la présenter à la bouche de Jésus.

Les camarades voulaient l'arrêter : « Laisse-le », lui disaient-ils; « voyons si Élie viendra le sauver⁶ ». Mais ce soldat, plus compatissant qu'eux, porta tout

¹ C'est le texte que donne un des manuscrits de l'évangile grec de saint Matthieu; la leçon courante est : Ἠλί (ou Ἠλί) ἕλι, λαμὰ σαβαχθανί; les deux premiers mots étant hébreux, et le dernier araméen.

² MARG, XV, 34 : Ἐλοῖ, ἐλοῖ, λαμμὰ σαβαχθανί. Saint Marc donne le verset en araméen.

³ JEAN, XIX, 28.

⁴ On s'est demandé comment les soldats romains pouvaient avoir une éponge sur le Golgotha; les uns ont dit qu'elle était le bouchon du vase qui contenait la *posca*; d'autres ont dit que les soldats qui allaient crucifier un condamné se munissaient d'éponges, afin d'effacer les éclaboussures de sang que pouvait faire sur eux le clouage des mains et des pieds. On pourrait donner encore d'autres raisons.

⁵ JEAN, XIX, 29. On a objecté qu'une tige d'hysope n'a pas plus de cinquante centimètres; mais cette hauteur était plus que suffisante pour qu'un homme de taille moyenne, étendant le bras, atteignît la bouche d'un homme, même très grand, exhaussé de terre de cinquante centimètres.

⁶ ΜΑΤΘΑΙΟΥ, XXVII, 49 : Ἄφες, ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλίας σῶσων αὐτόν, laisse, voyons si Élie vient pour le sauver.

de même l'éponge à la bouche de Jésus : « Laissez-moi faire », répondit-il à ses camarades, « et voyons après si Élie viendra pour le faire descendre de la croix¹ ».

Jésus, remarque saint Jean², avait demandé à boire afin que fût accomplie la dernière des prophéties de l'Ancien Testament qui, ayant trait à sa passion, n'avait pas encore été accomplie; cette prophétie se trouvait dans un psaume de David : « Dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre³ ». Jésus aspira de l'éponge un peu de la boisson vinaigrée, et quand il l'eut avalé, il dit : « Tout est accompli⁴ ».

Alors jugeant achevée sa mission sur la terre, Jésus cria à voix très haute un verset d'un autre psaume de David : « Père, je remets mon esprit entre tes mains⁵ ». Il inclina sur son épaule sa tête qu'il avait depuis son crucifiement toujours maintenue haute, et il rendit l'esprit⁶.

Au moment même où expirait Jésus, il se produisit un violent tremblement de terre. Dans les environs du Golgotha des rochers se fendirent et plusieurs caveaux funéraires s'entr'ouvrirent⁷. De même dans la ville les dégâts durent être nombreux;

¹ MARC, XV, 36 : ἐπότηζεν αὐτὸν λέγων· Ἄφεςτε, ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλίας καθελθὲν αὐτόν, il le fit boire, en disant : « Laissez faire, voyons si Élie vient le faire descendre ».

² JEAN, XIX, 28.

³ Psaume 68°, verset 22.

⁴ JEAN, XIX, 30.

⁵ Psaume XXX, 6. LUC, XXIII, 46. Cf. MATTHIEU, XXVII, 50 et MARC XV, 37.

⁶ JEAN, XIX, 30 : παρέδωκε τὸ πνεῦμα.

⁷ MATTHIEU, XXVII, 51 et 52.

mais les évangélistes se bornent à en mentionner un seul, parce qu'il produisit sur les habitants la plus forte impression.

La baie, qui dans le sanctuaire du Temple donnait accès du Saint au Saint des Saints, était hermétiquement fermée par un lourd rideau de pourpre et de lin fixé aux piliers par des anneaux¹. Le brusque écartement que donna aux piliers la secousse sismique fut tel que ce voile craqua par le milieu du haut jusqu'en bas²; et comme il n'était pas fixé au linteau il s'abattit sur les deux côtés. Le même accident se produisit sur le voile qui séparait le Saint du vestibule; et comme celui-ci était ouvert, il se fit que non seulement du parvis voisin réservé aux prêtres et aux lévites, mais de la Porte de Nicanor où tous les fidèles du sexe mâle avaient accès et où ils étaient nombreux ce jour-là en raison de l'immolation des agneaux pascaux, on put apercevoir l'intérieur du Saint des Saints, lieu éminemment redoutable où le grand-prêtre seul pouvait pénétrer, et une seule fois par an à la fête de l'Expiation³. Le mystère inviolable qui cachait aux fidèles l'asile de Jéhovah était profané.

Sur le Golgotha, le centurion et les soldats qui montaient la garde auprès de Jésus furent très effrayés du tremblement de terre et des effets qu'il causait autour d'eux⁴. Mais dès qu'il eut cessé, ils n'hésitèrent pas à le mettre en rapport avec la

¹ Exode, XXVI, 31-33.

² MATTHIEU, XXVII, 51; MARC, XV, 38; LUC, XXIII, 45.

³ Lévitique, XVI, 2.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 54.

mort de Jésus. Le centurion faisait face à Jésus quand celui-ci avait expiré en achevant son dernier cri : « Père, je remets mon esprit entre tes mains », et immédiatement après il avait senti la secousse. Dans son métier d'exécuteur de condamnations à mort sur la croix, il avait vu mourir bien des crucifiés; mais ceux-ci étaient morts lentement, d'inanition et de faiblesse; et c'était une telle mort que présageaient chez Jésus le silence et l'immobilité où il était resté pendant les trois dernières heures. Or, tout à coup, il s'était ranimé pour demander à boire et pousser avec pleine vigueur une parole retentissante. Le centurion considérant tout cela eut une subite intuition de la vérité : « Vraiment », dit-il, « cet homme était fils de Dieu¹ ».

Sur les pentes de la colline, la foule fut également effrayée; même une panique s'empara d'elle; elle pensa que le tremblement de terre était un châtement envoyé à ceux qui avaient condamné et supplicié Jésus et à ceux qui, comme elle, l'avaient insulté. Aussi chacun, en se frappant la poitrine, se hâta de s'enfuir pour retourner en ville à sa demeure².

¹ MATTHIEU, XXVII, 54; MARC, XV, 39. Saint Luc (XXIII, 47) met dans la bouche du centurion une phrase moins expressive : Ἰδῶν δὲ ὁ ἑκατόνταρχος τὸ γενόμενον ἐδόξασε τὸν θεὸν λέγων· Ὁντως ὁ ἄνθρωπος οὗτος δίκαιος ἦν, *ayant vu ce qui s'était passé, le centurion glorifia Dieu en disant : En réalité, cet homme était un juste.*

² LUC, XXIII, 48 : Καὶ πάντες οἱ συμπαραγενόμενοι ὄχλοι ἐπὶ τὴν θεωρίαν ταύτην, θεωροῦντες τὰ γενόμενα, τύπτοντες ἑαυτῶν τὰ στήθη ὑπέστρεψον, *et toutes les foules qui s'étaient rassemblées pour ce spectacle, contemplant ce qui était arrivé, s'en retournaient, frappant leurs poitrines.* Cf. ZACHARIE, XII, 10 : *Ils regarderont vers moi qu'ils ont insulté (littéralement percé), et ils pleureront comme sur un bien-aimé et feront un deuil comme pour un premier-né.*

En dehors des soldats romains qui devaient garder les deux bandits crucifiés et vivant encore, il ne restait au Golgotha que les pieuses Galiléennes et ces quelques amis anonymes mentionnés par saint Luc.

CHAPITRE LXXVII

La mise au tombeau.

Les nuées qui avaient obscurci le ciel s'étaient cependant dissipées et le soleil avait reparu pour éclairer les trois heures de jour qui restaient encore à courir avant l'entrée dans le sabbat et aussi, pour les pharisiens, avant l'entrée dans la fête de Pâque¹. Comme la secousse sismique ne se renouvela pas, la panique ne dura pas longtemps, et les pharisiens, en particulier, revinrent vite à leurs soucis quotidiens.

Quelques-uns d'entre eux s'avisèrent tout à coup qu'il était de majeure importance de ne pas violer la règle du *Deutéronome* d'après laquelle un cadavre ne devait pas rester sur la croix après la chute du jour². Ils ne savaient pas que Jésus était déjà mort;

¹ Les trois évangiles synoptiques marquent expressément que les ténèbres cessèrent à la neuvième heure (MATTHIEU, XXVII, 45; MARC, XV, 33; LUC, XXIII, 44).

² *Deutéronome*, XXI, 22 et 23 : *Quand un homme condamné à mort aura été pendu à une potence, son cadavre ne demeurera point sur le bois, mais dans le même jour sera enseveli; il est maudit de Dieu celui qui est pendu au bois, et tu ne dois souiller en aucune manière la terre que le Seigneur ton Dieu l'aura donnée en possession.*

mais sa fin ne pouvait tarder, non plus que celle des deux bandits crucifiés à ses côtés; or si elle survenait le lendemain, jour de sabbat et de sabbat particulièrement rigoureux, puisque ce serait en même temps le premier jour de la Pâque, il serait impossible de détacher les cadavres de leurs croix et de les ensevelir. Ils adressèrent donc à Pilate une requête, afin de hâter la mort des suppliciés en leur brisant à coups de massue les os des jambes et des cuisses¹; ce broiement, que les Romains nommaient *crurifagium* et qu'ils pratiquaient fréquemment sur les crucifiés, avait pour conséquence de tels troubles dans la circulation du sang que la mort s'ensuivait presque immédiatement.

Pilate n'avait pas d'objection contre l'accélération de la mort des condamnés; il accéda donc tout de suite à la demande qu'on lui présentait, et il fit partir pour le Golgotha une escouade de soldats pour briser les os des trois crucifiés.

Cette escouade venait à peine de partir que Pilate vit arriver chez lui un membre considérable² du Sanhédrin nommé Joseph. C'était un homme riche, natif de la ville d'Arimathie³, mais qui s'était com-

¹ JEAN, XIX, 31 : οἱ οὖν Ἰουδαῖοι... ἠρώτησαν τὸν Πιλάτον ἵνα κατεαγῶσιν αὐτῶν τὰ σκέλη καὶ ἀρθῶσιν, *les Juifs s'informèrent donc auprès de Pilate afin que l'on cassât les jambes (des condamnés) et qu'on emportât (ensuite les corps)*. Le verbe ἐρωτάω n'implique pas nécessairement que ces Juifs aient vu personnellement Pilate; mais on peut supposer que, en raison de l'urgence, ils bravèrent la souillure légale et entrèrent dans le palais; ils en furent quittes pour manger la Pâque le mois suivant (*Nombres*, IX, 10 et 11).

² MARC, XV, 43 : ἐπιστήμων βουλευτής, *conseiller de bel air*.

³ Probablement l'actuelle Ramleh.

plètement installé à Jérusalem où il s'était même ménagé déjà un tombeau¹. Depuis de longues années il vivait dans l'attente du royaume de Dieu²; il entendit la prédication de Jésus et fut gagné par elle. Comme c'était un homme bon et juste³, Jésus l'agréa comme disciple⁴; mais ce fut un disciple qui n'osait pas manifester sa foi; car il avait peur de compromettre sa situation politique et sociale⁵, et les apôtres eux-mêmes ignoraient sa conversion. Fort adroitement il avait trouvé le moyen de se tenir à l'écart des délibérations que ses collègues du Sanhédrin avaient prises contre Jésus; mais à la nouvelle de la condamnation de celui-ci il avait réagi contre ses lâches frayeurs; il était accouru au Golgotha pour assister aux derniers moments du Maître⁶ et maintenant, sans plus se soucier des règles pharisaïques sur les souillures légales, il entra en plein jour, deux heures avant la Pâque, dans le palais du procureur païen et il réclamait hardiment de celui-ci le corps de Jésus, non pas comme un parent qui avait droit à l'obtenir, mais comme un disciple

¹ MATTHIEU, XXVII, 60.

² MARG, XV, 43; LUC, XXIII, 31.

³ LUC, XXIII, 56.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 57; JEAN, XIX, 38.

⁵ JEAN, XIX, 38 : *étant disciple de Jésus, mais qui s'était caché par la peur des Juifs*. Cf. JEAN, XII, 42.

⁶ Dans la phrase assez déroutante de saint Luc (XXIII, 49) sur ceux qui assistèrent à la mort de Jésus, plusieurs manuscrits ont une variante qui, si elle était reconnue préférable au texte reçu, pourrait donner une bonne explication du passage; au lieu de πάντες οἱ γνωστοὶ αὐτοῦ, *toutes ses connaissances*, ils portent πάντες οἱ γνωστοὶ αὐτῷ, *ceux qui étaient connus de lui* (sous entendu *et pas des autres*); il s'agirait donc des disciples cachés tels que Joseph d'Arimathie et Nicodème, les seuls que nous voyons prendre part à la sépulture de Jésus.

qui veut honorer les restes de son maître défunt¹.

Le procureur fut très surpris de cette démarche. Ne venait-il pas, quelques instants avant, de recevoir une requête où on lui disait que Jésus était encore vivant et où on le priait de hâter sa mort? Pour s'assurer de la réalité des faits, Pilate envoya quérir le centurion qui était de service sur le Golgotha²; et celui-ci s'empressa d'accourir par le chemin le plus court.

Sur ce chemin il ne rencontra pas l'escouade envoyée pour achever les crucifiés, car celle-ci avait dû faire un détour pour aller chercher dans quelque dépôt, peut-être jusqu'à la Tour Antonia, les massues qui lui étaient nécessaires; quand elle arriva au Golgotha elle ne connaissait donc pas la mort de Jésus. Les soldats allant d'abord aux deux bandits leur broyèrent les jambes³; puis venant à Jésus ils virent, ce que les hommes de garde venaient probablement de leur dire, qu'il était mort; ils ne lui broyèrent donc pas les jambes, mais l'un d'eux, pour bien s'assurer de la mort, perça d'un profond coup de lancé le flanc de Jésus et de la blessure il sortit aussitôt un jet de sang et d'eau⁴.

Ce fait, quand il fut rapporté, excita beaucoup d'étonnement; on ne voulait pas croire que du corps d'un homme mort depuis une heure il pût jaillir du sang; mais l'évangéliste saint Jean était présent

¹ MARG, XV, 43 : *τολμήσας εἰσῆλθε πρὸς Πιλάτον καὶ ἤτησάτο τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ, s'étant enhardi, il entra vers Pilate et le pria pour avoir le corps de Jésus*.

² MARG, XV, 44.

³ JEAN, XIX, 32.

⁴ JEAN, XIX, 33.



quand le coup de lance fut donné; il était sans doute retourné au Golgotha pour revoir encore Jésus; et il affirma par son témoignage que de l'eau et du sang avaient bien coulé du flanc ouvert de Jésus¹. « Celui qui a vu », écrivit-il plus tard dans son évangile², « a témoigné du fait, et véridique est son témoignage, et il sait qu'il dit la vérité, de sorte que vous aussi vous devez croire. D'ailleurs ces choses arrivèrent pour que l'Écriture fût accomplie : *On ne lui brisera pas d'os*³, et, dans un autre passage : *Ils regarderont celui qu'ils ont percé*⁴ ».

Dès que le centurion fut arrivé au Palais où Joseph d'Arimathie attendait une réponse, Pilate avait interrogé cet homme, en lui demandant depuis quand Jésus était mort, car il trouvait que la fin était venue bien rapidement; d'ordinaire, les crucifiés vivaient plus de six heures sur la croix. Le centurion indiqua l'heure exacte où Jésus avait succombé. Alors Pilate, sans autres formalités, accorda à Joseph d'Arimathie sa demande et

¹ De la présence de Jean sur le Golgotha, au moment du coup de lance, on a conclu à la présence de Marie. Mais cette conclusion ne s'impose pas. De ce que Jean eut pris Marie sous sa protection et dans sa demeure, il ne s'ensuit pas qu'elle l'ait chaque jour suivi partout. Les évangiles de nous disent rien de ce que fit Marie, après l'adieu que lui adressa son fils; nous ne la retrouverons plus mentionnée par eux que le jour de l'Ascension, au Cénacle (*Actes des Apôtres*, I, 14).

² JEAN, XIX, 34-37.

³ Cette parole est dite à propos de l'agneau pascal dans *l'Exode* (XII, 46) et dans les *Nombres* (IX, 12). On peut aussi mentionner ce qui est dit des justes dans le psaume XXXIII (verset 21) : *Le Seigneur garde tous leurs os; pas un seul ne sera brisé*.

⁴ ZACHARIE, XII, 10. La citation complète est : *Ils regarderont vers moi qu'ils ont percé, et ils me pleureront de pleurs comme ils pleureraient un fils unique, et ils s'affligeront comme on s'afflige à la mort du premier-né*.

donna au centurion des ordres en conséquence¹.

Le temps pressait; tandis que le centurion retournait au Golgotha porter les ordres du procureur, Joseph acheta vite dans la ville une belle pièce de fine étoffe, pour l'employer en linceul², puis il se hâta de monter à son tour au Golgotha, peut-être avec quelques amis ou quelques serviteurs qui l'aideraient à descendre de la croix le corps de Jésus³. Au surplus, devant les ordres formels de Pilate, les soldats prêtèrent certainement les échelles et les instruments qui avaient servi pour la mise en croix; mais Joseph voulut recevoir lui-même le corps dans ses bras, le descendre au bas d'une échelle et le déposer sur le linceul étendu à terre⁴.

Sur ces entrefaites était arrivé Nicodème; celui-ci, croyons-nous, avait assisté également aux derniers moments de Jésus; en tout cas il s'était concerté

¹ MATTHIEU, XXVII, 58; MARC, XV, 44 et 45.

² MARC, XV, 46. Saint Matthieu (XXVII, 59) dit que cette étoffe était irréprochable, καθαρά.

³ Dans un discours rapporté dans les *Actes des Apôtres* (XIII, 27 et suivants), saint Paul expose que les habitants de Jérusalem et leurs chefs (*archontes*, ἄρχοντες) accomplirent les prophéties en jugeant Jésus digne de mort; et il termine son exposé par cette phrase : Ὡς δὲ ἐτέλεσαν ἅπαντα τὰ περὶ αὐτοῦ γεγραμμένα, καθελόντες ἀπὸ τοῦ ξύλου ἔθηκον εἰς μνημεῖον; si on traduisait grammaticalement cette phrase, il en résulterait que ce furent les Juifs ennemis de Jésus qui le descendirent de la croix et le mirent dans le tombeau; mais il faut considérer qu'il y a ici une syllepse et que le sujet du verbe ἐτέλεσαν n'est pas le même que le sujet des verbes καθελόντες et ἔθηκον; la traduction correcte en français est : *Après qu'ils (les Juifs) eurent accompli toutes les prophéties écrites à son sujet, (Joseph d'Arimathie et ses aides) l'ayant descendu du bois le mirent dans un tombeau*.

⁴ MARC, XV, 46 : καθελὼν αὐτὸν ἐνέλιψε τῇ συνδόνι, ayant descendu Jésus, il l'enveloppa dans la fine étoffe. LUC, XXIII, 53 : ayant descendu le corps, il l'enveloppa d'étoffe fine. JEAN, XIX, 38 : ἤλθεν οὖν καὶ ἦρε τὸ

avec Joseph touchant la sépulture à donner au Maître défunt. Ainsi, tandis que Joseph achetait l'étoffe nécessaire, Nicodème se procurait les baumes; et il en apporta au Golgotha une grande quantité, environ cent livres grecques d'un mélange de myrrhe et d'aloès¹.

Quand Jésus eut été déposé sur le sol, Joseph et Nicodème, aidés de leurs serviteurs, découpèrent vite dans la grande pièce d'étoffe de larges bandes qu'ils enduisirent de baume, et ils les enroulèrent autour du corps de Jésus. Mais, vu le peu de temps dont ils disposaient, et aussi vu leur inexpérience, ils firent assez superficiellement cette toilette de mort².

Il fallait maintenant déposer le corps de Jésus dans un tombeau; et Joseph et Nicodème n'avaient à cet égard à prendre conseil que d'eux-mêmes. Or le tombeau que s'était préparé Joseph était très proche: il n'avait encore jamais été utilisé³ et se

σῶμα τοῦ Ἰησοῦ, il alla donc et prit sur ses épaules le corps de Jésus.

¹ JEAN, XIX, 39. On peut évaluer à 35 de nos kilos le poids de 105 livres grecques.

² Touchant Lazare dont l'ensevelissement avait été fait avec grand soin, saint Jean nous dit (XI, 44) qu'il était lié de bandelettes aux pieds et aux mains et que son visage était lié tout autour par un suaire, δεδεμένους τοὺς πόδας καὶ τὰς χεῖρας κειραῖς καὶ ἡ ὄψις αὐτοῦ σουδαρίῳ περιεδέδετο. Les expressions dont se sert saint Jean pour l'ensevelissement de Jésus (XIX, 40) montrent qu'il fut fait beaucoup moins minutieusement: Ἐλαβον οὖν τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ καὶ ἐδησαν αὐτὸ ἰθύνως μετὰ τῶν ἀρωμάτων, καθὼς ἔθος ἐστὶ τοῖς Ἰουδαίοις ἐνταφιάζειν. *Ils prirent donc le corps de Jésus et le lièrent de larges bandes avec les aromates, comme il est coutume aux Juifs d'ensevelir.* Cette dernière remarque était destinée aux Grecs pour qui l'évangile de saint Jean fut écrit; elle n'indique nullement que la coutume juive fut appliquée avec soin.

³ LUC, XXIII, 50; JEAN, XIX, 41.

trouvait dans un jardin, apparemment clos; il était donc approprié à la sépulture de Jésus. Du reste, les deux disciples n'avaient pas le temps de transporter plus loin le corps¹; car les lumières du sabbat s'allumaient déjà². Joseph et Nicodème firent le transport avec l'aide de leurs serviteurs et déposèrent Jésus sur le banc qui était au fond du caveau, taillé à même dans le roc³.

Le tremblement de terre avait sans doute fait écrouler la fermeture du caveau. Pour fermer celui-ci, Joseph, aidé de ses compagnons d'ouvrage, fit rouler jusque sur l'orifice une grosse pierre qui probablement avait été la fermeture avant le tremblement de terre et ils l'assujettirent aussi bien qu'ils purent⁴. Puis, ayant achevé leur œuvre, ils rentrèrent en ville pour y garder le sabbat⁵. Aucun d'eux n'avait pensé à s'assurer de la croix sur laquelle Jésus était mort; elle resta entre les mains des soldats romains qui l'emportèrent en même temps que les cadavres et les croix des deux bandits; l'usage des Romains était, en effet, d'enterrer les croix avec les corps de ceux qui étaient morts sur

¹ JEAN, XIX, 42 : *Là donc à cause de la parascève (veille du sabbat) des Juifs et parce que le monument était proche, ils placèrent Jésus.*

² LUC, XXIII, 54 : *C'était le jour de la parascève et un sabbat s'allumait.* Comme il était défendu (*Exode*, XXXV, 3) d'allumer du feu ou de la lumière dans aucune maison le jour du sabbat, on les allumait la veille au soir, avant l'apparition de la première étoile. La *Vulgate* a très bien rendu le mot de saint LUC : *σάββατον ἐπέφωσκε, sabbatum illucescebat.*

³ MATTHIEU, XXVII, 60; MARC, XV, 46.

⁴ MATTHIEU, XXVII, 60; MARC, XV, 46.

⁵ Nicodème, nous le savons, était pharisien (JEAN, III, 1); et il est à croire que Joseph d'Arimateie l'était aussi. Ils devaient donc faire le repas pascal le soir même; la vraisemblance est qu'ils s'abstinrent.

CHAPITRE LXXVIII

Résurrection.

Le sabbat qui s'ouvrait coïncidait, pour la plupart des Juifs, nous l'avons dit, avec le premier jour de la Pâque.

L'agneau pascal fut donc mangé ce soir-là dans presque toutes les maisons de Jérusalem et, au cours des réunions que motiva cette cérémonie, les entretiens eurent certainement pour principal sujet le crucifiement et la mort de Jésus. Or plusieurs parmi les Juifs se souvenaient d'avoir entendu Jésus se comparer à Jonas et dire qu'après avoir été mis dans le sein de la terre il en sortirait le troisième jour¹. Quelques-uns aussi pouvaient avoir eu vent des prédictions beaucoup plus claires faites par Jésus à ses apôtres sur sa prompte résurrection². On se remémorait ces paroles, sans d'ailleurs croire à leur accomplissement; mais en les entendant, les princes des prêtres et les principaux pharisiens conçurent la crainte que des disciples ou amis de Jésus ne

¹ МАТТНІЕУ, XII, 40, et XVI, 4; Luc, XI, 30. Voir tome premier, page 321.

² МАТТНІЕУ, XVI, 21; XVII, 22, et XX, 19; MARC, VIII, 31; IX, 30, et X, 34; Luc, XVIII, 33. Voir plus haut, page 159.

voulussent répandre le bruit que la résurrection annoncée s'était produite : et pour donner créance à ce bruit ces disciples pourraient profiter de ce que le caveau de Joseph d'Arimatee n'était pas gardé, ils iraient y dérober le corps de Jésus et le cacheraient en quelque endroit introuvable.

Hantés par l'idée de cet enlèvement, les princes des prêtres, pour le prévenir, firent, dès que la nuit fut passée, une démarche auprès de Pilate; et plusieurs pharisiens se joignirent à eux¹. Comme la Pâque était passée, ces hommes si scrupuleux ne s'inquiétaient plus de contracter une souillure légale; ils entrèrent donc résolument dans le palais et, avec une obséquiosité qui ne correspondait pas à leur attitude ordinaire vis-à-vis du procureur, ils dirent à celui-ci : « Seigneur², nous nous sommes rappelés que cet imposteur, quand il était encore en vie, a dit : Après trois jours je ressusciterai. Veuillez donc ordonner que le tombeau où il a été mis soit gardé avec soin, de peur que ses disciples venant de nuit ne volent le corps et ne disent au peuple : *Il est ressuscité d'entre les morts*. Cette dernière imposture serait la pire de toutes »³.

Pilate ne voulait plus avoir de désagréments au sujet de Jésus; il se hâta donc d'accéder à la requête des prêtres et des pharisiens, si inattendue qu'elle fût. Il commanda tout de suite la formation d'un piquet de garde, et dès que les soldats furent prêts,

¹ МАТТНІЕУ, XXVII, 62.

² C'est la seule fois que les princes des prêtres parlent à Pilate en le traitant de *Seigneur*.

³ МАТТНІЕУ, XXVII, 64.

il dit assez dédaigneusement aux prêtres et aux pharisiens : « Vous avez maintenant une garde; allez et précautionnez-vous, comme vous savez le faire¹ ».

Ayant obtenu ce qu'ils voulaient, les prêtres et les pharisiens partirent pour le tombeau avec le piquet de garde; et quand ils furent arrivés sur place ils firent écarter par les soldats la pierre que Joseph d'Arimathie avait roulée pour boucher l'orifice du caveau; puis, toujours sans nul souci des souillures légales et du repos sabbatique, ils entrèrent dans le caveau, s'assurèrent que le corps de Jésus s'y trouvait, et ayant fait replacer la pierre de fermeture ils apposèrent des scellés sur celle-ci. Après quoi ils organisèrent avec le chef du piquet un roulement pour la surveillance du tombeau par les soldats; et, tout cela fait, ils rentrèrent en ville parfaitement rassurés².

Tout le jour du sabbat se passa tranquillement sans autre incident, ainsi que la nuit suivante. Le corps de Jésus resta dans le tombeau sans subir aucune altération³; l'âme, nous enseigne l'Église, était descendue dans les limbes annoncer la bonne nouvelle aux âmes retenues dans ce séjour⁴.

¹ MATTHIEU, XXVII, 65.

² MATTHIEU, XXVII, 64 : οἱ δὲ πορευθέντες ἠσφαλίσαντο τὸν τάφον, σφραγίσαντες τὸν λίθον μετὰ τῆς κοστωδίας, *mais eux ayant marché (jusque-là) prirent leurs précautions quant au tombeau, ayant muni de scellés la pierre (de fermeture) avec les soldats de garde.* La ponctuation est incertaine, mais le rejet à la fin de la phrase du complément indirect *avec les soldats* paraît indiquer que ce complément s'applique à tous les détails contenus dans la phrase.

³ Psaume XV, 10; Actes des Apôtres, II, 27.

⁴ SAINT PAUL, *Épître aux Ephésiens*, IV, 19 : *Il est descendu auparavant (avant son ascension) dans les régions souterraines.* SAINT PIERRE, *première Épître*, III, 19 : *Étant venu en esprit il prêcha aussi aux*

La nuit du premier jour de la semaine s'achevait; la troisième veille romaine était passée, et les factionnaires venaient d'être relevés auprès du tombeau. Tout à coup se produisit un nouveau tremblement de terre; il fut violent, mais paraît avoir été limité à la seule colline du Golgotha¹. Jésus était ressuscité et son corps immatérialisé avait disparu. En même temps un ange du Seigneur était descendu du ciel; venant au tombeau il fit rouler de côté la pierre qui en bouchait l'ouverture, et il s'assit sur cette pierre². Son aspect, dit saint Matthieu, produisait l'effet d'un éclair, et son vêtement était blanc comme neige³; aussi les gardiens éblouis et épouvantés reçurent un tel choc qu'ils tombèrent à terre comme morts⁴ et ne reprirent connaissance que longtemps après.

Pendant les femmes galiléennes qui avaient dans la nuit préparé leurs baumes s'étaient mises en route pour venir au tombeau. Marie-Madeleine était la première sortie de sa demeure, avant que l'obscurité fût dissipée⁵; mais elle ne se rendit pas directement au Golgotha; elle alla chercher ses compagnes de travail : Marie femme de Cléopas, Salomé,

esprits qui étaient sous séquestre. Ibidem, IV, 6 : l'Évangile fut prêché aussi aux morts.

¹ MATTHIEU, XXVIII, 2.

² MATTHIEU, XXVIII, 2 : Καὶ ἰδοὺ, σεισμὸς ἐγένετο μέγας· ἄγγελος γὰρ κυρίου καταβάς ἐξ οὐρανοῦ, προσελθὼν ἀπεκύλισε τὸν λίθον ἀπὸ τῆς θύρας καὶ ἐκάθητο ἐπάνω αὐτοῦ, *et voilà, une grande secousse se fit; car un ange du Seigneur étant descendu du ciel fit, s'étant approché, rouler de devant la porte la pierre et il s'assit sur celle-ci.*

³ MATTHIEU, XXVIII, 3.

⁴ MATTHIEU, XXVIII, 4 : *par suite de la terreur que leur causa cet ange les gardes furent secoués et devinrent comme morts.*

⁵ JEAN, XX, 1.

Jeanne Chouza et quelques autres encore¹. La réunion de toutes ces femmes prit un certain temps; puis, quand elles partirent pour leur but, elles ne purent marcher bien vite vu les poids assez lourds de baume et de linge qu'elles avaient à porter². Bref, le soleil s'était levé quand elles arrivèrent au tombeau³.

Or, tandis qu'elles cheminaient, elles se disaient les unes aux autres : « Qui ôtera pour nous la grosse pierre que Joseph et Nicodème ont placée devant l'entrée du caveau⁴? » Renfermées chez elles pendant toute la durée du sabbat et n'ayant eu aucunes nouvelles sur les choses de la ville, elles ignoraient la démarche faite auprès de Pilate par les prêtres et les pharisiens ainsi que l'installation d'une garde militaire auprès du tombeau; et elles n'appréhendaient, comme obstacle à l'exécution de leur pieux dessein, que la difficulté de mouvoir la pierre. Elles furent donc à la fois heureuses et surprises quand en gravissant la colline et levant les yeux vers le tombeau elles virent que la pierre avait été roulée de côté⁵.

Sans avoir remarqué les quatre soldats qui étaient étendus inanimés à quelques pas, elles entrèrent dans le caveau; mais là une surprise plus grande les attendait : le corps de Jésus avait disparu du banc où les deux Marie l'avaient vu placer⁶. Elles se deman-

¹ Saint-Matthieu ne cite, en dehors de Marie-Madeleine, que Marie femme de Cléopas; saint Marc ajoute Salomé, et Luc (XXIV, 10) Jeanne Chouza et les autres qui les accompagnaient d'ordinaire.

² Luc, XXIV, 1.

³ Marc, XVI, 2.

⁴ Marc, XVI, 3.

⁵ Marc, XVI, 4; Luc, XXIV, 2; Jean, XX, 1.

⁶ Luc, XXIV, 3.

daient si elles devaient en croire leurs yeux et ne savaient que faire¹. Seule Marie-Madeleine eut une idée : aller prévenir Pierre et Jean les deux principaux disciples de Jésus; ils seraient de bon conseil en cette désolante occurrence. Se séparant donc de ses compagnes, elle repartit en courant vers Jérusalem².

Les autres femmes restaient là interdites et désespérées quand, sous l'aspect d'hommes vêtus de blanc, deux anges leur apparurent; l'un était assis à droite devant elles sur le banc funéraire³, l'autre était assis à gauche⁴. Saisies de stupeur et éblouies, les femmes étaient comme clouées sur place; elles ne purent que baisser les yeux vers le sol⁵. Mais les anges les rassurèrent : « Ne craignez rien », leur dit le premier, celui qui était à droite à la place où l'avant-veille les deux Marie avaient vu reposer la tête de Jésus⁶. « Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié? Pourquoi cherchez-vous le vivant parmi les morts? Il n'est pas ici; il est ressuscité, comme il l'avait dit⁷. Rappelez-vous comme il vous a parlé quand il était encore en Galilée; il vous disait : Il faut que le fils de l'homme soit livré aux mains des hommes pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressus-

¹ Luc, XXIV, 4 : Καὶ ἐγένετο ἐν τῷ διαπορεύεσθαι αὐτὰς περὶ τοῦτου, *et tandis qu'elles étaient dans l'embarras sur cela (cette disparition), il arriva que....*

² Jean, XX, 2.

³ Marc, XVI, 5; Luc, XXIV, 4. Saint Marc ne fait intervenir qu'un ange, celui qui porta la parole.

⁴ Cf. Jean, XX, 12.

⁵ Luc, XXIV, 5.

⁶ Jean, XX, 12.

⁷ Luc, XXIV, 5.

⁸ Matthieu XXVIII, 6; Marc, XVI, 6.

cite le troisième jour¹. Mais approchez-vous; voyez la place où il était couché. Et allez vite dire à ses disciples, notamment à Pierre: Il est ressuscité des morts; et il vous enjoint de retourner en Galilée²; là vous le verrez, comme il vous l'a dit³. Je vous ai dit tout ce que j'avais mission de vous dire⁴ ».

Les Galiléennes, rendues immobiles par la peur, avaient écouté tout ce discours sans bien se rendre compte de ce qui leur était dit; elles n'avaient pas non plus remarqué que sur le banc funéraire étaient étendues les bandes dont Joseph d'Arimatee et Nicodème avaient entouré le corps de Jésus, et que le linge dont la tête de celui-ci avait été couverte se trouvait à part soigneusement roulé⁵. Incapables de rien répondre à l'ange, les femmes, dès qu'il eut fini de parler, prirent la fuite toutes tremblantes et hors d'elles-mêmes; elles remportaient, croyons-nous, les linges et les aromates qu'elles avaient préparés⁶, et elles couraient tout éperdues ne pensant qu'à rentrer au plus vite dans leurs domiciles. Elles ne dirent donc rien à ceux qu'elles croisèrent sur la route de tout ce qu'elles venaient de voir et d'entendre⁷.

¹ Luc, XXIV, 6.

² MATTHIEU, XXVIII, 7; MARC, XVI, 7: *πρόσγει ὑμᾶς εἰς τὴν Γαλιλαίαν, il vous pousse en Galilée.*

³ Allusion à la parole que Jésus avait dite aux apôtres après la cène, quand ils retournaient à Gethsémani: *Après que je serai ressuscité, je vous pousserai en Galilée* (MATTHIEU, XXVI, 32; MARC, XIV, 28). L'ordre donné par Jésus ne devait (cela va de soi) être exécuté qu'après que les disciples auraient, selon la loi religieuse, achevé à Jérusalem la semaine des azymes.

⁴ MATTHIEU, XXVIII, 7: *ἰδοὺ, εἶπον ὑμῖν, voilà, je vous ai dit.*

⁵ JEAN, XX, 6 et 7.

⁶ Pierre et Jean, quand ils entrèrent dans le caveau (voir plus loin, page 377), n'y trouvèrent rien de ce qu'avaient apporté les femmes.

⁷ MARC, XVI, 8: *Et étant sorties, elles s'enfuirent vite loin du caveau;*

Ce n'est que plus tard quand rentrées dans leurs demeures, elles eurent recouvré leur sang-froid, qu'elles comprirent le véritable sens des paroles de l'ange: Jésus était ressuscité! Alors elles furent remplies d'une grande joie et elles coururent pour s'acquitter du message dont l'ange les avait chargées¹.

Mais dans l'intervalle il s'était produit un certain nombre d'événements.

Les soldats gardiens du tombeau, que nous avons vus être frappés d'une sorte d'apoplexie à l'apparition du premier ange, avaient repris conscience d'eux-mêmes après le départ précipité des femmes galiléennes. Jugeant que leur présence auprès d'un tombeau vide n'avait plus de raison, ils revinrent en ville et allèrent rapporter au grand-prêtre Caïphe et à son beau-père Anne ce qui s'était passé, comment un ange était subitement descendu du ciel et avait déplacé la pierre qui fermait le tombeau, comment à cette vue ils avaient eu un éblouissement qui les avait privés de leurs sens pendant un certain temps, et comment, après avoir repris connaissance, ils avaient trouvé le tombeau vide². Les prêtres, qui

un tremblement et un affolement les possédaient, et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur.

¹ Saint Matthieu (XXVIII, 8) condense en une seule phrase l'exposé des sentiments divers par lesquels passèrent les Galiléennes depuis leur fuite jusqu'à leur visite aux disciples: *Et étant sorties vite du monument, avec peur et grande joie, elles coururent annoncer ces choses aux disciples de Jésus.*

² MATTHIEU, XXVIII, 11: *Pendant qu'elles vont, voilà que quelques-uns de la garde étant allés dans la ville annoncèrent aux grands-prêtres tout ce qui s'était passé. Πορευομένων δὲ αὐτῶν, ἰδοὺ, τινὲς τῆς κουστωδίας ἐλθόντες εἰς τὴν πόλιν ἀπήγγειλαν τοῖς ἀρχιερεῦσιν ὅπαντα τὰ γενόμενα. Le mot ἀρχιερεῦς est pris indifféremment par les*

presque tous étaient sadducéens, ne croyaient pas à l'existence des anges¹; mais les pharisiens et toute la masse du peuple y croyaient. Le récit des soldats trouverait, par conséquent, grande créance s'il s'ébruitait; et si l'idée d'un ange envoyé de Dieu pour enlever Jésus du tombeau entraînait dans l'esprit du peuple, l'idée de Jésus ressuscité y entrerait aussi. C'était une perspective que Caïphe et Anne ne pouvaient voir qu'avec horreur. Bien vite ils réunirent en conseil les princes des prêtres et les anciens qui avaient été les plus ardents contre Jésus et, après une courte délibération, ils décidèrent de payer aux soldats ce qu'il fallait pour qu'ils changeassent la teneur de leur récit : « Vous direz », insinuèrent-ils aux soldats : « ses disciples sont venus de nuit et l'ont enlevé pendant que nous dormions ».

Les soldats objectèrent que si une telle version parvenait aux oreilles du procureur, celui-ci pourrait concevoir un vif mécontentement de la négligence de soldats qui pendant leur temps de garde se seraient abandonnés au sommeil. Mais à beaux deniers comptants, les sanhédrites eurent raison des objections des soldats. « Si cela », ajoutèrent-ils, « vient aux oreilles du procureur, nous l'apaiserons et nous ferons en sorte que vous ne soyez pas inquiétés ». Les soldats prirent donc l'argent et reportèrent la version convenue; et celle-ci, remarquait

évangélistes pour désigner *grand-prêtre* et *prince des prêtres*. On ne sait quel sens saint Matthieu a donné ici à ce mot : il semble plus logique que les soldats allant *dans la ville* (saint Matthieu ne dit pas *dans le Temple*) se soient adressés seulement à Anne et Caïphe dont les demeures étaient contiguës.

¹ *Actes des Apôtres*, XXIII, 8.

saint Matthieu, « a continué de courir chez les Juifs jusqu'au jour où j'écris¹ ». (Environ l'année 45 de notre ère).

Nous avons dit que Marie-Madeleine avait quitté le tombeau en courant pour aller avertir Pierre et Jean de la disparition du corps de Jésus. A une jeune femme vigoureuse et pressée d'arriver à son but, il ne fallait pas beaucoup plus d'un quart d'heure pour franchir la distance qui séparait le Golgotha de la maison de Sion où elle savait trouver Pierre et Jean. Elle arriva haletante et entrant dans la maison elle cria aux deux apôtres dès qu'elle les vit : « On a enlevé le Seigneur du monument; et mes compagnes et moi nous ne savons où on l'a mis² ».

Depuis qu'il avait renié son maître, Pierre ne cessait de pleurer et de se lamenter³; et la nouvelle du supplice et de la mort de Jésus l'avait fait tomber dans l'affaissement; au cri de Marie il se releva et il sortit précipitamment pour courir au tombeau et s'assurer de la réalité du rapt annoncé par elle⁴. Jean partit derrière lui, également en courant; et comme il était plus jeune et plus agile, il eut vite devancé Pierre.

Sur le chemin ils croisèrent les Galiléennes qui revenaient du tombeau. Mais celles-ci, tout affolées par la peur, ne pensèrent pas à les arrêter pour leur

¹ MATTHIEU, XXVIII, 41-45.

² JEAN, XX, 2. Les mots : *nous ne savons où on l'a mis* font raccorder entre ce récit de saint Jean sur la démarche de la Madeleine auprès des deux apôtres et le récit des synoptiques sur la visite des femmes galiléennes au tombeau.

³ MARC, XVI, 10.

⁴ LUC, XXIV, 12 : *ὁ δὲ Πέτρος ἀναστὰς ἔδραμεν ἐπὶ τὸ μνημεῖον, μαίς Πιερὸς σὺνταλῶν κούρῳι ἐν τῷ μνημεῖον.*

communiquer le message de l'ange¹. Eux de leur côté ne firent pas attention à ces femmes, tant ils étaient absorbés par leur perplexité touchant le rapt du corps de leur maître.

Jean était arrivé à l'entrée du tombeau, il pencha la tête à l'intérieur et constata que le caveau était vide; il n'y vit que les bandes aromatisées qui avaient entouré le corps de Jésus et qui étaient restées étendues sur le banc funéraire². Cette vue lui suffit; il n'entra pas dans le caveau, voulant laisser à Pierre, en raison de sa primauté, le soin de vérifier de plus près les faits.

Pierre arriva bientôt; il entra tout droit dans le caveau et vit de suite, lui aussi, que sur le banc funéraire il ne restait que les bandes déroulées; puis, en regardant autour de lui il aperçut, mis à part dans un coin et soigneusement plié, le linge qui avait couvert la tête de Jésus³. Pierre le fit remarquer à Jean qui était entré après lui dans le caveau.

Alors Jean eut une illumination soudaine; il comprit que des ravisseurs n'auraient pas pris la peine de débander le corps de Jésus, ni surtout de ranger soigneusement le suaire; il se remémora les prédictions qu'avait faites Jésus sur sa résurrection et les divers passages de l'Écriture proclamant « qu'il

¹ Le fait de cette rencontre ressort du récit de saint Marc (XVI, 8) : *Et les femmes étant sorties du caveau prirent vite la fuite et elles ne dirent rien à personne, car elles étaient épouvantées.* Ce mot : *elles ne dirent rien à personne* ne peut être pris dans un sens absolu, puisque moins d'une heure après, les femmes feront la communication prescrite par l'ange; il faut donc limiter à la fuite la portée de la remarque faite par saint Marc.

² JEAN, XX, 5.

³ JEAN, XX, 7.

fallait que Jésus ressuscitât d'entre les morts¹ »; bref Jean « vit et il crut² ».

Pierre, au contraire, ne voyait pas, et il se demandait en lui-même ce qui avait pu se passer³. C'est dans ces sentiments tout différents que les deux apôtres, l'un plein de foi, l'autre plein d'incertitude, retournèrent à Jérusalem.

Marie-Madeleine les avait suivis dans leur course; mais elle ne repartit pas vers la ville avec eux. Elle restait seule en dehors du caveau, près de la porte, et elle pleurait. Au bout de quelque temps il lui arriva de se pencher vers la porte, et par l'ouverture elle vit deux anges vêtus de blanc, assis sur le banc funéraire où elle avait vu mettre le corps de Jésus; l'un occupait la place de la tête, l'autre celle des pieds. C'étaient évidemment les mêmes anges qui tout à l'heure avaient parlé aux autres Galiléennes et qui après avoir disparu lors de la visite de Pierre et de Jean étaient venus reprendre leur place aux deux bouts du banc funéraire. La voyant pleurer ces

¹ JEAN, XX, 9. Ces mots paraissent être une citation, mais ils ne se trouvent pas dans l'Ancien Testament tel que nous le possédons. Aussi bien, l'exégèse n'a pas encore bien déterminé les passages de l'Ancien Testament qui ont trait à la résurrection. Dans les *Actes des Apôtres* (II, 25 et suiv., et XIII, 35) nous voyons successivement saint Pierre et saint Paul invoquer le Psaume XV comme preuve de la résurrection; saint Paul cite aussi le Psaume II (*Actes*, XIII, 35) et dans son *Épître aux Hébreux* (I, 6) le Psaume 96. L'épisode de Jonas est trois fois mentionné dans l'Évangile (MATTHIEU, XII, 39, et XVI, 4; LUC, XI, 29), comme une allégorie de la mort et de la résurrection de Jésus. Enfin on a allégué (notamment Bourdaloue dans son sermon sur la résurrection de Jésus-Christ) le mot célèbre de Job : *Je sais que mon rédempteur est vivant* (Job, XIX, 25). Mais il reste encore bien des études à faire sur la question.

² JEAN, XX, 8.

³ LUC, XXI, 12.

deux anges lui demandèrent : « Femme, pourquoi pleures-tu? ».

Comment il se fit que la Madeleine ne fut pas effrayée à la vue de ces deux inconnus? Nous ne le savons. Et pour qui les prit-elle? nous ne le savons pas davantage. Mais, indifférente, elle leur répondit : « Je pleure parce qu'on a enlevé d'ici mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis¹ ».

Et, sans accorder plus d'attention à ces deux inconnus, elle se retourna du côté du jardin. Ce mouvement lui fit voir debout non loin d'elle un homme vêtu comme un travailleur agricole; et cet homme dont elle n'avait pas jusqu'à ce moment noté la présence dans le jardin, lui adressa brusquement la parole : « Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu ici? »

Marie pensa avoir devant elle le jardinier de Joseph d'Arimathie; dans son esprit tourmenté par la douleur elle n'avait conçu aucun soupçon contre les deux inconnus vêtus de blanc qu'elle avait trouvés dans le caveau; mais maintenant le soupçon lui vint tout à coup que ce jardinier avait commis le rapt du corps de Jésus, que tout au moins il était complice des ravisseurs. Pour se concilier la bonne volonté de cet homme elle se fit gracieuse, d'une gracieuseté que probablement elle n'avait jamais eue dans le passé à l'égard d'un serviteur à gages, et elle lui dit : « Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté hors du tombeau, dis-moi où tu l'as mis; et je le prendrai avec moi³ ».

¹ JEAN, XX, 11-13.

² JEAN, XX, 15.

³ On a beaucoup épilougué sur ce mot de la Madeleine : *Je l'emporte-*

Et Marie, toujours pleurant reporta ses regards vers le tombeau.

Alors Jésus — car c'était lui qui ayant repris la forme humaine se rendait pour la première fois visible depuis sa résurrection¹ — alors Jésus de sa voix captivante dit ce simple mot : « Marie ». A cet appel, Marie instantanément sut qui lui parlait. Elle se retourna ivre de joie et cria : « Mon bon maître, *Rabboni*² ».

Elle voulait se jeter à ses pieds et les embrasser; d'un mot mystérieux Jésus arrêta son élan : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon père³. Mais va trouver mes frères⁴ et dis-leur de ma part : Je monte vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu ». Et cet ordre donné Jésus disparut.

Telle fut la première apparition de Jésus après sa résurrection⁵.

vai ἀγγεῖον αὐτὸν ἀρῶ, comme si elle avait parlé de transporter dans ses bras ou sur son dos le corps de Jésus. Une femme riche, comme la Madeleine, n'était pas embarrassée de trouver un moyen de transport; elle voulait seulement dire qu'elle se chargeait de faire par elle-même tout le nécessaire.

¹ MARC, XVI, 9.

² JEAN, XX, 15.

³ Le sens de ces paroles n'a pas encore été clairement élucidé. Il est clair qu'ici, dans le jardin de Joseph d'Arimathie, Jésus défend à la Madeleine de le toucher; et un peu plus tard dans la même matinée, à Jérusalem, il permettra aux autres Galiléennes de le faire.

⁴ On discute aussi sur le sens à donner ici à ce mot *frères*. Le plus probable est qu'il ne faut pas limiter aux apôtres ou à ceux qu'on appelait les frères de Jésus la portée de ce mot. Il vaut mieux l'appliquer à l'ensemble de tous ceux qui, selon l'expression de saint Marc (XVI, 10), étaient dans l'affliction et le deuil à cause de la mort de Jésus; c'est en effet à ceux-là que la Madeleine porta le message de Jésus (Marc, *ibidem*).

⁵ MARC, XVI, 9.

CHAPITRE LXXIX

Apparitions particulières de Jésus ressuscité.

Les Galiléennes, que la vue des deux anges avait jetées dans l'épouvante et fait fuir loin du tombeau, s'étaient, nous l'avons dit, peu à peu reprises lorsqu'elles furent rentrées dans le calme de leurs demeures. Elles purent alors peser les paroles qu'elles avaient entendues et, remettant en leur mémoire la prédiction que Jésus leur avait faite naguère en Galilée sur sa future résurrection¹, elles comprirent ce qui n'avait été d'abord chez elles qu'une vague vision : Jésus est ressuscité.

La joie s'empara d'elles, et en même temps le sentiment qu'elles devaient la faire partager par Pierre et les autres disciples de Jésus. Elles se groupèrent donc de nouveau et coururent à la maison où elles savaient que se réunissaient les apôtres².

Pierre et Jean venaient d'y revenir après leur course au tombeau; et avec eux se trouvaient tous ceux qui restaient attachés à Jésus³ et qui voulaient

¹ Luc, XXIV, 8.

² Matthieu, XXVIII, 8.

³ Luc, XXIV, 9 : ἀπήγγειλαν ταῦτα πάντα τοῖς ἑνδεκα καὶ πᾶσι τοῖς

épancher en commun leur douleur¹. Les femmes leur communiquèrent la nouvelle qu'elles avaient reçue des anges sur la résurrection de Jésus; mais, sauf Jean qui déjà était convaincu, personne ne voulut les croire; presque tous prirent ce qu'elles disaient pour le produit d'une hallucination² et les quelques autres qui, comme Pierre, s'étonnaient de tout ce qui s'était passé depuis le matin³, n'osèrent pas, tout en étant fortement troublés par la communication des femmes, aller plus loin que le doute⁴.

Attristées et confuses de l'accueil qui leur était fait, ces dernières se retirèrent. Mais un réconfort bien doux leur était réservé. Car, tandis qu'elles regagnaient leurs demeures, Jésus lui-même parut venant à leur rencontre et il les aborda en leur disant : « Réjouissez-vous⁵ ». — Nous ne savons sous quel aspect il se présentait, mais elles le reconnurent instantanément; et en pleine rue, qui probablement était déserte, elles se prosternèrent devant

λοιποῖς, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous ceux qui restaient.

¹ Marc, XVI, 10 : τοῖς μετ' αὐτοῦ γενομένοις πενθοῦσι καὶ κλαίουσι, à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient dans le deuil et pleuraient.

² Luc, XXIV, 11 : Καὶ ἐφάνησαν ἐνώπιον αὐτῶν ὡσεὶ λήρος τὰ ῥήματα αὐτῶν, et à leurs yeux les paroles de ces femmes parurent comme du radolage.

³ Luc, XXIV, 12 : πρὸς ἑαυτὸν θαυμάζων τὸ γέγονος (Pierre s'en alla du tombeau) s'étonnant par devers lui-même de ce qui était arrivé.

⁴ Deux des disciples parlant dans l'après-midi suivante de cette communication disaient (Luc, XXIV, 22) : γυναῖκες τινες ἐξ ἡμῶν ἐξέστησαν ἡμᾶς, certaines femmes d'entre nous nous ont mis hors de nous-mêmes.

⁵ Matthieu, XXVIII, 9 : Καὶ ἰδοὺ, ὁ Ἰησοῦς ἀπήντησεν αὐταῖς λέγων. Χαίρετε, et voilà que Jésus vint à leur rencontre, disant : Réjouissez-vous. Le mot χαίρετε est en grec la formule ordinaire de salutation; mais il nous paraît devoir être pris ici dans son sens propre : Réjouissez-vous.

lui et, les unes après les autres, lui saisissant les pieds, elles les couvraient de baisers¹. Jésus les laissa faire; puis bientôt reprenant la parole il leur fit remarquer qu'elles n'avaient pas complètement rempli le message que les deux anges leur avaient confié de sa part; l'incrédulité qu'elles avaient rencontrée les avait, en effet, arrêtées dans leur communication aux apôtres: « N'ayez pas peur », leur dit Jésus, « mais retournez, et annoncez à mes frères qu'ils doivent aller en Galilée; là ils me verront² ». Cet ordre donné, Jésus disparut; et les femmes retournèrent au lieu de réunion des disciples pour leur raconter l'apparition dont Jésus venait de les honorer, et pour leur faire part du commandement qu'il leur adressait de se rendre en Galilée.

Mais, avant qu'elles aient pu arriver de nouveau auprès des disciples, la Madeleine était venue raconter à ceux-ci l'apparition dont elle-même avait été l'objet de la part de Jésus; elle non plus n'avait pas trouvé créance, bien qu'elle affirmât avoir vu personnellement Jésus³. Ces témoignages de femmes

¹ MATTHIEU, XXVIII, *ibidem*: αἱ δὲ προσελθοῦσαι, ἐκράτησαν αὐτοῦ τοὺς πόδας καὶ προσεκύνησαν αὐτῶ, s'étant avancées elles s'emparèrent de ses pieds et se prosternèrent devant lui en les baisant.

² MATTHIEU, XXVIII, 10. Jésus répète le mot frères dont il s'est déjà servi dans ses paroles à Marie-Madeleine (JEAN, XX, 16). Du contexte de saint Matthieu il ressort qu'ici ce mot s'applique à la généralité des disciples: car un certain nombre de personnes, en commençant par les onze apôtres, verront effectivement Jésus à Jérusalem avant le retour en Galilée. L'apparition annoncée par Jésus est donc celle qui aura lieu en Galilée devant cinq cents frères et dont saint Paul a fait mention dans sa *Première Épître aux Corinthiens* (XX, 6).

³ MARC, XVI, 10 et 11. Il est à remarquer que l'incrédulité des disciples vis-à-vis de la Madeleine est exprimée en termes beaucoup

paraissaient si peu solides! Ce que revinrent dire les Galiléennes ne modifia les sentiments d'aucun des disciples. Il fallait que des hommes fussent aussi, selon le mot de saint Luc, « témoins de la résurrection de Jésus¹ ».

Or, dans l'après-midi de ce jour et dans la soirée suivante, plusieurs hommes furent, après les femmes, l'objet d'apparitions qui les firent passer de l'incrédulité ou du doute à une foi inébranlable.

Pierre fut le premier à recevoir de Jésus cette insigne faveur². Il était seul quand elle lui fut accordée; c'est tout ce que nous savons de sûr touchant cette entrevue du Christ avec le futur chef de son Église; peut-être alors Jésus donna-t-il à Pierre des instructions spéciales sur la mission dont il l'avait chargé, après la cène, de confirmer dans la foi les autres disciples³.

Vers la même heure sortaient des tombeaux que le tremblement de terre de l'avant-veille avait entr'ouverts les corps de plusieurs saints personnages récemment décédés. Reprenant momentanément leur aspect d'avant la mort (fût-ce à l'état d'ombres recouvrant leurs squelettes, ou sous une reconstitution matérielle complète? à cet égard le champ reste ouvert à toutes les suppositions), ils vinrent dans

moins vifs que celle qu'ils avaient témoignée lors de la première communication des Galiléennes: ἠπίστησαν, ils se défîèrent, tandis que la première fois ils avaient traité de *radotage* λῆρος les déclarations des Galiléennes (LUC, XXIV, 11).

¹ Actes des Apôtres, I, 22.

² LUC, XXIV, 34; SAINT PAUL, *Première Épître aux Corinthiens*, XV, 5.

³ Il est permis de rattacher à cette apparition de Jésus certains passages des épîtres de saint Pierre, par ex. *Première Épître*, I, 3-9. Cf. LUC, XXII, 32.

Jérusalem et se montrèrent à d'anciens parents ou amis; or il est clair que ce fut pour certifier la résurrection de Jésus dont ils avaient reçu la visite dans les limbes et qui les en avait tirés pour les introduire dans le royaume des cieux¹. Que ces revenants aient produit chez ceux à qui ils parlèrent la conviction de la résurrection de Jésus, nous le pensons²; mais ce furent des cas isolés sans influence sur la masse des disciples qui persistaient à ne voir dans tous ces récits de visions que le produit d'insignifiantes hallucinations.

Mais deux apparitions de Jésus lui-même, beaucoup plus longues et plus importantes que toutes celles que nous venons de relater, devaient encore se produire avant minuit en cette journée du 9 avril.

Une raison sérieuse avait amené deux disciples de Jésus, venus à Jérusalem pour la Pâque, à quitter cette ville avant la fin de la semaine des azymes. Ils étaient partis dans le courant de la matinée, après avoir entendu les Galiléennes faire le récit de leur visite au tombeau et rapporter les paroles des anges sur la résurrection de Jésus; ils avaient également pu voir Pierre et Jean de retour de leur course au tombeau; mais ils n'avaient rien su de l'apparition de

¹ MATTHIEU, XXVII, 52 et 53 : καὶ πολλὰ σώματα τῶν κοιμημένων ἁγίων ἠγέρθη, καὶ ἐξεληθόντες ἐκ τῶν μνημείων μετὰ τὴν ἔγερσιν αὐτοῦ εἰσῆλθον εἰς τὴν ἄγιαν πόλιν καὶ ἐνεφανίσθησαν πολλοῖς, et il se réveilla plusieurs corps des saints endormis (dans la mort) et ceux-ci étant sortis des sépulcres après la résurrection de Jésus entrèrent dans la ville sainte et se firent reconnaître de plusieurs. Ce passage de saint Matthieu a donné lieu à toutes sortes de conjectures. Joseph, par exemple, aurait apparu à Marie.

² Il convient pourtant de rappeler le mot de Jésus : *s'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait ils ne croiraient pas* (Luc, XVI, 34).

Jésus à Marie-Madeleine, et la simple transmission par des bouches de femmes d'une affirmation venant d'anges, peut-être imaginaires, n'avait pu leur faire accepter comme vraie la résurrection de leur maître; néanmoins ils étaient fort troublés, et tout en marchant ils conversaient sur tous les événements qui venaient de se succéder au Golgotha, et ils examinaient ensemble ce qu'avait pu devenir le corps disparu de Jésus¹.

Ils se rendaient, à une distance de soixante stades (environ onze kilomètres), dans un village nommé Emmaüs², où l'un d'eux possédait une habitation³.

Ces deux disciples, tout en n'étant pas des apôtres, appartenaient au cercle intime de Jésus; ils connaissaient tous les détails de la dernière cène, notamment l'institution de l'Eucharistie⁴; et ils étaient attachés par des liens de parenté à une au moins des femmes galiléennes qui étaient allées le matin au tombeau de Jésus⁵. Le plus important d'entre eux, probablement le père, portait, en dehors, sans doute, d'un nom araméen, le nom grec de Cléopatros, que saint Luc abrège en Cléopas⁶. Comme les évangélistes

¹ Luc, XXIV, 14 : Καὶ αὐτοὶ ὄμιλον πρὸς ἀλλήλους; περὶ πάντων τῶν συμβεβηκότων τούτων, et ceux-ci discouraient l'un avec l'autre au sujet de tous ces événements qui s'étaient succédé. Ibidem, 15 : καὶ ἐγένετο ἂν τῷ ὄμιλῳ αὐτοῦ καὶ συζητεῖν, et il se fit pendant qu'ils discouraient et examinaient ensemble, etc.

² On a beaucoup discuté sur l'emplacement d'Emmaüs; l'opinion la plus répandue aujourd'hui est que ce village occupait le site de l'actuelle Koubeibeh.

³ Les détails donnés par saint Luc dans les versets 29 et 30 se prêtent mal à l'idée d'un arrêt dans une hôtellerie.

⁴ Luc, XXIV, 30 et 31.

⁵ Luc, XXIV, 22.

⁶ Luc, XXIV, 18.

ne prodiguent pas sans raison les noms propres, nous pouvons croire que ce Cléopas se confond avec le Clopas (autre abréviation de Cléopatros) mentionné par saint Jean¹ comme l'époux de cette Marie qui fut si dévouée à Jésus aux dernières heures de la Passion et si ardente à lui assurer dans leur plénitude les honneurs funèbres. L'autre disciple aurait été un des fils de celle-ci; et comme il n'était pas apôtre², n'était par conséquent ni Jacques, ni Jude, nous pouvons croire qu'il était Josès; saint Matthieu et saint Marc mentionnent incidemment ce dernier dans leurs récits de la Passion³; pourquoi l'eussent-ils fait si ce Josès n'avait pas tenu un rôle quelconque dans les derniers jours de Jésus sur la terre⁴?

Quoi qu'il en soit, les deux disciples marchaient assez lentement en discutant⁵ et derrière eux venait un piéton qui, marchant plus vite, les eut bientôt rejoints. Quand il fut à leur hauteur, il se mit à leur pas. Eux crurent que c'était quelque Juif venu de loin pour célébrer la Pâque à Jérusalem, et ils continuaient à discuter sans faire attention à lui.

¹ JEAN, XIX, 25. Κλωπας est une contraction toute naturelle de Κλεόπας. Saint Luc, en d'autres endroits (VI, 15 et *Actes des Apôtres*, I, 13), nomme *Alphée* Ἀλφάϊος, l'époux de la seconde Marie; mais Alphée est la transcription en grec d'un nom araméen, et nous savons qu'en Palestine bien des hommes, surtout les commerçants, portaient alors à la fois un nom grec et un nom araméen.

² Les onze apôtres n'avaient pas quitté Jérusalem (Luc, XXIV, 35).

³ MATTHIEU, XXVII, 56; MARC, XV, 40 et 47.

⁴ Origène (*In Iohannem*, I, 5 et 8) dit que le compagnon de Cléopas se nommait Simon; ce serait alors le dernier des fils de Cléopas et de Marie (MATTHIEU, XII, 55; MARC, VI, 3).

⁵ MARC, XVI, 12 : Μετὰ δὲ ταῦτα δυσὶν ἐξ αὐτῶν περιπατοῦσιν ἐφανερῶσθη ἐν ἑτέρᾳ μορφῇ πορευομένοις εἰς ἄγρον. *Après ces faits, il se manifesta sous une autre forme à deux d'entre eux qui discutaient en marchant tandis qu'ils se rendaient à la campagne.*

Leurs yeux, déçus par un aspect extérieur qui leur était tout nouveau, n'avaient pas reconnu Jésus¹.

Ce fut lui qui prit la parole : « Quels sont ces discours que vous vous jetez l'un à l'autre en marchant à petits pas²? et pourquoi avez-vous l'air triste? » Cléopas ne put réprimer la surprise que lui causait cette question : « Tu es bien le seul pèlerin venu à Jérusalem qui ne connaisse pas ce qui s'est passé dans cette ville ces jours derniers! » — « Que s'est-il passé? » leur demanda Jésus. — « Nous parlions », répondirent-ils, « de ce qui concerne Jésus de Nazareth; c'était un grand prophète, puissant en œuvre et en parole; nous disions comment les princes des prêtres et nos magistrats³ l'ont livré pour le faire condamner à mort, et comment on l'a crucifié. Pour nous, nous espérions que c'était lui qui allait racheter Israël. Mais, cependant, avec aujourd'hui s'achèvera le troisième jour, depuis que ces choses ont eu lieu. A la vérité, quelques femmes de notre milieu nous ont mis dans le trouble, car étant allées aujourd'hui de grand matin au tombeau et n'y ayant pas trouvé son corps elles sont revenues disant qu'elles ont vu des anges et que ceux-ci déclarent Jésus vivant. Quelques-uns des nôtres sont aussi allés au tombeau et y ont trouvé toutes les choses telles que les femmes l'ont dit; mais ils n'ont pas vu Jésus. »

¹ Luc, XXIV, 16 : οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν ἐκρατοῦντο τοῦ μὴ ἐπιγνῶναι αὐτόν, *mais leurs yeux étaient dominés par l'impuissance de le reconnaître.*

² Luc, XXIV, 17 : Τίνας οἱ λόγοι οὗτοι οὓς ἀντιβάλλετε πρὸς ἀλλήλους ὑποπατοῦντες.

³ Cléopas semble atténuer la responsabilité de la masse populaire.

« Oh! que vous êtes inintelligents! et que dans votre cœur vous êtes lents à croire tout ce qu'ont dit les prophètes »! répondit Jésus. « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? » Puis, en commençant par Moïse et passant en revue tous les prophètes, il leur interprétait tous les passages des Écritures qui le concernaient lui-même, c'est-à-dire ceux qui prédisaient sa passion et sa résurrection.

Tandis qu'il parlait ainsi, ils arrivèrent au village, terme de la course des deux disciples. Jésus fit semblant de devoir aller plus loin mais ils le pressèrent de s'arrêter dans ce village. Les paroles de ce compagnon de route fortuit les avaient enthousiasmés et ils avaient peine à se séparer si tôt de lui¹. « Reste avec nous », lui dirent-ils; « car le soir va venir; le jour est sur son déclin ». Jésus consentit; il entra donc avec eux dans la maison comme s'il allait y passer la nuit.

Vint l'heure du repas du soir; tous trois, selon la coutume orientale, s'étendirent près de la table basse et commencèrent à se servir. Alors Jésus prit le pain, le bénit et le rompit; et il en présenta les morceaux aux deux disciples². Ceux-ci les prirent et les mangèrent. Mais en même temps leurs yeux s'ouvrirent; peut-être avaient-ils assisté l'année précédente à une

¹ Luc, XXIV, 32.

² Luc, XXIV, 30 : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ κατακλιθῆναι αὐτὸν μετ' αὐτῶν, λάβων τὸν ἄρτον ἐυλόγησε καὶ κλάσας ἐπέδιδου αὐτοῖς, et il arriva alors qu'il s'était étendu à table avec eux, que, ayant pris le pain, il le bénit et l'ayant rompu il le leur donnait; mais le verbe ἐπέδιδου a le sens de donner en ajoutant à quelque chose; il semblerait donc que cette scène ne se passât pas au début du repas, mais quand celui-ci était en train.

des multiplications des pains, quand Jésus avait béni et rompu ceux-ci; ils savaient, en tout cas, que Jésus, la veille de sa mort, avait présenté le pain à ses apôtres exactement dans les mêmes conditions et de la même manière qu'il venait de le leur présenter.

L'inconnu qu'ils avaient devant eux était donc Jésus; ils le reconnaissaient à la fin¹.

Mais, avant qu'ils aient pu se jeter à ses pieds pour lui rendre hommage, il s'était immatérialisé et avait disparu. Les deux disciples ne pouvaient plus qu'exprimer des regrets d'avoir été si lents à reconnaître Jésus: « Notre cœur n'était-il pas brûlant en dedans de nous, alors qu'il nous parlait sur la route et nous expliquait les Écritures? »

En l'état, ils n'avaient pas le droit de garder pour eux seuls la faveur inappréciable que venait de leur accorder Jésus. Sur l'heure ils décidèrent d'en faire part sans aucun délai aux onze apôtres. Déjà la nuit était venue²; ils repartirent quand même pour Jérusalem. Rien ne nous empêche, d'ailleurs, de supposer que pour gagner du temps et échapper plus facilement aux attaques des rôdeurs ils prirent des chevaux ou des mulets. Le fait certain c'est qu'ils arrivèrent à Jérusalem à temps pour trouver encore ouvertes les portes de la maison où se rassemblaient les apôtres avec les fidèles de Jésus³.

¹ Luc, XXIV, 35.

² Elle n'était pas noire; car la lune ayant été pleine dans la nuit du jeudi au vendredi se leva le dimanche dans les environs de huit heures du soir.

³ Luc, XXIV, 33. Les portes furent verrouillées un peu plus tard dès

Une grande divergence d'opinions séparaient en deux cette réunion. Tandis que Pierre, Jean et plusieurs encore croyaient fermement à la réalité des apparitions de Jésus et à sa résurrection, les autres, parmi lesquels nous sommes autorisés à comprendre la majorité des apôtres¹, refusaient de croire. Les premiers, quand ils virent entrer leurs amis revenant d'Emmaüs, leur dirent : « Le Seigneur est véritablement ressuscité; il s'est fait voir à Simon Pierre² ». Sur quoi les deux disciples racontèrent comment Jésus, sans qu'ils le reconnussent, les avait abordés en chemin et les avait longtemps entretenus de l'accomplissement des anciennes prophéties, et comment ils avaient fini par le reconnaître à la façon dont il avait rompu le pain pour eux³.

Ceux des assistants qui croyaient déjà furent confirmés dans leur foi par ce récit; mais les autres ne voulurent pas plus croire ce que rapportaient les deux disciples qu'ils n'avaient voulu croire les dires des femmes galiléennes, de la Madeleine et de Pierre lui-même⁴. L'apôtre Thomas était un des plus incrédules.

Comme la soirée s'avancait, ceux qui ne devaient pas passer la nuit dans la maison se retirèrent; Thomas fut du nombre⁵. Alors on clôtura avec soin toute la maison; ainsi le voulait la prudence, car

le départ de ceux qui ne devaient pas passer la nuit dans la maison (JEAN, XX, 19).

¹ MARC, XVI, 14.

² LUC, XXIV, 34.

³ LUC, XXIV, 35.

⁴ MARC, VI, 13.

⁵ JEAN, XX, 24.

une certaine émotion s'était répandue dans la ville sur la nouvelle colportée par les soldats romains que les disciples de Jésus avaient par ruse enlevé du tombeau le corps de celui-ci¹, et l'on pouvait craindre que le dépit ne poussât certains Juifs à tenter quelque acte de violence contre ceux qu'on savait avoir été les apôtres de Jésus².

Cette précaution prise, les dix apôtres qui étaient restés dans la maison se mirent à table³; le nombre relativement considérable des visiteurs, ou une autre raison quelconque, les avaient obligés de retarder leur souper jusqu'à cette heure avancée.

¹ MATTHIEU, XXVIII, 15.

² JEAN, XXIV, 79.

³ MARC, XVI, 14. L'école critique a reproché à saint Marc d'avoir parlé des onze personnes présentes à ce souper, alors que dix apôtres seulement y assistèrent : *Ἵσπερον ἀνακειμένοις αὐτοῖς τοῖς ἕνδεκα ἐφανερώθη ἐν ἑνὶ ἡμέρῳ* (en ce jour de dimanche) *il se manifesta à eux, les onze, pendant qu'ils étaient à table*. On répond de diverses manières à ce reproche; la onzième personne pouvait être Marie qui désormais vivait sous le même toit que l'apôtre Jean (JEAN, XIX, 27); elle pouvait être aussi un disciple non-apôtre, resté à titre exceptionnel dans la maison, notamment celui qui un peu plus tard remplacera Judas dans le collège apostolique, à savoir Mathias (*Actes des Apôtres*, I, 26).

CHAPITRE LXXX

Apparitions de Jésus à ses apôtres.

Tout en prenant leur souper les apôtres discou- raient entre eux de tous les événements de la journée, Pierre et Jean affirmant la résurrection de Jésus, et les autres la contestant. Tout à coup, sans que les portes verrouillées se fussent ouvertes, Jésus entra dans la pièce et s'arrêta debout devant le milieu de leur table¹. Il ne se présentait pas sous des traits étrangers, comme il venait de le faire à l'égard de la Madeleine et des deux disciples d'Emmaüs; il était tel que les apôtres l'avaient laissé au Jardin des Oliviers, quand ils s'étaient enfuis loin de lui, sauf qu'il portait béantes les cicatrices des blessures reçues au cours de sa Passion. Pierre et Jean restèrent calmes; mais la stupeur et l'effroi s'emparèrent des huit autres; ils pensaient voir un fantôme².

¹ JEAN, XX, 19 : τῶν θυρῶν κεκλεισμένων..., ἦλθεν ὁ Ἰησοῦς καὶ ἔστη εἰς τὸ μέσον, les portes étant fermées à clé..., Jésus vint pour se tenir au milieu. LUC, XXIV, 36 : ταῦτα δὲ αὐτῶν λαλοῦντων, αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἔστη ἐν μέσῳ αὐτῶν, tandis qu'ils causaient de ces choses, Jésus lui-même se tint au milieu d'eux.

² LUC, XXIV, 37.

« Paix à vous! » dit Jésus pour les rassurer, « c'est moi, n'ayez pas peur ». Et comme ils continuaient à trembler, Jésus ajouta : « Pourquoi ce trouble? et pourquoi des doutes sur ma présence montent-ils dans vos cœurs? Vous pouvez voir à mes mains et à mes pieds que c'est bien moi-même. Touchez-les et voyez; un fantôme n'a ni chair ni os, comme vous constatez que j'en ai ». Et ce disant, il leur faisait voir sur ses mains et ses pieds la trace des clous qui les avaient percés; il entr'ouvrit aussi ses vêtements et leur montra le trou qu'avait fait dans son côté la lance du soldat romain¹.

Les apôtres étaient remplis d'admiration et de joie; pourtant ils doutaient encore². La magie était si trompeuse! Pour bannir à jamais leurs doutes, Jésus condescendit à leur donner une dernière preuve. Les écoles spirites de Palestine, tout en accordant à l'activité des fantômes les plus grandes similitudes avec l'activité humaine, refusaient à ceux-ci la faculté de manger³; et les apôtres qui croyaient aux fantômes⁴ partageaient ce sentiment. Jésus donc leur demanda : « Avez-vous ici quelque chose à manger? »

Il lui présentèrent les restes de leur souper, un

¹ LUC, XXIV, 40; JEAN, XX, 20.

² Les expressions de saint Luc sont ici assez singulières : ἔτι δὲ ἀπιστοῦντων αὐτῶν ἀπὸ τῆς χαρᾶς καὶ θαυμαζόντων, comme ceux-ci ne croyaient pas encore par suite de la joie et comme ils admiraient, Jésus leur dit, etc.

³ Nous avons vu précédemment que pour bien prouver le retour à la vie de la fille de Jaïr, Jésus avait ordonné de lui donner à manger (MARC, V, 43).

⁴ MATTHIEU, XIV, 26; MARC, VI, 49.

morceau de poisson grillé et un peu de miel d'abeille. Jésus les prit et en mangea sous leurs regards¹. A cette vue, personne dans l'assistance ne douta plus que le Seigneur était vraiment ressuscité; et tous se réjouirent sans réserve².

Aux huit qui avaient été si lents à se laisser convaincre Jésus fit alors reproche de leur longue incrédulité et de la dureté de leur cœur; pourquoi n'avaient-ils pas ajouté foi à ceux qui leur avaient déclaré l'avoir vu ressuscité³?

Mais après ce reproche mérité, Jésus reprit le ton de la douceur et de la confiance. « Paix à vous », répéta-t-il aux apôtres; et à tous les dix il confirma les pouvoirs apostoliques qu'il leur avait naguère conférés⁴ : « Comme mon père m'a envoyé, ainsi je vous envoie ». Il alla plus loin; ayant touché de son souffle les dix apôtres⁵, il leur dit : « Recevez un esprit saint⁶ : à ceux dont vous remettrez les péchés ils sont remis; à ceux dont vous retiendrez

¹ LUC, XXIV, 43. La *Vulgate* ajoute qu'il donna les restes aux apôtres; ce détail n'est pas dans l'original grec.

² JEAN, XX, 20 : ἐχάρησαν ὅτι οἱ μαθηταὶ ἰδόντες τὸν κύριον, *les disciples se réjouirent donc ayant vu le Seigneur*.

³ MARC, XVI, 14.

⁴ Quand il les avait envoyés seuls en mission (MATTHIEU, X, 16; MARC, VI, 7; LUC, IX, 2).

⁵ Le verbe ἐμφοσάω, *faire entrer en soufflant*, qu'emploie ici saint Jean (XX, 22), semble indiquer que Jésus toucha successivement de son souffle les dix apôtres présents.

⁶ JEAN, XX, 22, : λάβετε πνεῦμα ἅγιον, *recevez un esprit saint*. D'après beaucoup de commentateurs, l'omission dans cette phrase de l'article défini est calculée; elle signifie qu'il n'y a ici qu'une communication préliminaire de *l'esprit de vérité*; la pleine communication annoncée par Jésus dans ses discours après la cène (JEAN, XIV, 16, et XVI, 7 et 13) n'aura lieu qu'à la Pentecôte suivante (*Actes des Apôtres*, XX, 1 et suivants).

les péchés ils sont retenus¹ ». Ce fut l'institution formelle du sacrement de pénitence².

Après elle Jésus disparut, laissant les dix apôtres pleins d'allégresse.

Le lendemain ceux-ci se hâtèrent d'informer leur collègue Thomas de tout ce qui s'était passé³. « Nous avons vu le Seigneur », lui dirent-ils. Mais Thomas refusa absolument de croire que Jésus pût être ressuscité : « Tant que je n'aurai pas vu moi-même dans ses mains le trou fait par les clous, et que je n'aurai pas enfoncé mon doigt dans ce trou; tant que je n'aurai pas introduit ma main dans la blessure de son flanc, je ne croirai pas⁴ ».

La semaine des azymes s'acheva sans que Thomas se fût en rien départi de cette intransigeance, sans que, d'ailleurs, aucune manifestation nouvelle de la résurrection de Jésus se fût produite. Les apôtres, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, auraient dû repar-

¹ JEAN, XX, 23 : ἂν τινῶν ἀφῆτε τὰς ἁμαρτίας, ἀφίενται αὐτοῖς, ἂν τινῶν κρατῆτε, κρατῆνται, *si vous avez remis les péchés de quelques-uns, ils sont remis; si vous rendez esclaves les péchés de quelques autres, ils ont été rendus esclaves*.

² Le don futur de ces pouvoirs avait été annoncé par Jésus d'abord à Pierre à Césarée de Philippe avant la Pâque de l'an 29 (MATTHIEU, XVI, 19; voir tome premier, page 387), puis à l'ensemble des apôtres à Capharnaüm quand Jésus allait quitter pour la dernière fois cette ville (MATTHIEU, XVIII, 18).

³ Certains auteurs reprochent à saint Jean d'avoir qualifié ici Thomas *un des douze* εἰς ἓκ τῶν δώδεκα (JEAN, XX, 24); il n'y avait plus alors, disent-ils, que onze apôtres. Le reproche est tout à fait injuste; saint Jean veut dire que Thomas était un des *douze* primitivement choisis par Jésus; pour le moment, Thomas s'était mis, en quelque sorte, en dehors du collège apostolique du fait de son incrédulité persistante et de son absence au moment où Jésus conférait aux dix apôtres restés dans la maison de Sion le pouvoir d'administrer le sacrement de pénitence.

⁴ JEAN, XX, 25.

tir pour la Galilée dès l'expiration des jours de fête; ils s'attardèrent cependant d'un jour ou deux à Jérusalem, probablement parce que, dans les circonstances du moment, ils ne voulaient pas se joindre à une caravane de pèlerins où ils n'auraient trouvé que sarcasmes et antipathies.

Huit jours après la dernière apparition de Jésus¹, les apôtres étaient de nouveau réunis le soir dans la même maison; et cette fois Thomas était présent. Les portes avaient de nouveau été verrouillées pour empêcher l'entrée des importuns ou des malintentionnés; or, en dépit de cette fermeture, Jésus entra dans la maison, comme le dimanche précédent, sans être arrêté par les murailles ou les portes closes, et de nouveau il vint se placer debout au milieu des apôtres en leur disant : « Paix à vous² ! ».

Alors, se tournant vers Thomas, il lui dit : « Apporte ici ton doigt et regarde mes mains »; il les lui tendait. Puis ayant entr'ouvert son vêtement il lui montra la blessure de son flanc, et il lui dit : « Introduis ta main dans mon flanc ouvert et dorénavant ne sois plus incrédule, mais croyant³ ».

¹ JEAN, XX, 21 : μεθ' ἡμερῶν ὀκτώ, après huit jours; on admet que cette locution signifie le huitième jour; la seconde apparition de Jésus au collègue apostolique aurait donc eu lieu le dimanche soir 16 avril, exactement une semaine après la première apparition.

² C'est l'apparition que mentionne saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens quand il dit (XV, 5) : il se fit voir aux douze ἄφθῃ τοῖς δώδεκα. Ici encore ce chiffre a été critiqué, comme faux, puisqu'il ne restait que onze apôtres (la Vulgate a substitué le chiffre onze *undecim* au chiffre douze δώδεκα de l'original). On peut répondre que le futur apôtre Mathias était présent ce soir-là avec les onze; nous savons qu'il fut choisi parce qu'il pouvait témoigner de la résurrection de Jésus μάτρυρα τῆς ἀναστάσεως αὐτοῦ γενέσθαι (*Actes des Apôtres*, I, 22).

³ JEAN, XX, 27.

Dans sa confusion, Thomas ne pouvait que se prosterner devant Jésus pour s'humilier; mais ce faisant, il lui adressa la profession de foi la plus nette et la plus ardente qui eût encore été formulée; pour implorer son pardon il cria : « Mon Seigneur et mon Dieu ». Pierre, Barthélemy et beaucoup d'autres avaient proclamé Jésus fils de Dieu; Thomas, le premier, le proclamait Dieu¹.

« Parce que tu m'as vu, Thomas », lui répondit Jésus, « tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui cependant ont cru² ! »

Après avoir amené à la vraie foi Thomas, Jésus, avant de disparaître, dut donner aux apôtres des instructions précises sur le retour en Galilée qu'il leur avait prescrit³, il leur fixa le jour et la montagne où ils le reverraient, et il les invita à convoquer à cette réunion les Galiléens qui lui restaient fidèles; car les paroles qu'il prononcerait alors seraient la loi constitutive de son Église.

¹ JEAN, XX, 28.

² JEAN, XX, 20.

³ MATTHIEU, XXVIII, 10.

CHAPITRE LXXXI

Les apparitions de Jésus en Galilée.

Dès le lendemain matin, les apôtres se mirent en route; la vierge Marie accompagnait certainement Jean, et les autres Galiléennes pieuses devaient également suivre. Le voyage se fit en trois, quatre jours au plus; assez vite, en tout cas, pour que les apôtres aient eu le temps de faire un court séjour sur les bords du lac de Tibériade avant de gagner la montagne désignée par Jésus.

Simon Pierre vint dans son bourg natal de Bethsaïde¹; et avec lui se trouvèrent au même endroit, probablement dans sa maison, plusieurs de ses compagnons que l'Évangile énumère dans l'ordre suivant: Thomas²; Nathanaël-Barthélemy, (celui-ci, qui était natif de Cana, n'avait probable-

¹ JEAN, XXI, 1 et 2.

² Il convient de noter que Thomas est nommé le premier après Pierre; on croit que ce rang n'a pas été donné au hasard à Thomas, il indiquerait que cet apôtre, après son incrédulité prolongée, était devenu un des plus zélés.

ment pas devant lui le temps suffisant pour s'y rendre) — puis les deux fils de Zébédée: Jacques et Jean; enfin, deux autres disciples dont les noms ne sont pas donnés et qui peut-être n'étaient pas apôtres¹.

« Je vais aller pêcher », dit Pierre. — « Nous aussi, nous allons avec toi », répondirent les autres, bien que au moins l'un d'entre eux, Barthélemy, ne fût pas pêcheur.

C'était le soir; ils sortirent de la maison, montèrent dans la barque de Pierre et toute la nuit peinèrent sur le lac, mais ils ne réussirent à rien prendre. Le matin venu, ils voulaient redescendre à terre quand ils virent venir et s'arrêter sur le rivage un homme qu'ils ne connaissaient pas; c'était Jésus dissimulé sous un nouvel aspect². Il leur cria: « Jeunes gens, n'avez-vous pas pêché de quoi manger³? » Il voyait que tous leurs efforts avaient été infructueux. — « Non », répondirent les disciples. — « Eh! bien, jetez le filet à la droite de la barque, et vous trouverez là du poisson ».

Il y avait sans doute quelque chose d'irrésistible dans ce conseil; les disciples obéirent; ils jetèrent le filet à la droite de la barque, et bientôt une telle multitude de poissons s'y trouva prise qu'à eux sept ils n'avaient plus la force de remonter le filet dans la barque⁴.

¹ D'après l'évangile de Pierre, Levi fils d'Alphée (c'est-à-dire Matthieu) était un de ces deux disciples.

² JEAN, XXI, 4.

³ JEAN, XXI, 5: Παιδια, μήτι προσφάγιον έχετε; petits enfants, n'avez-vous pas quelque chose pour manger?

⁴ JEAN, XXI, 6.

Sur cette capture inattendue qui lui rappelait la pêche miraculeuse faite au même endroit deux ans auparavant¹, Jean comprit que l'inconnu qui les avait conseillés était Jésus. « C'est le Seigneur », dit-il à Pierre. Confiant en la parole de Jean qui le premier avait eu la perception de la résurrection de Jésus, Pierre n'eut qu'une pensée : aller au plus vite près du divin Maître. Vite donc il endossa sa tunique; car pour être plus libre de ses mouvements dans la manœuvre de la barque et du filet, il s'était mis à nu²; et, vêtu de nouveau, il se jeta dans le lac pour venir à la nage auprès de Jésus.

Les six autres restèrent dans la barque; mais ils prirent les rames, et comme ils n'étaient qu'à environ deux cents coudées (cent mètres) du rivage, ils eurent promptement amené au rivage la barque et le filet qu'elle traînait³.

Quand tous furent à terre ils furent surpris d'y trouver un feu de bois sur lequel grillait du poisson et à côté duquel était posé du pain. C'était un repas approprié à des pêcheurs; il n'avait pu être préparé que par Jésus, et les disciples savaient que sur le rivage ils n'auraient pu, quant à eux, trouver ni bois, ni pain, ni poisson.

Jésus leur dit : « Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre ». Pierre courut à la barque arrêtée tout près d'eux à un appontement⁴;

¹ LUC, V, 4-7. Voir tome premier, pages 220 et 221.

² JEAN, XXI, 7.

³ JEAN, XXI, 8.

⁴ JEAN, XXI, 11 : Ἀνέβη Σίμων Πέτρος, *Simon Pierre monta*.

il détacha le filet, et à lui seul, par un déploiement extraordinaire de force, il le tira jusque sur le rivage; il contenait, on en fit le compte, cent cinquante-trois gros poissons¹. Malgré ce poids le filet ne fut pas rompu².

Quand l'importance de cette capture eut été constatée, Jésus dit aux sept disciples d'abandonner celle-ci : « Venez et prenez avec moi votre repas du matin ». Les disciples obéirent; mais aucun, nous dit l'évangéliste, ne s'enhardit à lui demander : « Qui es-tu pour nous ordonner ainsi d'abandonner notre pêche? » Ils savaient que celui qui leur parlait était le Seigneur³.

Jésus cependant les avait menés près du feu de bois; il prit le pain et le poisson grillé et il leur en fit la distribution. Ce fut la troisième fois que mangeant avec eux Jésus se manifesta à ses disciples comme homme vivant⁴.

Quelques-uns entendent par ces mots que Pierre à ce moment arrivait au rivage à la nage et qu'étant dans l'eau il prit le filet et le tira à terre.

¹ Des interprétations symboliques diverses ont été données de ce nombre et de plusieurs autres circonstances de la pêche miraculeuse. Il ne nous appartient pas d'entrer dans cet ordre d'idées.

² Allusion à la première pêche miraculeuse, où le filet de Pierre et d'André se rompit sous la quantité des poissons pris (LUC, V, 6). Voir tome premier, page 220.

³ JEAN, XXI, 12.

⁴ JEAN, XXI, 14 : Τοῦτο ἦδη τρίτον ἐφανερώθη ὁ Ἰησοῦς τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἐγερθεὶς ἐκ νεκρῶν. *Cette fois c'était déjà la troisième où Jésus se rendait évident à ses disciples comme ressuscité d'entre les morts.* Le verbe φανερώω, dans le style de saint Jean, signifie *manifestar par des preuves évidentes* (JEAN, VII, 4, et XVIII, 6); or la preuve évidente de la vie chez les Palestiniens était alors, nous le savons, l'action de manger (Cf. *Actes des Apôtres*, I, 4). Mais quelles sont les deux manifestations antérieures que vise ici l'évangile de saint Jean? La

Quand le repas fut terminé, Jésus dit à Pierre en présence des six autres disciples : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » C'était un rappel du mot présomptueux prononcé par Pierre sur le chemin de Gethsémani : « Quand tous se scandaliseraient de toi, moi je ne me scandaliserai jamais³ ». Pierre sentit l'allusion, et modestement répondit : « Certes, Seigneur, tu sais que je te chéris³ ». — « Pais mes agneaux », lui dit Jésus.

Mais bientôt Jésus lui renouvela sa question, sans plus soulever de comparaison entre l'affection de Pierre et celle des autres apôtres : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? » — Pierre fit la même réponse : « Certes, Seigneur, tu sais que je te chéris ». — « Sois berger de mon troupeau⁴ ».

Une troisième fois, Jésus questionna Pierre ; il voulait que celui-ci effaçât par une triple profession d'amour le triple reniement qu'il avait commis : « Simon, fils de Jona, me chéris-tu⁵ ».

La plupart des commentateurs disent que ce sont les deux apparitions dans la maison de Sion que saint Jean a racontées, celle aux apôtres moins Thomas, et celle aux apôtres y compris Thomas ; mais d'autres commentateurs pensent qu'au lieu de cette dernière il faut mettre l'apparition aux disciples d'Emmaüs ; car, au sujet de cette dernière, saint Marc a, lui aussi, employé le verbe φανερώω (XVI, 12). Pour les simples apparitions les évangélistes emploient les verbes φαίνω, *apparaître*, ou ὁράω, *voir* au passif.

¹ JEAN, XXI, 15 : Σίμων Ἰωνᾶ, ἀγαπή με πλεῖον τούτων ;

² MATHIEU, XXVI, 33 ; MARC, XIV, 29.

³ JEAN, XXI, 15 : Ναί, κύριε, σὺ οἶδας ὅτι φιλέω σε. L'évangéliste fait une opposition entre le verbe ἀγαπάω, *avoir un amour raisonné* et le verbe φιλέω, *avoir un amour tendre*.

⁴ La première sentence de Jésus avait été : *Pais mes petits agneaux* : Βόσκει τὰ ἀρνία μου ; la deuxième est : *Soigne mes brebis* : ποιμαίνε τὰ πρόβατα μου (quelques manuscrits ont προβάτια, *jeunes brebis*, ce qui ferait mieux gradation).

⁵ JEAN, XXI, 17. Jésus, à la troisième question, change sa formule

Pierre fut affligé de ce que Jésus le questionnait une troisième fois ; mais, conscient de sa faiblesse, il ne se plaignit pas, il préféra faire appel à la connaissance infaillible de Jésus : « Seigneur, tu sais toutes choses ; tu sais donc que je te chéris ». — « Pais mon troupeau », conclut Jésus¹.

Puis il prophétisa à celui qu'il venait d'instituer chef du troupeau chrétien que ses fonctions lui feraient perdre sa liberté et finiraient par le mener au supplice de la croix. « En vérité en vérité, je te le dis, lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même et tu avais liberté d'aller où tu voulais ; mais quand tu auras vieilli, tu seras forcé d'étendre tes mains, un autre te ceindra et t'emmènera où tu ne voudrais pas aller². » Mots, remarque l'évangéliste, qui prédisaient la mort par laquelle Pierre glorifierait Dieu³.

Tout cela avait été dit devant les autres disciples ; mais Jésus, pour donner un commandement particulier à Pierre, voulut prendre celui-ci à l'écart. « Suis-moi », lui dit-il. Jean se crut autorisé à suivre lui aussi ; n'était-il pas le disciple que Jésus aimait de préférence ? Pierre vit que Jean suivait ; il le fit

et dit : *Me chéris-tu ?* φιλείς με ; il remplace le verbe ἀγαπάω, *aimer sensément* qu'il avait employé jusqu'alors par le verbe φιλέω *aimer tendrement*, dont s'était servi Pierre. Jésus voulait-il paraître douter même de l'amour impulsif de ce dernier ?

¹ Βόσκει τὰ πρόβατά μου, *pais mes brebis*, le mot πρόβατα comprenant, comme notre mot *moutons*, tous les animaux, grands et petits, du troupeau.

² JEAN, XXI, 18.

³ L'évangile de saint Jean fut écrit plus de vingt ans après la mort de saint Pierre ; on croit même généralement que le chapitre XXI est un appendice, postérieur de plusieurs années au corps de l'évangile.

remarquer à Jésus, et lui demanda : « Mais celui-ci, Seigneur, que lui arrivera-il ? » — « Si je veux », répondit Jésus, « que celui-ci reste sur terre jusqu'à ce que je revienne, que t'importe ? suis-moi² ».

Jean, sans doute, n'alla pas plus loin et rejoignit les autres disciples. Quant à Pierre, il entendit la communication que voulait lui faire Jésus ; puis il revint vers ses compagnons, le Seigneur avait de nouveau disparu.

Mais tous savaient qu'ils allaient le revoir sur la montagne qu'il leur avait désignée, probablement le Mont des Béatitudes³. Ils s'y rendirent, et avec eux allèrent tous ceux de Galilée qui avaient conservé à Jésus des sentiments d'attachement : parmi ces derniers il en était qui ne pouvaient croire à la résurrection, mais quand ils virent Jésus apparaître tel qu'ils l'avaient connu, ils se prosternèrent devant lui ; leurs doutes s'étaient évanouis ; ils croyaient désormais eux aussi⁴.

Plus de cinq cents personnes étaient là groupées⁵.

¹ JEAN, XXI, 21 : Κύριε, οὗτος δὲ τί; Seigneur, mais celui-ci, quoi?

² L'évangéliste ajoute : « Ce mot se répandit donc parmi les frères que ce disciple-là ne mourrait pas ; mais Jésus n'avait pas dit à Pierre que Jean ne mourrait pas ; il avait dit : Si je veux que celui-ci demeure (sur terre) jusqu'à ce que je revienne, que t'importe ? Ce disciple est celui qui témoigne de ces choses et qui a écrit ces lignes ; et nous savons que véritable est son témoignage » (JEAN, XXI, 24).

³ MATTHIEU, XXVIII, 16 : οἱ δὲ ἑνδεκά μαθηταὶ ἐπορεύθησαν εἰς τὸ ὄρος οὗ ἐτάξατο αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς, les onze disciples se rendirent dans la montagne où Jésus leur avait fixé.

⁴ MATTHIEU, XXVIII, 17 : Καὶ ἰδόντες αὐτὸν προσεκύνησαν αὐτῷ, οἱ δὲ ἐδίστασαν : et l'ayant vu se prosternèrent devant lui ceux qui pourtant avaient douté.

⁵ SAINT PAUL, Première Épître aux Corinthiens, XV, 6 : ἕπειτα ὄφθη

Jésus s'avança vers elles et leur parla probablement assez longuement¹. Saint Matthieu, qui a relaté cette manifestation de Jésus, ne nous a conservé que la fin de son discours à cause de sa suprême importance ; c'est alors, en effet, que Jésus sanctionna comme sacrement le baptême institué par lui trois ans avant.

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations, baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle². »

Après cette grande manifestation accordée à l'ensemble des Galiléens fidèles, Jésus, encore sur le sol de Galilée, honora d'une apparition son cousin Jacques³. Nous ne savons rien sur le motif ni les conditions de cette apparition ; nous pouvons seule-

ἐπάνω πεντακοσίοις ἀδελφοῖς ἐφάπαξ, ensuite il fut vu de plus de cinq cents frères à la fois.

¹ MATTHIEU, XXVIII, 18 : Καὶ προσελθὼν ὁ Ἰησοῦς ἐλάλησεν αὐτοῖς λέγων, et s'étant avancé Jésus leur parla, disant : etc.

² MATTHIEU, XXVIII, 19 et 20.

³ SAINT PAUL, Première Épître aux Corinthiens, XV, 7 : Ensuite il fut vu de Jacques.

⁴ Saint Jérôme (*Liber de viris illustribus*, chap. II) a parlé lui aussi d'une apparition de Notre-Seigneur à Jacques le Mineur en se référant à l'écrit perdu l'*Évangile des Hébreux*. Mais cette apparition ne peut se confondre avec celle mentionnée par saint Paul ; car telle qu'elle est rapportée par saint Jérôme, elle ne put avoir lieu que le jour de la résurrection de Notre-Seigneur avant son apparition aux apôtres réunis dans le Cénacle pour le repas du soir. Jacques, dit saint Jérôme, aurait, après la mort de Jésus, fait vœu de ne plus rien manger jusqu'à ce qu'il l'eût vu ressuscité. Le Seigneur après sa résurrection vint donc à Jacques, et ayant pris du pain, il bénit celui-ci, le rompit et donna un morceau à manger à Jacques, en lui disant : « Mange ton pain, mon frère ; car le fils de l'homme est ressuscité des morts ».

ment supposer que le futur évêque de Jérusalem reçut de Jésus l'ordre de retourner dans cette ville et d'inviter les autres apôtres à faire de même.

Avant la fin du mois d'avril ils étaient tous de retour à Jérusalem.

CHAPITRE LXXXII

Ascension de Jésus, 19 mai 30.

Il était dans les desseins de Dieu que les dernières communications terrestres de Jésus avec ses disciples n'excéderaient pas une période de quarante jours après la résurrection; et il était dans les mêmes desseins que Jésus ferait dans la région de Jérusalem, théâtre de sa Passion, ses adieux terrestres à ses disciples et au monde. Or la période des quarante jours s'avancait.

Rentrés à Jérusalem, les apôtres avaient pris comme lieu ordinaire de réunion la maison du Mont Sion où avait eu lieu la cène et où ils avaient trouvé déjà un généreux asile dans les jours qui suivirent la mort de Jésus. Là ils se livraient assidûment à l'adoration et à la prière; car désormais tous d'un même cœur proclamaient Jésus Dieu et l'adoraient. Et avec eux étaient Marie la mère de Jésus, les deux cousins de celui-ci qui n'étaient pas apôtres et les femmes pieuses qui l'avaient durant sa vie et aux heures de sa mort assisté de leur dévouement ou de leur amour; parmi elles, à côté des Galiléennes

dont les noms sont connus, il n'est pas téméraire de citer les deux sœurs de Lazare¹.

Dans cette maison, durant vingt jours, Jésus apparaissait d'une manière presque continue à ses apôtres; il prenait part à leurs repas, mangeant et buvant avec eux², il leur parlait du royaume de Dieu³, et les instruisait comment ils devaient prêcher au peuple et attester que lui Jésus était le juge établi par Dieu sur les vivants et les morts⁴.

« Ce que je vous ordonne de prêcher au peuple », leur disait-il, « je vous l'ai exposé, lorsque j'étais encore en vie avec vous⁵; je vous disais qu'il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit sur moi dans la loi de Moïse, dans les livres des prophètes et dans les psaumes⁶. »

¹ Actes des Apôtres, I, 13 et 14 : οὗ ἦσαν καταμένοντες, ὃ τε Πέτρος καὶ Ἰάκωβος, etc.... Οὗτοι πάντες ἦσαν προσκαρτεροῦντες δημοθυαδῶν τῇ προσευχῇ καὶ τῇ δεήσει, σὺν γυναιξὶ καὶ Μαρίας τῇ μητρὶ τοῦ Ἰησοῦ καὶ σὺν τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ. Là ils étaient en permanence, et Pierre et Jacques, etc. Eux tous étaient d'un même cœur assidus à l'adoration et à la prière, avec les femmes et Marie mère de Jésus et les frères de lui.

² Actes des Apôtres, X, 40 et 41 : ἔδωκεν αὐτὸν ἐμφανῆ γενέσθαι σὺ παντὶ τῷ λαῷ ἀλλὰ μάρτυσι τοῖς προχειροτονημένοις ὑπὸ τοῦ θεοῦ, ἡμῶν οἵτινες συνεφάγομεν καὶ συνεπίομεν αὐτῷ μετὰ τὸ ἀναστῆναι αὐτὸν ἐκ νεκρῶν, il (Dieu) a accordé qu'il (Jésus) devint visible, non à tout le peuple, mais à des témoins consacrés d'avance par Dieu (c'est-à-dire) à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il fut ressuscité d'entre les morts.

³ Actes des Apôtres, I, 3.

⁴ Actes des Apôtres, X, 42.

⁵ Allusion aux diverses paroles de Jésus sur le jugement dernier (MATTHIEU, XXV, 31 et suiv.; JEAN, V, 22 et 27; IX, 39).

⁶ Luc, XXIV, 44. Il y a dans l'Ancien Testament de nombreux passages que l'on peut rapporter à l'établissement de Jésus comme juge sur les vivants et les morts. On ne se trompera pas en tout cas en citant les versets 2 et 8 du psaume 96, puisque ce psaume, d'après l'autorité de saint Paul (Épître aux Hébreux, I, 6), se rapporte à Jésus.

Et Jésus leur ouvrit l'esprit de telle manière qu'ils pussent faire les rapprochements entre les prophéties contenues dans les Écritures et les événements de sa vie humaine : « Il était écrit (il fallait donc que cela arrivât) que le Christ souffrirait et qu'il ressusciterait d'entre les morts le troisième jour¹. Il faut de même, puisque c'est écrit, que la pénitence et la rémission des péchés soient prêchées à toutes les nations en commençant par Jérusalem². Vous êtes désignés pour attester ces choses. D'ailleurs, je vais envoyer sur vous le don que mon père a promis³; restez⁴ dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtus de cette force qui vous viendra d'en haut⁵. Vous avez entendu de ma propre bouche la promesse du père⁶ : Jean a naguère baptisé dans l'eau, dans peu de jours vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint⁷ ».

Les apôtres n'étaient pas seuls quand Jésus leur donna ces instructions; d'autres disciples, informés de la présence de Jésus, étaient venus les rejoindre⁸.

¹ Luc, XXIV, 46. Voir la note 1, page 378.

² ISAÏE, LXVI, 18 et suivants : « Le temps est venu de rassembler toutes les nations et toutes les langues; elles viendront (à Jérusalem) et verront ma gloire, etc. ». Cf. JÉRÉMIE, III, 14 et suiv. « Convertissez-vous, mes fils, en revenant vers moi..., je vous prendrai un d'une cité, deux d'une famille, et je vous introduirai dans Sion, etc ».

³ Jean-Baptiste avait reçu cette promesse (JEAN, I, 33). On peut en trouver des annonces dans l'Ancien Testament, par exemple Psaume 147^e, verset 18 : Il enverra sa parole et la glace se fondra; son esprit soufflera, et les eaux couleront.

⁴ Littéralement : *campez καθίστατε*.

⁵ Luc, XXIV, 49.

⁶ Dans le discours après la cène (JEAN, XIV, 16-18 et 26; XVI, 7).

⁷ Actes des Apôtres, I, 5.

⁸ C'est la signification que nous paraissent avoir les mots οἱ ἐξ συνελθόντες (Actes des Apôtres, I, 6) ceux qui étaient venus s'adjoindre :

L'esprit de ceux-ci n'avait pas été ouvert par Jésus au sens véritable des prophéties, ainsi que venait de l'être celui des apôtres; or ces disciples étaient des zélotes, imbus d'idées folles sur la nature de la mission du Messie; voyant que Jésus avait pu triompher de la mort elle-même, ils s'imaginaient qu'il allait maintenant chasser les Romains de Palestine et restaurer le royaume d'Israël.

« Seigneur », demandèrent-ils à Jésus, « est-ce au moment où nous serons baptisés dans l'Esprit-Saint que tu rétabliras le royaume d'Israël? »

Jésus leur répondit : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les occasions que le père a fixés en sa propre toute-puissance. Mais de l'Esprit-Saint qui viendra sur vous, vous recevrez une force; et vous serez à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre, des confesseurs de ce que je suis² ».

Cet entretien fut le dernier que Jésus eut avec ses disciples dans la maison de Sion. Quand il eut fini de parler, il sortit, emmenant avec lui ses disciples³, et il prit le chemin de Béthanie⁴.

Arrivé sur le sommet du Mont des Oliviers il s'arrêta, pour adresser à ses disciples une dernière allocution : « Allez dans le monde entier prêcher

ils font opposition aux mots par lesquels saint Luc a désigné les apôtres au verset 2 : οἱ ἀποστόλοι οὓς ἐξελέξατο, *les apôtres qu'il avait choisis*.

¹ Actes des Apôtres, I, 6.

² Actes des Apôtres, I, 7 et 8.

³ Les Actes des Apôtres, (I, 21-23) nous disent que, par exemple, Joseph Barsabas et Mathias furent témoins de l'ascension de Jésus,

⁴ Luc, XXIV, 50.

l'Évangile à toute créature humaine¹; celui qui aura cru et sera baptisé sera sauvé, celui qui n'aura pas cru sera condamné. Voici les signes qui seront l'accompagnement de ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront des langues nouvelles²; ils feront périr des serpents³; et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera aucun mal; ils imposeront les mains sur des malades, et ceux-ci s'en trouveront bien⁴ ».

Jésus alors leva ses deux mains et prononça sur eux sa bénédiction⁵ et tandis qu'il les bénissait il fut peu à peu soulevé de terre et il s'éleva vers le ciel⁶ ayant au-dessous de lui un groupe d'anges⁷.

Les disciples suivaient des yeux cette ascension; mais bientôt un nuage leur cacha Jésus. Ils cherchaient tout de même à l'apercevoir encore dans l'espace, quand deux hommes vêtus de blanc, des anges, se présentèrent à eux et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous là regardant en l'air? Ce Jésus, qui du milieu de vous a été soulevé vers le ciel, reviendra un jour de la même manière que vous venez de le voir partir⁸ ».

¹ Littéralement : à toute la création πάση τῇ κτίσει (Marc, XVI, 15).

² Cf. Actes des Apôtres, II, 4.

³ Cf. Actes des Apôtres, XXVIII, 3-6.

⁴ Marc, XVI, 15-18. Quelques-uns pensent que dans la dernière phrase se trouve l'institution par Jésus du sacrement d'Extrême-Onction. Cf. *Épître catholique de saint Jacques* (V, 14 et 15).

⁵ Luc, XXIV, 50.

⁶ Marc, XVI, 19; Luc, XXIV, 51.

⁷ C'est, du moins, ce qui ressort d'une phrase de la première épître de saint Pierre (III, 22) : πορευθεὶς εἰς οὐρα βῶ, ὑποταγέντων αὐτῷ ἀγγέλων καὶ ἐξουσιῶν καὶ δυναμιῶν, *parti au ciel, des anges et des dominations et des puissances ayant été rangés au-dessous de lui*.

⁸ Actes des Apôtres (I, 10 et 11). Les mots : « il reviendra un jour de

Les disciples, à ces mots, ramenèrent leurs yeux vers la terre, et, s'étant agenouillés, ils firent un acte d'adoration¹. Ils ne ressentaient pas de tristesse, mais au contraire une grande joie², le glorieux départ de terre de leur maître était pour leur foi un tel triomphe.

C'est dans ces sentiments qu'ils retournèrent à Jérusalem³ et que là, dans l'attente du Saint-Esprit promis, ils étaient, au nombre de cent vingt⁴, sans cesse dans le Temple, louant et bénissant Dieu !

la même manière que vous l'avez vu aller au ciel » confirment le sentiment que Jésus, dans son ascension, fut escorté par des anges ; car à son retour *le fils de l'homme viendra dans sa majesté avec tous les anges* (MATTHIEU, XXV, 31).

¹ Luc, XXIV, 52.

² Luc, XXIV, 52.

³ *Ils retournèrent alors à Jérusalem de la montagne appelée des Oliviers, qui est proche de cette ville, étant à la distance d'un jour de sabbat* (Actes des Apôtres, I, 12). Cette phrase tendrait à faire croire que le sabbat avait commencé quand les disciples rentrèrent le soir à Jérusalem ; l'ascension de Jésus aurait donc eu lieu le vendredi 20 mai, c'est-à-dire le quarante-unième jour après la résurrection. Mais, d'autre part, les *Actes* (I, 3) paraissent dire bien nettement que les apparitions de Jésus furent circonscrites dans le délai fixe de quarante jours, *ἑὶ ἡμερῶν τεσσαράκοντα* ; ce qui remet l'ascension au jeudi 19 mai. La mention de la distance permise un jour de sabbat n'aurait donc d'autre signification que celle d'une proximité inférieure à deux mille pas.

⁴ *Actes*, I, 15.

FIN

CONCORDANCE DES VERSETS

DES ÉVANGILES AVEC LES PAGES DU PRÉSENT OUVRAGE

ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU

CHAPITRE I.	1-17	Tome I, pages	19-21
	18-24	—	36-38
	25	—	53
CHAPITRE II.	1-18	—	60-69
	19-23	—	72-78
CHAPITRE III.	1-6	—	112-117
	7-10	—	117-119
	10-13	—	124-125
	14-17	—	126-128
CHAPITRE IV.	1 et 2	—	128-131
	3 et 4	—	133-134
	5-7	—	137-138
	8-10	—	135-136
	11	—	139
	12	—	195
	13-16	—	217-218
	17	—	183-221
	18-22	—	219-220
	23-24	—	228-230
25	—	270-271	
CHAPITRE V.	1 et 2	—	275-279
	3-48.	—	281-288

CHAPITRE VI.	1-34	Tome I, pages	289-292
CHAPITRE VII.	1-29	— —	292-296
CHAPITRE VIII.	1-4	— —	296
	5-13	— —	297-300
	14-15	— —	295
	16-17	— —	225-227
	18	— —	348
	19-22	— —	421-422
	23-34	— —	348-354
CHAPITRE IX.	1	— —	356
	2-8	— —	238-241
	9-17	— —	245-247
	18-26	— —	357-362
	27-31	— —	363-364
	32-34	Tome II, —	16-17
	35-38	Tome I, —	321-322
CHAPITRE X.	1	— —	368
	2-4	— —	277-278
	5-15	— —	369-370
	16-39	Tome II, —	45-47
	40-42	Tome I, —	370-371
CHAPITRE XI.	1	— —	372, note 4
	2-19	— —	307-314
	20-24	— —	436
	25-30	— —	464-465
CHAPITRE XII.	1-8	— —	265-265
	9-13	— —	267-268
	14	— —	269-270
	15-21	— —	273-275
	22-24	— —	328-330
	25-26	— —	331
	27-28	Tome II, —	18-19
	29	Tome I, —	331
	30	Tome II, —	19
	31-52	Tome I, —	332
	33-37	— —	334 note 1
	38-42	— —	332-333

CHAPITRE XII.	45-45	Tome II, pages	19-20
	46-50	Tome I, —	342-345
CHAPITRE XIII.	1-23	— —	335-340
	24-33	— —	340-341
	34-35	— —	345 note 6
	36-43	— —	344-345
	44-52	— —	345-346
	53	— —	372
	54-58	— —	207-211
CHAPITRE XIV.	1 et 2	— —	366-367
	3-12	— —	323-327
	13-36	— —	374-386
CHAPITRE XV.	1-20	— —	437-442
	21-28	— —	443-447
	29	— —	449
	30-38	— —	451-454
CHAPITRE XVI.	1-12	— —	456-460
	13-28	— —	397-405
CHAPITRE XVII.	1-13	— —	404-408
	13-20	— —	409-414
	21-22	Tome II, —	421
	23-26	— —	411-413
CHAPITRE XVIII.	1-10	— —	413-414
	11-14	— —	415
	15-22	— —	415-417
	23-35	— —	417-419
	CHAPITRE XIX.	1-2	— —
CHAPITRE XIX.	3-9	— —	127-129
	10-12	— —	131
	13-15	— —	131-132
	16-30	— —	132-136
	CHAPITRE XX.	1-16	— —
17-28		— —	139-143
29-34		— —	150-152
CHAPITRE XXI.	1-9	— —	164-167
	10-11	— —	169

CHAPITRE	Pages	Tome II, pages	Pages
CHAPITRE XXI.	12-17	—	177-179
	18-19	—	175-177
	20-22	—	179-180
	23-46	—	183-188
CHAPITRE XXII.	1-14	—	188-189
	15-22	—	19-194
	25-46	—	195-201
CHAPITRE XXIII.	1-36	—	201-206
	37-39	—	71 et 209 note 4
CHAPITRE XXIV.	1-2	—	208-209
	3-51	—	213-222
CHAPITRE XXV.	1-46	—	222-226
CHAPITRE XXVI.	1-2	—	207
	3-5	—	210-211
	6-13	—	158-161
	14-16	—	211-212
	17-19	—	227-229
	20-25	—	237-238
	26-29	—	240-242
	30	—	249
	31-35	—	259-260
	36-46	—	264-268
	47-57 ^a	—	268-276
	57 ^b	—	281-282
	58	—	282-283
	59-68	—	288-294
	69-75	—	283-287
	CHAPITRE XXVII.	1-2	—
3-10		—	329-334
11		—	299-300
12-18		—	306-311
19		—	322
20-23		—	312-315
24-31		—	323-326
32		—	336-337
33-58		—	340-344
59-44	—	345-347	

CHAPITRE	Pages	Tome II, pages	Pages
CHAPITRE XXVII.	45-51	—	350-354
	52-53	—	384-385
	54	—	354-355
	55-56	—	348-349
	57-61	—	358-366
	62-66	—	367-369
	CHAPITRE XXVIII.	1-4	—
5-8		—	372-374
9-10		—	382-383
11-15		—	374-376
16-20		—	406-407

ÉVANGILE SELON SAINT MARC

CHAPITRE	Pages	Tome I, pages	Pages
CHAPITRE I.	1	—	108
	2 et 3	—	114-115
	4 et 5	—	115-117
	6	—	112
	7 et 8	—	124
	9-12	—	124-128
	13	—	131-132
	14	—	195-207
	15	—	221
	16-20	—	219-220
	21-28	—	221-224
	29-31	—	225
	32-38	—	225-228
	39	—	229
40-45	—	234-236	
CHAPITRE II.	1	—	236
	2-12	—	238-241
	13	—	242-243
	14-22	—	244-248
	23-28	—	262-265
CHAPITRE III.	1-6	—	266-269
	7-12	—	271-274
	13-19	—	275-278

CHAPITRE III.	20-30	Tome I, pages	528-532
	31-35	— —	542-545
CHAPITRE IV.	1-20	— —	335-340
	21-25	— —	343-344
	26-29	— —	341
	30-32	— —	340-341
	33-34	— —	357
	35-40	— —	347-350
CHAPITRE V.	1-20	— —	350-355
	21-43	— —	356-364
CHAPITRE VI.	1-6	— —	364-365
	7-15	— —	368-372
	14-16	— —	366-368
	17-29	— —	323-326
	30-31	— —	375-374
	32-56	— —	375-376
CHAPITRE VII.	1-25	— —	437-442
	24-30	— —	443-447
	31-37	— —	448-451
CHAPITRE VIII.	1-10	— —	452-454
	11-15	— —	457-458
	14-21	— —	458-460
	22-26	— —	461-462
	27-35	— —	397-401
	34-39	— —	402-405
CHAPITRE IX.	1-12	— —	404-408
	13-28	— —	409-414
	29-31	— —	414-415
	32-36	Tome II, —	115, note 5
	37-39	Tome I, —	417-419
	40	— —	371
	41-47	Tome II, —	114
	48-49	— —	116, note 3
CHAPITRE X.	1	— —	125
	2-9	— —	127-128
	10-12	— —	130

CHAPITRE X.	15-16	Tome II, pages	131-132
	17-31	— —	132-156
	32-34	— —	138-159
	35-45	— —	140-145
	46 ^a	— —	144
	46 ^b -52	— —	150-152
	CHAPITRE XI.	4-10	— — 164-167
	11 ^a	— —	170
	11 ^b -25	— —	174-181
	27-35	— —	182-148
CHAPITRE XII.	1-12	— —	185-188
	13-40	— —	191-202
	41-44	— —	207-208
CHAPITRE XIII.	1-2	— —	208-209
	3-37	— —	215-221
CHAPITRE XIV.	1	— —	207
	2	— —	211
	3-9	— —	158-161
	10-11	— —	211-212
	12-17	— —	227-230
	18-21	— —	237
	22-25	— —	240-242
	26	— —	249
	27-31	— —	258-259
	32-52	— —	264-277
	53-54	— —	282-283
	55-65	— —	288-294
66-72	— —	285-287	
CHAPITRE XV.	1	— —	294
	2	— —	300-301
	3-5	— —	308-309
	6-7	— —	306-308
	8-14	— —	311-315
	15-20 ^a	— —	324-326
	20 ^b	— —	328
	21	— —	336-337
	22-28	— —	340-344
	29-32	— —	345-347

CHAPITRE XV.	33-39	Tome II, pages	351-355
	40-41	— —	348-349
	42-47	— —	358-366
CHAPITRE XVI.	1-8	— —	371-374
	9-11	— —	379-384
	12-13	— —	386-391
	14	— —	394-396
	15-19	— —	412-413

ÉVANGILE SELON SAINT LUC

CHAPITRE I.	1-4	Tome I, pages	8 et 9
	5-25	— —	25-28
	26-39	— —	22-24
	40-56	— —	28-30
	57-80	— —	30-35
CHAPITRE II.	1-5	— —	38-47
	6-20	— —	48-51
	21-38	— —	53-59
	39	— —	76
	40	— —	81
	41-51*	— —	86-90
	51 ^b -52	— —	92-93
CHAPITRE III.	1-2	— —	107-112
	3-6	— —	115-116
	7-9	— —	119
	9-14	— —	119-121
	15-17	— —	123-124
	18	— —	117
	19	— —	188-189
	20	— —	193
	21-22	— —	126-128
	25*	— —	108
	25 ^b -38	— —	19-22
CHAPITRE IV.	1-15	— —	128-139
	14*	— —	195
	14 ^b -30	— —	206-215
	15-44	— —	221-229

CHAPITRE V.	1-11	Tome I, pages	230-233
	12-16	— —	233-236
	17-26	— —	238-241
	27-39	— —	243-248
CHAPITRE VI.	1-5	— —	262-265
	6-11	— —	266-269
	12-19	— —	275-279
	20-49	— —	281-296
CHAPITRE VII.	1-10	— —	297-300
	10-17	— —	304-306
	18-35	— —	307-314
	36-50	— —	315-318
CHAPITRE VIII.	1-3	— —	319-321
	4-8	— —	335-337
	9-15	— —	339-340
	16-18	— —	343-344
	19-21	— —	342-343
	22-39	— —	347-355
	40-56	— —	356-362
CHAPITRE IX.	1-5	— —	368-370
	6	— —	371
	7-9	— —	366-368
	10-17	— —	373-381
	18-22	— —	398-401
	23-27	— —	402-405
	28-36	— —	404-407
	37-45	— —	409-413
	44-50	— —	414-419
	51	— —	424
	52	— —	416
	53-62	— —	419-423
CHAPITRE X.	1-16	— —	454-457
	17-24	— —	465-465
	25-37	— —	469-471
	38-42	— —	472-473
CHAPITRE XI.	1-13	Tome II, pages	6-8
	14-36	— —	16-22

		Tome II, pages	
CHAPITRE XI.	37-52		22-28
	53-54	— —	14
CHAPITRE XII.	1-59	— —	48-55
CHAPITRE XIII.	1-33	— —	56-65
	34-35	— —	71
CHAPITRE XIV.	1-35	— —	72-81
CHAPITRE XV.	1-32	— —	82-86
CHAPITRE XVI.	1-31	— —	87-92
CHAPITRE XVII.	1-10	— —	105-108
	11-19	— —	108-110
	20-37	— —	120-122
CHAPITRE XVIII.	1-8	— —	126
	9-14	— —	129-130
	15-30	— —	131-136
	31-34	— —	139-140
	35-43	— —	144-145
CHAPITRE XIX.	1-27	— —	145-150
	28	— —	153
	29-44	— —	164-169
	45-46	— —	177-178
	47-48	— —	178-179
CHAPITRE XX.	1-8	— —	183-184
	9-19	— —	185-188
	20-39	— —	191-197
	40-47	— —	200-202
CHAPITRE XXI.	1-6	— —	207-209
	7-36	— —	213-220
	37	— —	208-209
	38	— —	182
CHAPITRE XXII.	1-6	— —	210-212
	7-13	— —	227-229
	14-18	— —	230-233
	19-20	— —	240-242
	21-23	— —	237-238

		Tome II, pages	
CHAPITRE XXII.	24-27		233-234
	28-30	— —	236
	31-38	— —	243-245
	39	— —	249
	40-47 ^a	— —	264-268
	47 ^b -53	— —	270-275
	54 ^a	— —	275-276
	54 ^b	— —	277
	55-62	— —	282-287
	63-65	— —	290
	66-71	— —	291-293
CHAPITRE XXIII.	1	— —	294
	2-22	— —	297-310
	23	— —	319
	24-25	— —	324
	26	— —	336-337
	27-31	— —	337-340
	32	— —	337
	33-34	— —	341-344
	35-37	— —	345-346
	38	— —	326-327
	39-43	— —	347-348
	44	— —	350
	45-48	— —	353-355
	49	— —	348-349
	50-56	— —	358-366
CHAPITRE XXIV.	1-8	— —	370-373
	9-11	— —	381-382
	12	— —	376-378
	13-35	— —	385-391
	36-43	— —	383-395
	44-53	— —	410-414

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

CHAPITRE I.	1-5	— —	—
	6	Tome I, pages	112-113
	7-8	— —	429-430
	9	Tome II, —	34

CHAPITRE I.	10	Tome I, pages	430
	11	— —	212-213
	12-14		
	15	— —	124
	16-18		
	19-51	— —	142-156
CHAPITRE II.	1-11	— —	159-163
	12-13	— —	164-168
	14-25	— —	169-175
CHAPITRE III.	1-21	— —	175-180
	22	— —	181-183
	25-36	— —	188-193
CHAPITRE IV.	1-4	— —	195
	5-42	— —	197-205
	43-45	— —	206-207
	46-54	— —	213-216
CHAPITRE V.	1	— —	250-251
	2-15	— —	255-259
	14-47	— —	425-431
CHAPITRE VI.	1-21	— —	375-386
	22-36	— —	387-390
	37-65	— —	391-395
	66-72	— —	396-400
CHAPITRE VII.	1	— —	434-435
	2-9	— —	465-468
	10	— —	471-472
	11-13	— —	475-477
	14-30	— —	477-481
	31-36	— —	488-489
	37-53	Tome II, —	2-5
CHAPITRE VIII.	1	— —	5
	2-11	— —	9-14
	12-59	— —	34-45
CHAPITRE IX.	1-34	Tome I, —	482-487
	35-41	Tome II, —	15-16

CHAPITRE X.	1-16	Tome II, pages	30-32
	17-21	— —	33-34
	22-40	— —	66-70
	41-42	— —	72-73
CHAPITRE XI.	1-55	— —	93-105
	54	— —	104-105
	55-56	— —	157-158
	57	— —	103
CHAPITRE XII.	1	— —	153-154
	2-8	— —	158-162
	9-19	— —	163-168
	20-26	— —	170-171
	27-38	— —	172-174
	39-41		
	42-43	— —	278
	44-50	— —	206-207
CHAPITRE XIII.	1	— —	240
	2-20	— —	234-236
	21-30 ^a	— —	237-239
	30 ^b	— —	240
	31-38	— —	245-244
CHAPITRE XIV.	1-31	— —	245-249
CHAPITRE XV.	1-26	— —	251-254
CHAPITRE XVI.	1-33	— —	254-259
CHAPITRE XVII.	1-25	— —	260-263
CHAPITRE XVIII.	1	— —	264
	2-14	— —	268-276
	15 ^a	— —	277
	15 ^b -18	— —	282-285
	19-24	— —	280-282
	25-27	— —	285-286
	28-38	— —	296-300
	39-40	— —	311-312
CHAPITRE XIX.	1-16	— —	313-324
	17	— —	328
	18	— —	341-345

CHAPITRE XIX.	19-22	Tome II, pages	326-328
	23-24	—	343-344
	25-27 ^a	—	344-345
	27 ^b	—	348
	28-30	—	352-355
	31	—	357-358
	32-37	—	360-361
	38 ^a	—	358-360
38 ^b -42	—	361-366	
CHAPITRE XX.	1-2	—	370-372
	3-18	—	376-380
	19-29	—	393-398
	30-31	Tome I, —	11
CHAPITRE XXI.	1-24	Tome II, —	400-406
	25	Tome I, —	11

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PERSONNAGES MENTIONNÉS DANS LE RÉCIT

- ADULTÈRE (LA FEMME) surprise dans Jérusalem, tome II, 10-14.
- ALEXANDRE, fils d'Hérode le Grand et de la première Mariamme, tome I, 64, 69.
- ALPHÉE, voir Cléopas.
- ALPHÉE, père de l'apôtre Matthieu, voir MATTHIEU.
- AMI IMPORTUN (parabole de l'), tome II, 7 et 8.
- ANDRÉ, apôtre, tome I, 10, 148-152, 197, 220, 222, 225, 227, 230-232, 277; tome II, 170, 171, 215.
- ANNE (ou HANNAH ou ANANOS), ancien grand-prêtre, tome I, 95; tome II, 182, 268, 276-283, 295, 305, 327, 374, 375.
- ANNE, mère de la Vierge Marie, tome I, 17, 18, 19, 21, 58.
- ANNE, Fille de Phanuel, veuve habitant Jérusalem, tome I, 57, 58, 65.
- ANTIPAS (HÉRODE), fils d'Hérode le Grand et de Malthace, tétrarque de Galilée et de Pérée, tome I, 75, 79, 84, 107, 121, 188-190, 193, 194, 214, 253, 269, 270, 297, 302, 312, 321, 323-326, 362, 363, 366-368, 372, 373, 387, 395, 396, 453, 457, 459, 460; tome II, 62-64, 90, 127, 129, 192, 301-304, 306, 308, 310.
- ANTIPATER, fils d'Hérode le Grand et de Doris, tome I, 70.
- ARCHÉLAUS, fils d'Hérode le Grand et de Malthace, tome I, 75, 74, 76, 79, 83; tome II, 57.
- ARISTOBULE, fils d'Hérode le Grand et de la première Mariamme, tome I, 64, 69.
- ATAXIQUE guéri par Jésus à Béthesda (maison de grâce), tome I, 257-260, 425-426.
- AUGUSTE, empereur romain, tome I, 39-42, 74, 79, 83, 84, 376; tome II, 62.
- AVEUGLE guéri par Jésus à Bethsaïde Julias, tome I, 461, 462.

- AVEUGLE-NÉ, mendiant habitant Jérusalem, guéri par Jésus, tome I, 481-488; tome II, 15, 16, 22, 75, 99.
- AVEUGLES guéris à Capharnaüm, par Jésus, tome I, 363, 364.
- BARABBAS (OU BAR ABBAS), surnom d'un voleur condamné à mort à Jérusalem, tome II, 57, 307, 311, 312, 318, 324.
- BARTHÉLEMY (fils de Tolmaï), appelé aussi NATHANAËL, apôtre, tome I, 153-158, 213, 249, 277, 382; tome II, 399, 400.
- BARTIMÉE (fils de Timée), aveugle habitant Jéricho, tome II, 151.
- BÉELZÉBOUL (OU BAALZÉBOUB, OU BÉELZÉBOUB), prince des démons, tome I, 328, 330, 331, 333, 336, 366; tome II, 17, 18.
- BELLE-MÈRE DE SIMON PIERRE, habitante de Bethsaïde près Capharnaüm, tome I, 222-225.
- BÉRÉNICE, nom supposé de la démoniaque chananéenne guérie par Jésus, tome I, 444-447.
- BÉRÉNICE, voir VÉRONIQUE.
- BREBIS PERDUE (parabole de la), tome II, 83, 115.
- CAÏPHE (Joseph), grand-prêtre, tome I, 107; tome II, 102, 103, 190, 273, 279, 286, 288-294, 305, 327, 374, 375.
- CENTENIER DE TIBÉRIADE, tome I, 297-303.
- CÉPHAS, nom araméen correspondant à Pierre, voir PIERRE.
- CHANANÉENNE du pays de Tyr, tome I, 444-447.
- CHANANÉENNE (fille de la), voir BÉRÉNICE.
- CHOUZA, intendant du tétrarque Hérode Antipas, tome I, 214-216, 298.
- CHOUZA (femme de), voir JEANNE.
- CHOUZA (fils de), guéri à distance par Jésus, tome I, 214-216, 298.
- CLÉOPAS (OU CLÉOPATROS), nommé aussi ALPHÉE, frère de Joseph, tome I, 19, 20, 101, 102, 104; tome II, 386-391.
- COLLECTEURS DU DIDRACHME à Capharnaüm, tome II, 111, 112, 117.
- COPONIUS, procurateur romain en Judée, tome I, 91.
- DÉMONIAQUE AVEUGLE ET MUET guéri par Jésus à Capharnaüm, tome I, 328, 329; tome II, 17.
- DÉMONIAQUE ÉROTOMANE, guéri à Capharnaüm, tome I, 222, 223, 267.
- DÉMONIAQUE MUET guéri à Jérusalem, tome II, 16, 17, 19, 20.
- DÉMONIAQUE DE GUERGUÉSA, tome I, 347, 351-355, 450.
- ÉCONOME INFIDÈLE (parabole de l') voir RÉGISSEUR.
- ÉLISABETH, femme du prêtre Zacharie, grand'tante de Marie et mère de Jean-Baptiste, tome I, 18, 24, 28-32 55.

- ENFANT PRODIGE (parabole de l'), tome II, 84, 85.
- EPILEPTIQUE démoniaque guéri par Jésus au pied du Thabor, tome I, 409-413.
- FEMME COURBÉE EN AVANT, redressée par Jésus en Pérée, tome II, 59, 60, 75.
- FRÈRES DU SEIGNEUR, tome I, 100, 101, 104, 105, 160, 164, 167, 168, 171, 342, 343, 466, 468, 477; tome II, 380, 407.
- GABRIEL (archange), tome I, 23, 25, 27.
- GUERGUÉSA (démoniaques de), voir DÉMONIAQUES.
- HÉGÉSIPPE, historien chrétien, tome I, 19, 102, 104, 105.
- HÉLI OU HÉLIAKIM, voir JOACHIM.
- HÉMORROÏSSE guérie par Jésus à Bethsaïde près Capharnaüm, tome I, 358-360.
- HÉRODE ANTIPAS, voir ANTIPAS.
- HÉRODE LE GRAND, roi sur toute la Palestine, tome I, 20, 38, 40-45, 46-48, 63-70, 72-75, 79, 350; tome II, 57, 62, 190.
- HÉRODIADÉ, fille d'Aristobule, mariée successivement à Philippe Hérode l'aîné et à Hérode Antipas, tome I, 103, 189, 190, 195, 324, 326; tome II, 90.
- HOMME A LA MAIN DESSECHÉE, guéri par Jésus à Capharnaüm, tome I, 267-268.
- HYDROPIQUE guéri par Jésus en Pérée, tome II, 74.
- INTENDANT INFIDÈLE (parabole), voir RÉGISSEUR.
- IVRAIE (ennemi semant l'), parabole, tome I, 340, 344, 345.
- JACOB, père de Joseph, tome I, 19.
- JACQUES dit LE MAJEUR, fils de Zébédée et de Salomé apôtre, tome I, 151, 166, 220, 222, 225, 227, 229, 233, 277, 361, 404-408, 420, tome II, 140-142, 213, 264-267, 401.
- JACQUES dit LE MINEUR, OU LE PETIT, fils de Cléopas, apôtre, tome I, 100-102, 104, 105, 210, 277, 467; tome II, 407 et 408.
- JAÏR, chef de la synagogue pharisienne de Capharnaüm, tome I, 357, 360-363, 428.
- JAÏR (fille de), ressuscitée par Jésus, tome I, 357, 360-362, 416, 428; tome II, 97.
- JEAN-BAPTISTE, fils de Zacharie et d'Elisabeth, tome I, 25, 26, 31-35, 107-109, 112-128, 141-148, 151, 176, 181, 182, 186, 188-

- 194, 246, 307-314, 320, 323-327, 367, 398, 408, 429-430; tome II, 6, 72, 75, 90, 183, 184, 411.
- JEAN, fils de Zébédée, apôtre et évangéliste, tome I, 10, 11, 148-152, 162, 166, 167, 172, 173, 175, 180, 194, 195, 220-222, 230-233, 249, 259, 260, 277, 361, 404-408, 415, 417, 418, 420, 421, 481; tome II, 14, 67, 105, 140-142, 153, 213, 227-231, 234, 238, 259, 264-267, 277, 339, 340, 344, 345, 348, 360, 372, 376-378, 381-385, 393, 401, 402, 405, 406.
- JEANNE, femme de Chouza, tome I, 216, 321, 343; tome II, 125, 348, 370.
- JOACHIM (ou HÉLIAKIM), père de la vierge Marie, tome I, 16, 18, 20, 46.
- JOSEPH D'ARIMATHIE, membre du Sanhédrin, tome II, 358-365, 368, 369.
- JOSEPH, époux de la vierge Marie, tome I, 17-21, 36, 37, 41, 44-48, 51, 53-58, 60, 62, 66, 67, 71-76, 79, 81-83, 87-90, 92, 94, 95, 99-106, 124, 160, 211, 392.
- JOSEPH, fils de Saba, tome I, 186.
- JOSÈPHE (Flavius), historien juif, tome I, 40-43, 116.
- JOSÈS, fils de Cléopas, tome I, 101, 210, 467; tome II, 000.
- JUDAS LE GAULANITE, chef d'une insurrection contre les Romains, tome I, 85, 383; tome II, 193.
- JUDAS, FILS DE HÉZÉKIAH, autre chef d'insurrection, tome I, 79.
- JUDAS DE KÉRIOTH (ou ISCARIOTE), apôtre, tome I, 101, 175, 186, 249, 278, 372, 379; tome II, 161, 162, 210-212, 231, 236-259, 268-272, 329-334.
- JUDE (ou THADDÉE), fils de Cléopas, apôtre, tome I, 19, 20, 100, 101, 210, 277, 467; tome II, 246, 247.
- JUGE INIQUE (parabole du), tome II, 126.
- JUSTA, nom présumé de la Chananéenne qui implora Jésus, voir CHANANÉENNE.
- JUSTIN (SAINT), écrivain palestinien du II^e siècle, tome I, 18, 92-95, 97, 128.
- LAZARE, habitant de Béthanie près Jérusalem, tome I, 184, 185, 316, 472; tome II, 92, 93, 95-101, 157-159, 163, 175, 176, 349, 408.
- LAZARE, mendiant, tome II, 90-92, 105.
- LEBBÉE, surnom donné à l'apôtre Jude, voir JUDE.
- LÉPREUX GUÉRI A CHORAZAÏN, tome I, 234-236.

- LÉPREUX GUÉRIS SUR LA FRONTIÈRE ENTRE LA SAMARIE ET LA GALILÉE, tome II, 108-110.
- LÉVI, fils d'Alphée, surnommé Matthieu, voir MATTHIEU.
- LUC, évangéliste, tome I, 8-10, 96, 107, 108, 110-112, 236, 280, 281, 432, 448; tome II, 14, 48, 49.
- LYSANIAS, tétrarque d'Abilène, tome I, 107.
- MADELEINE (la), voir MARIE-MADELEINE.
- MAÎTRE DE MAISON (parabole du retour du), tome II, 51.
- MALCHUS, chef de la domesticité du grand-prêtre Caïphe, tome II, 273, 274, 285.
- MANAHEM, familier d'Hérode Antipas, tome I, 214.
- MARC (Jean), évangéliste, tome I, 6, 7, 8, 183, 186; tome II, 5, 276, 277.
- MARIE DE BÉTHANIE, sœur de Lazare, tome I, 184, 472, 473; tome II, 93, 96-100, 157, 159-162, 341, 408.
- MARIE, femme de Cléopas, tome I, 16, 103-104; tome II, 123, 344, 348, 365, 370-374.
- MARIE MADELEINE OU MARIE DE MAGDALA, tome I, 273, 274, 315-318, 320, 343, 435; tome II, 123, 344, 348, 365, 370-372, 376-380, 383, 392, 394, 409.
- MARIE, MÈRE DE JÉSUS, tome I, 15-25, 28-30, 32, 36-38, 45-58, 60, 62, 66-68, 74-76, 79-82, 86-90, 92, 95, 102-104, 106, 159-164, 167, 168, 181, 207, 210, 218, 342, 343; tome II, 123, 160, 339, 340, 344, 345, 348, 361, 385, 399, 409, 410.
- MARTHE DE BÉTHANIE, sœur de Lazare, tome I, 184, 316, 472, 473; tome II, 93, 94, 96-100, 175, 341, 410.
- MATHIAS, apôtre, tome I, 186; tome II, 392, 397.
- MATTHIEU, nommé d'abord Lévi, fils d'Alphée, apôtre et évangéliste, tome I, 5-8, 19, 21, 244, 245, 248, 277, 280, 281; tome II, 86.
- MAUVAIS RICHE (parabole du), tome II, 90.
- NAÏN ou NAÏM (jeune homme de), ressuscité par Jésus, tome I, 236, 304-306, 428; tome II, 97.
- NATHANAËL apôtre, voir BARTHÉLEMY.
- NICODÈME, membre du Sanhédrin, tome I, 176-180; tome II, 4, 5, 16, 363-366.
- PARALYTIQUE guéri à Capharnaüm, tome I, 238-241.
- PASTEUR (parabole du bon), tome II, 30-32, 68.

- PHARISIEN DE JÉRUSALEM, recevant chez lui Jésus, tome II, 22-24.
 PHARISIEN DE PÉRÉE recevant chez lui Jésus, tome II, 73.
 PHARISIEN (parabole du), et du publicain, tome II, 129.
 PHILIPPE, apôtre, tome I, 152-156, 160, 167, 249, 277, 378; tome II, 170, 171, 245.
 PHILIPPE HÉRODE L'AÎNÉ, fils d'Hérode le Grand et de la seconde Mariamne, tome I, 103; tome II, 90, 127.
 PHILIPPE HÉRODE LE CADET, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, tétararque d'Iturée, de Trachonite et de Gaulanitide, tome I, 103, 107, 253, 375, 376, 396, 397, 461.
 PIERRE (Simon), chef des apôtres, tome I, 151, 152, 160, 167, 185, 197, 219, 220, 222, 225, 227, 229-232, 244, 245, 248, 277, 356, 347, 349, 359, 361, 362, 385, 386, 398-401, 404, 406, 407, 415, 454, 462; tome II, 52, 112, 113, 116, 117, 135, 180, 213, 227-231, 234, 257, 243, 244, 259, 264, 274, 275, 277, 282-287, 372, 375, 376-378, 381-384, 391, 393, 399-405.
 PIERRE (belle-mère de), voir BELLE-MÈRE.
 PILATE (PONCE) ou PONTIUS PILATUS, procurateur romain, tome I, 107, 108, 110, 251-255; tome II, 56, 58, 190, 191, 270, 296-330, 342, 358-361, 368.
 PROCLA (CLAUDIA), femme de Pilate, tome II, 521.
 QUIRINIUS (Sulpicius), gouverneur général de Syrie, tome I, 59, 40, 42-45.
 RÉGISSEUR INFIDÈLE (parabole du), tome II, 87.
 RICHE AVARE (parabole du), tome II, 48.
 RICHE (jeune homme) de Jabès, tome II, 132-135.
 ROI DONNANT UN FESTIN DE NOCES (parabole du), tome II, 188.
 RUFUS, fils de Simon de Cyrène, tome II, 337.
 SALOMÉ, fille de Philippe Hérode l'ainé et d'Hérodiade, mariée plus tard au second Philippe Hérode, tome I, 103, 324-326.
 SALOMÉ, femme de Zébédée, mère des apôtres Jacques le Majeur et Jean, tome II, 123, 141, 359, 348, 370.
 SAMARITAIN (parabole du bon), tome I, 470-471.
 SAMARITAINE de Sichar, tome I, 199-205; tome II, 68.
 SATAN, tome I, 130-140, 331, 464; tome II, 18, 19, 41, 162, 239, 243.
 SATURNINUS (Sentius), gouverneur de Syrie, tome I, 40, 43, 44.
 SENEUR (parabole du), tome I, 337-339.

- SERVITEUR IMPITOYABLE (parabole du), tome II, 118, 119.
 SIMÉON, vieillard habitant Jérusalem, tome I, 56-58, 63; tome II, 340.
 SIMON, surnommé Pierre ou Céphas, chef des apôtres, voir PIERRE.
 SIMON, fils de Cléopas, tome I, 101, 102, 210, 467; tome II, 387.
 SIMON, juif de Cyrène, tome II, 337, 358, 341.
 SIMON LE LÉPREUX, habitant de Béthanie, tome II, 158, 159.
 SIMON, pharisien de Magdala, tome I, 315-319, 456; tome II, 23.
 SIMON LE ZÉLOTE, apôtre, tome I, 278, 382; tome II, 245.
 SUZANNE, Galiléenne de Capharnaüm, tome I, 256, 321, 343.
 THADDÉE, surnom de l'apôtre Jude, voir JUDE.
 THOMAS (Didyme ou le jumeau), apôtre, tome I, 278; tome II, 95, 96, 245, 391, 396-399.
 TIÈRE, empereur romain, tome I, 107-112, 251-253; tome II, 194, 298, 302, 523, 528.
 TITIUS (Marcus), Gouverneur de Syrie, tome I, 40, 43.
 VARUS (QUINCTILIUS), Gouverneur de Syrie, tome I, 40, 80, 85, 111; tome II, 325.
 VÉRONIQUE (Bérénice?), femme de Jérusalem, tome II, 359.
 VEUVE (parabole de la) et du JUGE INIQUE, tome II, 126.
 VIERGES SAGES ET VIERGES FOLLES (parabole des), tome II, 222.
 VIGNERONS HOMICIDES (parabole des), tome II, 185.
 ZACHARIE, fils de Barachie, tome II, 28, 206.
 ZACHARIE, prêtre juif, père de Jean-Baptiste, tome I, 18, 25-28, 30-35, 53; tome II, 28.
 ZACHÉE, chef des percepteurs d'impôts à Jéricho, tome II, 145-147.
 ZÉBÉDÉE, maître-pêcheur à Bethsaïde de Galilée, tome I, 148, 220, 230, 231, 233.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XLV. — Le dernier jour de la Semaine des Tabernacles	1
CHAPITRE XLVI. — La journée du 20 octobre 29.	9
CHAPITRE XLVII. — La journée du 20 octobre 29 (<i>suite</i>).	29
CHAPITRE XLVIII. — Premier séjour de Jésus en Pérée	44
CHAPITRE XLIX. — Premier séjour de Jésus en Pérée (<i>suite</i>).	56
CHAPITRE L. — Fête de la Dédicace.	66
CHAPITRE LI. — Deuxième séjour de Jésus en Pérée	72
CHAPITRE LII. — Deuxième séjour de Jésus en Pérée (<i>suite</i>).	82
CHAPITRE LIII. — Résurrection de Lazare.	95
CHAPITRE LIV. — Séjour de Jésus à Ephraïm et dernier retour à Capharnaüm	104
CHAPITRE LV. — Dernier séjour de Jésus à Capharnaüm	111
CHAPITRE LVI. — Jésus traverse la Pérée pour regagner Jérusalem	125
CHAPITRE LVII. — Jésus en route pour Jéricho	138
CHAPITRE LVIII. — Jésus à Jéricho.	144
CHAPITRE LIX. — Jésus fait halte à Béthanie le dimanche 2 avril 30.	153
CHAPITRE LX. — La journée du lundi 3 avril 30.	165
CHAPITRE LXI. — La journée du mardi 4 avril 30	175

CHAPITRE LXII. — La dernière visite de Jésus au Temple (5 avril 30)	182
CHAPITRE LXIII. — La dernière visite de Jésus au Temple (suite)	190
CHAPITRE LXIV. — L'après-midi du mercredi 5 avril 30	210
CHAPITRE LXV. — La cène légale, jeudi 6 avril 30	227
CHAPITRE LXVI. — Institution de l'Eucharistie.	240
CHAPITRE LXVII. — Sur le chemin de Gethsémani	250
CHAPITRE LXVIII. — Jésus à Gethsémani	264
CHAPITRE LXIX. — Jésus chez l'ancien grand-prêtre Anne.	279
CHAPITRE LXX. — Jésus chez le grand-prêtre Caïphe	288
CHAPITRE LXXI. — Jésus chez Ponce-Pilate et chez Hérode Antipas	296
CHAPITRE LXXII. — Jésus de retour chez Ponce-Pilate	306
CHAPITRE LXXIII. — Condamnation de Jésus	320
CHAPITRE LXXIV. — Mort de Judas	330
CHAPITRE LXXV. — Le crucifiement	336
CHAPITRE LXXVI. — Mort de Jésus, vendredi 7 avril 30	351
CHAPITRE LXXVII. — La mise au tombeau	358
CHAPITRE LXXVIII. — La résurrection, 9 avril 30	368
CHAPITRE LXXIX. — Apparitions particulières de Jésus- ressuscité	382
CHAPITRE LXXX. — Apparitions de Jésus à l'ensemble de ses apôtres	394
CHAPITRE LXXXI. — Apparitions de Jésus en Galilée	400
CHAPITRE LXXXII. — Ascension de Jésus, 19 mai 30	409
Concordance des versets des Évangiles avec les pages du présent livre	415
Index alphabétique des personnages mentionnés dans le récit.	429